

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES-DOCUMENTS

Jean-Baptiste de La Salle
exécuteur testamentaire
de feu M^e Louis de La Salle, son père

Louis-Marie Aroz

51

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES-DOCUMENTS

Jean-Baptiste de La Salle
exécuteur testamentaire
de feu M^e Louis de La Salle, son père

51

Oratoire de la
Madame de
la Cour

Oratoire de la

maître proumanca

La Succession de

Monsieur de
la Cour
de la Salle

Oratoire de la
Madame de
la Cour

255.7808
C1332
7.51
91

UNIVERSIDAD DE LA SALLE
BIBLIOTECA P. T.

LOUIS MARIE AROZ

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE
de feu M^e Louis de La Salle, son père
conseiller du Roi au Présidial de Reims

PARIS 1989

BIBLIOTE
UNIVERSIDAD DE LA SALLE
05-3-96
Hno. Hernando Seba
C/A 65041
\$-

LICENTIA SUPERIORIS MAIORIS
Rome, 7 janvier 1983

Frère John Johnston
vicaire général

INTRODUCTION

Le 9 avril 1672, mourait à Reims, en son domicile, rue Sainte-Marguerite, aujourd'hui rue Eugène-Desteuque, M. Louis de La Salle, conseiller du roi au Présidial de Reims. Le jour précédent, 8 avril, il avait dicté son testament solennel par-devant M^{es} Rogier et Angier, notaires royaux, instituant son fils aîné, Jean-Baptiste, tuteur de ses frères et sœurs. Lourde charge pour un séminariste de 21 ans, sans expérience de la vie ! Pour lui faciliter la tâche, le juriste distingué qu'était son père avait prévu et désigné les organes de la tutelle : le tuteur, le conseil de famille composé de quatre membres — deux du côté paternel, deux du côté maternel — devant désigner le subrogé tuteur sans la nomination duquel Jean-Baptiste ne pourrait s'ingérer dans la gestion.

J.-B. de La Salle, étudiant à Paris, fut-il surpris par la soudaineté de la mort de son père ? On peut le penser. Connut-il à l'avance la dernière volonté de celui-ci lui confiant la tutelle testamentaire ? Il ne quitte Saint-Sulpice et la capitale que le 18 avril, arrivant à Reims le 23 de ce même mois.

La veille, probablement — la convocation était fixée à moins huit jours d'avance — le Procureur fiscal convoqua le conseil de famille — Perrette Lespagnol, Nicolas Moët de Brouillet, Simon de La Salle et Antoine Frémyn — au tribunal d'instance du domicile des mineurs, au baillage.

Le 27 avril, tous les membres furent présents à la réunion. Jean-Baptiste prit part à la séance mais ne vota pas : c'était la loi. Conformément au testament

de son père, il fut « nommé tuteur ausdit(s) mineurs » et Marie de La Salle, sa sœur, « esmansippé soubz l'hotorité du sieur Simon de La Salle, son oncle, nommé son curateur ».

Nous tenons ces détails de Jean-Baptiste lui-même d'après le *Compte de Tutelle* qu'il rendit le 2 octobre 1676.

Mais puisqu'il nous a introduits à son compte de gestion, laissons-le nous dire, en personne, ses premières démarches en sa qualité de tuteur à la personne et aux biens des pupilles, ses propres sœur et frères.

« En conséquence duquel acte de nomination à la tutelle de ses freres, il auroit — il écrit à la troisième personne — pour le deub de sa charge fait proceder aux inventaires des meubles, tiltres et papiers », le 28^e jour du mois d'avril de ladite année 1672 et autres jours suivants.

« ... Et en conséquence de ce, fait proceder à la vante des meubles inventorié par le greffier et sergent », le 30^e jour dudit mois de may 1672 et autres jours suivants ».

Cet inventaire et le procès de vente qu'on croyait irrémédiablement perdus, nous avons eu la très agréable surprise de les retrouver. C'était le 30 janvier 1981. Jour faste pour un chercheur ! C'est avec une joie renouvelée, à partager, qu'aujourd'hui nous les présentons en transcription originale à nos lecteurs.

Magistrat rémois, qui parmi les Lasalliens ne connaît pas Maître Louis de La Salle, conseiller du roi au Siège royal et présidial de Reims, et père de Jean-Baptiste ?

Rappelons simplement sa naissance, en 1625, et son décès, en 1672. Entre ces deux dates extrêmes, son mariage en l'église Saint-Hilaire, le 25 août 1650, avec Nicolle Moët de Brouillet, et leurs onze enfants : Jean-Baptiste (1651-1719), Remy (°1652), Marie (1654-1711), Rose-Marie (1656-1681), Anne-Marie (°1658), Jacques-Joseph (1659-1723), Jean-Louis (°1663), Jean-Louis (1664-1724), Pierre (1666-1741), Simon (1667-1669) et Jean-Remy (1670-1732).

Homme de loi, homme de bien, Louis de La Salle assiste aux séances du Présidial, sans discontinuité, de 1648 à 1672. Il est « présumé présent », mais de fait absent, juste une semaine avant sa mort. Il rend la justice et pratique aussi

bien la charité à la paroisse Saint-Symphorien, comme membre du bureau, qu'à l'hôpital général, en qualité de conseiller civil.

Homme de robe et grand chrétien, il sert le roi avec une exemplaire loyauté et donne à Dieu le meilleur de lui-même : son humble prière et quatre de ses fils, trois prêtres dont deux chanoines du chapitre de Reims, et une religieuse, Rose-Marie. Aussi grand et aussi beau siégeant comme juge qu'à genoux sur le banc qu'il avait loué en l'église Saint-Symphorien, on ne peut que l'admirer et l'aimer !

I

INVENTAIRE DES MEUBLES
DE LA SUCCESSION
DE DÉFUNT M^e LOUIS DE LA SALLE
(28 avril-3 mai 1672)

L'INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DE M^e LOUIS DE LA SALLE

Genèse et contenu

Le mort saisit le vivant. Ainsi l'entendit Jean-Baptiste de La Salle qui aussitôt sa nomination comme tuteur fit procéder à l'inventaire des « biens meubles et immeubles », des « tiltres et papiers et autres enseignemens » de la succession de M^e Louis de La Salle, son père, conseiller au Siège royal et présidial de Reims. Simple administrateur des corps et des biens de ses frères et sœurs jusqu'à sa nomination comme tuteur, sa situation juridique est modifiée par l'acceptation de la tutelle¹.

Quelles formalités dut-il remplir à son entrée en fonctions ? Après l'assignation aux parents, côté paternel et côté maternel, pour le choix du tuteur et du curateur, il dut produire le testament du défunt, fournir l'attestation écrite signée par Jean-Baptiste, tuteur désigné, de l'acceptation de celui-ci et les lettres d'émancipation de Marie de La Salle, sa sœur, âgée de 18 ans. Les lettres de bénéfice d'âge permettant « de jouir de ses biens meubles et du revenu de ses immeubles » furent-elles délivrées à Jean-Baptiste, mineur, ne comptant que 21 ans ? Elles étaient expédiées par la Chancellerie² et il ne semble pas que le Procureur du baillage de Reims les ait exigées pour la validité de la succession.

Le 28 avril, au lendemain de son entrée en fonctions — un jour seulement après l'acceptation de la succession³ — Jean-Baptiste fait procéder à l'inventaire des biens laissés par feu son père afin d'évaluer le montant du patrimoine

commun qu'il devrait administrer. C'était la loi : aussitôt, et sans contrainte, il s'y soumet. Y eut-il apposition préalable des scellés ? Ils n'étaient point obligatoires, sauf contentieux.

Le Procureur fiscal ne l'a pas jugé opportun et le procès-verbal d'inventaire n'en fait aucune mention. Pas de scellés, point de mainlevée d'iceux. Aucun document ne le signale à moins que le dossier soit incomplet. Aucune assignation, non plus, aux parents paternels et maternels et même à la servante domestique, par le sergent du baillage pour « affirmer et répondre vérité » de n'avoir « rien pris, caché ou détourné » ou « vu prendre, cacher ou détourner » de la succession⁴.

Maurice Lepoivre, greffier, Nicolas Gillot et Jean Chevalier, sergents estimateurs, peuvent se présenter au domicile de Jean-Baptiste de La Salle. Un homme jeune, accueillant, conscient de son devoir, et de surcroît tout prêt à les seconder, les reçoit. C'était le jeudi, 28 avril 1672, au matin, rue Sainte-Marguerite, rue Favreuse, antan, et aujourd'hui rue Eugène-Desteuque. Sans se presser, posément, ils vont, de chambre en chambre, de la cuisine à la cave et de celle-ci au grenier, relevant avec minutie tous objets et mobilier.

Jean-Baptiste leur sert de guide, les y introduit, leur cède le pas, referme derrière eux les portes des lieux, répondant avec amabilité à leurs questions. On travaille en équipe.

Cette collaboration nous a valu l'Inventaire des biens meubles provenant de la succession, titre incomplet auquel nous avons ajouté entre crochets la partie manquante.

C'est un in-folio de quarante-quatre feuillets, numérotés voici peu au crayon noir, déposé aux Archives départementales de la Marne, Dépôt annexe de Reims. C'est la mise au net du brouillon rédigé sur place au domicile du tuteur, écrit à la plume d'oie, en écriture cursive courante et déliée, capitales élégantes, en caractères allongés⁵ et ductus élancé de quelques minuscules⁶. Sa lecture ne présente pas de difficulté particulière si ce n'est le lexique aujourd'hui inusité et l'orthographe phonétique, véritable secret à deviner parfois⁷. Pour aider nos lecteurs étrangers, un glossaire de vieux mots avec leur équivalent moderne accompagne le texte originel.

D'emblée le texte nous introduit dans la cuisine puis dans les autres pièces de la maison. A suivre le manuscrit, elle comprend : un rez-de-chaussée avec un

sous-sol servant de cellier, et un étage à « hautes chambres » dominées par un grenier à provisions. Au ras du sol, sept locaux : cuisine, « petit bouge », « petite chambre, champ à placer, garde-robe », salon et cabinet de musique. Au premier étage : quatre chambres à coucher, un petit cabinet, une grande salle et le cabinet de travail de M. de La Salle. Telle est la maison qu'habita ce très digne magistrat, de son vivant ; la maison où son fils, Jean-Baptiste, vécut de 1665 à 1682.

Avec nos guides, Jean-Baptiste en tête, nous allons parcourir ces lieux, interrompant leur récolement par des sous-titres de notre cru, dans un but esthétique et pour éviter la monotonie d'un texte en litanie, mais en restant scrupuleusement fidèle à l'exactitude du manuscrit. Nous avons à cet effet regroupé, parfois, les articles de même nature ou utilisés à une même finalité.

1. La cuisine et ses annexes

A lire les soixante-seize lignes de l'inventaire de la cuisine et les deux cent quarante-six articles estimés par les sergents priseurs⁸ on a l'impression de se trouver en face d'une pièce de grandes dimensions à usages multiples. C'est avant tout une cuisine où les ustensiles sont rangés en ordre rationnel : « cramaille », chenêts, palettes, pincettes, broches et brochettes, poêles à frire et à rôtir, chaudrons de fer et d'airain, grands et petits, marmites de cuivre avec leurs couvercles, « frassettes » servant à pétrir la pâte, tourtières pour cuire les tourtes ou tartes après les avoir « escramoussés », et la table de cuisine avec son « blocque ». A un endroit privilégié, le foyer alimenté au bois, attisé par un « soufflet », un « garde-feu » pour prévenir les imprudences et les accidents, et « une cuirasse servant de garde-rôt ».

Adossées au mur, des armoires en chêne pour ranger le matériel tout-étain : plats grands, moyens et petits, assiettes creuses et plates, pots, écuelles, cruches, pots à boire, pinte, chopine et demi-chopine, « colletz de mort » et le service de table : « sallier, moutardier ».

Les menus de la maison ne sont pas connus, mais sans doute faisait-on grande consommation de viande. A quoi servaient, sinon, les « poesles à frire » et les « poesles à rôtir », les tourne-rôts et les brochets de cuivre où les quartiers de gibier cuisaient à feu lent ?

La table était-elle montée à même la cuisine les jours ordinaires ? On y trouvait une desserte pour recevoir ce qu'on retirait et, à défaut de chambre froide, « un garde-mangé couvert de toille » pour conserver les aliments.

Point de plonge mécanique mais « une bassinoire avec un bassin d'arin » pour chauffer l'eau et laver les ustensiles et les couverts. « Un mesnage complet » gardait tout le nécessaire aux usages domestiques. On lavait le linge dans un bassin, on l'égouttait avant de l'étendre sur « deux platines d'arin » pour le sécher à l'aide de réchauds et le repasser avec « un fer à retendre »⁹.

D'où tirait-on l'eau nécessaire à la cuisson, à la vaisselle et aux besoins multiples du ménage ? De la pièce à eau de la cour¹⁰. Le « seau avec la corde et la chesne à puict de fer »¹¹ étaient toujours à la portée de Poncette, servante domestique¹².

Pour y voir clair, soir et matin et surtout en hiver, « cinq chandeliers avec une lumière »¹³ étaient disposés à différents endroits, et deux autres « chandeliers d'estain »¹⁴ restaient en supplément.

Sans doute aimait-on la confiture chez les de La Salle. « Un bassin servant à faire confiture »¹⁵ a été inventorié, ainsi que « trois douzaines de pot à confiture, de ver »¹⁶ ; « trois pots de confiture »¹⁷ et « d'autres pots de confiture de fayence »¹⁸ attendaient au magasin soit d'être à nouveau remplis, soit d'être livrés à la consommation. Petits déjeuners, petits goûters, oh ! combien savoureux que maman de La Salle préparait avec tendresse, auxquels Jean-Baptiste, son fils aîné, devenu tuteur de ses cadets, veillait avec le plus grand soin.

Il aura fallu toute une matinée aux officiers royaux pour faire le dénombrement de toute la batterie de cuisine et en fixer la valeur : 160 livres 5 sols, soit environ 11.200,00 de nos francs (1989), en donnée globale. Mais elle dépasse certainement ce chiffre vu le prix des métaux cuivre et étain.

MM. Lepoivre, Gillot et Chevalier furent-ils retenus à déjeuner ? Si ce n'était pas l'habitude, le contraire nous étonnerait tant Jean-Baptiste avait des « manières affables » et s'entendait en fait de civilité. Dès 14 heures l'équipe reprenait le travail momentanément interrompu, parcourant l'une après l'autre les cinq salles du rez-de-chaussée, faisant consciencieusement l'inventaire des effets qui les meublaient.

Attenante à la cuisine, une petite salle — un petit bouge, comme dit le manuscrit — où sont rangés : vingt-et-une assiettes creuses, six assiettes à potage¹⁹, deux douzaines d'assiettes, le tout d'étain, dix-neuf plats dont huit en faïence, vingt assiettes de faïence, seize tasses, trois douzaines de verres²⁰, des pots de faïence²¹, des « boettes de sucre »²², un « houblon » de bouteilles²³, deux

balances avec leurs poids. Il n'en fallait pas moins pour les nombreux invités, parents et amis de qualité que réunissaient les de La Salle pour marquer les événements heureux familiaux et nationaux. Que d'amitiés la table n'a-t-elle pas soudées, combien n'en a-t-elle pas fait naître, que de malentendus n'a-t-elle pas dissipés !

Une porte qui s'ouvre et voici le blutoir, meuble contenant un ou plusieurs « bluteaux » pour tamiser la farine qu'on pétrit dans les fraisettes et dans la « maie »²⁴. Des tourtes on en fabriquait grâce aux tourtières, peut-être aussi des galettes. Le pain, on l'achetait à Chaalan, boulanger. La somme de 7 livres 12 sols payée par J.-B. de La Salle, le 5 septembre 1672, semblerait le prouver²⁵.

2. Chambres à coucher

Et voici, au rez-de-chaussée, une des chambres à coucher que nous appellerons la chambre rouge d'après la couleur de ses tentures. Elle donne sur la rue et est meublée comme suit²⁶ : châlît de noyer, lit au traversin de plumes, couvertures rouges, courtines (rideaux) de serge rouge, table de noyer, guéridon à pied tourné pour y placer des flambeaux, trictrac et son damier. Chambre chauffée en hiver : une plaque de fer, une palette et une pincette de fer s'y trouvaient. Large, spacieuse, gaie, recouverte d'une tapisserie de vingt mètres environ, meublée de huit chaises et deux fauteuils en noyer²⁷, serait-elle la pièce où les époux de La Salle prolongeaient leur vie intime seul à seul ? Elle est estimée 360 livres 6 sols, environ 25.200,00 F. Rien de luxueux mais confortable. Il faudrait y ajouter tout le mobilier gardé en réserve dans « le champ à placer » tout proche et dans la garde-robe attenante.

Petite et modeste, à côté, la chambre à serge verte dont l'ameublement ne coûterait que 38 livres 30 sols²⁸.

3. Le grand salon et le cabinet de musique

Nous appellerons salon rose, la pièce contiguë, le grand salon. Le mobilier est riche. La tapisserie de haute lisse vaut à elle seule 350 livres (24.500,00 F), les dix chaises de bois de noyer couvertes de tapisserie rose, 60 livres ; les six pliants de même qualité, 20 livres ; le tapis de Turquie, 40 livres, et le nécessaire au chauffage : chenêts de cuivre, pincettes et plaque de fer fondu, 32 livres. Au total : 522 livres, 36.540,00 F²⁹.

Situé à l'extrémité du rez-de-chaussée, serait-ce le salon où l'humaniste Louis de La Salle réunissait l'élite intellectuelle rémoise, où se déroulaient les fêtes de société dans lesquelles Marie de La Salle, étincelante de jeunesse et artiste en fleur, « chantait à première vue » ou jouait du théorbe déclenchant les applaudissements de ses admirateurs ? Serait-ce l'endroit précis où Jean-Baptiste, enfant, ennuyé par le tumulte mondain se serait réfugié auprès de sa grand'mère la priant de lui lire *La Vie des Saints*, au dire de Blain ?³⁰

Combien coquet le cabinet juxtant le salon rose ! Une tapisserie d'environ neuf mètres recouvre les murs d'où pendent huit tableaux dont un peint sur cuivre et quatre « représentant quatre potz de fleurs »³¹. De quoi inspirer l'intuition musicale de Marie qui a à sa disposition « trois théorlles », sorte de luths à 7, 13, voire 21 cordes pincés, au corps en forme de demi-poire et le chevillier à angle droit avec le manche, instrument fort en usage en Europe au xvii^e siècle.

Trois, pour une seule personne ? Y aurait-il d'autres musiciens que Marie parmi les de La Salle ? Louis, le père, sans doute, et qui parmi les fils ? Jean-Baptiste boudait-il la musique maison, comme le suggère son historien alors qu'il aimait « chanter les cantiques de l'Eglise » ?³² Les propos de Blain seraient-ils fondés ? Sont-ils simplement un artifice d'hagiographe cherchant à découvrir une étincelle de sainteté dans une attitude d'enfant ?

4. La partie haute de la maison

Empruntant l'escalier, les officiers royaux montent à la « partie haulte » de la maison, à l'étage, qu'occupent les chambres à coucher, juxtant les unes aux autres et donnent sur la rue.

Elles sont au nombre de quatre : 1. Chambre à tenture rouge ; 2. Petite chambre à serge verte avec « lict », « matelart », « travert » et « petit tappy » de serge de même couleur ; 3. Chambre à « serge bleuf » avec « courtinnes bleu passémenté de passément blanc », trois couvertures et « mante blanche, verte et bleuf » ; 4. Chambre tapissée de vert. De surcroît : « une vieille couchette » avec « pailliasse et deux courtinnes » et « un petit lict » avec un « matellat de plumes ». Fourre-tout ou logis habituel de Poncette Godinot, « servante domestique » du défunt ?

Quatre chambres à coucher avec leurs châlits et accoutrements respectifs et sept fils de La Salle vivants, en 1672, quelles chambres partageaient-ils ? Essayons d'en faire la distribution.

Jean-Remy, le petit frère, âgé de seulement dix-huit mois, en 1672, partageait, sans doute, le lit avec sa grande-sœur. Marie de La Salle occupait-elle la chambre « à serge verte » (N° 4) ? L'ameublement de celle-ci nous le fait supposer : « grande tapisserie »³³, « huit tableaux peints »³⁴, « miroir avec sa molure »³⁵, « monte enchassée de bois de beine » [d'ébène]³⁶, bahut couvert de cuir, « capline »³⁷, sorte de chapeau orné de plumes propres aux femmes, en été, justaucorps de gaze enrichie de perles.

La « chambre bleuf », n° 3, servait-elle à Jean-Baptiste et à Jean-Louis ? Le mobilier est par double partie : six grandes chaises, deux petites et deux pliants, deux miroirs, une table carrée et un cabinet de bois de noyer qu'utilisent les deux frères étudiants. Réservé vraisemblablement à Jean-Baptiste, le « pupitre de travail », et à tous deux « le chandellier de bois noir » et le « guéridon » pour y placer bibelots, flambeaux et objets décoratifs divers³⁸.

La chambre rouge, n° 1, devait avoir pour hôtes habituels Jacques-Joseph et Pierre. Outre l'ameublement commun : tapisserie de Bergame, chenêt, pincette et soufflet, courtines et mantelets, le mobilier est compté par paires : deux couvertures, deux matelas, six pliants, quatre chaises, deux fauteuils³⁹.

Restait la chambre « tapissée de vert » que pouvait habiter Rose-Marie, la petite sœur. La literie est estimée trente livres ; celle de sa sœur et frères, 75 livres et 50 livres respectivement.

Telle est la distribution qui nous paraît rationnelle en cet après-midi du 28 avril où les sergents priseurs les ont visitées à l'invitation du maître de maison.

Où se tenaient Marie, Jacques-Joseph, Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy pendant ce temps ? Chez leur oncle, Simon de La Salle, à l'hôtel de la Cloche, rue de la Chanvrière ? Chez Perrette Lespagnol, leur grand'mère tant aimée ? Ou tout simplement chez eux, dans le grand salon rose, dans la salle à musique, se distrayant, jouant ou s'amusant dans la cour ? Le premier effet de surprise passé, les visiteurs en tenue ne les intéressaient pas outre mesure.

Au soir du quatrième jour, les officiers du baillage pouvaient dresser leur bilan : 12 salles, 115 articles estimés 1829 livres 15 sols.

Le 2 mai au matin, Maurice Lepoivre et ses accompagnants frappaient à nouveau à l'hôtel des de La Salle, rue Sainte-Marguerite. Jean-Baptiste les accueille avec sa grâce coutumière, tête légèrement penchée, sourire distingué à

peine esquissé et les accompagne à l'étage pour continuer le récolement interrompu voici quatre jours. Ils y emploient toute la matinée tant les effets sont divers. La pièce où ils pénètrent sert d'entrepôt et de garde-robe à la fois. Cent quinze articles y ont été dénombrés, estimés 470 livres 10 sols, environ 32.900,00 F. Parmi les moins courants : un prie-Dieu, déplacé pour la circonstance⁴⁰, une chaise à bras⁴¹, une table carrée, de chêne, avec rallonge⁴², un lit de camp de bois avec serge⁴³, deux bourrelets à bassin⁴⁴, deux petites cassettes couvertes de cuir noir pour garder les bijoux⁴⁵, un petit coffre en chêne fermant à clés⁴⁶, deux toiles de paille et un tapis de cuir⁴⁷.

Mais cette salle est aussi une sorte de reliquaire où l'on conserve les habits et autres effets des époux de La Salle : souvenir de deux êtres aimés disparus aux yeux du corps mais vivants à ceux de l'âme. Jean-Baptiste et Marie auront contemplé, émus, ces choses inanimées portées, pas bien longtemps encore, avec élégance et noble dignité, par leurs père et mère défunts.

De leur père ils étalent : deux robes de palais, l'une de drap noir, l'autre de serge ; une soutane d'estamine noire⁴⁸ ; deux habits complets : pourpoint, haut-de-chausses, justaucorps d'estamine brune⁴⁹ ; un pourpoint et un manteau d'estamine noire⁵⁰, deux justaucorps de droguet⁵¹ ; trois manteaux : un de drap de rat ras⁵², un autre de drap noir doublé⁵³ et un long manteau d'étamine⁵⁴ ; deux manteaux noirs de camelot de Hollande⁵⁵ et la doublure d'un manteau de panne⁵⁶ ; deux robes de chambre : l'une de drap noir⁵⁷ et l'autre de couleur rose⁵⁸. Et enfin : trois hauts-de-chausses, l'un noir, l'autre de camelot⁵⁹ ; un caleçon de mouton « poffé [peaufiné] en chamois », plus une culotte et une paire de bas⁶⁰.

A cet instant précis de l'inventaire a-t-on sollicité le concours de Marie de La Salle ? Ce n'est pas improbable vu les effets à inventorier ayant appartenu à sa mère. On a relevé : trois justaucorps de femme : l'un de droguet⁶¹, un autre de brocart⁶², le troisième de panne⁶³ ; deux robes : l'une de moire⁶⁴, la seconde avec le corps de taffetas⁶⁵ ; cinq cotillons de satin jaune⁶⁶, de satin blanc⁶⁷, de robe noire⁶⁸, le quatrième, vieux et de brocart⁶⁹, le cinquième de taffetas doublé de coton⁷⁰ ; quatre jupes : une de satin couleur cerise⁷¹, les trois restantes, vieilles et d'étamine grise⁷². Pour finir, cinq « frises », sorte de « collerets ou fraises » fort en usage aux XVI^e-XVII^e siècle : trois de serge blanche⁷³, une de ratine rouge⁷⁴, une de serge de Londres, rouge⁷⁵.

5. Du grenier au cellier

Ainsi finit la matinée du 2 mai. On réserva pour l'après-midi le grenier, la « salle aux mousquets » et le cellier. De quelles provisions disposait-on ce lundi, 2 mai ? Au grenier, calculés selon les mesures du temps : un muid d'avoine⁷⁶, douze setiers d'avoine⁷⁷, trois setiers de froment⁷⁸, deux muids de seigle⁷⁹, un quartel de blé⁸⁰, un quartel au marc⁸¹, treize widanges⁸², cinq caques⁸³. Outre cela, comme dans toutes les mansardes, les choses les plus hétérogènes : un vieux lit désassemblé, une chaise de commodité, un amas de cordes de crins, une soixantaine de pots de terre cassés.

On descendit au cellier pour y trouver : un peu de vin et les cuveaux pour le contenir, et du bois, en plus grande quantité : quinze anneaux de bois valant vingt-quatre livres, un demi-quarteron de fagots et d'autres effets en bois destinés à alimenter le foyer⁸⁴.

Avant de s'y rendre on fit une courte halte dans la « salle à mousquets ». Louis de La Salle, chasseur, membre de l'Arquebuse ou prenant part au noble jeu de l'arbalète ? On le croirait. On trouva dans un petit réduit : deux mousquets et une bandoulière⁸⁵, un mousqueton à fusil⁸⁶, une paire de pistolets avec les fourreaux⁸⁷, une hallebarde⁸⁸.

6. Le magasin de la maison

De ce lieu on descendit à la cave pour ensuite remonter au rez-de-chaussée et s'attarder dans la garde-robe volontairement délaissée le jour précédent, attendant au « champ à placer » dont on a parlé. C'était le magasin de la maison où s'entassaient toutes les pièces de lingerie, d'habillement, de literie et divers articles d'utilité. Essayons de mettre un peu d'ordre dans ce matériel que l'inventaire énumère avec une certaine confusion. Régnait-elle réellement dans le lieu ? La présentation était-elle défectueuse ? Marie, la grande sœur, a-t-elle été prise de court ? Distinguons :

1. Articles de lingerie et de toilette

Neuf personnes — père et mère, deux filles et cinq garçons — c'est une grande famille et beaucoup de monde à habiller. Qu'on ne s'étonne donc pas de la quantité, qualité et variété des articles dénombrés et estimés ; chemises⁸⁹, camisoles⁹⁰, « coeffes » de nuit et bonnets à enfant⁹¹, caleçons⁹², et, de la tête aux pieds : calottes⁹³, rabats⁹⁴, poignets⁹⁵, bas⁹⁶, chaussons⁹⁷. Que de serviettes ! Pas

moins de 19 douzaines et demi, ordinaires ou fines et ouvragées, de chanvre ou de toile jaune en plus de quatorze toiles à main⁹⁸.

La propreté ! Postulat essentiel d'hygiène personnelle et devoir social sur lequel Jean-Baptiste de La Salle reviendra dans son ouvrage in-12 : *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*⁹⁹.

2. Literie : draps de lits, grands et petits, comptés par douzaines¹⁰⁰, propres et sales¹⁰¹, de toile de chanvre, et de la même fibre ; des taies à lit¹⁰² et des « toyettes à oreiller »¹⁰³. Au total : trente-trois paires de draps et onze taies, en plus de ceux dont les cinq chambres à coucher étaient pourvus¹⁰⁴.

3. Linge de table et couverts

Pour les jours ordinaires, treize petites nappes de chanvre qu'on remplaçait dans les grandes circonstances par de fines nappes grandes ou petites, ouvragées : on en comptait quinze de cette qualité auxquelles s'ajoutent trois doublures de fine toile. Pour garnir la table : une salière à quatre branches ; une douzaine et demi de fourchettes¹⁰⁵, deux douzaines et demi de cuillères¹⁰⁶, une tasse à deux oreilles¹⁰⁷, une petite tasse¹⁰⁸, une écuelle¹⁰⁹, une grande écuelle¹¹⁰. Où étaient les couteaux ?

Pour le service de cuisine, on disposait de : douze nappes de toile jaune¹¹¹, et de dix-huit essuies de toile¹¹². La propreté encore ! qualité indispensable pour les ustensiles et leurs utilisateurs.

4. Articles divers

Signalons encore quelques articles dépariés : un cendrier de toile d'étaupe¹¹³, six flambeaux, un chandelier d'étude¹¹⁴, une mouchette avec un porte-mouchette. Restaient en réserve en cas de besoin : deux livres de toile de chanvre¹¹⁵, quinze escabeaux « tant bons que méchants »¹¹⁶ et une pièce à eau¹¹⁷.

5. Les bijoux

Nous avons omis de parler des bijoux et autres objets de valeur. Ils étaient précieusement gardés dans la garde-robe dont on vient de parler. Il fallait les déclarer à la « Monnaie de Reims » qui en estimait la valeur. Sans doute n'avait-on pas encore satisfait à cette obligation lors de l'inventaire. Sont énumérés sans y marquer ni le poids ni le prix : une chaîne d'or avec le chas d'or¹¹⁸, une paire de boucles de « diamant de temple »¹¹⁹, un poinçon de fin diamant entouré d'or¹²⁰, une bourse de cent jetons d'argent¹²¹, deux petits colliers

de fines perles¹²². Le procès-verbal de vente¹²³ ajoute : « une bague d'or à pierre verte », estimée 40 livres¹²⁴, et « une audière [aiguère] d'argent pesant 13 marcs 6 onces et valant 3096 livres 22 sols 9 deniers »¹²⁵, environ 216.790,00 F. Une petite fortune !

Une pièce restait à visiter : le cabinet de M. de La Salle. Le soir était-il tombé ? Prévoyait-on un travail long et méticuleux ? On n'osa pas y pénétrer, préférant se rendre au jardin que la famille tenait à bail quelques centaines de mètres de leur hôtel.

7. Le jardin des de La Salle

Situé rue des Murs, anciennement rue des Sacqs ou des Saqs, il « tenait à un jardin appartenant aux R.P. Augustins ». Les chapelains de l'Ancienne Congrégation Notre-Dame en étaient les propriétaires. Il avait une porte d'entrée rue des Murs, et mesurait « 12 toises de longueur [23,28 m] du côté de la maison du sieur Duchatel, 14 toises cinq pieds et demi [27,2 m] du côté du jardin des R.P. Augustins, 10 toises un pied de largeur [19 m] dans le fond »¹²⁶.

Il avait été loué, quarante livres par an, par Louis de La Salle¹²⁷, à une date qu'on ne peut préciser, et le bail fut renouvelé par M. de La Salle [Jean-Baptiste] *pour sa vie naturelle* »¹²⁸, c'est nous qui soulignons. Il fut vendu, en 1683, sous la caution de celui-ci, à un jardinier. Tenu à bail, en 1738, par M. Duchastel, il s'en rendit propriétaire par échange avec une maison qu'il possédait rue du Barbâtre¹²⁹.

Au temps où il en avait la jouissance, c'était pour Jean-Baptiste de La Salle un lieu de détente privilégié, isolé et à la fois tout proche des milieux de vie de la famille. L'estimation des objets répertoriés nous invite à le croire : un buffet de bois de chêne¹³⁰, une petite table de bois¹³¹ ; deux tables : une pliante et l'autre carrée¹³², huit chaises couvertes de paille¹³³ : voilà la salle de séjour où pendaient neuf tableaux à moulure¹³⁴. On le fréquentait été comme hiver, « la paire de chenêts » avec une pincette de fer » prouvant qu'on allumait du feu. Et « la besche »¹³⁵, « le reteau »¹³⁶, « la cerpette »¹³⁷, « le déplantoir »¹³⁸, le « râtissoir »¹³⁹, le « pallon »¹⁴⁰, « l'eschelignoir »¹⁴¹ que l'inventaire et le procès-verbal mentionnent, à quoi servaient-ils ? Qui tirait l'eau du puits à l'aide « d'une corde et la chesne à puict de fer »¹⁴² ? Qui utilisait l'« arrouzoir d'arin »¹⁴³ et l'« arrouzoir de fer blanc »¹⁴⁴ ? Quel usage faisait-on des « quatre vieilles eschelles »¹⁴⁵ ?

Louis de La Salle possédait dans sa bibliothèque « trois livres de jardinage »¹⁴⁶. Pour le plaisir de les avoir ? Pour s'en servir ? S'agit-il d'un jardin potager, d'un jardin d'agrément où fleurs et légumes se côtoient et mêlent leurs attraits ? C'est surtout un lieu de détente pour les de La Salle, pour Louis, en premier lieu. Bel équilibre d'un homme d'esprit, unissant à la science des livres et du métier le maniement des outils du travail manuel ! Et quels amusements, que de niches, de caches-caches et de drôleries pour les enfants s'épanouissant au rythme de la nature entre les arbres au vert ! Jean-Baptiste, en bleu ou en tenue de travail, avec une bêche, un rateau, une serpette, un transplantoir, qui l'aurait imaginé !¹⁴⁷ Culture des fleurs, culture des âmes... : un transfert de délicatesses !

8. La bibliothèque de M. de La Salle

Ce n'est que dans l'après-midi du 3 mai 1672 que les représentants du baillage revinrent chez les La Salle, rue Sainte-Marguerite, pour y faire le récolement de la bibliothèque de feu M. le conseiller du roi. L'opération se réalisa en deux temps synchronisés. Maurice Lepoivre, si ce ne fut Jean-Baptiste en personne, tirait le volume de l'étagère, dictant à haute voix le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage, le format et le prix approximatif, commençant par les in-folio et finissant par les in-octavo des rayons supérieurs. Les sergens transcrivaient les données. Jean-Chevalier, le signataire, connaissait-il le latin ? Comment alors justifier l'orthographe phonétique qu'il a employée ? Le connaissant, aurait-il écrit : Acquempis¹⁴⁸ pour A Kempis, Baillart¹⁴⁹ pour Bayard, le Chevalier sans peur et sans reproche connu de tous, et Angletaie¹⁵⁰, Boesse¹⁵¹, S. Embroise¹⁵², Esobbes¹⁵³, François de Psalme¹⁵⁴, Paietrarque¹⁵⁵, Psaume de St Thomas¹⁵⁶, Quafto¹⁵⁷, Siceronne¹⁵⁸, Terrance¹⁵⁹ au lieu d'Angleterre, Boèce, S. Ambroise, Esope, François de Sales, Pétrarque, Coeffeteau, Somme de St Thomas, Cicéron, Téreence. L'identification des ouvrages a été de ce fait rendue difficile. Nous l'avons tentée : toutefois, sauf de rares exceptions, impossible de préciser l'édition maniée par Louis de La Salle. Bien précieuse, par contre, la connaissance de l'ensemble des livres et leur classification par format. La bibliothèque a été tenue à jour et constamment alimentée par M. de La Salle jusqu'à sa mort, peut-être même — on est tenté de l'affirmer — à la demande de Jean-Baptiste, son fils aîné, maître ès-arts, en 1669, étudiant en théologie, à ses débuts, en 1669-1672. Nous avons là un échantillon de la vaste culture de M^e Louis, conseiller au Présidial, un *compendium* de la science juridique, théolo-

gique, scripturaire, historique, géographique, etc... qu'il possédait ou à laquelle il aspirait.

Il nous plaît d'imaginer Jean-Baptiste posant son regard attentif sur les volumes présentés en rayonnage, tournant avec délicatesse les feuillets des auteurs grecs et latins dont il connaissait la langue qu'il étudiait au Collège de l'Université ; de nous le représenter en cette salle haute, loin des nuisances de la rue, assis, la tête entre les mains ou debout, allant et venant, lisant, contrôlant calmement les références, étudiant attentivement la Bible — trois éditions étaient à sa disposition — les Pères, les auteurs spirituels d'antan et de son temps. Aurait-il découvert dans les œuvres de ces derniers le livre qui détermina l'orientation de sa vie ? La curiosité aidant — elle est insatiable quand on est appliqué à l'étude, et Jean-Baptiste l'était — eut-il de l'affection pour la culture dite profane, par exemple pour le théâtre de Corneille, école d'héroïsme humain passionné s'exprimant par des vers d'une haute intensité ? Ses œuvres étaient à portée de main dans le cabinet de son père¹⁶⁰. Eût-il étudié le Droit, il avait une bibliothèque spécialisée à son service. Il préféra la théologie, choisissant pour compagnons de route : la Sainte Écriture, les Pères de l'Église, les auteurs spirituels rendus présents par les ouvrages qu'il pratiquait. Ils étaient siens ce 3 mai ; ils resteront siens puisque la bibliothèque, mise en vente, en partie, ne trouva pas d'acheteur¹⁶¹.

La bibliothèque comprend : 86 in-folio, 30 in-quarto, 73 in-octavo. Une simple énumération des auteurs et le classement analytique de leurs œuvres suffiront à donner une idée de la valeur bibliographique du fonds.

I — LIVRES PROFANES : manuels et livres de droit, livres classiques, livres de culture générale.

a) Livres de Droit. C'est le fonds primitif constitué par Louis de La Salle, licencié *in utroque iure* et professionnel du Droit, tenu d'être au courant de la procédure et de la pratique du Droit, de la jurisprudence de son temps, des décisions de la Cour faisant loi, des Arrêts du Parlement, et des tribunaux, des Plaidoyers les plus célèbres.

Parmi ses auteurs préférés : Bouchel, Coquille, Dufresne, Lemaistre, Louet, Ménard, Montault, Papon, Servin, le Code de Justinien, la Méthode Iuris de Colberart, le *Corpus Iuris Canonici*, en trois volumes et le Droit coutumier : Coutumes de Reims, de Vermandois, de Paris, de Vitry.

b) Livres classiques. Quelle riche collection ! Cicéron en français et en latin en trois formats : in-folio, in-quarto, in-octavo ; Epîtres, Dialogues, Discours, Philippiques, Tusculanes ; Ovide et ses Métamorphoses, en double exemplaire ; Pline, Sénèque ; Tacite et ses *Annales*, textes latin et français ; Térence, le très excellent poète comique ; Tite-Live et son Histoire romaine, en gros in-folio de 623 ff. avec table, bandeaux, lettres ornées et historiées ; Virgile et les Bucoliques. Goût très éclectique, on le voit.

c) Livres de culture générale que nous classons par matières et par auteurs renvoyant à la bibliothèque générale pour lire les titres.

- Philosophie : Boèce, La Clef des philosophes.
- Littérature : Balzac, Corneille, La Fontaine, Marosles, Saint-Amand, Vaugelas. Parmi les étrangers : Barclay.
- Géographie : Argentré, Chassonné.
- Histoire : Chevalier Bayard, Coeffeteau, Comines, Flodoard, Garasse, Génébrand, Grégoire de Tours, Guibert de Nogent, Pline, Tite-Live ; les Mémoires de Sully, Mémoires d'Etat, Vie de Pétrarque.

Figuraient aussi : deux livres de médecine et les cinq volumes de chirurgie d'Ambroise Paré¹⁶². La santé de M. Louis de La Salle laissait-elle à désirer ? Lui donna-t-elle des soucis ? Comme on sait, Louis de La Salle mourut à l'âge de 47 ans, et son épouse à 38 ans.

II — CULTURE RELIGIEUSE : La Sainte Écriture, les Pères de l'Église, les auteurs spirituels en constituent le noyau principal.

a) Sainte Écriture : Bible, Nouveau Testament, les Évangiles, édition in-folio ; Epîtres de Saint Paul et trois ouvrages sur les Psaumes prouvent à quel point les de La Salle, père et fils, goûtaient la prière de l'Église, d'autant plus que deux Bréviaires romains, dont une édition en quatre volumes, alimentaient leur ferveur.

b) Pères et docteurs de l'Église, grecs et latins sont remarquablement représentés et quelques-uns en double exemplaire. Nous retenons simplement les noms des auteurs et renvoyons à nouveau à l'inventaire pour connaître les œuvres : S. Ambroise ; Saint Augustin, 7 volumes, et les Confessions ; S. Basile, S. Bernard, S. Bonaventure, S. Clément, S. Clément d'Alexandrie, grec et latin ; S. Grégoire le Grand, 2 volumes ; S. Grégoire de Nazianze ; S. Jean Chrysostome, 3 volumes, deux exemplaires ; S. Jérôme, 4 volumes, deux exemplaires ;

S. Justin, Origène, S. Pierre Chrysologue ; Tertullien, 3 volumes, et la Somme de Saint Thomas d'Aquin. Quel florilège de science théologique et quelle sélection !

c) Auteurs spirituels. En tout premier lieu S. François de Sales dont quatre ouvrages pieux figurent à l'inventaire¹⁶³ ; suivent par ordre alphabétique : Abelly, Arnault, Balzac, Beuvelet, un parent¹⁶⁴ ; Thomas a Kempis et les anonymes : conférences d'automne, *Cura clericalis*, les sept Montagnes, le Chrestien intérieur.

d) Histoire religieuse : Duchesne, Vie des Papes, Vie des Pères, Vie des Saints ; Primauté de Saint Pierre.

e) Catéchèse et Liturgie : Catéchisme de Pierre Canisius, Catéchèse de Châlons, Catéchèse de Louis de Grenade ; Office du Saint Sacrement, Rituel romain.

Que le droit occupe une place privilégiée dans le cabinet de M^e Louis de La Salle, rien de plus normal s'agissant d'un magistrat, jurisconsulte versé dans le Droit et ayant à l'appliquer en sa qualité de juge au Présidial de Reims. Mais un tel ensemble d'ouvrages de littérature religieuse chez un simple chrétien nous étonne et nous surprend.

D'autre part, J.-B. de La Salle, clerc mineur en 1672, âgé de 21 ans et en début de carrière ecclésiastique, n'avait pas encore atteint le haut niveau de culture théologico-scripturaire et patristique que fait supposer l'énumération des auteurs ci-dessus. La diversité des matières, par ailleurs, fait penser à quelqu'un d'autre qu'à un théologien spécialisé.

S'agirait-il, en fait, d'un legs ou de l'acquisition d'un fonds de bibliothèque. Nous le croyons volontiers. A l'appui, le testament de Pierre Dozet.

Fort avancé en âge, cet illustre chancelier de l'Université de Reims, l'un des hommes les « plus spirituels et savants de son siècle », ancien doyen de la Faculté de théologie, grand archidiacre de Champagne et membre illustre du chapitre de Reims, était cousin de J.-B. de La Salle en faveur de qui il s'était démis de son canonicat, le 9 juillet 1666¹⁶⁵. Trois jours plus tard, le 12 juillet 1666, il faisait testament et nommait pour exécuteurs testamentaires Jean-Baptiste Dey de Séraucourt et Louis de La Salle, son cousin. Après avoir légué cinquante livres in-folio, au choix, au chapitre de Reims¹⁶⁶ et un nombre égal aux Pères capucins¹⁶⁷, Pierre Dozet léguait « cinquante livres in-folio quy seront pris et choisy

par lesdits sieurs exécuteurs pour estre délivrés ausdicts missionnaires¹⁶⁸... voulant que tous les autres livres quy resteront après les sus dicts légués... soient vendus avec les meubles qu'il délaisse avec la succession »¹⁶⁹.

Louis de La Salle fut-il preneur ? Le procès-verbal de vente des biens procédant de la succession de Pierre Dozet lèverait l'inconnue. A défaut de ce document que nous avons persévéramment cherché, qu'il nous soit permis de prendre le risque de l'affirmer. Quelle qu'en soit la provenance, cette bibliothèque nous intéresse particulièrement. C'est à son contact que Jean-Baptiste s'est imprégné de la science de Dieu et du Nouveau Testament, la « première et principale règle » des Frères, comme il écrira plus tard¹⁷⁰, se liant d'amitié avec Saint Paul qu'il possédait parfaitement »¹⁷¹.

Combien regrettable que l'inventaire qui nous occupe ne cite pas la ou les éditions qu'utilisaient les de La Salle, père et fils, en 1672 ! Serait-ce à cette édition ou à d'autres de l'époque que Jean-Baptiste de La Salle aurait emprunté les 1067 citations néotestamentaires que nous avons relevées dans ses Méditations ?¹⁷²

Lors de la vente publique du 28 mai 1672 des biens meubles et effets de feu Louis de La Salle, une partie de la bibliothèque ne fut pas mise en enchères¹⁷³. Le fait est à retenir. Serait-ce le fonds initial, augmenté par la suite, de la « bibliothèque de M. [Jean-Baptiste] de La Salle » transférée Rue-Neuve, à Reims, en 1682, et plus tard, en tout ou en partie, à Paris ? Ces livres, « conservés dans une bibliothèque des Frères des Écoles Chrétiennes de la paroisse Saint-Sulpice », à Paris, furent cédés par le propriétaire au Frère Barthélémy, supérieur général des Frères dudit Institut, le 11 août 1718¹⁷⁴. Jean-Baptiste de La Salle n'avait cessé d'en accroître le nombre d'année en année tout au long de sa vie. A cet effet, il se réserva 200 livres de rente, soit environ 1000 livres en principal, — 7 000 F — sur les biens qu'il distribua aux pauvres, en 1684-1685, et s'en servit « en partie pour faire les longs et pénibles voyages qu'il a entrepris et à fournir sa bibliothèque de livres à son usage et à sa communauté »¹⁷⁵. Lire et s'enrichir par l'étude et la lecture : pratique constante de Jean-Baptiste, fondateur d'un Institut religieux d'enseignants. Pourraient-ils oublier, ses fils, l'exemple de leur père ? Le livre, les livres, sont des outils indispensables à leur état et à leur profession.

Grand homme, bel esprit ! devaient penser par devers eux M^e Maurice Lepoivre, greffier, et MM. Gillot et Chevalier en parcourant une dernière fois de leurs regards cette salle haute, sobrement meublée et richement peuplée, où planait la présence invisible d'un homme de science, gloire de la ville de Reims. Jean-Baptiste leur fit ses civilités, les reconduisit jusqu'au grand portail de la rue Sainte-Marguerite, leur fixant rendez-vous à huitaine, le mardi 10 mai, pour procéder à l'inventaire des « tiltres, papiers et enseignemens trouvés en la succession de feu Monsieur Maître Louis de La Salle, vivant conseiller au Siège royal et présidial de Reims ».

Ils y retourneront une dernière fois, le 30 mai 1672, pour procéder à la vente publique des biens meubles de ladite succession. Jean-Baptiste de La Salle y sera présent au titre d'enchérisseur payant comptant les effets dont il se rendait acquéreur. Nous y reviendrons en son lieu.

Respectant la chronologie des événements nous présenterons successivement les pièces qui suivent :

- I — Inventaire des biens meubles procédant de la succession de défunt M^e Louis de La Salle.
- II — Inventaire des titres et papiers de ladite succession.
- III — Vente des biens meubles et meublants.

Pour nous y introduire, voici tout d'abord le répertoire chronologique des événements concomitants, précédé des abréviations couramment employées.

ABRÉVIATIONS LES PLUS COMMUNÉMENT EMPLOYÉES

Arch. dép.	Archives départementales.
Arch. mun.	Archives municipales.
art.	article.
Bd.	Manuscrit BERNARD, « Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en Théologie, ancien chanoine de l'église cathédrale de Reims et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes... », Edit. <i>Cahiers Lasalliens</i> , 4. Rome, 1965, in-8, XXV-105 p.
Bibl. mun.	Bibliothèque municipale.
BLS	Bibliothèque Louis de La Salle.
Ca	Manuscrit MAILLEFER, « La Vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de l'église cathédrale de Reims, et instituteur des Frères des Écoles chrétiennes ». MS., XVIII ^e siècle. Papier, in-68, 189 p. — Edit. <i>Cahiers lasalliens</i> , 6. Rome, 1966, in-8, 313 p.
CL	Cahiers lasalliens, suivi du numéro de la série.
CT	Compte de Tutelle [Ed. <i>Cahiers lasalliens</i> , 28-31].
f ^o , ff.	folio, folios.
I ¹	Inventaire des meubles procédant de la succession de défunt M ^e Louis de La Salle (1672).
I ²	Inventaire des titres et papiers de la succession de défunt M ^e Louis de La Salle (1672).
lin.	<i>linea</i> , ligne(s).
op. cit.	<i>opus citatus</i> .
p.	<i>post</i> , suivi de la date.
Re	Manuscrit de Reims. Ms Ca, 1740. <i>Bibl. mun. Reims</i> , ms 1426 — Edit. <i>Cahiers lasalliens</i> , 6. Rome, 1966, in-8, 313 p.
sv	suiwant (s, es).
V	Vente des biens meubles provenant de la succession de défunt M ^e Louis de La Salle (1672).

RÉPERTOIRE
CHRONOLOGIQUE DÉTAILLÉ
des événements personnels et familiaux
se rapportant à la vie de Jean-Baptiste de La Salle

- 1671, 19 juillet Décès et enterrement de Mme de LA SALLE, née Nicolle MOET de BROUILLET (1633-1671).
CL **26**, 222.17.
- 1672, 8 avril Second testament de M^e Louis de LA SALLE (1625-1672), conseiller au Siège royal et présidial de Reims, père de Jean-Baptiste.
CL **26**, 195.13 ; CL **34**, 501.90 ; CL **40**, 59, CL **41**¹, 158.18 ; CL **42**, 201 ; CL **51**, 5 ; CT 2V^o, 111V^o.
- 8 avril Tutelle testamentaire confiée à Jean-Baptiste de LA SALLE.
CL **26**, 196 ; CL **42**, 181 n. 4 ; CL **51**, 5 ; CT 2V^o.
- 10 avril Funérailles solennelles et enterrement de M^e Louis de LA SALLE (1625-1672).
CL **26**, 205.14 ; CL **29**, 106 V^o ; CL **32**, 2 ; CL **40**¹, 60 ; CL **41**¹, 165 ; CL **41**^{II}, 52.
- 18 avril Jean-Baptiste de LA SALLE quitte le séminaire Saint-Sulpice.
CL **40**¹, 60 ; CL **40**^{II}, 68 ; CL **41**^{II}, 51 ; CL **51**, 5.
- 18 avril Jean-Baptiste de LA SALLE quitte Paris pour Reims.
CL **51**, 5 ; CT 60 ; CL **29**, f^o 60, n.3.

- 1672, 23 avril Jean-Baptiste de LA SALLE arrive à Reims, rue Sainte-Marguerite. Administrateur des corps et biens de ses sœurs et frères.
CL 28, XLVII ; CL 29, 60 ; CL 41^{II}, 187 ; CL 51, 5 ; CT 60 ; CL 29, f^o 60.
- a. 27 avril Convocation du Procureur fiscal aux parents paternels et maternels de J.-B. de LA SALLE « pour procéder à la nomination d'un tuteur »
CT 2V^o [CL 28, f^o 2V^o].
- 27 avril Jean-Baptiste de LA SALLE nommé tuteur légal de ses frères mineurs.
CL 28, 3 ; CL 41^I, 181 ; CL 51, 6 ; CT 3 [CL 28, f^o 3].
- 27 avril Émancipation de Marie de LA SALLE (1654-1711), sœur de Jean-Baptiste, sous la curatelle de Simon de LA SALLE (1618-1680), leur oncle.
CL 42, 197 ; CL 51, 6 ; CT 3 [CL 28, f^o 3].
- 28 avril Jean-Baptiste de LA SALLE fait procéder à l'inventaire des biens meubles de la succession de M^e Louis de LA SALLE, son père.
CL 28, 3V^o ; CL 33, 5 ; CL 41^I, 29 ; CL 41^{II}, 118 ; CL 51, 13 ; CT 3 ; CL 28, f^o 3.
- 28 avril Matin. Inventaire des ustensiles de la cuisine et pièces annexes.
CL 51, 13 § 1 [I^I f^o 1].
- 28 avril Après-midi. Inventaire des chambres du rez-de-chaussée : salon rose, cabinet de musique.
CL 51, 15 § 2, 3 [I^I ff. 8, 10, 11].
- 2 mai Matin. Visite et inventaire des chambres hautes : chambres à coucher.
CL 51, 16-18 § 4 [I^I f^o 12].
- 2 mai Après-midi. Visite et inventaire du grenier, du cellier et du magasin de la maison.
CL 51, 19-20 § 5, 6 [I^I ff. 23-33].
- 2 mai Après-midi. Inventaire des bijoux.
CL 51, 20 § 5 [I^I f^o 28].

- 1672, 2 mai Après-midi. Inventaire des ustensiles du jardin loué par M^e Louis de LA SALLE, rue des Murs.
CL 51, 21 § 7 [I¹ f^o 33].
- 3 mai Après-midi. Inventaire de la bibliothèque de M^e Louis de LA SALLE.
CL 51, 22 § 8 [I¹ f^o 35].
- 10 mai Lundi matin. Inventaire des « titres, papiers et autres renseignements » de la succession de M^e Louis de LA SALLE (1625-1672).
CL 51, 213 [I² f^o 1] ; CT f^o 3.
- 30 mai Lundi matin. Vente publique des biens meubles procédant de la succession de M^e Louis de LA SALLE : 44 lots.
CL 51, 323 [V f^o 1].
- 30 mai Lundi après-midi. Suite de la vente desdits meubles : 26 lots.
CL 51, 331 [V f^o 5] ; CT ff. 3V^o, 5V^o.
- 31 mai Mardi matin. Suite de la vente des meubles : 30 articles.
CL 51, 335 [V f^o 7].
- 31 mai Mardi après-midi. Suite de la vente des meubles : 26 articles.
CL 51, 341 [V f^o 10].
- 1^{er} juin Mercredi matin. Suite de la vente des meubles : 39 lots.
- 1^{er} juin Mercredi après-midi. Suite de la vente des meubles : 27 lots.
CL 51, 355 [V f^o 17].
- 2 juin Jeudi matin. Suite de la vente des meubles : 22 lots.
CL 51, 361 [V, f^o 20].
- 2 juin Jeudi après-midi. Suite de la vente des meubles : 52 lots.
CL 51, 365 [V f^o 22].
- 3 juin « Vendredi, 8 h du matin ». Suite de la vente des meubles : 16 lots.
CL 51, 375 [V f^o 27].
- 23 juin Cessation de la communauté des biens.
CT f^o 60 V^o [CL n^o 29, p. 60 V^o].
- 11 juillet Lundi, après-midi, suite de la vente des meubles : 27 lots.
CL 51, 377 [V f^o 28].

- 1672, 12 juillet Mardi, après-midi. Suite de la vente des meubles : 73 lots.
CL 51, 383, 389 [V ff. 31, 34].
- 13 juillet Mercredi matin. Suite de la vente des meubles : 4 lots.
CL 51, 387 [V f^o 33].
- 13 juillet Mercredi, après-midi. Suite de la vente des meubles : 36
lots.
CL 51, 403 [V f^o 41].
- 16 août Décharge de Jean-Baptiste de LA SALLE à Maurice LEPOIVRE,
greffier du baillage de Reims, de la somme de 120 livres 12
sols 6 deniers — environ 8 470,00 F — pour frais d'inven-
taire, vente et expédition des effets procédant de la succes-
sion de défunt M^e Louis de LA SALLE (1625-1672).
CL 42, 180 n. 7 ; CL 51, 413 [V f^o 46] ; CT 113 v^o, 30.
- 1^{er} septembre Paiement à Nicolas Gillot, sergent du baillage de Reims,
d'une somme de 21 livres 13 sols pour la recherche des
billets de la vente des meubles de la succession de défunt M^e
Louis de LA SALLE (1625-1672).
CT 87 [CL 29, f^o 87, 57].

PRÉLIMINAIRE

La transcription a respecté rigoureusement l'orthographe du texte et le reproduit d'après la disposition linéaire du manuscrit. En cas de lecture douteuse, le mot est placé entre parenthèse carrée.

L'emploi des capitales étant souvent arbitraire, nous en avons régularisé l'emploi.

Le vocabulaire désuet présentant une réelle difficulté, nous faisons accompagner ce travail d'une transcription moderne et d'un lexique approprié.

Les chiffres entre crochets renvoient aux folios de l'original.

M. le Comte de la Vallée
S. MONTMORENCY
S. MONTMORENCY
S. MONTMORENCY

En l'année de l'incarnation
1672 Samedi

Quo. Beata Mariae Virg. parvo de
S. MONTMORENCY
S. MONTMORENCY
S. MONTMORENCY

Quo. S. MONTMORENCY
S. MONTMORENCY

Quo. S. MONTMORENCY
S. MONTMORENCY

Quo. S. MONTMORENCY
S. MONTMORENCY

34
31

« M. le Conseiller Delasalle ».

« Inventaire des biens/meubles provenans »

[de la succession de feu Monsieur Maître Louis de La Salle, vivant, conseiller au Siège royal et présidial de Reyms, faicte par nous, Maurice Lepoyvre, greffier du baillage de Reyms, en la présence et assisté de Nicolas Gillot, sergent au baillage, et Jean Chevalier, aussy sergent audict baillage] :

Du jeudy, XXVIII^e avril 1672, du matin.

	Une cramalle avec une paire de chesnetz, une palette et une pincette, le tout de fer, estimé	XXX s(ols)
	Cinq réchaultz de fer, estimé	XL s.
5	Quatre broches de fer, estimé la somme de	III l(ivres)
	Quatre poesles à rot de fer, estimé	VI l.

Quia quatuor a p[ro]p[ri]o d[omi]ni
tam p[ro]p[ri]o qui p[ro]p[ri]o d[omi]ni

Quia grand[is] d[omi]ni d[omi]ni d[omi]ni
d[omi]ni

Quia quatuor a p[ro]p[ri]o d[omi]ni
d[omi]ni d[omi]ni d[omi]ni

Quia grand[is] d[omi]ni d[omi]ni
d[omi]ni d[omi]ni d[omi]ni

	Cinq poeles à frire de fer tant grande que petite, estimé	C s(ols)
	Un grand chaudron de fer fondue, estimé	III l(ivres)
5	Deux grilles de fer avec deux cullier à pot de fer, estimé	XXX s.
	Treize chaudrons d'arin tant grands, moyens que petitz, estimé	XL L.
10	Une bassinoir ave un bassin d'arin, estimé	IIII L.
	Un bassin de cuivre rouge servant à faire confiture, avec un plat estamé d'arin, estimé	III L.
	Deux frazettes d'arin, estimé	XLV S.
15	Deux réchauffettes d'arin, estimé	III L.
	Trois marmittes de cuivre rouge, une grande, une moyenne et une petitte avec leurs couvreceaux, estimé	X L.
20	Cinq chandelliers avec une lumière, une tourtier avec deux escramoires	C s.

Quare (Quare) de (Quare)
aurea (Quare) est (Quare)

In (Quare) de (Quare) aurea (Quare)
Gallo (Quare) auro (Quare) d'au (Quare) et (Quare)

In (Quare) nange (Quare) gauris (Quare) d'elles
est (Quare)

Quare (Quare) d'au (Quare) Gaur
Gauris (Quare) d'elles (Quare) est (Quare)

In (Quare) auro (Quare) d'elles (Quare) est (Quare)

In (Quare) gauris (Quare) d'elles (Quare) est (Quare)

In (Quare) d'elles (Quare) est (Quare)

In (Quare) est (Quare)

In (Quare) d'elles (Quare) est (Quare)

In (Quare) d'elles (Quare) est (Quare)

	Quatre couvreceaux de cuivre avec un cocquemart, estimé	L s.
	Un brochet de cuivre avec une casse et un arrouzoir d'arin, estimé	III L.
5	Un garde mangé garnie de toile estimé	XL s.
	Deux platines d'arin, une grande et une petite, estimé	XV L.
	Un fer à retendre de fer, estimé	XXV s.
10	Un dessert garnie de deux ormoires de bois de chesne, estimé	IIII L.
	Un retellier de bois de chesne fermant à trois vuisselletz et deux tiroirs, estimé	XL.
15	Sur lequel s'est trouvé ce quy ensuict ; Seize plats et sept au(tre)s tant grand que petitz, six assiettes creuze, deux colletz de mort, six douzaines	
20	d'assiettes, un pot juste, une cruche, deux au(tres) colletz de mort, quatre porte- vaisselles, une pinte un tier, une chopine.	

En dany l'ame que d'any s'apient Enus
 felleus En montaduo d'any potu
 a l'omin d'any plaby en oualt En pot
 de d'any l' houis Gaffu a d'any
 Goub Gaffillat d'any l'any l'oculleu
 d'any l'any l'any l'any l'any l'any
 Gans d'any l'any l'any l'any l'any
 Geron d'any l'any l'any l'any l'any
 cre any l'any l'any l'any l'any

En Jean avec la Gode se l'any
 a l'any l'any l'any l'any

En mesage avec En l'any l'any
 l'any l'any l'any l'any

En l'any l'any l'any l'any l'any

En l'any l'any l'any l'any l'any

En l'any l'any l'any l'any l'any

En l'any l'any l'any l'any l'any

	Un demy thier, une demy chopine, une sallier, un moutardier, deux pots à boire, deux plats en ovalle, un pot de chamb(re), trois bassin à der(rière)	
5	trois casselles [dest <i>bâtonné</i>], sept escuelles, deux assiettes persé, une au(tre) petite cruche, deux chandelliers d'estain, le tout d'estain et pezant [<i>en blanc</i>] estimé, à raison	
10	de XIII s(ols) la livre, revenant	C s.
	Un seau avec la corde et la chesne à puict de fer, estimé	XL s.
	Un mesnagé avec un blocq et un petit cuveau, estimé	XX s.
15	Un tourne rot de fer, estimé	VII L.
	Deux faudré avec un cousteau et un pied à rot de fer, estimé	XV s.
	Un salloir de bois de chesne estimé avec un soufflet, estimé	III L.
20	Une table de cuisinne avec un blocque de bois, estimé	III L.
	Six scabeaux de bois, estimé	III L.

Que l'usage de la poudre
est un grand mal

Qu'on ne se serve
de poudre que
en cas de nécessité

Qu'on ne se
servede

	Une cuirasse servante de garde rot, estimé	XXX s.
	Deux poeles à retendre d'arin, estimé	III L.
5	Un garde feu de fer, estimé	III L.
	Dudict jour de rellevé	
	Dans un petit bouge attenant lad(ite) cuisine :	
10	Trois plats avec huit ^{a)} assiettes creuse, une grande et sept moyennes, six au(tre)s assiettes creuzes, six au(tre)s assiettes à potage, huict au(tre)s grands platz, sept au(tre)s assiettes creuzes et deux douzaines d'assiettes, le tout	
15	d'estain sonnant et pezant [<i>en blanc</i>] estimé, à raison de XV s(ols) la livre, montant à [<i>en blanc</i>].	
	Sept placques de fer blanc avec les bouterolles, estimé	III L.
20	Une ormoire à robbe de bois de chesne, estimé	XII L.
	Un vieux coffre de bois de chesne, estimé	III L.

a) sept, bâtonné, 8 au-dessus.

28 Anno D. N. Caroli 2^o 7

Quintus affectus de Rayenus de hinc
quod est in Rayenus de hinc perit
Ex parte alium auctoritatis pro
Rayenus de hinc perit et Confusio
De Rayenus et hinc

In hinc de hinc perit a Confusio
de hinc et hinc de hinc perit
Est hinc

In hinc de hinc perit hinc de
Rayenus de hinc perit hinc
In hinc de hinc perit hinc de hinc
Est hinc

In hinc de hinc perit hinc de hinc
Est hinc
In hinc de hinc perit hinc de hinc
Est hinc
In hinc de hinc perit hinc de hinc
Est hinc

In hinc de hinc perit hinc de hinc
Est hinc
In hinc de hinc perit hinc de hinc
Est hinc

	Un houblon de bouteilles, estimé	XL s.
5	Vingt assiettes de fayence et huit platz de fayence, ^{a)} seize petites tasses, estimé, avec trois potz de fayence et au(tre)s pots à confiture de fayence, estimé	VI L.
10	Un houblon de ver et potz à confiture de ver estimé les ver, en nombre de 3 d(ouzaines), estimé	III L.
	Un houblon de planche servans de rayons et des boittes à sucre, estimé	III L.
	Un houblon de potz de grez, estimé	XXX s.
	Une tenaille et trois marteaux, estimé	XX s.
15	Une cage de fil d'archal, estimé	XXX s.
	Une ballance et quelq(ues) poid avec une au(tre) petite ballance et deux poid de marq(ue), estimé	III L.
	Dans la bultroir attenant :	
20	Une blutoire avec la maie et les pied avec deux sacq(ues), estimé	III L.

a) fayence, d, bâtonné.

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

Quo quaindo mellea totter auer
Deus pperis ex fouellu estimo 24
61

	Une paire de vieille bottes avec deux paires de soullier, estimé	VI L.
	Dans une petite chamb(re) basse a esté trouvé ce quy ensuict :	
5	Une cramalle avec une paire de chesnetz, palette et pincette de fer, estimé	III L.
	Un petite placque de fer fondu, estimé	VI L.
10	Six petites chaizes de bois de chesne couvertes de tapisserie, estimé la somme de	XIII L.
	Six au(tre)s chaizes moyennes couvertes de tapisserie, estimé	XVIII L.
15	Un tappy de tapisserie, estimé	VIII L.
	Un miroir avec sa molure, estimé	III L.
	Une tanture de tapisserie, estimé	XV L.
	Une petite table de bois de chesne, estimé	III L.
20	Une tablette de bois de noyer en menuzerie, estimé	XXX s.

Quo p[er] vino quom[od]o de f[er]ro
vino est mis m^{ll}

Quo vino quom[od]o de f[er]ro
vino est mis m^{ll}

Quo p[er] vino quom[od]o de f[er]ro
vino est mis m^{ll}

Quo p[er] vino quom[od]o de f[er]ro
vino est mis m^{ll}

Quo p[er] vino quom[od]o de f[er]ro
vino est mis m^{ll}

En sup[er]...

Quo p[er] vino quom[od]o de f[er]ro
vino est mis m^{ll}

Quo p[er] vino quom[od]o de f[er]ro
vino est mis m^{ll}

Quo p[er] vino quom[od]o de f[er]ro
vino est mis m^{ll}

	Une porte garnie de sarge verte, estimée	III L.
	Dans une au(tre) chambre respondante sur la rue s'est trouvé 5 ce quy ensuict :	
	Une paire de chesnetz de fer garnis de pomme de cuivre, estimé	L s.
10	Un chaalict de bois de noyer avec la pailliasse et les verges de fer avec l'accoustrem(ent) compozé de plusieurs courtinnes, avec les manteletz double de taffetas rouge, la couverture pendante, le tout 15 de sarge rouge ; avec une au(tre) couverture mante rouge, un lict, avec le travert de plumes garni de [queutz], un tappis, avec huit chaizes et deux fauteil ^a de bois de noyer couvertz de sarge rouge, estimé le tout 20 la somme de deux cens cinq(uan)te livres. Cy	II ^c LX L.
	Une table de bois de noyer avec un guéridon à pied tourné, estimé	XVI L.
	Une placque de fer fondu, estimé	X L.

a) Un tappis, *en marge*.

En herbier de boue de boue avec
Des dunes est une cent #

En papillone de vau pueris et fuc xx

En launoe de taffin fano boue
Eunioy ^{2e on} ~~est~~ au l'oulet in xxxxxxvi #

Enu En s'apoye place
L'it nonu

Enu s'apoye boue de s'apoye
est une x #

Enu au launoe de taffin fano est une
Eunioy y au' est une cent #

Enu au p'laque et s'apoye
est une L'it

Enu En gauduobbe attin

Enu Boue de boue de boue
est une Cent #

Enu grand Boue de boue
Eunioy noir s'apoye et l'oulet Cent #

Enu grand Boue de boue de boue
Eunioy cent #

	Un trictracte de bois d'ébenne avec les dames, estimé	XIII L. X s.
	Une palette et une pincette de fer	XX s.
5	Une tanture de tapisserie conte(nant) environ 20 ^{a)} aul(nes) ou env(iron), estimé	XXXXXVIII L.
	Dans un champ de placer s'est trouvé :	
	Huict chaizes couvertes de mocquettes, estimé	XLV L.
10	Une au(tre) tanture de tapisserie, estimé env(iron) 9 aul(nes), estimé	XIII L.
	Cinq au(tres) placques de fer blanc, estimé	L s.
	Dans un garde robe atten(ant) :	
15	Un coffre fort de bois de chesne, estimé	VIII L.
	Un grand bahu couvert de cuire noir fermant à clef, estimé	VIII L.
20	Ung petit cabinet de blanc bois peint en vert, estimé	III L.

a) 18.bâtonné ; 20, *en interligne* ; ou, envi(ron), *en interligne*.

Quand effon de bois de d'effon
est un

En Couppois de bois de d'effon
Quand de deux ruffolles d'effon
m

Quand faat de bois de d'effon
avec la puelle d'effon
de d'effon
de d'effon
de d'effon

En l'air avec d'effon de d'effon
est un

Quand de bois de d'effon
avec d'effon est un

Quand de bois de d'effon
de d'effon de d'effon
de d'effon

Quand de bois de d'effon
de d'effon

Quand de bois de d'effon
de d'effon de d'effon
de d'effon

Quand de bois de d'effon
de d'effon de d'effon
de d'effon

Quand de bois de d'effon
de d'effon de d'effon
de d'effon
de d'effon

	Un dessert de bois de chesne, estimé	VII L.
	Un comptoir de bois de chesne, ferm(an)te à deux vuissellets, estimé	III L.
5	Un chaalict de bois de chesne, avec la pailliasse et les verges de fer, estimé, avec l'accoustrem(en)t de sarge verte et le mantellet de tapisserie	XV L.
10	Un lict avec le travert de plume, estimé	XX L.
	Une table en ovalle de blanc bois avec son pied, estimé	III L.
	Une presse avec un scabeau et trois chaizes couvertes de paille	XXX s.
15	Dans la salle s'est trouvé :	
	Une paire de chesnetz de cuivre, avec deux pincettes, estimé	XII L.
	Une grande placq(ue) de fer fondu, estimé	XX L.
20	Une tanture de tapisserie d'aute [haute] lis [lisse] contenant douze aul(nes) en quatre pièces, estimé	III ^c L L.

*S*ua yram e d'ofayes auo quare
 amapmentis e' b'ois de noya
 e' amonre e' r'apressio e' r'ogre
 est ma Falt

*S*ua yplante de bouid e' oferno bouid
 e' r'apressio est mo xxii

*E*ua grand r'apria de luyoz est mo xliii

*E*ua grand table e' bouid de oferno
 lu' r'airis par los, dem' bouid saue
 e' d'una quindis e' b'ois e' r'ogre
 aprie' r'oumo' est mo xxix

*D*ania' Eua r'aboir e' l'ent'
 Las' felle f'ede r'oumo'

*E*ua r'auure e' r'apressio e' r'oumo' e' r'ogre
 e' r'oumo' e' r'ogre e' r'oumo' e' r'ogre
 r'apria est mo lxx

*S*ua r'oumpre de bouid de oferno r'oumo'
 e' r'apressio est mo xliiii

*S*ua r'oumpre r'abouure de r'oumo' e' r'ogre
 r'oumo' e' r'ogre f'ame r'oumo' est mo lxxv

*S*ua r'oumpre r'oumo' r'oumo' r'oumo' e' r'ogre
 e' r'ogre est mo lxxvi

	Six grandes chaizes avec quatre au(tre)s petites de bois de noyer couvertes de tapperie à roze, estimé	LX L.
5	Six pliants de bois de chesne couvertz de tapperie, estimé	XX L.
	Un grand tapperie de Turquy, estimé	XL L.
10	Une grande table de bois de chesne se tirante par les deux boutz, avec deux guéridons de bois de noyer à pied tourné, estimé	XX L.
	Dans un cabinet atten(an)te lad(ite) salle s'est trouvé :	
15	Une tanture de tapperie contenant environ 8 aul(nes), y compris un tapperie, estimé	IX L.
	Six perroquetz de bois de chesne couvert de tapperie, estimé	XV L.
20	Trois petitz tableaux : deux avec leur molure et l'autre sans molure, estimé	IIII L. X s.
	Quatre tableaux rep(rése)ntant quatre potz de fleurs, estimé	IIII L. X s.

Quia tabularum perimetro summe
aureo summe est summe P. 4
P. 1.

3 Quia perimetro summe delto summe
est summe P. 4
P. 1.

Quia summe trianguli
P. 4
P. 1.

Quia summe trianguli
est summe P. 4
P. 1.

Quia summe trianguli
est summe P. 4
P. 1.

Quia summe trianguli
est summe P. 4
P. 1.

Quia summe trianguli
est summe P. 4
P. 1.

Quia summe trianguli
est summe P. 4
P. 1.

Quia summe trianguli
est summe P. 4
P. 1.

	Un au(tre) tableau peint sur cuivre avec sa molure, estimé	VI L.
	Trois théorlles garny de leur estuis, estimé	XLV L.
5	Dans une chambre haulte respondante sur la rue :	
	Une petite paire de chesnetz avec une pincette et un soufflet, estimé	XL s.
10	Une petite table en ovalle de blanc bois avec son pied, estimé	XL s.
	Une tanture de tapisserie de Bergame tenante environ dix-huict aul(nes), estimé	L L.
15	Un chaalict de bois de chesne avec la pailliasse et les verges de fer, avec l'accoustrem(en)t de lic compozé de courtinnes, avec les mantelletz de sarge ^{a)} rouge, garni de deux couvertures,	
20	mante rouge ^{b)} et blanche, deux grands matellatz et un travert de plumes, avec six pliants et un fauteuile couvertz de sarge rouge, estimé, avec la couverture pendante	LXXV L.

a) vert, bâtonné. b) et blanche, *en interligne*.

13

Quatre table d'acier au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

Quatre table au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

Quatre table d'acier au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

Quatre table d'acier au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

Quatre table d'acier au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

Quatre table d'acier au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

Quatre table d'acier au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

Quatre table d'acier au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

Quatre table d'acier au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

Quatre table d'acier au verso
deuxième. Couvert de magnath
11ème. 1ère #

	Quatre au(tre)s chaizes avec un fauteuil couvert de moquette, estimé	XXX s.
5	Dans une au(tre) chambre respondante sur la rue s'est trouvé :	
10	Un chaalict ^{a)} de bois de chesne, avec la pailliasse et les verges de fer, avec l'accoustrem(en)t de lict et les mantelletz de sarge verte deux matelatz, un travert de plumes, avec une couverture, mante blanche, estimé six tabouretz et un fauteuil et un tapis couvertz de sarge verte, estimé	LXXV L.
15	Six pliants ^{b)} couvert de tappisserie, estimé	XVIII L.
	Un grand tappissier de tappisserie, estimé	III L.
20	Une table carrée de bois de chesne, estimé la somme de	VIII L.
	Un au(tre) petite table de bois de chesne garnie d'un tiroir, estimé	LV s.
	Un bahu couvert de cuivre noir, estimé	VI L.

a) Six tab, en début de ligne, bâtonné. b) Six pliants, en caractères allongés.

Quo mours...
Hinc

Quo...
Hinc

	Une monte enchassé de bois de benne, estimé	XVI L.
	Huict tableaux peint sur papier avec une petite molure, estimé	XL s.
5	Un miroir avec sa molure, estimé	III L.
	Une petite cassette couverte de cuire rouge, estimé	III L.
10	Une capline avec un juste au corps de gaze enrichi de perles, estimé	XX L.
	Quatre chaizes de paille tourné, estimé	XL s.
	Dans une au(tre) petite chambre :	
15	Un petit chaalict de bois avec la pailliasse et les verges de fer, l'accoustrem(en)t de lict de sarge verte, un matelat et un travert de plumes, avec une petite table et un petit tappy de sarge	
20	verte, telz quelz, estimé et une couverte	XXX L.
	Trois pettiz tableaux peint en huile avec leur molure, estimé	III L.

	Une ^{a)} boîte garnie de plusieurs tiroirs, estimé	XX s.
	Dans une au(tre) chambre respondante sur la rue s'est trouvé ce quy ensuict :	
5	Un chaalict de bois de chesne, avec la pailliasse et les verges de fer, avec l'accoustrem(en)t compozé de courtinnes ^{b)} bleu passementé de passsem(en)t blanc.	
10	Un lict, un travert et un matelat, trois couvertures, mante blanche, verte et bleuf, six grandes chaizes et un fauteuil, deux petites chaizes et deux pliants, le tout de bois de chesne couvertz de sarge bleuf, estimé et un petit tappis de mesme couleur	LXXV L.
	Deux miroirs avec leur molure, estimé	C s.
20	Une table carré de bois de chesne, estimé	C s.
	Un cabinet de bois de noyer fermante à trois wisselletz, garni de satin, estimé	XV L.
25	Un guéridon ^{c)} avec un pupitre et un chandellier de bois noircy, estimé	III L.

a) Deux, *en début de ligne, bâtonné*. b) bleu, *en interligne*. c) guéridon ; cinq, *bâtonné*.

1794 Gabrielus auct. Leonovianus
Estimatus

21th

Quo proutis omnino auct. et regum
Estimatus

a 2^o

Quo proutis omnino auct. et regum
Estimatus

Quo proutis omnino auct. et regum
Estimatus

20th

Quo proutis omnino auct. et regum
Estimatus

Quo proutis omnino auct. et regum
Estimatus

Quo proutis omnino auct. et regum
Estimatus

21th

Quo proutis omnino auct. et regum
Estimatus

a 2^o

Quo proutis omnino auct. et regum
Estimatus

21th

	Cinq tableaux avec leur molure, estimé	VI L.
	Une petite ormoire avec des rayons, estimé	XL s.
5	Dans un au(tre) petit cabinet respondant sur la cour :	
	Une vieille couchette, avec la paillassse et deux courtinnes de tappiserie, avec deux couvertures, mantes	
10	vertes et jaune, avec un petit lict, avec un matellat ^{a)} de plumes, estimé	XV L.
	Du Lundy, 2 may 1672 du matin.	
	En une ^{b)} grande salle haute :	
15	Quatre rayons servans ^{c)} d'ormoire à robbe, avec un rideau et une verge, estimé	C s.
	Un prie-Dieu de bois, estimé	XXX s.
	Une grande ormoire à robbe ferma(n)te à quatre vuissetz et deux tiroirs, estimé	XVIII L.
20	Un buffet fermant à quatre vuissetz, estimé	XV L.

a) *Après correction, mattellat.* b) *En une, en caractères allongés.* c) *rayons ; ave, bâtonné ; servans, servant d'une.*

Quoxx. Lxxviii d. o. blauc. boiu. auer
Eux elais estimo la pance cre

Quoxx. Lxxviii d. o. blauc. boiu. auer
Eux elais estimo la pance cre
Estimo
xxxv
m^{tt}

Quoxx. Lxxviii d. o. blauc. boiu. auer
Eux elais estimo la pance cre
Estimo
xxxv
m^{tt}

Quoxx. Lxxviii d. o. blauc. boiu. auer
Eux elais estimo la pance cre
Estimo
xxxv
m^{tt}

Quoxx. Lxxviii d. o. blauc. boiu. auer
Eux elais estimo la pance cre
Estimo
xxxv
m^{tt}

Quoxx. Lxxviii d. o. blauc. boiu. auer
Eux elais estimo la pance cre
Estimo
xxxv
m^{tt}

Quoxx. Lxxviii d. o. blauc. boiu. auer
Eux elais estimo la pance cre
Estimo
xxxv
m^{tt}

Quoxx. Lxxviii d. o. blauc. boiu. auer
Eux elais estimo la pance cre
Estimo
xxxv
m^{tt}

Quoxx. Lxxviii d. o. blauc. boiu. auer
Eux elais estimo la pance cre
Estimo
xxxv
m^{tt}

	Deux tréteau de blanc bois avec une claie, estimé la somme de	XXX s.
5	Une petite cassette couvert de cuire noir, avec son pied, estimé	III L.
	Un grand bahu couvert de cuire noir ferm(an)t à clefs, avec son pied, estimé	XII L.
10	Une chaize à bras couverte de sarge bleu, estimé	XV s.
	Une table carré de bois de chesne, tirante par les deux bouts, estimé	III L.
15	Trois molures de tableaux de bois noircy, estimé	XV s.
	Une petite cassette de blanc bois, avec son pied, estimé	XXX s.
	Une grande table en ovale, sans pied, de blanc bois, estimé	XXXV s.
20	Une au(tre) petite table servante à retendre, estimé	XXX s.

En yvei (Passe de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
x h

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
C

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
xxx

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
xxx

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
m

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
iii

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
m

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
m

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
m

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
xxx

En grand (Borde de Bourde)
Hoffen f... (Hoffen) estimo
iii

	Un petit coffre de bois de chesne ferm(an)t à clef, estimé	XL s.
	Une grande table carré de bois de noyer, estimé	C s.
5	Un grand vieux bahu couvert de cuire noir, estimé	XXX s.
	Une petite monte de blanc bois, estimé	XXX s.
10	Deux toilles de pailliasse, estimé la somme de	III L.
	Une couverture mante blanche, estimé	III L.
	Deux petits tapis de sarge rouge, estimé	III L.
15	Un lict de camp de bois avec sangle, estimé	III L.
	Trois orilliers, avec un coussin de plumes, estimé	III L. X s.
20	Un grand rideau, avec un au(tre) de toile rouge, estimé	XXX s.
	Une robe de pallais de drap noir, estimé	VIII L.

Quo p[ro]p[ri]o & t[er]m[in]o non p[ro]p[ri]o
En f[er]re p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a
p[ro]p[ri]a & p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a
p[ro]p[ri]a est t[er]m[in]o

En f[er]re p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a
p[ro]p[ri]a est t[er]m[in]o

En p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a p[ro]p[ri]a
p[ro]p[ri]a est t[er]m[in]o

	Une soutane d'estamine noir, estimé	C s.
	Un habit complet, scavoit : pourpoint, hault de chausse et justeacorps d'estamine brune, estimé	IX L.
5	Un juste à corps de droguet, estimé	III L.
	Un manteau de drap noir doublé de revesche, estimé	C s.
	La doublure d'un manteau de panne, estimé la somme de	XV L.
10	Deux manteau de camelot d'Hollande noir, estimé la somme de	VIII L.
	Une au(tre) robbe de chambre de drap noir, estimé	VI L.
15	Une au(tre) robbe de chambre couleur roze seiche, estimé	III L.
	Un ^{a)} pourpoint, un hault de chausse, un juste à corps avec le manteau d'estamine noir, estimé	XV L.
20	Une au(tre) robbe de pallais de sarge rayé, estimé	XV L.

a) Un ; ho, bâtonné.

En l'année Cong. mandu de l'année
non l'année Estimo 31#

En l'année de l'année de l'année
Estimo 31#

Deux l'année de l'année de l'année
Estimo 31#

En l'année de l'année de l'année
Estimo 31#

	Un au(tre) long manteau d'estamine noir, estimé	VI L.
	Un juste à corps de droguet brun, estimé	III L.
5	Deux haultz de chausses, l'un de camelot et l'autre de drap noir, estimé	III L.
	Un cannesson de mouton possé en chamois, avec une cullotte et une	
10	paire de bas de toile rayé	XXX s.
	Une paire de bas à botte de toile, estimé	XX s.
	Un tappy de cuire, estimé	XXX s.
	Un petit juste à corps de droguet	
15	rayé uzé, de femme, estimé	XIII L.
	Une robbe de moire avec le corps, estimé	XVIII L.
	Deux au(tre)s petitz juste à corps uzé, de femme, l'un de broquart noir,	
20	et l'autre de panne, estimé	VI L.
	Une vieille juppe de satin jaulne avec guipure, estimé	III L.

En au Couillon de robes unie
Estimo xlv

En au Pape & foye blanche
Estimo lxx

En au Pape & calme rouge
garny de guipure estimo xlv

En au Couillon de l'Escal
estimo hols sequer xxxv

En au Pape & Saint Paulme & l'Escal
Estimo la pume de l'Escal
guipure xlv

En au Couillon de foye blanc
à fleur estimo la pume de xlv

En pourpoint avec En blanc & foye
à fleur blanche de drap et sat estimo

En au Couillon de taffetas rouge
d'au & de Couillon estimo lxx

En robes avec les Couillon de
taffetas rouge garny de guipure estimo

En au Pape & foye blanche
Estimo lxx

En pourpoint Pape & foye blanche
Estimo lxx

	Un au(tre) cotillon de robe noir, estimé	XL L.
	Une frize de sarge blanche, estimé	VI L.
5	Une au(tre) frize de ratine rouge garny de guipure, estimé	X L.
	Un au(tre) vieux cotillon de brocart, estimé, telz et quelz	XXX s.
10	Une juppe de satin, couleur de cerize, estimé la somme de, enrichy de guipure	XXV L.
	Un aut(re) cotillon de satin blanc, à fleur, estimé la somme de	XX L.
15	Un pourpoint avec un hault de chausse et un manteau de drap de sat, estimé	XII L.
	Un au(tre) cotillon de taffetas rayé, doublé de toile cotton, estimé	C s.
	Une robe avec le corps de taffetas rayé, garny de guipure, estimé	XV L.
20	Une au(tre) frize de sarge de Londre rouge, estimé	III L.
	Deux petites frizes de sarge blanche, estimé	VI L.



En sup de l'effitax raxx aue
deux fache fames Blax. estville Blanspe
le l'uburo cre/ tolle fames estme

En de Carila fuppre d. Hannio grepe
Estme la fomme de

Deux Bole Cay a Baffy, estme la fomme
de

Deux Buppreaux nous estme tant

En l'ange de Gavour Blans Double
de foye Blanspe Estme la fomme

En l'ange de Lamy Blans Double
de foye Blanspe estme

En aue Juste a corpe aue l'oye ruyppan
de d'up nous estme la fomme de

En l'atry a ruyppan aue Bounet de
Below ruyppan fames En m'ini a tolethe
de d'ruo ruyppan aue l'oye ruyppan aue
la ploth. aue Below rouge Broussi.
L'ellou l'atry

En yerie Bupprey d. Hannio aue
de foye Blanspe ruyppan aue l'oye
nous estme

	Un corps de taffetas rayé, avec deux juste à corps, l'un de toile blanche et l'autre de toile jaune, estimé	III L.
5	Trois vieilles jupes d'estamine grize, estimé la somme de	III L.
	Deux bourletz à bassin, estimé la somme de	XXX s.
	Deux chapeaux noir, estimé	XXX s.
10	Un lange de carizet blanc doublé de sarge blanche, estimé la somme de	III L.
	Un lange de satin blanc doublé de sarge blanche, estimé	L s.
	Un au(tre) juste à corps avec le pourpoint de drap noir, estimé la somme de	VII L.
15	Un estuy à peine ^{a)} couvert de velours rouge, un miroir à toilette et d'une broisse à peigne, une vergette avec la plotte de velour rouge cramoisy, le tout estimé	X L.
20	Un petit coupon d'estamine avec un petit coupon de pout de soie noir, estimé	XL L.

a) avec, *bâtonné*.

Messieurs
Messieurs de la Cour
Messieurs de la Cour
Messieurs de la Cour

La Cour
La Cour
La Cour
La Cour

	Un houblon de petitz coupons, tant estamine grize que drap ^{a)} , avec une broderie d'une juppe, estimé	III L.
5	Un houblon de ruban de plusieurs couleurs avec trois plumes, estimé	VI L.
	Un houblon de frippure, estimé	XX s.
	Deux manchons noirs avec deux au(tre)s petitz manchons, estimé	XL s.
10	Une garniture de ruban noir avec des vieux boutons noir, estimé	XXX s.
	Trois petitz [bonnets] à enfans de satin enrichy de ^{b)} passément d'or faux, estimé	XXX s.
15	Un houblon de petitz morceau d'estoffe rouge, estimé	XL s.
	Dud(it) jour de relevé Au grenier respondant sur la cour :	
20	Environ trois septiers de froment à raison de ^{c)} III l(ivres) 6 s(ols) le septier, montant à [<i>en blanc</i>]	[9 L. 18 s.]

a) drap ; d'au(tre)s, *bâtonné* ; au-dessus, ∞, b) de, de, *bâtonné*. c) de ; XXX, *bâtonné*.

Deux Mours Lou Dargen
 Couronne de Banne Enstapp Dan
 Couboir est une Les D^ume f^uomme cre
 Ou Calmet avec le Corn cramo
 quoy Banif & Cornuffome etre cre

2006

[Faint, illegible handwriting covering the remainder of the page]

	Deux [montes], l'une d'argent et l'autre de cuivre enchassé dans du bois, estimé, les deux, la somme de	XXV L.
5	Un calmart, avec le corne de cuir ; quelq(ue) canif et poinçons, estimé	XXV s.

	Deux moies de seigle, estimé envi(ron) treize septiers ^{a)} et prizé à raison de XXXV s(ols) le septier, montant à [<i>en blanc</i>].	
5	Deux quartels, l'un au bled et l'autre au marc, estimé	III L.
	Une couverture mante blanche, estimé	C s.
	Un chaalict de bois de noyer dessemblé, estimé	VIII L.
10	Une couchette dessemblé de bois de chesne, estimé	IV L.
	Une table en ovalle de bois de chesne, estimé	XL L.
	Un houblon de planche et chassy	
15	de blanc bois, estimé	XXX s.
	Un houblon de cordes de crains, estimé	IIII L.
	Environ ^{b)} soixante paudz de terre carré, estimé	III L.
20	Un retellier à mettre poesle, estimé	XXV s.
	Treize widanges et cinq cacq(ues), estimé	VII L. X s.

a) septiers ; ou, *bâtonné*. b) *En caractères allongés*.

Quoniam dicitur Petrus in
Douge sepius estimo a Suis
Et dicitur se sepius montem

Qui Carvilius unum homo ad
Egredere e - Cou estimo

Qui dicitur quare et dicitur
Estimo la fons fons

Dante in spirit Douge
Attenu

Deus meus quare cum via
Estimo

In mont quare a Suis
Estimo

Qui pueri dicitur a
Suis fons Estimo

Qui alio dicitur a
a dicitur Estimo

Deus Indivisus a Suis
Qui dicitur a Suis
Suis fons Estimo

Qui dicitur a Suis
a dicitur Estimo

	Une moie d'avoine estimé env(iron) douze septiers, estimé à raison de XXII s(ols) le septier, montant à	XVIII L.
5	Cinq corbeilles, avec une hotte et deux couvreceaux à bois, estimé	XXX s.
	Une chaize perse de bois de chesne, estimé la somme de	XXX s.
	Dans un petit bouge attendant :	
10	Deux mousquets avec une bandouiller, estimé	XXX s.
	Un mousqueton à fuzil monté, estimé	III L.
	Une paire de pistolletz avec les foureaux, estimé	VII L.
15	Une allebarde avec deux hattiers à rot de fer, estimé	III L.
	Deux judiers de fer, estimé	XXX s.
	Un houblon de vieille feraille, estimé	C s.
20	Une grosse fontane avec un pistollet à rouet, estimé	XX s.

Mille

Mille Cinq ans et six
Dag mams Estime xxviii

Cinq ans et six mois Cinq
Ans abt

Cinq ans et six mois Cinq ans
Ans Estime xxviii

Mille Cinq ans et six
Ans Estime xxviii

Cinq ans et six mois Cinq ans
Ans Estime xxviii

Cinq ans et six mois Cinq ans
Ans Estime xxviii

Cinq ans et six mois Cinq ans
Ans Estime xxviii

Cinq ans et six mois Cinq ans
Ans Estime xxviii

Cinq ans et six mois Cinq ans
Ans Estime xxviii

Au cellier :

	Environ cinq anneaux de bois d'[agneau], estimé	XXIII L.
	Deux widanges et trois cacq(ues), estimé	XL s.
5	Une grande chaudier d'arin, estimé avec le judier	XV s.
	Environ ^{a)} un demy quarteron de fagotz	XXX s.
10	Deux frocs avec un grand cuveau et un couvreceau à bois, estimé	XII L.
	Deux au(tres) cuveaux avec un trépied, estimé	VI L.
	Trois au(tres) cuveaux, estimé	XV L.
15	Un houblon de chantiers, estimé	III L.
	Un grand vieux coffre de bois	III L.
	Environ un poinsson et demy de charbon	XXX s.

a) *En caractères allongés.*

Ouvroir grand ouvrier
de l'effort athlétique athlétique
de l'effort athlétique
de l'effort athlétique

Deuxième flamme de l'athlétique
de l'effort athlétique de l'effort
de l'effort athlétique de l'effort

de l'effort athlétique de l'effort
de l'effort athlétique de l'effort
de l'effort athlétique de l'effort
de l'effort athlétique de l'effort

de l'effort athlétique de l'effort
de l'effort athlétique de l'effort
de l'effort athlétique de l'effort

de l'effort athlétique de l'effort
de l'effort athlétique de l'effort
de l'effort athlétique de l'effort

Dans led(ite) garde à robbe
cy dessus attenant^{a)}
le champ de placer :

- 5 Une douzaine de chaizes couvertes
de paille, estimé L s.
- Six flambeaux, deux aidrières,
un grand plat bassin, une grande
escuelle, une sallier à quatre branche,
une au(tre) escuelle, un petit chandellier
10 d'estude, un cordon, une douzaine
et demy de fourchettes, deux
douzaines et demy de culliers avec
une tasse à deux oreilles, une au(tre)
petite tasse.
- 15 Deux gaine garnie d'une demy
douzaine [...] chacune, estimé VII L.^{b)}
- Une mouchette avec un porte mouchette,
estimé XL s.
- 20 Une chesne d'or^{c)} avec le chas
d'or pezant [*en blanc*],
estimé [*en blanc*].
- Une paire de boucq(ues) de diamant de
temple, estimé [*en blanc*].

a) attenant, *répété*. b) X, *après correction*, VII. c) dor † pez, *bâtonné*.

23
Egypciens et de l'Inde
doffe et de l'Inde

Comme l'Inde qu'on y a
C'est une grande
C'est une grande

C'est une grande
C'est une grande
C'est une grande
LXXXII

C'est une grande
C'est une grande

C'est une grande
C'est une grande
C'est une grande

C'est une grande
C'est une grande
C'est une grande

C'est une grande
C'est une grande
C'est une grande

C'est une grande
C'est une grande
C'est une grande
C'est une grande

- Un poinsson de fin diamans enchassé
d'or, estimé [*en blanc*].
Une bourse garny de cent jettons
d'argent, pezant [*en blanc*],
5 estimé, à raison de [*en blanc*].
Unze douzaines de serviettes 1/2 de
toille de chanvre ouvrées, estimé, à
raison de VI l(ivres) la douzaine, montant
à LXXIX L.
- 10 Deux petitz colliers de fine perles,
estimé [*en blanc*].
Treize petites nappes de toille de chanvre
ouvrez, estimé XXV L.
- 15 Quinze fines nappes, tant grosses que
fines, estimé XLV L.
- Trois doublures de fine toille,
estimé VI L.
- 20 Six au(tre)s douzaines et demy de
fines serviettes de toille de chanvre
ouvragez, estimé, à raison de X l(ivres) la
douzaine, montant à [*en blanc*].

Præcipue q̄rover drappi alect d'aille
de d'ajunior ex d'uni d'ajuno
raison ex mit la p'aino ruit
a b

Douze ans Paucis ex drappi
fem granda prosperit' est mis
raison ex mit la p'aino ruit
a b

Trois fois alect ex velle d'ajunior
Est mis
a b

Quand drappi ex velle d'ajunior
Est mis
a b

Sept fois alect ex velle d'ajunior
Est mis
a b

En d'ajunior ex velle d'ajunior
Est mis
a b

Quatre ans paucis ex prosperit' drappi
felle, est mis ex raison velle mit la p'aino
ruit
a b

En d'ajunior d'ajunior d'ajunior
ex d'ajunior d'ajunior d'ajunior
ex raison, ex

	Treize gros draps à lict de toile de chanvre, de lict, et demy, estimé, à raison de IIII l(ivres) la paire, reven(ant) à	XXVI L.
5	Douze au(tres) paires de draps, tant grands que petitz, estimé à raison de C s(ols) la paire, montant à	LX L.
	Trois toies à lict de toile de chanvre, estimé	X L.
10	Un demy drap de to[i]lle de chanvre, estimé	IIII L.
	Sept toyettes à oriller de toile de chanvre, estimé	IIII L.
15	Un cendrier de to[i]lle d'estoupe, estimé	XL s.
	Quatre au(tres) paires de petitz draps salle, estimé, à raison de IIII (livres) la paire, montant à	XVI L.
20	Une douzaine de chemises de toile de chanvre uzé, d'homme, estimé à raison de [<i>en blanc</i>].	

Equidany Douzatus de
Ballofok excollece de fannu
estimo

100 #

Canpa Coiffis excollece de fannu
estimo

100 #

Suo Canyollis tam excollece de fannu
quoy excollece estimo

100 #

Suo cabary de Polle estimo

100 #

Quoy pavis excollece de fannu
estimo

100 #

Excollece pavis de fannu estimo

100 #

Suo pavis excollece de fannu
estimo

100 #

Equidany Douzatus excollece de fannu
estimo

100 #

Suo pavis excollece de fannu
estimo

100 #

	Une demy douzaine de callessons de toile de chanvre, estimé	IX L.
5	Unze coeffes de nuict uzé, d'homme, estimé	III L.
	Six camizolles, tant uzé, d'homme, que uzé, de femme, estimé	III L.
	Dix rabatz de toile ^{a)} estimé	III L.
10	Dix paires de pogniers uzé, d'homme, estimé	XL s.
	Neuf paires de chaussons, estimé	XII s.
	Six paires de bas à estrier de toile de chanvre, estimé	III L.
15	Une demy douzaine de chemizes de toile de chanvre uzé, d'homme, estimé à raison de ^{b)} XL s(ols) pièce, dix livres. Cy	X L.
20	Trois paires de draps à lict de toile de chanvre, estimé, à raison de IIII livres la paire, reven(ant) à	XII L.

a) foille, *corrigé* toile. b) de ; XL s(ols) piece, *bâtonné*.

Douze ruyres de Guesne de
mille fauins est mte a ruyres
de la douzaine montane xiiij

Douze toille aming de ruyres de douze
de ruyres est mte a ruyres
de la douzaine montane xiiij

Quo ruyres de ruyres de ruyres
de ruyres est mte xiiij

Quo ruyres de ruyres est mte xiiij

Quo ruyres de ruyres de ruyres est mte
de ruyres de ruyres xiiij

Quo ruyres de ruyres de ruyres de ruyres
de ruyres de ruyres xiiij

Quo ruyres de ruyres de ruyres de ruyres
de ruyres de ruyres xiiij

Quo ruyres de ruyres de ruyres de ruyres
de ruyres de ruyres xiiij

Quo ruyres de ruyres de ruyres de ruyres
de ruyres de ruyres xiiij

	Douze nappes de cuisine, de toille jaulne, estimé à raison de XX s(ols) l'aulne, montant à	XII L.
5	Douze toille à main de teilly et deux de toille, estimé, à raison de C s(ols) la douzaine, montant à	III L. X s.
	Dix huit essuies de toille jaulne, estimé	XL s.
	Deux callottes, estimé	XL s.
10	Une au(tre) paire de draps sal, estimé	III L.
	Une toie à lict de toille de chanvre	XL s.
	Un vieux accoustrem(ent) de rat composé de courtinnes de sarge verte, prisé	C s.
15	Une douzaine de serviettes en pièces, ouvrée ^{a)} estimé	XXIII L.
	Une au(tre) douzaine de serviettes de toille jaulne ^{b)} couppé non achevé, estimé	VI L.
20	Environ ^{c)} deux livres de toille de chanvre, estimé	XV s.

a) estimé, non barré. b) jaulne, n, non bâtonné. c) En caractères allongés.

Quinque februm Jan Bon que
m d s ann 1644 m d
Fuit

Quoquin c - Eau de pivoite estime
m d

Quoquin c - Eau de pivoite estime
augustinus

Quoquin c - Eau de pivoite estime
est

	Quinze ^{a)} scabeaux, tant bon que méchans, estimé	VIII L.
	Une pièce à eau de pierre, estimé	III L.
5	Au jardin proche l'église des Augustins :	
	Une paire de chesnetz avec une pincete de fer, estimé	XXX s.
	Huict chaizes ^{b)} couvertes de paille, estimé	XV s.
10	Neuf petitz tableaux estimé avec leur molure doré, estimé	III L. X s.
	Deux tables, une pliante et l'autre carré, estimé	VIII L.
15	Deux tapis de tapisserie de Bergame, estimé	L s.
	Un buffet de bois de chesne fermant à deux wisselletz, estimé	III L.
20	Un arrouzoir d'arin avec une besche, estimé	XLV s.

a) *En caractères allongés.* b) *Chaizes, répété.*

24
D^{no} (and) B^{no} table
est. est. est.
Quarto Envello Espellid xlvii

Quinto Le Galvini
est. est. est. est. est. est.
est. est. est.

Sexto Pablo Paulo est. est. est. est. est. est.
est. est. est.

Septimo aureo sumolure est. est. est.
aureo in Galvini est. est. est.

Octavo Pablo aureo in rubra est. est. est.
aureo vno in vno est. est. est.

Nono Piquero dem x plavro
aureo aureo est. est. est. est. est. est.
pauze quare
pauze tablaris est. est. est.

Decimo Pablo aureo in fovea est. est. est.
est. est. est. est. est. est.

Undecimo est. est. est. est. est. est.
est. est. est. est. est. est.
est. est. est.

Dodecimo est. est. est. est. est. est.
est. est. est. est. est. est.
est. est. est. est. est. est.

UNIVERSIDAD DE LA SALLE
BIBLIOTECA P. I.

	Une au(tre) petite table de bois, estimé	XX s.
	Quatre vieilles eschelles	XXV s.
5	Dans le cabinet dud(it) deff(unt) s(ieur) de La Salle s'est trouvé :	
	Une table carré de bois de chesne, estimé	L s.
10	Un miroir avec sa molure, estimé, avec un callemar	III L.
	Un porte habitz avec un rideau de sarge verte et une verge de fer, estimé	VI L.
15	Quatre figures, deux de plattre et deux de cuivre, estimé, avec quatre petitz tableaux	III L.
	Une espée avec le foureau et le bodrié, estimé	III L.
	Une ormoire de blanc bois peint, de sarge verte, estimé	XII L.
20	avec ^{a)} trois broisses et un sacq(ue), estimé la somme de ^{b)}	XX s. ^{b)}

a) Un tableau repre(sen)tant un crucifix, *bâtonné*. b) III L(ivres), *bâtonné*.

~~Quo primo~~

Quo primo Petrus de Corda docet dicit
supra illud in re hanc volumus contiguit
estime

xlv

Quo primo Linnæus sonde et in
re

	Une ^{a)} petite boîte de bois doré dans laquelle il y a des savelonettes de Boulogne, estimé à	XL s.
	Une petite lanterne sourde d'estain	XV s.
5	Un fusil et deux battons	XX s.
	Du mardy, III ^e may ^{b)} 1672 de relevé. Dans led(it) cabinet haut respondante sur la rue.	
10	Livres in-folio :	
	Une Bible, un ^{c)} volume, estimé	C s.
	Les Œuvres de S(ain)t Augustine, en sept volumes, estimé, avec son supplém(en)t	LV L.
15	Les Œuvres de S(ain)t Hiérosme, en quatre volumes, estimé	XXV L.
	<i>Tertiliannus ridivivus</i> , en trois volumes, estimé	XV L.
	Leranus ou la Gloire ord(inai)re, en six volumes, estimé	LV L.
20	Saint Grégoire le Grand, en deux volumes, prisé	XV L.
	Les Controverses des belles armures, estimé	XII L.

a) Dans le C, bâtonné. b) may. au lieu de juin. c) grosse, bâtonné.

56
Dennis Co. America per lot of papers
Alfred Co. America Estimo 100th

St. Bernard Co. America St. Bernard
Co. America origina Co. America
Perkins Estimo 100th

St. Lambert Co. America St. Gregory
Joseph Co. America Co. America Estimo
Co. America Estimo 100th

Ingratua Insalva Co. America Sanderson
Co. America Clavin, Alexander per lot of
Co. America Estimo 100th

Amoria Langley Co. America
per lot of papers Estimo 100th

Perkins Co. America Co. America
Co. America Estimo 100th

Perkins Co. America Co. America
Co. America Estimo 100th

Newport Co. America Co. America
Estimo 100th

Little Co. America Co. America
Co. America Estimo 100th

Blair Co. America Co. America
Co. America Estimo 100th

Snatto Co. America Co. America
Co. America Estimo 100th

	Denis le Chartreux, sur les Psaumes Saint Paul, en un volume, estimé	VIII L.
	S(ain)t Bernard, un volume. S(ain)t Bonnaventure, un volume. Origène, un volume ;	
5	les trois estimé	XX L.
	S(ain)t Embroise, un volume. S(ain)t Grégoire Nasia, en latin, un volume. S(ain)t Basil, un volume	XVII L.
	<i>Incognitus insalvos</i> , un volume. Chausins, un volume. Clément alexandrin, grecq, latin, un volume, estimé	XVI L.
10	<i>Armonia evangelica</i> , un volume. Marlouat, sur les Évangiles, un volume	IX L.
	Psaume de S(ain)t Thomas, un volume. Psaume de Becam, un volume. Psaume [Somme] de Garas, un volume, prisé	XI L.
15	S (...) in quartum ^{a)} , un v(olume). Catechesse de Canesius, un volume	VII L. X s.
	<i>Nicefor</i> (...) Josephus, un volume, estimé	C X s.
20	Titte Livre, un volume. Corneil Tacit, un volume, estimé	X L.
	Pline, en françois, un volume. Estat et Empire, un volume,	
25	estimé	CLX s.
	Quafto, Histoire romainne, un volume. Inv(entai)re de Serre, un volume, et Histoire.	

a) Un v, en interligne.

David a New York et al. 1784

Memoriae et facti by volume

De Coar et Penna by volume

Historia de legibus by volume
et al.

Historia de Anglorum by volume

De omnibus expensibus by volume
et al.

Corpus iudiciale Canon et al.
3 volume

De iure et iustitia et al. volume

De iudicibus et iusticiis by volume
De iure fidei et fidei by volume
et al.

De iure sub iugum by volume

De iure by volume et al.

De iure by volume et al.

De iure by volume et al.

De iure et al. 2 volume
De iure et al. 2 volume

et al.

De iure et al. by volume

et al. by volume

	d'Ovide, un volume, estimé	XIII L.
	Mémoire de Sully, un volume.	
	Le Rozié de France, un volume,	
	Histoire de Louis treize, un volume	
5	estimé	X L.
	Histoire d'Angletaire, un volume,	
	et les Œuvres de Plustarq(ue), en deux	
	volumes, prisé	XVIII L.
	Corps du Droict Canon, estimé,	
10	en 3 volume	XXI L.
	Le livre <i>De Iure [et] Ius(t)itia</i> , un volume.	
	Dumoulin ^{a)} , sur Paris, un volume.	
	Argentré, sur Bretagne, un volume,	
	estimé	XIII L.
15	Chassonné, sur Bourgongne, un volume.	
	<i>Familius</i> , un volume. Anneus Robertus,	
	un volume, estimé	X L.
	Lexciconne, un volume. Ord(onnan)ce de	
	Fontanon, deux volumes[s], prisé	XII L.
20	Conférance d'automne, deux volumes.	
	Bibliotecq(ue) de Bouchelle, deux volume,	
	estimé	XIII L.
	Plaidoyé de Servin, un volume.	
	Arrest de Louette, un volume. Coustume	

a) et, en début de ligne, bâtonné.

De Curia et Clero
De iudicio et Curia
De Gramma et Gramma
xvi

De iure et Curia
De iure et Curia
De iure et Curia
vii

De iure et Curia
De iure et Curia
De iure et Curia
viii

De iure et Curia
De iure et Curia
De iure et Curia
ix

De iure et Curia
De iure et Curia
De iure et Curia
x

De iure et Curia
De iure et Curia
De iure et Curia
xi

De iure et Curia
De iure et Curia
De iure et Curia
xii

	de Vermandois, un volume.	
	Coustume de Reims, un volume, estimé	XVI L.
	Seneca, un volume. Les Œuvres	
5	de Graria, un volume. Catéchesse de Grenade, un volume ; prisé	IX L.
	Paré, chirurgien, un volume. Chirurgie de Guillemo, un volume, estimé	XI L.
	Les Sept montagnes, un volume.	
10	Epître de Cicéron, un volume, estimé	VI L.
	Somme des Consel, un volume. <i>Cronnologia generavris</i> ^{a)} , un volume. Carpin, un volume,	
15	estimé	XVI L.
	Un livre de soix(an)te-quatre f(euil)les des Vies des S(ain)ts, estimé	VIII L.
	Livres in-quarto :	
20	Figure de la S(ain)te Escriture, par le s(ieur) Ernault, prisé	XV L.
	Sermon de ^{b)} s(ain)t Jean Crisostome, trois volumes	VIII L.

a) Gene, (bat), *bâtonné*. b) Sermon de, *bâtonné*.

Belle armée par les papiers & Historiens
et les papiers de Desfontaines m. 112

avec de l'ancien dictionnaire
qui est un m. 112

Lebens et St. Francois de sa
Histoire avec la Vie de Don Desfontaines
par Jacques Dabuffon et un
supplément

avec de papiers relatifs à l'histoire
provenant de la bibliothèque de
Desfontaines

Historie de l'Europe moderne de
Bungelaffes et un m. 112

Deuxieme édition avec de l'histoire
de l'Europe moderne et un m. 112

Remarque sur l'histoire de l'Europe
de l'année 1713 et un m. 112

Extrait de l'histoire de l'Europe
de l'année 1713 et un m. 112

Extrait de l'histoire de l'Europe
de l'année 1713 et un m. 112

	Bellearmen sur les Psaumes. Histoire des Papes, de Duchesne	III L. X s.
	Arrest de Chesnu. Dictionnaire practiq(ue), estimé	III L. Xss.
5	Lettres de S(ain)t François de Sal, estimé, avec La Vie de dom Barthélémy. Perfection du Crestien, estimé la somme de	C X s.
10	Arrest de Papon. Plaidoyé d'Espilly. Procès civil du Brun, estimé	C X S.
	Histoire des Turcqs. Remarq(ues) de Vaugelasse, estimé	III L.
	Decizion de Menard. Arrest de Bouguier. Arrest de Montaulong, estimé	III L. X s.
15	Primoté de S(ain)t Pierre. [<i>Fassigulus</i>] (...). Le M(aît)re des sentences, estimé	XLV s.
	Coustume de Vermandois. Coustume de Vitry et dix Ord(onna)nces, prisé	C s.
20	Corcoltein. Journal Defresne. Chevailler Baillart	III L.

Baron de Thunow monodame
Baudy Louis Thunow
Qui est de son honneur
yves de Thunow

Baron de Thunow
Baron de Thunow
Baron de Thunow
Baron de Thunow

Baron de Thunow
Baron de Thunow
Baron de Thunow

Baron de Thunow
Baron de Thunow
Baron de Thunow

Baron de Thunow
Baron de Thunow
Baron de Thunow

Baron de Thunow
Baron de Thunow
Baron de Thunow

Baron de Thunow
Baron de Thunow
Baron de Thunow

Baron de Thunow
Baron de Thunow
Baron de Thunow

	Siceronne françois, (...) de [Baudin]	XL s.
	Livres in-octavo :	
5	Vie des S(ain)ts par Ernault. Vie des Pères, du mesme	XX L.
	Sermont de s(ain)t Jean Crisostome, du mesme et l'Office du saint Sacrem(en)t, estimé	VI L.
10	Fréquente Communion. Poettes, traduit par Marolle, prisé	III L.
	Socrate ^{a)} crestien de Balzacque ^{b)} . Le Prince, du mesme. Recherche de Garaces, estimé	III L.
15	Sermont de Crisologue. Les Œuvres de s(ain)t Clément. Grégoire de Tour	XX s.
	Les Métamorphoses d'Ovide, en françois. <i>Fornium</i> (...) estimé	XXIX s.
20	Introduction à la Vie dévotte. Amour de Dieu. L'Entretient de s(ain)t François de Psalme, estimé	XXV s.
	Question de Cocquille. Œuvre de Guibert, soldat suédois, prisé	XX s.

a) *En début de ligne*, Sog., bâtonné. b) *Après correction*, Balzacque.

Deuotion d' de Bimble flos amille
Edmou anno la founne de xxat

Bibliotua: fiquema: gawmur: fues ft
pua: et auo

Deuoy d' fumention: Ins quibus d' auo
coffier anno la founne de xxat

Eugelle Dab roamus: Bucolique
Summa: fumention: fuaaly: et auo

Deuoy d' d' ad ab: de la oule
coffier: et auo

Deuoy d' d' auo: et auo

	Dévotion de Beuvelet. Floart. Rituelle romain, estimé la somme de	XXX s.
	[<i>Bibliatura figurina Gavenier</i>] sur s(ain)t Paul, estimé	XXX s.
5	Cicéron : <i>De Inventione</i> , Tusquelane, Oraison et Offices, estimé la somme de vingt sols. Cy	XX s.
	Virgille d'Abreamus, Bucoliques de Ramus [...]. Cy estimé	XX s.
10	Le marq(ue) [Remarq(ue)] du Droict. Abu de la bulle d'offices, [contre] Ministre d'Estat, estimé	XV s.
	Vies des papes, en françois. La [génériq(ue)] de Senot	XLV s.
15	Trouble de la Ligue. Duché d'Angletaire. [<i>Psallus</i>] [...] estimé	XXV s.
	Commédye de Terrance, un second octo. [Bonifacium], [etc], estimé la somme de	XX s.
20	Mémoire d'Estat. Epittre de [Gunart] Théophile	XX s.
	Murende. Instruction de Richellieux. [Cronille] de Louyous, estimé	XX s.

Guillelmus praeceptor Francorum p[ro]p[ri]e xxi
Instru[m]ent[um] de Aquilone de p[ro]p[ri]e xxi
anno d[omi]ni millesimo ccc[iesimo] lxxv

Guillelmus de Galles p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Anglia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Cornubia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Wallonia p[ro]p[ri]e xxi

Guillelmus de Boulogne p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Normannia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Aquitania p[ro]p[ri]e xxi

Guillelmus de Francia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Anglia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Normannia p[ro]p[ri]e xxi

Guillelmus de Anglia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Normannia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Aquitania p[ro]p[ri]e xxi

Guillelmus de Galles p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Anglia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Normannia p[ro]p[ri]e xxi

Guillelmus de Wallonia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Boulogne p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Normannia p[ro]p[ri]e xxi

Guillelmus de Francia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Anglia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Normannia p[ro]p[ri]e xxi

Guillelmus de Anglia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Normannia p[ro]p[ri]e xxi
Guillelmus de Aquitania p[ro]p[ri]e xxi

	Ovide. Praticien françois, prisé	XV s.
	Institu(ti)ons de Cocquille. Ord(onnance) de Louis XIII ^e . Décizion du s(ieu)r Lemaistre	XXV s.
5	Œuvres de Salvian. Pédagogue crestien [...]	
	Teastre de Corneil homme illustre de [...]	VI L.
	Lettre de Bongard ^a). Dame illustre, estimé	XXXX s.
10	Tacitte en françois. Ancienne rédaction des Psaumes ; estimé	XV s.
	Histoire de Joseph par Ernault. Rhétoricq(ue) de Bary ; estimé	X L.
	Cathechesse de Chaalons [...].	
15	Vie de Paiet[rarque], estimé la somme de vingt sols ; cy	XXV s.
	<i>Aellarcius [Claureus] Gallicus oratius</i> , deux fois, prisé	XXX s.
20	Les Philippicq(ues), Tusculane, Oraison, Offices, et Dialogue de Ciceronne, en françois, estimé	XX s.
	Œuvres, Entretiens, [cette] lettres de Balzacq, estimé	L s.

La Blot est yphilosophie lad est
La Fontaine Memoire de Bonnet
est finis

Marey dnd eoul omevet et ff amam
om ffuor est po est et hnd

Cigoree, yperionne Obstruimus Innoceus
Hnd

Civelles, Tustm fables est o bbl
met a morphose. Dnd d priso

Hexameus in fanceois yplm fustocime
a une fin

Tustm emie se fny fustocime Hnd
LH

Catro a argenteus d davelais
Colobdwan mofodo fusia Hnd

Civ de Polny d Cassinus est
medine moas. Diellaw d ficeumo
d botaule Hnd

Aequyria, Cassiffion d Augustina,
cubonny, Innoceus et ffal Hnd
Da fenne est

	La Clef des philosophes. Fab(les) de La Fontaine. Mémoire de Comine, estimé	XXX s.
5	Marq(ues) du Droiet. Œuvres de S(ain)t-Amand. [Heure] ^{a)} Desportes, estimé	XX s.
	Vigorre [...] Chrestienne intérieure, estimé	XXXV s.
	Virgilles. Justin. Fables d'Esobbes. Métamorphose[s] d'Ovide, prisé	XXV s.
10	Terrance, en français. Pline, [historiens], deux fois	L s.
	Justinien entier et son Institu(ti)ons, estimé	CII s.
	Satire et Argenius, de Barclaie. Colobderart ^{b)} , Méthode Iuria, estimé	XX s.
15	Vie de Foliny, de Catherine de Médicis. Mons(ieu)r ^{c)} Vrollart. Directeur de Bertault, estimé	XV s.
20	Acquempis. Confession s(ain)t Augustins. Entretien. Introduction de Sal..., estimé la somme de	XXXV s.

a) ouv, *en début de ligne, bâtonné*. b) Colobberart ; Colobderart *après correction*.
c) *Après correction, mons^r*.

3
Quittance de l'Archevêque de
Troyes. Pour le service d'Archevêque

de Troyes. Pour le service d'Archevêque
de Troyes. Pour le service d'Archevêque

de Troyes. Pour le service d'Archevêque
de Troyes. Pour le service d'Archevêque

de Troyes. Pour le service d'Archevêque
de Troyes. Pour le service d'Archevêque

de Troyes. Pour le service d'Archevêque
de Troyes. Pour le service d'Archevêque

de Troyes. Pour le service d'Archevêque
de Troyes. Pour le service d'Archevêque

de Troyes. Pour le service d'Archevêque
de Troyes. Pour le service d'Archevêque

	Epître de s(ain)t Hiérosme. S(ain)t Justin. <i>Cura clericaris</i> , estimé	XVIII s.
5	Paraphrase sur Jobbe. Institu(ti)ons d'Abelly. Boesse, Ouvres septicq(ues), estimé la somme de	XV s.
	Intérest des Princes. Discours à Jean [Sevin]. Secret de Jean [Sevin]. Coustume de Paris et de Reims, prisé	XV s.
10	Pétrearque, avec un houblon de livres de Comédies, estimé	X s.
	Un Bréviaire romain, en un tomme, et un au(tre), en quatre : Une partie divers [d'hiver] et deux diornot ¹ , estimé la somme de [<i>en blanc</i>], et un Nouveau	
15	Testam(en)t	IX L.
	Trois au(tre)s livres du Jardinage [<i>Signé</i>] J(ean) Chevalier [<i>Paraphe</i>].	X s.

TRANSCRIPTION MODERNE

M. le conseiller de La Salle. / Inventaire des biens meubles provenant [de la succession de feu Monsieur Maître Louis de La Salle, vivant, conseiller au Siège royal et présidial de Reims, fait par nous, Maurice Lepoyvre, greffier du baillage de Reims, en la présence et assisté de Nicolas Gillot, sergent au baillage, et Jean Chevalier, aussi sergent audit baillage.] 35

Du jeudi, 28 avril 1672, du matin.

¹*Une crémaillère avec une paire de chenêts, une palette et une pincette, le tout de fer, estimés 30 sols. — Cinq réchauds de fer estimés 40 sols. — ⁵Quatre broches de fer, estimées la somme de 3 livres. — Quatre poêles à rôl de fer, estimées 6 livres.*

Cinq poêles à frire de fer, tant grandes que petites, estimées 100 sols. — Un grand chaudron de fer fondu, estimé 3 livres. — ⁵Deux grilles de fer avec deux cuillers à pot, de fer, estimées 30 sols. — Treize chaudrons d'airain, tant grands que petits, estimés 40 livres. — Un bassinoir avec un bassin d'airain, ¹⁰estimés 4 livres. — Un bassin de cuivre rouge servant à faire confiture, avec un plat étamé d'airain, estimés 3 livres. — Deux frasettes d'airain, estimées 45 sols. — ¹⁵Deux réchauffettes d'airain, estimées 3 livres. — Trois marmites de cuivre rouge : une grande, une moyenne et une petite, avec leurs crouvreseaux, estimées [10] livres. — Cinq chandeliers avec une lumière, ²⁰une tourtière, avec deux écrémoirs, 100 sols. 37

Quatre crouvreseaux de cuivre avec un coquemar, estimés 50 sols. — Un brochet de cuivre avec une casse et un arrosoir d'airain, estimés 3 livres. — ⁵Un garde-manger garni de toile, estimé 40 sols. — Deux platines d'airain, une grande et une petite, estimées 15 livres. — Un fer à retendre, de fer, estimé 25 sols. — ¹⁰Une desserte garnie de deux armoires de bois de chêne, estimée 4 livres. — Un râtelier de bois de chêne fermant à trois huiselles ?, et deux tiroirs, estimés 10 livres. 39

¹⁵*Sur lequel s'est trouvé ce qui ensuit : seize plats et sept autres, tant grands que petits, six assiettes creuses, deux colliers à mors ?, six douzaines²⁰ d'assiettes, un pot juste, une cruche, deux autres colliers à mors, quatre porte-vaisselles, une pinte un tiers, une chopine.*

Un demi-tiers, une demi-chopine, une salière, un moutardier, deux pots à boire, deux plats en ovale, un pot de chambre, trois bassins à derrière, ⁵trois casselles, sept écuelles, deux assiettes percées, une autre petite cruche, deux chandeliers d'étain, le tout d'étain, pesant..., estimé à raison¹⁰ de 14 sols la livre, revenant 100 sols. — Un seau avec la corde et la chaîne à puits, de fer, estimé 40 sols. — Un ménage avec un bloc et un petit cuveau, estimés 20 sols. — ¹⁵Un tourne rôl de fer, estimé 7 livres. — Deux faudrés avec un couteau et un pied à rôl de fer, estimés 15 sols. — Une salière de bois de chêne, avec un soufflet, estimés 3 livres. — ²⁰Une table de cuisine avec un bloc (= billot) de bois, estimés 3 livres. — Six escabeaux de bois, estimés 3 livres.

Une cuirasse servant de garde-rôt, estimée 30 sols. — Deux poêles à retendre d'airain, estimées 4 livres. — ⁵Un garde-feu de fer, estimé 3 livres.

Dudit jour de relevé (= après-midi).

Dans un petit bouge attendant ladite cuisine : trois grands plats avec huit assiettes creuses, une grande et sept moyennes, six autres assiettes creuses, six autres assiettes à potage, huit autres grands plats, sept autres assiettes creuses et deux douzaines d'assiettes, le tout ¹⁵d'étain sonnante pesant..., estimés, à raison de 15 sols la livre, montant à... Sept plaques de fer blanc avec les bouterolles, estimées 4 livres. — ²⁰Une armoire à robe de bois de chêne, estimée 12 livres. — Un vieux coffre de bois de chêne, estimé 4 livres.

Un houblon de bouteilles, estimé 40 sols. — Vingt assiettes de faïence et huit plats de faïence, seize petites ⁵tasses, estimées, avec trois pots de faïence et autres pots à confiture de faïence, estimés 6 livres. — Un houblon de verres et pots à confiture, de verre, estimés les verres en nombre de 3 douzaines, ¹⁰estimés 3 livres. — Un houblon de planches servant de rayons et des boîtes à sucre, estimés 3 livres. — Un houblon de pots de grès, estimé 30 sols. — Une tenaille et trois marteaux, estimés 20 sols. — ¹⁵Une cage de fil archal (= laiton), estimée 30 sols. — Une balance et quelques poids, avec une autre petite balance et deux poids de marque, estimées 3 livres.

Dans la bluterie attendant : ²⁰Un blutoir avec la maie (= pétrin) et les pieds avec deux sacs estimés 4 livres.

Une paire de vieilles bottes avec leurs paires de souliers, estimées 6 livres. — Dans une petite chambre basse a été trouvé ce qui ensuit : ⁵Une crémaillère avec une paire de chenêts, palette et pincette de fer, estimées 3 livres. — Une petite plaque de fer fondu, estimée 6 livres. — ¹⁰Six petites chaises de bois de chêne couvertes de tapisserie, estimées la somme de 13 livres. — Six autres chaises moyennes couvertes de tapisserie, estimées 18 livres. — ¹⁵Un tapis de tapisserie, estimé 8 livres. — Un miroir avec sa moulure, estimé 4 livres. — Une tenture de tapisserie, estimée 15 livres. — Une petite table de bois de chêne, estimée 3 livres. — ²⁰Une table de bois de noyer en menuiserie, estimée 30 sols.

Une porte garnie de serge verte, estimée 3 livres. — Dans une autre chambre répondant sur la rue s'est trouvé ⁵ce qui ensuit : une paire de chenets de fer garnis de pommes de cuivre, estimée 50 sols. — Un châlit de bois de noyer avec la paillasse et les verges de fer, ¹⁰avec l'accoutrement composé de plusieurs courtines, avec les mantelets doublés de taffetas rouge, la couverture pendante, le tout de serge rouge ; avec une autre ¹⁵couverture [à] mante rouge, un lit avec le traversin de plumes garni de queues ; un tapis, avec huit chaises et deux fauteuils de bois de noyer couverts de serge rouge. Estimé le tout ²⁰la somme de deux cent cinquante livres. Ici : 250 livres. — Une table de bois de noyer avec un guéridon à pied tourné, estimé 16 livres. — Une plaque de fer fondu, estimée 10 livres.

Un trictrac de bois d'ébène avec les dames, estimé 14 livres 10 sols. — Une palette et une pincette de fer : 20 sols. — Une tenture de tapisserie contenant ⁵ environ 20 aunes ou environ, estimée 58 livres. 51

Dans un champ de placer (= cabinet, magasin) s'est trouvé : huit chaises couvertes de moquette, estimées 45 livres. — ¹⁰Une autre tenture de tapisserie, estimée à environ 9 aunes, estimée 13 livres. — Cinq autres plaques de fer blanc, estimées 50 sols.

Dans une garde-robe attenant : ¹⁵un coffre-fort de bois de chêne, estimé 8 livres. — Un grand bahut couvert de cuir bleu fermant à clé, estimé 8 livres. — ²⁰Un petit cabinet de bois blanc peint en vert, estimé 4 livres.

Un dessert de bois de chêne, estimé 7 livres. — Un comptoir de bois de chêne fermant à deux huisselets (= battants ?), estimé 3 livres. — ⁵Un châlit de bois de chêne, avec la paillasse et les verges de fer, estimés, avec l'accoutrement de serge verte et le mantelet de tapisserie, 15 livres. — Un lit avec le traversin de plumes, ¹⁰estimé 20 livres. — Une table en ovale de bois blanc avec son pied, estimée 3 livres. — Une presse, avec un escabeau et trois chaises couvertes de paille : 30 sols. 53

¹⁵Dans la salle s'est trouvé : Une paire de chenets de cuivre, avec deux pincettes, estimée 12 livres. — Une grande plaque de fer fondu, estimée 20 livres. — Une tenture de tapisserie de haute ²⁰lisse contenant douze aunes en quatre pièces, estimée 350 livres.

Six grandes chaises avec quatre autres petites de bois de noyer couvertes de tapisserie à roses, estimées 60 livres. — ⁵Six pliants de bois de chêne couverts de tapisserie, estimés 20 livres. — Un grand tapis de Turquie, estimé 40 livres. — Une grande table de bois de chêne s'étirant par les deux bouts, avec ¹⁰deux guéridons de bois de noyer à pied tourné, estimés 20 livres. 55

Dans un cabinet attenant ladite salle s'est trouvé : Une tenture de tapisserie contenant ¹⁵environ 8 aunes, y compris un tapis, estimés 9 livres. — Six perroquets de bois de chêne couvert de tapisserie, estimés 15 livres. — Trois petits tableaux : deux avec leur ²⁰moulure et l'autre sans moulure, estimés 4 livres 10 sols. — Quatre tableaux représentant quatre pots de fleurs estimés 4 livres 10 sols.

Un autre tableau peint sur cuivre, avec sa moulure, estimé 6 livres. — Trois théorbes garnis de leurs étuis, estimés 45 livres. 57

⁵Dans une chambre haute répondant sur la rue : Une petite paire de chenets, avec une pincette et un soufflet, estimés 40 sols. — Une petite table en ovale de ¹⁰bois blanc, avec son pied, estimée 40 sols. — Une tenture de tapisserie de Bergame tenant environ dix-huit aunes, estimée 50 livres. — Un châlit de bois de chêne ¹⁵avec la paillasse et les verges de fer, avec l'accoutrement de lit composé de courtines, avec les mantelets de serge rouge, garni de deux couvertures, ²⁰mantes rouge et blanche, deux grands matelas et un traversin de plumes, avec six pliants et un fauteuil couverts de serge rouge, estimé, avec la couverture pendante, 75 livres.

Quatre autres chaises avec un fauteuil couvert de moquette, estimé 30 sols. 59

Dans une autre chambre ⁵répondant sur la rue s'est trouvé : Un châlit de bois de chêne, avec la paillasse et les verges de fer, avec l'accoutrement de lit et les mantelets de serge verte, ¹⁰deux matelas, un traversin de plumes, avec une couverture mante blanche, six tabourets et un fauteuil et un tapis couverts de serge verte, estimés 75 livres. — Six pliants couverts de ¹⁵tapisserie, estimés 18 livres. — Un grand tapissier de tapisserie, estimé 3 livres. — Une table

carrée de bois de chêne, estimée la somme de 8 livres. — ²⁰Une autre petite table de bois de chêne garnie d'un tiroir, estimée 55 sols. — Un bahut de cuir noir, estimé 6 livres.

Une monte enchassée de bois d'ébène, estimée 16 livres. — Huit tableaux peints sur papier, avec une petite moulure, estimés 40 sols. — ⁵Un miroir avec sa moulure, estimé 4 livres. — Une petite cassette couverte de cuir rouge, estimée 3 livres. 61

Une capeline avec un justaucorps de gaze enrichi de perles, ¹⁰estimés 20 livres. — Quatre chaises de paille tournée, estimées 40 sols.

Dans une autre petite chambre : ¹⁸Un petit châlit de bois avec la paillasse et les verges de fer, l'accoutrement de lit de serge verte, un matelas et un traversin de plumes, avec une petite table et un petit tapis de serge ²⁰verte, tels quels, estimés, et une couverte : 30 livres. — Trois petits tableaux peints en huile, avec leur moulure, estimés 3 livres.

Une boîte garnie de plusieurs tiroirs, estimée 20 sols. 63

Dans une autre chambre répondant sur la rue s'est trouvé⁵ ce qui s'ensuit : Un châlit de bois de chêne, avec la paillasse et les verges de fer, avec l'accoutrement composé de courtines bleues passémentées de passément blanc. — ¹⁰Un lit, un traversin et un matelas, trois couvertures, mante blanche, verte et bleue ; six grandes chaises et un fauteuil, deux petites chaises et deux pliants, le tout de bois de ¹⁵chêne couverts de serge bleue, estimés et (=avec) un petit tapis de même couleur 75 livres. — Deux miroirs avec leur moulure, estimés 100 sols. — ²⁰Une table carrée de bois de chêne, estimée 100 sols. — Un cabinet de bois de noyer à trois huisselets, garni de satin, estimé 15 livres. — ²⁵Un guéridon, avec un pupitre et un chandelier de bois noir. Ici, estimés 3 livres.

Cinq tableaux avec leur moulure, estimés 6 livres. — Une petite armoire avec les rayons, estimée 40 sols. 65

³Dans un autre petit cabinet répondant sur la cour : Une vieille couchette, avec la paillasse et deux courtines de tapisserie, avec deux couvertures, mantes ¹⁰verte et jaune, avec un petit lit, avec un matelas de plumes, estimés 15 livres.

Du lundi, 2 mai 1672, du matin, en une grande salle haute : ¹⁵Quatre rayons servant d'armoire à robe, avec un rideau et une verge, estimés 100 sols. — Un prie-Dieu de bois, estimé 30 sols. — Une grande armoire à robe fermant ²⁰à quatre huisselets (=battants) et deux tiroirs, estimée 18 livres. — Un buffet fermant à quatre huisselets, estimé 15 livres.

Deux tréteaux de bois blanc avec une claie, estimés la somme de 30 sols. — Une petite cassette couverte de cuir noir, avec son pied, ⁵estimé 3 livres. — Un grand bahut couvert de cuir noir fermant à clé, avec son pied, estimé 12 livres. — Une chaise à bras couverte ¹⁰de serge blanche, estimée 15 sols. — Une table carrée de bois de chêne, s'étirant par les deux bouts, estimée 3 livres. — Trois moulures de tableau de bois ¹⁵noirci, estimés 15 sols. — Une petite cassette de bois blanc, avec son pied, estimé 30 sols. — Une grande table en ovale, sans pied, de bois blanc, estimée 35 sols. — ²⁰Une autre petite table servant à retendre, estimée 30 sols. 67

Un petit coffre de bois de chêne fermant à clé, estimé 40 sols. — Une grande table carrée de bois de noyer, estimée 100 sols. — ⁵Un grand vieux bahut couvert de cuir noir, estimé 30 sols. — Une petite monte ? de bois blanc, estimée 30 sols. — Deux toiles de paillasse, estimées ¹⁰la somme de 3 livres. — Une couverture mante blanche, estimée 3 livres. — Deux petits tapis de serge rouge, estimés 4 livres. — ¹⁵Un lit de camp de bois, avec sangle, estimé 3 livres. — Trois oreillers, avec un coussin de plumes, estimés 4 livres 10 sols. — Un grand rideau avec un autre ²⁰de toile rouge, estimés 30 sols. — Une robe de palais de drap noir, estimée 8 livres. 69

Une soutane d'étamine noire, estimée 100 sols. — Un habit complet, savoir : pourpoint, haut-de-chausses et justaucorps d'étamine brune, estimé 9 livres. — ⁵Un justaucorps de droguet, estimé 3 livres. — Un manteau de drap noir, doublé de revêche, estimé 100 sols. — La doublure d'un manteau de panne, estimée la somme de 15 livres. — ¹⁰Deux manteaux de camelot de Hollande noirs, estimés la somme de 8 livres. — Une autre robe de chambre de drap noir, estimée 6 livres. — Une autre robe de chambre couleur ¹⁵rose seiche, estimée 4 livres. — Un pourpoint, un haut-de-chausses, un justaucorps avec le manteau d'étamine noir, estimés 15 livres. — Une autre robe de palais, de serge rayée, estimée 15 livres.

Un autre long manteau d'étamine noir, estimé 6 livres. — Un justaucorps de droguet brun, estimé 3 livres. — ⁵Deux hauts-de-chausses, l'un de camelot et l'autre de drap noir, estimés 3 livres. — Un canneson (= caleçon) de mouton peaufiné en chamois, avec une culotte et une ¹⁰paire de bas de toile rayée : 30 sols. — Une paire de bas à botte, de toile, estimée 20 sols. — Un tapis de cuir, estimé 30 sols. — Un petit justaucorps de droguet ¹⁵rayé usé, de femme, estimé 13 livres. — Une robe de moire avec le corps, estimée 18 livres. — Deux autres petits justaucorps usés, de femme, l'un de brocart noir ²⁰et l'autre de panne, estimés 6 livres. — Une vieille jupe de satin jaune avec guipure, estimée 3 livres.

Un autre cotillon de robe noir, estimé 40 livres. — Une frise de serge blanche, estimée 6 livres. — ⁵Une autre frise de ratine rouge garnie de guipure, estimée 40 livres. — Un autre vieux cotillon de brocart, estimé tel quel, 30 sols. — Une jupe de satin, couleur cerise, ¹⁰enrichi de guipure, estimé la somme de 25 livres. — Un autre cotillon de satin blanc, à fleurs, estimé la somme de 20 livres. — Un pourpoint avec un haut-de-chausses ¹⁵et un manteau de drap de sat, estimés 12 livres. — Un autre cotillon de taffetas rayé, doublé de toile coton, estimé 100 sols. — Une robe avec le corps de taffetas rayé, garni de guipure, estimé 15 livres. — ²⁰Une autre frise de serge de Londres rouge, estimée 3 livres. — Deux petites frises de serge blanche, estimées 6 livres.

Un corps de taffetas rayé, avec deux justaucorps, l'un de toile blanche et l'autre de toile jaune, estimés 4 livres. — Trois vieilles jupes d'étamine grise, ⁵estimées la somme de 4 livres. — Deux bourrelets à bassin, estimés la somme de 30 sols. — Deux chapeaux noirs, estimés 30 sols. — Un lange de carizet blanc doublé ¹⁰de serge blanche, estimé la somme de 4 livres. — Un lange de satin blanc doublé de serge blanche, estimé 50 sols. — Un autre justaucorps avec le pourpoint de drap noir, estimé la somme de 7 livres. — ¹⁵Un étui à peigne couvert de velours rouge, un miroir à toilette et une brosse à peigne, une vergette avec la pelotte de velours rouge cramoisi, le tout estimé 10 livres. — ²⁰Un petit coupon d'étamine avec un petit coupon de pout-de-soie noir, estimé 40 livres.

Un houblon de petits coupons, tant d'étamine grise que de drap, avec broderie d'une jupe, estimée 3 livres. — ⁵Un houblon de rubans de plusieurs couleurs avec trois plumes, estimés 6 livres. — Un houblon de fripure, estimé 20 sols. — Deux manchons noirs avec deux autres petits manchons, estimés 40 sols. — ¹⁰Une garniture de ruban noir avec de vieux boutons noirs, estimés 30 sols. — Trois petits bonnets à enfant de satin enrichis de passement d'or faux, estimés 30 sols. — ¹⁵Un houblon de petits morceaux d'étoffe rouge, estimé 40 sols.

Dudit jour de relevé (=après-midi). Au grenier répondant (=donnant) sur la cour : ²⁰Environ trois setiers de froment, à raison de 3 livres 6 sols le setier, montant à... 9 livres 18 sols.

Deux montes, l'une d'argent et l'autre de cuivre enchassées dans du bois, estimées les deux, la somme de 25 livres. — Un calmart, avec la corne de cuir, ⁵quelques canifs et poinçons, estimés 25 sols.

Des muïds de seigle, estimés environ treize setiers et prisés, à raison de 35 sols le setier, montant à... — ⁵Deux quartels, l'un au blé et l'autre au marc, estimés 3 livres. — Une couverture mante blanche, estimée 100 sols. — Un châlit de bois de noyer désassemblé, estimé 8 livres. — ¹⁰Une couchette désassemblée de bois de chêne, estimée 4 livres. — Une table en ovale de bois de chêne, estimée 40 livres. — Un houblon de planches et châsis ¹⁵de bois blanc, estimés 30 sols. — Un houblon de cordes de crin estimé 4 livres. — Environ soixante pots de terre carrés, estimés 3 livres. — ²⁰Un râtelier à mettre poêle, estimé 25 sols. — Treize widanges (= vendangères) et cinq caques, estimées 7 livres 10 sols. 83

Un muid d'avoine, estimé environ douze setiers, estimé, à raison de 22 sols le setier, montant à 18 livres. — Cinq corbeilles avec une hotte et deux ⁵couvre-seaux à bois, estimés 30 sols. — Une chaise percée de bois de chêne, estimée la somme de 30 sols. 85

Dans un petit bouge attenant : ¹⁰Deux mousquets avec une bandoulière, estimés 30 sols. — Un mousqueton à fusil monté, estimé 3 livres. — Une paire de pistolets avec les fourreaux, estimés 7 livres. — ¹⁵Une hallebarde avec deux hâtiers à rôt de fer, estimés 4 livres. — Deux judiers de fer, estimés 30 sols. Un houblon de vieille ferraille, estimé 100 sols. ²⁰Une grosse fontane avec un pistolet à rouet, estimés 20 sols.

Au cellier : Environ cinq anneaux de bois d'agneau, estimés 24 livres. — Deux widanges (= vendangères) et trois caques, estimées 40 sols. — ⁵Une grande chaudière d'airain, estimée, avec le judier : 15 sols. — Environ un demi-quarteron de fagots : 30 sols. Deux frocs (= brocs) avec un grand ¹⁰cuveau et un couvre-seau à bois, estimés 12 livres. — Deux autres cuveaux avec un trépied, estimés 6 livres. — Trois autres cuveaux, estimés 15 livres. — ¹⁵Un houblon de chantiers, estimé 4 livres. Un grand vieux coffre de bois : 3 livres. — Environ un poinçon et demi de charbon : 30 sols. 87

Dans ledit garde-robe ci-dessus attenant le champ de placer (= cabinet de débarras) : Une douzaine de chaises couvertes ⁵de paille, estimées 50 sols. — Six flambeaux, deux aidrières, (= aiguères), un grand bassin plat, une grande écuelle, une salière à quatre branches, une autre écuelle, un petit chandelier ¹⁰d'étude, un cordon, une douzaine et demie de fourchettes, deux douzaines et demie de cuillers avec une tasse à deux oreilles, une autre petite tasse. — ¹⁵Deux gaines garnies d'une demi-douzaine... chacune, estimée 7 livres. — Une mouchette avec un porte-mouchette, estimés 40 sols. — Une chaîne d'or avec le chas ²⁰d'or pesant..., estimée... — Une paire de boucles de diamant de temple, estimée... 89

Un poinçon de fin diamant enchâssé d'or, estimé... — Une bourse garnie de cent jetons d'argent, pesant..., ⁵estimé, à raison de... Onze douzaines et demie de serviettes de toile de chanvre ouvrées, estimées, à raison de 6 livres la douzaine, montant à 79 livres. — ¹⁰Deux petits colliers de fines perles, estimées... — Treize petites nappes de toile de chanvre ouvrées, estimées 25 livres. — Quinze fines nappes, tant grosses que ¹⁵fines, estimées 16 livres. Trois doublures de fine toile, estimées 6 livres. — Six autres douzaines et demie de fines serviettes de toile de chanvre ²⁰ouvrées, estimées, à raison de 10 livres la douzaine, montant à [65 livres]. 91

Treize gros draps à lit de toile de chanvre, de lit et demi, estimés, à raison de 4 livres la paire, revenant à 26 livres. — ⁵Douze autres paires de draps, tant grands que petits, estimés, à raison de 100 sols la paire, montant à 60 livres. — Trois taies à lit de toile de chanvre, estimées 10 livres. — ¹⁰Un demi-drap de toile de chanvre, estimé 4 livres. — Sept petites taies à oreiller, de toile de chanvre, estimées 4 livres. — Un cendrier de toile d'étaupe, ¹⁵estimé 40 sols. — Quatre 93

autres paires de petits drap sales, estimées, à raison de 4 livres la paire, montant à 16 livres.
— Une douzaine de chemises de toile ²⁰de chanvre, usées, d'homme, estimées, à raison de...

Une demi-douzaine de caleçons de toile de chanvre, estimée 9 livres. — Onze coiffes de nuit, 95
usées, d'homme, ⁶estimées 5 livres. — Six camisoles, usées, tant d'hommes que de femmes,
estimées 3 livres. — Dix paires de poignets usés, d'homme, ¹⁰estimées 40 sols. — Neuf paires de
chaussons, estimées 12 sols. — Six paires de bas à étrier, de toile de chanvre, estimées 3 livres.
— Une demi-douzaine de chemises ¹⁵de toile de chanvre, usées, d'homme, estimées, à raison de
40 sols la pièce, dix livres. Ici 10 livres. — Trois paires de drap à lit de toile de chanvre, estimées,
à raison de ²⁰4 livres la paire, revenant à 12 livres.

Douze nappes de cuisine, de toile jaune, estimées, à raison de 20 sols l'aune, montant à 12 97
livres. — Douze toiles à main de teilli (=teille, écorce de chanvre ?) et deux ⁵de toile, estimées,
à raison de 100 sols la douzaine, montant à 3 livres 10 sols. — Dix-huit essuie-mains de toile
jaune, estimés 40 sols. — Deux calottes, estimées 15 sols. — ¹⁰Une autre paire de draps sales,
estimée 4 livres. — Une taie à lit de toile de chanvre : 40 sols. — Un vieux accoutrement de ras
composé de courtines de serge verte, prisé 100 sols. — Une douzaine de serviettes en pièces,
¹⁵ouvrées, estimée 24 livres. — Une autre douzaine de serviettes de toile jaune, coupées, non
achevées, estimée 6 livres. — Environ deux livres de toile de ²⁰chanvre, estimées 15 sols.

Quinze escabeaux, tant bons que méchants, estimés 8 livres. — Une pièce à eau de pierre, 99
estimée 3 livres.

Au jardin proche de l'église des ⁵Augustins : Une paire de chenets avec une pincette de fer,
estimées 30 sols. — Huit chaises couvertes de paille, estimées 15 sols. — ¹⁰Neuf petits tableaux
avec leur moulure dorée, estimés 4 livres 10 sols. — Deux tables, une pliante et l'autre carrée,
estimées 8 livres. — Deux tapis de tapisserie de Bergame, ¹⁵estimés 50 sols. — Un buffet de bois
de chêne fermant à deux huisselets (= battants), estimé 4 livres. — Un arrosoir d'airain avec
une bêche, ²⁰estimés 45 sols.

Une autre petite table de bois, estimée 20 sols. — Quatre vieilles échelles : 25 sols. — 101

Dans le cabinet ⁵dudit défunt sieur de La Salle s'est trouvé : Une table carrée de bois de chêne,
estimée 50 sols. — Un miroir avec sa moulure, estimé, ¹⁰avec un callemar : 4 livres. — Un
porte-habit avec un rideau de serge verte et une verge de fer, estimés 6 livres. — Quatre figures,
deux de plâtre et deux de cuivre, estimés, avec quatre ¹⁵petits tableaux : 3 livres. — Une épée
avec le fourreau et le baudrier, estimés 4 livres. — Une armoire de bois blanc peint, de serge
verte, estimé 12 livres, ²⁰avec trois brosses et un sac, estimés la somme de 12 sols.

Une petite boîte de bois doré dans laquelle il y a des savelonettes (= savonnettes) de 103
Boulogne, estimée 40 sols. — Une petite lanterne sourde d'étain : 15 sols. — ⁵Un fusil et deux
bâtons : 20 sols.

Du mardi, 3 mai 1672, de relevé (= après-midi). Dans ledit cabinet haut, répondant sur larue.
¹⁰Livres in-folio : Une Bible, un volume, estimé 100 sols. — Les Œuvres de saint Augustin, en
sept volumes, estimés avec son supplément 55 livres. — Les Œuvres de Saint Jérôme, en
¹⁵quatre volumes, estimés 25 livres. — Tertulianus redivus, en trois volumes, estimés 15 livres.
— Leranus ou la Gloire ordinaire, en six volumes, estimés 55 livres. — ²⁰Saint Grégoire le Grand,
en deux volumes, prisés 15 livres. — Les Controverses des belles armures, estimé 12 livres.

Denis le Chartreux, sur les Psaumes. Saint Paul, en un volume, estimés 8 livres. — Saint 105
Bernard, un volume. Saint Bonaventure, un volume. Origène, un volume, ⁵les trois estimés 20

livres. — *Saint Ambroise*, un volume. *Saint Grégoire de Nazianze*, en latin, un volume. *Saint Basile*, un volume. *Chausins*, ¹⁰un volume. *Clément d'Alexandrie*, grec et latin, un volume, estimés 16 livres. — *Harmonia evangelica*, un volume. *Marlouat*, *Sur les Évangiles*, un volume : 9 livres. — *Somme de saint Thomas*, un volume. *Somme* ¹⁵de Bécam, un volume. *Somme de Garas*, un volume, prisés 11 livres. — *S...*, in quartum, un volume. — *Catéchèse de Canisius*, un volume : 7 livres 10 sols. — *Nicéphore*, *La Vie Josephus*, un volume, estimé 110 sols. — *Tite Live*, un volume ; *Cornélius Tacite*, un volume, estimés : 10 livres. — *Pline*, en français, un volume. *État et Empire*, un volume, ²⁰estimés : 160 sols. — *Coeffeteau [Quafto]*, *Histoire romaine*, un volume. *Inventaire de Serre*, un volume, et *Histoire*

d'Ovide, un volume, estimés 13 livres. — *Mémoires de Sully*, un volume. *Le Rosier de France*, 107 un volume. *Histoire de Louis XIII*, un volume, ³estimés 10 livres. — *Histoire d'Angleterre*, un volume, et *les Œuvres de Plutarque*, en deux volumes, prisés 18 livres. — *Corps du Droit canon*, estimé, ¹⁰en trois volumes : 21 livres. — *Le livre De Iure et Iustitia*, un volume. *Dumoulin*, sur Paris, un volume. *Argentré*, sur Bretagne, un volume, estimés 14 livres. — ¹⁵*Chassonné*, sur Bourgogne, un volume. *Familius*, un volume. *Anneus Robertus*, un volume, estimés 10 livres. — *Lexikon*, un volume. *Ordonnances de Fontanon*, deux volumes, prisés 12 livres. — *Conférences d'automne*, deux volumes. *Bibliothèque de Bouchelle*, deux volumes, estimés 14 livres. — *Plaidoyer de Servin*, un volume. *Arrêt de Louet*, un volume. *Coutumes*

de Vermandois, un volume. *Coutume de Reims*, un volume ; estimés 16 livres. — *Seneca*, un 109 volume. *Les Œuvres* ⁵de Graria, un volume. *Catéchèse de Grenade*, un volume ; prisés : 9 livres. — *Paré*, chirurgien, un volume. *Chirurgie de Guillemeau*, un volume, estimés 11 livres. — *Les Sept montagnes*, un volume. — ¹⁰*Épîtres de Cicéron*, un volume, estimés : 6 livres. — *Somme des Conciles*, un volume. *Chronologia generalis*, un volume. *Carpin*, un volume ; ¹⁵estimés 16 livres. — *Un livre de soixante-quatre feuilles des Vies des Saints*, estimé 8 livres.

Livres in-quarto : *Figures de la Sainte Écriture*, par le ²⁰sieur Ernault, prisé 15 livres. — *Sermons de Saint Jean Chrysostome*, trois volumes : 8 livres.

Bellarmin, *Sur les Psaumes*. *Histoire des Papes*, de Duchesne : 4 livres 10 sols. — *Arrêt de* 111 *Chenu*. *Dictionnaire pratique* ; estimés : 3 livres 10 sols. — ⁵*Lettres de Saint François de Sales*, estimé, avec la *Vie de dom Barthélémy*. *Perfection du chrétien* ; estimés la somme de 110 sols. *Arrêts de Papon*. *Plaidoyer d'Espilly*. ¹⁰*Procès civils Du Brun*, estimés 110 sols. *Histoire des Turcs*. *Remarques de Vaugelas* ; estimés 4 livres. *Décisions de Maynard*. *Arrêts de Bouguier*. *Arrêts de Montholon* ; estimés 4 livres 10 sols. — ²⁰*Primauté de Saint Pierre*. *Fassigulus [desprimatus]* *Le Maître des Sentences* ; estimés 45 sols. — *Coutume de Vermandois*. *Coutume de Vitry et dix Ordonnances* ; prisés 100 sols. ²⁰*Corcoltein*. *Journal de Dufresne*. *Chevalier Bayard* : 4 livres.

Cicéron, en français. [*Monodanique*] de [Baudin].

Livres in-octavo : *Vie des Saints*, par Ernault. *Vie des Pères*, du même : 40 livres. — *Sermons de saint Jean Chrysostome*. Du même : *l'Office du Saint Sacrement* ; estimés 6 livres. — *Fréquente communion*. *Poètes*, traduits ¹⁰par Marolles ; prisés 3 livres. — *Socrate chrétien* de Balzac. *Le Prince*, du même. *Recherches de Garasse*, estimés 3 livres. — *Sermons de Pierre Chrysologue*. *Les Œuvres de* ¹⁵*saint Clément [d'Alexandrie]*. *Grégoire de Tours* : 20 sols. *Les Métamorphoses d'Ovide*, en français. *Fornium F. ...*, estimés 29 sols. — *Introduction à la vie dévote*. *Amour de Dieu*. *L'Entretien de saint François* ²⁰de Sales ; estimés 25 sols. — *Question de Coquille*. *Œuvre de Guibert*, soldat suédois ; prisés 20 sols. 113

Dévotion de Beauvelet. Floart. Rituel romain ; estimés la somme de 30 sols. — [Bibliatura figurina Gavenier] sur Saint-Paul, estimée 30 sols. — ⁵Cicéron : De Inventione, Tusculanes, Oraisons et Offices ; estimés la somme de vingt sols. Ici : 20 sols. — Virgille d'Abreamus. Bucoliques de Ramus. [Juvenaris] furia. Cy estimés [...]. — ¹⁰[Remarque] du Droit. Abus de la bulle d'offices [contre] ministre d'Etat, estimés 15 sols. — Vies des Papes, en français. La [générique] de Senot, 45 sols. — Troubles de la Ligue. Duché d'Angleterre. — ¹⁵[Psallus Clunient], estimés 25 sols. Comédies de Térence, un second octo. [Bonifacium], etc., estimés la somme de 20 sols. — Mémoires d'État. Epître de ²⁰[Gunart] Théophyle, 20 sols. — Murende. Instruction de Richelieu. Cronille de Louyous, estimés 20 sols.

Ovide. Praticien français : prisés 15 sols. — Institutions de Coquille. Ordonnances de Louis XIII. Décision de sieur Lemaistre : 15 sols. — Œuvres de Salvien, pédagogue chrétien. ⁵[Jamielle inquam vuxian redinus ?]. Théâtre de Cornelle homme illustre de [Bretalermi], 6 livres. — Lettre de Bongards. Dame illustre : 45 sols. — ¹⁰Tacite, en français. Ancienne rédaction des Psaumes ; estimés 15 sols. — Histoire de Joseph par Ernault. Rhétorique de Bary ; estimés 10 livres. — Catéchèse de Châlons. [...]. ¹⁵Vie de Pétrarque ; estimés la somme de vingt sols. Ici 25 sols. — [Aellarcus clareus Gallicus oratius], deux fois, prisé 30 sols. — Les Philippiques, Tusculanes, Oraison, Offices et ²⁰Dialogues de Cicéron, en français ; estimés 20 sols. — Œuvres. Entretiens. [Sept] Lettres de Balzac ; estimés 50 sols.

La Clef des Philosophes. Fables de La Fontaine. Mémoires de Comines ; estimés 30 sols. — 119 Marques du Droit. Œuvre de Saint-Amand. ⁵Livre des Poètes ; estimés 20 sols. [Vigorre, Perronius], Chrétienne intérieure ; estimés 35 sols. — Virgile, Justin. Fables d'Esopé. Métamorphoses d'Ovide ; prisés 25 sols. —

¹⁰Térence, en français. Pline, historiens, deux fois : 50 sols. — Justinien, entier, et ses Institutions ; estimé 102 livres. — Satire et Argenis, de Barclay. Colombet, Méthode Iuris ; estimés 20 sols. — ¹⁵Vie de Foligny, de Catherine de Médicis. Monsieur Vrollat, directeur, de Bertault ; estimés 15 sols. — A Kempis. Confessions de Saint Augustin. Entretiens [ou Méditations]. Introduction de Sal[estune] ; la somme de 35 sols.

Épîtres de Saint Jérôme. Saint Justin. Cura clericalis ; estimés 18 sols. — Paraphrase sur Job. 121 Institutions d'Abelly, Boèce, Œuvres sceptiques ; estimés la somme ⁵de 15 sols. — Intérêt des Princes. Discours à Jean Seviet. Secret de Jean Seviet. Coutume de Paris et de Reims ; prisés 10 sols. — Pétrarque, avec un houblon de ¹⁰livres de Comédies ; estimés 10 sols. — Un Bréviaire romain, en un tome, et un autre en quatre : une Partie d'hiver et deux Diurnaux ; et un Nouveau Testament ; estimés la somme de 9 livres. Trois autres livres de Jardinage : 10 sols.

[Signé] J[ean] Chevalier

NOTES

¹ Compte de Tutelle, 1676, f° 3. Cité d'après *Cahiers Lasalliens* 28, p. 3.

² Malgré de nombreuses et diligentes recherches, ces lettres n'ont pas été retrouvées.

³ ... « Les parents ayant été appelés à la requête de Monsieur le Procureur fiscal pour procéder à la nomination d'un tuteur auxdits mineurs et par acte du vingt-septième avril mil six cent soixante douze... aurait été nommé tuteur auxdits mineurs ; et ladite damoiselle Marie de La Salle aurait été émancipée sous l'autorité du sieur Simon de La Salle, son oncle, nommé son curateur ». *Compte de Tutelle*, 1976, f° 2-3 [*Cahiers Lasalliens* 28, p. 3].

⁴ Nous nous portons garants de cette procédure par les nombreux procès-verbaux du genre que nous avons étudiés dans le fonds du baillage royal et du baillage ducal.

⁵ Notamment les lettres C, D, E, Q, S, T, V. Cf. pp. 35 [1], 36 [2], 39 [5], 43 [9], 44 [8], 45 [11], 47 [13], 48 [14], 49 [15], 57 [23].

⁶ En particulier les minuscules **f**, **h**, et les lettres **v** et **r** initiales que l'on confond facilement. Cf. pp. 36 [2], 38 [3], 38 [9], 40 [7] *et passim*. Plus curieuses les **c**, **d**, **t**, et les consonnes doubles **ch** (chappeau : p. 76 [7], lin. 8, et **th** (théorilles : p. 56 [12], lin. 3).

⁷ Ratures et corrections sont peu nombreuses, preuve évidente du soin apporté par les auteurs à l'écriture de leur manuscrit. Nous en avons relevé seulement quatorze. Cf. pp. 50 [9], 58 [13], 62 [15], 64 [16], 70 [19], 78 [23], 88 [28], 94 [31], 100 [34], 102 [35], 108 [38], 112 [40], 116 [42], 118 [43].

⁸ Non comptés les 176 articles trouvés dans le petit bouge attenant, valant 51 livres. Cf. plus bas, p. 42 [5], 46 [7].

⁹ Voir plus bas, p. 38 [3], lin. 9.

¹⁰ Contrat d'achat de l'hôtel rue Sainte-Marguerite (Reims, 23 mai 1664), dans *Cahiers Lasalliens* 26, p. 170.

¹¹ Voir plus bas, p. 40 [4], lin. 11.

¹² Compte de tutelle, 1676, f° 97 v° [*Cahiers Lasalliens* 29, f° 97 v°].

¹³ Voir plus bas, p. 36 [2], lin. 19.

¹⁴ Voir plus bas, p. 40 [4], lin. 7.

¹⁵ *Ibid.* p. 37 [2], lin. 11.

¹⁶ *Ibid.* p. 44 [6], lin. 8.

¹⁷ *Ibid.* p. 44 [6], lin. 5.

¹⁸ *Ibid.* p. 44 [6], lin. 6.

¹⁹ *Ibid.* p. 42 [5], lin. 12.

²⁰ *Ibid.* p. 44 [6], lin. 9.

²¹ *Ibid.* p. 44 [6], lin. 5.

²² *Ibid.* p. 44 [6], lin. 12.

²³ *Ibid.* p. 44 [6], lin. 1.

²⁴ *Ibid.* p. 44 [6], lin. 20.

²⁵ S'agissant d'un bien immobilier, le four n'a pas été compris dans l'Inventaire des biens meubles. Ceci permet de penser que Chaalan, boulanger, travaillait chez les de La Salle, y cuisait le pain et séchait les fruits. Ce que justifierait le Compte de Tutelle : « Dict ledict Comptable [J.-B. de La Salle] qu'il auroit payé au nommé Chaalan, boullangier, pour cuisage et avoir séché des fruct(s), la somme de sept livres douze sols, ainsy qu'il est porté par sa quittance en datte du cinquiesme jour du mois de septembre mil six cens soixante-douze ». *Compte de Tutelle*, f^o 65 v^o [*Cahiers Lasalliens* 29, p. 65, 11].

²⁶ Voir plus bas, p. 48 [8], lin. 8.

²⁷ Valant 260 livres, soit environ 18 200,00 F. — Cf. p. 48 [8], lin. 17.

²⁸ Voir plus bas, p. 54 [10], lin. 5-12.

²⁹ Voir plus bas, p. 54 [10], lin. 16 - 55 [11], lin. 1-12.

³⁰ BLAIN, *La Vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*, tome I, p. 118. — Même si Jean-Baptiste compte alors environ treize ans, l'hypothèse ne paraît pas invraisemblable.

³¹ Voir plus bas, pp. 54 [11], lin. 19, 21 ; 56 [12], lin. 1.

³² BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 118.

³³ Voir plus bas, p. 58 [13], lin. 16.

³⁴ *Ibid.*, p. 60 [14], lin. 3.

³⁵ *Ibid.*, p. 60 [14], lin. 5.

³⁶ *Ibid.*, p. 60 [14], lin. 1.

³⁷ *Ibid.*, p. 60 [14], lin. 8.

³⁸ Voir plus bas, p. 62 [15], lin. 25.

³⁹ *Ibid.*, p. 62 [15], lin. 12-14.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 64, lin. 18 [f^o 16, lin. 18].

⁴¹ *Ibid.*, p. 66, lin. 9 [f^o 17, lin. 9].

⁴² *Ibid.*, p. 66, lin. 12 [f^o 17, lin. 12].

⁴³ *Ibid.*, p. 68, lin. 15 [f^o 18, lin. 15].

⁴⁴ *Ibid.*, p. 76, lin. 6 [f^o 22, lin. 6]. On le portait sur la tête pour assurer l'équilibre des bassins à eau.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 66, lin. 3, 16 [f^o 17, lin. 3, 16].

⁴⁶ Voir plus bas, p. 68, lin. 1, 16 [f^o 18, lin. 1].

- ⁴⁷ *Ibid.*, pp. 68, 72, lin. 9, 13 [ff. 18, 20, lin. 9, 13].
- ⁴⁸ Voir plus bas, p. 70, lin. 1 [f° 19, lin. 1].
- ⁴⁹ Voir plus bas, p. 70, lin. 2, 3 [f° 19, lin. 2, 3].
- ⁵⁰ *Ibid.*, p. 74 [21], lin. 15.
- ⁵¹ *Ibid.*, pp. 70 [19], lin. 5 ; 72 [20], lin. 3.
- ⁵² *Ibid.*, p. 74, lin. 15 [f° 21, lin. 15].
- ⁵³ *Ibid.*, p. 70, lin. 6 [f° 19, lin. 6].
- ⁵⁴ *Ibid.*, p. 72, lin. 1 [f° 20, lin. 1].
- ⁵⁵ *Ibid.*, p. 70, lin. 10 [f° 19, lin. 10].
- ⁵⁶ *Ibid.*, p. 70, lin. 8 [f° 19, lin. 8].
- ⁵⁷ *Ibid.*, p. 70, lin. 12 [f° 19, lin. 12].
- ⁵⁸ Voir plus bas, p. 70, lin. 1 [f° 19, lin. 14].
- ⁵⁹ *Ibid.*, p. 72, lin. 5 [f° 20, lin. 5].
- ⁶⁰ *Ibid.*, p. 72, lin. 8 [f° 20, lin. 8].
- ⁶¹ Voir plus bas, p. 72, lin. 14 [f° 20, lin. 14].
- ⁶² *Ibid.*, p. 72, lin. 19 [f° 20, lin. 19].
- ⁶³ *Ibid.*, p. 72, lin. 20 [f° 20, lin. 20].
- ⁶⁴ *Ibid.*, p. 72, lin. 16 [f° 20, lin. 16].
- ⁶⁵ *Ibid.*, p. 74, lin. 18 [f° 21, lin. 18].
- ⁶⁶ *Ibid.*, p. 72, lin. 21 [f° 20, lin. 21].
- ⁶⁷ *Ibid.*, p. 74, lin. 12 [f° 21, lin. 12].
- ⁶⁸ *Ibid.*, p. 74, lin. 1 [f° 21, lin. 1].
- ⁶⁹ *Ibid.*, p. 74, lin. 7 [f° 21, lin. 7].
- ⁷⁰ *Ibid.*, p. 74, lin. 16 [f° 21, lin. 16].
- ⁷¹ *Ibid.*, p. 74, lin. 9 [f° 21, lin. 9].
- ⁷² *Ibid.*, p. 76, lin. 4 [f° 22, lin. 4].
- ⁷³ *Ibid.*, p. 74, lin. 3, 22 [f° 21, lin. 3, 22].
- ⁷⁴ *Ibid.*, p. 74, lin. 5 [f° 21, lin. 5].
- ⁷⁵ *Ibid.*, p. 74, lin. 20 [f° 21, lin. 20].
- ⁷⁶ Voir plus bas, p. 84, lin. 1 [f° 26, lin. 1].
- ⁷⁷ *Ibid.*, p. 84, lin. 2 [f° 26, lin. 2].
- ⁷⁸ *Ibid.*, p. 78, lin. 20 [f° 23, lin. 20].
- ⁷⁹ *Ibid.*, p. 82, lin. 1 [f° 25, lin. 1].
- ⁸⁰ *Ibid.*, p. 82, lin. 5 [f° 25, lin. 5].
- ⁸¹ *Ibid.*, p. 82, lin. 6 [f° 25, lin. 6].
- ⁸² *Ibid.*, p. 82, lin. 21 [f° 25, lin. 21].
- ⁸³ *Ibid.*, p. 82, lin. 21 [f° 25, lin. 21].
- ⁸⁴ Voir plus bas, p. 84, lin. 2-19 [f° 27, lin. 2-19]. Le tout estimé 84 livres, environ 5 880,00 F.
- ⁸⁵ Voir plus bas, p. 84, lin. 10 [f° 26, lin. 10].
- ⁸⁶ *Ibid.*, p. 84, lin. 12 [f° 26, lin. 12].
- ⁸⁷ *Ibid.*, p. 84, lin. 13 [f° 26, lin. 13].

- ⁸⁸ *Ibid.*, p. 84, lin. 15 [f^o 26, lin. 15].
- ⁸⁹ Voir plus bas, pp. 92, lin. 19 ; 94, lin. 14 [ff. 30, lin. 19 ; 31, lin. 14].
- ⁹⁰ *Ibid.*, p. 94, lin. 6 [f^o 31, lin. 6].
- ⁹¹ *Ibid.*, p. 78, lin. 13 [ff. 23, lin. 13].
- ⁹² *Ibid.*, p. 94, lin. 1 [f^o 31, lin. 1].
- ⁹³ Deux calottes. — Voir plus bas, p. 96, lin. 9 [f^o 32, lin. 9].
- ⁹⁴ Dix rabats de toile. — Voir plus bas, p. 94, lin. 8 [f^o 31, lin. 8].
- ⁹⁶ Dix paires de poignets usés d'homme. — Voir plus bas, p. 94, lin. 9 [f^o 31, lin. 9].
- ⁹⁶ Six paires de bas à étrier de toile de chanvre. — Voir plus bas, p. 94, lin. 12 [f^o 31, lin. 12].
- ⁹⁷ Neuf paires de chaussons. — Voir plus bas, p. 94, lin. 11 [f^o 31, lin. 11].
- ⁹⁸ Voir plus bas, p. 96, lin. 4 [f^o 32, lin. 4].
- ⁹⁹ *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrestienne*, par Jean-Baptiste de La Salle... Reims, chez François Godard [1703], petit in-8, 8-258 pp. — [*Cahiers Lasalliens* 19].
- ¹⁰⁰ Douze paires de draps, grands et petits [f^o 30, lin. 5], trois paires de drap à lit de toile de chanvre [f^o 31, lin. 18], treize gros draps de lit de chanvre [f^o 30, lin. 1]. — Voir plus bas, pp. 92 ; lin. 5 ; 94, lin. 18.
- ¹⁰¹ Quatre paires de petits draps sales [f^o 30, 16], une paire de draps sales [f^o 32, lin. 10]. — Voir plus bas, pp. 92, lin. 16 ; 96, lin. 10.
- ¹⁰² *Ibid.*, pp. 92, lin. 8 ; 96, lin. 11 [ff. 30, lin. 8 ; 32, lin. 11].
- ¹⁰³ *Ibid.*, p. 92, lin. 12 [f^o 30, lin. 12].
- ¹⁰⁴ On aura remarqué, sans doute, la couleur des tentures des chambres et l'assortiment des couvertures, rouge, blanc, bleu, vert. Teintes préférées de Mme de La Salle, choisies d'après les goûts des enfants ou sacrifiant à la mode du temps ?
- ¹⁰⁶ Voir plus bas, p. 88, lin. 10 [f^o 28, lin. 10].
- ¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 88, lin. 11 [f^o 28, lin. 11].
- ¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 88, lin. 13 [f^o 28, lin. 13].
- ¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 88, lin. 13 [f^o 28, lin. 13].
- ¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 88, lin. 9 [f^o 28, lin. 9].
- ¹¹⁰ *Ibid.*, p. 88, lin. 7 [f^o 28, lin. 7].
- ¹¹¹ Voir plus bas, p. 96, lin. 1 [f^o 32, lin. 1].
- ¹¹² *Ibid.*, p. 96, lin. 7 [f^o 32, lin. 7].
- ¹¹³ *Ibid.*, p. 92, lin. 14 [f^o 30, lin. 14].
- ¹¹⁴ Voir plus bas, p. 90, lin. 6, 9 [f^o 28, lin. 6, 9].
- ¹¹⁶ *Ibid.*, p. 96, lin. 19 [f^o 32, lin. 19].
- ¹¹⁶ *Ibid.*, p. 98, lin. 1 [f^o 33, lin. 1].
- ¹¹⁷ *Ibid.*, p. 98, lin. 3 [f^o 33, lin. 3].
- ¹¹⁸ *Ibid.*, p. 88, lin. 19 [f^o 28, lin. 19].
- ¹¹⁹ *Ibid.*, p. 88, lin. 22 [f^o 28, lin. 22].
- ¹²⁰ *Ibid.*, p. 90, lin. 1 [f^o 29, lin. 1].
- ¹²¹ *Ibid.*, p. 90, lin. 3 [f^o 29, lin. 3].

¹²² *Ibid.*, p. 90, lin. 10 [f° 29, lin. 10].

¹²³ Voir plus bas, p. 322, lin. 1 [f° 1].

¹²⁴ *Ibid.*, p. 410, lin. 10 [f° 45, lin. 10].

¹²⁵ Voir plus bas, p. 398, lin. 17 [f° 39, lin. 17].

¹²⁶ *Arch. dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, 2 G 2073, Liasse : Rue du Barbâtre (1240-1738), art. 24 [19 juillet 1738].

¹²⁷ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 62 v [Cahiers Lasalliens 29, f° 62 v° 5].

¹²⁸ « Un jardin, rue des Murs, tenant par derrière aux deux maisons de L.C. [la Congrégation] qui sont dans la rue des Augustins, loué à M. de La Salle pour sa vie naturelle, vendu sous sa caution à un jardinier, en 1683, sur Conclusions de la Compagnie ». *Arch. dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, 2 G 2023, f° 26 v°. — Pour « sa vie naturelle », retenons l'expression. C'était bien pour sa détente, sa décontraction. Quel bel équilibre ! Et quelle surprise pour ceux qui ne voient en J.-B. de La Salle que l'homme tout-spirituel !

¹²⁹ *Arch. dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, 2 G 2029, pp. 118, 119.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 98, lin. 16 [f° 33, lin. 16].

¹³¹ *Ibid.*, p. 100, lin. 1 [f° 34, lin. 1].

¹³² *Ibid.*, p. 98, lin. 12 [f° 33, lin. 12].

¹³³ *Ibid.*, p. 98, lin. 8 [f° 33, lin. 8].

¹³⁴ *Ibid.*, p. 98, lin. 10 [f° 33, lin. 10].

¹³⁵ *Ibid.*, p. 98, lin. 19 [f° 33, lin. 19].

¹³⁶ Voir plus bas, p. 406, lin. 8 [f° 43, lin. 8].

¹³⁷ *Ibid.*, p. 406, lin. 9 [f° 43, lin. 9].

¹³⁸ *Ibid.*, p. 406, lin. 8 [f° 43, lin. 8].

¹³⁹ *Ibid.*, p. 406, lin. 9 [f° 43, lin. 9].

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 406, lin. 9 [f° 43, lin. 9].

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 406, lin. 18 [f° 43, lin. 18].

¹⁴² *Ibid.*, p. 406, lin. 14 [f° 43, lin. 14].

¹⁴³ *Ibid.*, p. 98, lin. 19 [f° 33, lin. 19].

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 406, lin. 12 [f° 43, lin. 12].

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 100, lin. 3 [f° 34, lin. 3].

¹⁴⁶ Voir plus bas, p. 120, lin. 16 [f° 44, lin. 16].

¹⁴⁷ Lieu de détente, par souci d'hygiène mentale, c'est une hypothèse que nous avons émise plus haut (p. 21). L'interprétation de Blain, son historien, est autrement sublime. Après avoir pris en charge les maîtres d'école d'Adrien Nyel, J.-B. de La Salle « se résolut de faire une retraite pour implorer les lumières de Dieu et s'instruire de ses saintes volontés ». Et c'est ici que le récit de Blain devient instructif. « Afin de la faire avec plus de recueillement et de silence, écrit-il, il loua un petit jardin fort solitaire, proche les Augustins et voisin des remparts de la ville, qui fut le premier témoin de ses transports de ferveur et de sa mortification. Là, après avoir donné ses ordres dans sa maison et ses soins dans la Communauté des Maîtresses d'École, dont M. Roland l'avoit chargé, il se retiroit en solitude pour livrer son esprit sans distraction à l'oraison et son corps sans

ménagement à la pénitence. *Ha !* dit le Mémoire que nous copions, *si les murailles du petit Cabinet qui lui servoit de cellule, pouvoient parler, que ne diroient-elles pas de ses sanglantes disciplines et des autres pieux excès dans lesquels le jettoit l'yvresse spirituelle du vin nouveau qu'il commençoit à goûter* » [BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 182. — Texte souligné par l'auteur, d'où son importance]. Plusieurs remarques s'imposent à son sujet :

1 — Quel « Mémoire » Blain copie-t-il ? Il ne peut s'agir du « Mémoire des commencements » écrit par J.-B. de La Salle couvrant les années 1679-1694, comme en témoignent Blain [*op. cit.*, pp. 167, 326] et ms Bernard [p. 22-23], ni du « Mémoire sur l'Habit », ni aucun des « Mémoires » qu'on lui attribue [cf. F. Maurice-Auguste, dans *Cahiers Lasalliens* 10, p. 105-114]. Mais un des « Mémoires de sa vie » écrit par « ceux qui en avoient été les témoins oculaires », à la demande, en 1719, de Frère Barthélémy « de recueillir et de faire recueillir toutes les actions de sa vie ». — Cf. BLAIN, t. II, p. 179.

2 — Bail du jardin. Fut-il loué pour la circonstance signalée par Blain ? Il avait été loué par Louis de La Salle et le bail courait en 1672, année de sa mort. Il le fut en 1682, où se place la retraite de J.-B. de La Salle dont parle Blain. Il s'agit, en fait, du renouvellement du bail et non du loyer d'un nouveau jardin. A qui Jean-Baptiste donna-t-il « ses ordres dans sa maison » ? A ses propres frères, Jean-Louis et Pierre, et aux maîtres d'école admis dans sa maison et sa table (24 juin 1681. Cf. BERNARD, p. 41 ; BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 175 ; ms Ca, p. 18-19 ; ms Re, p. 28). Le renouvellement ou échéance de baux et de contrats arrivant ordinairement à la saint Jean-Baptiste (24 juin) — « auquel commence à Reims l'an de louage des maisons ». *Coutume de Reims*, art. 390 — ce serait donc le 24 juin 1681 que le contrat ou renouvellement de bail aurait été conclu. L'année suivante, 24 juin 1682, J.-B. de La Salle habitait, rue Neuve, face au Monastère de Sainte-Claire, « ayant dû » quitter son hôtel, rue Sainte-Marguerite. Un document dernièrement découvert nous permet de l'assurer.

3 — Particulièrement significative la conclusion de Blain : « Ce fut là — dans ce jardin — que commençant une vie toute nouvelle, il forme le premier plan de la plus sublime perfection » [BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 183]. Est-ce là que l'appel de Dieu se fit pressant ? Est-ce en ce lieu, comme il écrit lui-même, que « sur la fin de 1682 il parut visiblement que Dieu l'appeloit à prendre le soin des écoles » [BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 193] ? Dans l'œuvre et l'appel de Dieu tout est lumière : elle peut briller dans un jardin.

¹⁴⁸ Voir plus bas, p. 118, lin. 18 [f^o 43, lin. 18].

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 110, lin. 21 [f^o 39, lin. 21].

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 114, lin. 14 [f^o 41, lin. 14].

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 120, lin. 4 [f^o 44, lin. 4].

¹⁵² *Ibid.*, p. 104, lin. 6 [f^o 36, lin. 6].

¹⁵³ *Ibid.*, p. 118, lin. 8 [f^o 43, lin. 8].

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 112, lin. 19 [f^o 40, lin. 19].

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 116, lin. 15 [f^o 42, lin. 15].

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 104, lin. 14 [f^o 36, lin. 11].

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 104, lin. 26 [f^o 36, lin. 26].

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 112, lin. 1 [f° 40, lin. 1].

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 114, lin. 16 [f° 41, lin. 16].

¹⁶⁰ Voir plus bas, pp. 103-121 [ff. 35-44].

¹⁶¹ « Dict le dit sieur Comptable — Jean-Baptiste de La Salle — qu'il y a plusieurs livres de ladite succession dudit sieur de La Salle lesquels n'ont été délivrés à la vente publique, d'autant qu'il ne s'est trouvé personne pour y enchérir ni acheter ». *Compte de Tutelle*, f° 10 v° [*Cahiers Lasalliens* 28, f° 10 v°].

¹⁶² Voir plus bas, p. 108, lin. 7 [f° 38, lin. 7].

¹⁶³ A savoir : *Introduction à la vie dévote*, 1 vol. in-8° ; *Traicté de l'amour de Dieu*, 1 vol. in-8° ; *Les vrais Entretiens spirituels*, 1 vol., in-8° ; *Les Epistres spirituelles du bienheureux François de Sales...*, 1 vol. in-4°.

¹⁶⁴ *Méditations sur les principales vérités chrétiennes et ecclésiastiques pour tous les dimanches, festes et autres jours*. Quatrièmes édition, Paris, chez G. Josse, 1659, 3 vol. in-4. — Ont-elles exercé une influence réelle sur la doctrine spirituelle de J.-B. de La Salle ? Dans l'état actuel de la question, il semble hasardeux de l'affirmer.

¹⁶⁵ « Jean-Baptiste de La Salle, chanoine de l'église métropolitaine de Reims. Nomination (1666) et prise de possession de sa prébende », dans *Cahiers Lasalliens* 41 vol. 2 ; p. 168, 43.

¹⁶⁶ Cf. « Les Noms des livres légués à la bibliothèque de Messieurs du chapitre de Reims par feu monsieur Dozet. Au nombre de 50' », dans : *Bibl. mun. Reims*, ms 1994, f° A.

En fait, Pierre Dozet légua un lot de cinquante livres in-folio au chapitre métropolitain. C'est celui-ci, et non le testateur, qui les choisit. Cf. Testament de Pierre Dozet du 12 juillet 1666, f° 5. [*Arch. mun. Reims*, Carton 811, dossier : P. Dozet (Testament)]. — L'exercice spirituel contenant dix journées, de Pierre Dozet [*Bibl. mun. Reims*, ms 616, ff. 266-311] ne figure pas dans l'« Inventaire de la bibliothèque de feu M^e Louis de La Salle », en 1672. Comment Jean-Baptiste, son fils, s'en serait-il pénétré « profondément » dès 1668 ?

¹⁶⁷ Il fut lié d'une grande amitié avec les Capucins de Reims. L'admiration et la gratitude que ceux-ci lui témoignèrent méritent d'être soulignée : « Cet homme qui a été un des plus spirituels et sçavants de son siècle ne s'est pas contenté de nous donner durant sa vie des marques de l'amitié qu'il avait pour les Capucins, il nous laissa encore par son testament 50 vol. in-folio à prendre dans sa bibliothèque ». *Arch. O.F.M. Cap.*, ms 80, f° (10). — C'est le nombre précis porté par le testament de Pierre Dozet : « à choisir par eux après le choix qui sera fait par lesdits sieurs du chapitre » (*Arch. mun. Reims*, carton 811, dossier P. Dozet. Testament, f° 5). — Pierre Dozet fit encore cadeau aux PP. Capucins d'une toile de Jean Hellart, peintre rémois, né en 1618, représentant la visite de Nicolas V au tombeau de saint François.

Cf. Ubald d'ALENÇON, *Les Frères capucins de Reims (1593-1903). Leurs Annales. Histoire littéraire. Liste des gardiens ou Supérieurs syndics*. Nécrologe, dans *Trav. Académie nationale de Reims*, vol. 137 (1922-1923) p. 102.

Pierre Dozet avait un frère, Jean-François, capucin — le P. Jean-François de Reims — successivement gardien des couvents de Reims (1643-1649, 1658) de Reims (1644-1646) et de Saint-Honoré à Paris (1654) ; plusieurs fois définitif de son Ordre (1651-1659) et

vicair provincial (1651-1659). Il est l'auteur de *La Vraye Perfection de cette vie dans l'exercice de la présence de Dieu*, dont Pierre Dozet dira à propos de la 4^e édition qu'il « est rempli des véritez affectives et infaillibles de la Doctrine chrestiennes et catholique, et des avis très-efficaces pour élever les âmes dévotes jusques à l'intime et parfaite union qu'elles peuvent avoir avec Dieu en cette vie ». Autres éditions : IV^e édition augmentée de ce qui manquait aux commençans... Par... Paris, V^{ve} N. Bouon, 1656, 2 parties en 1 vol. in-8, planche gravée ; 1660, 5^e édition. Paris, V^{ve} N. Bouon, 2 vol. in-8, planche gravée. — Auteur également de : *Le Directeur pacifique des consciences*, par X..., 2^e édition, augmentée de plus de moitié. Paris, S. Thiboust, 1634, 2 t. en 1 vol. in-8, avec un premier titre gravé ; — 1645, 4^e édition. Paris, M. Guillemot ; in-8, 1056 p. ; — 1658, 5^e édition. Paris, V^{ve} N. Bouon ; in-8, pièces liminaires, 1046 p., table ; — 1666, 6^e éd. Paris, V^{ve} N. Bouon ; in-8, pièces lim., 1046 p., table.

Jean-François Dozet — le P. Jean-François de Reims — fut, lui aussi, un « sçavant religieux, Père de tous les Frères, aymable, doux, compassif, aimant ses sujets sans partialité, n'ayant jamais dit rien qui put déplaire à personne, toujours humble, toujours mortifié ». Ubald d'ALENÇON, *op. cit.*, p. 101 v^o et sv. Cf. aussi *Arch. O.F.M. cap.* ms 96, pp. 388-390 ; ms 97, pp. 563, 593, 595, 609.

¹⁶⁸ *Arch. mun. Reims.* Carton 811, dos. P. Dozet [Testament, 1666, f^o 5].

¹⁶⁹ *Ibid.*, Testament, 1666, f^o 5 v^o.

¹⁷⁰ Règles communes [1718, chap. II, § 3]. Cf *Cahiers Lasalliens* 1, p. 19 ; RC¹, p. 4.

¹⁷¹ *Méditations pour le tems de la retraite...*, par Mr Jean-Baptiste de La Salle, Docteur en théologie, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes. Rouen, chez Antoine Le Prévost, [s.d.], in-8^o, II— 84 — 8 p. [Avertissement, p. (3)].

¹⁷² Après avoir éliminé les six méditations qui ne semblent pas lasalliennes (Méditations nn. 83 : Octave de l'Immaculée Conception [15 décembre] ; 103 : Saint-Sever [1^{er} février] ; 168 : Saint-Yon [22 septembre] ; 181 : Translation des Saintes Reliques [17 juillet] ; 181 : Saint Romain, archevêque de Rouen [23 octobre] ; 188 : Dédicace de l'église [1^o dimanche d'octobre], elles se répartissent comme suit :

	Évangiles	Paul	Actes	Apocalypse	Épîtres :	
					Jc., 1Jn, Jud., 2Pt	
Méditations : Dimanches (77)	282	124	23	3	6	438
Méditations : Fêtes (109)	209	160	60	7	14	450
Méditations : Retraites (16)	40	122	13	1	4	180
Total	530	406	96	11	24	1067

La plus grande densité scripturaire revient aux *Méditations pour le Temps de la Retraite* : 16 méditations et 180 citations, soit 11,25 % de citations par méditation, contre 4,73 % pour l'ensemble des *Méditations des dimanches et fêtes*.

Mathieu a été le plus sollicité (36,4 %) ; puis, dans l'ordre : Luc (30 %), Jean (27,7 %) et Marc (5,8 %).

Voici leurs chapitres, plus souvent cités, avec, entre parenthèse, le nombre de fois :

Évangélistes	Méditations Dimanches	Méditations Fêtes	Méditations Retraites
Mathieu	27 [9], 26 [8], 13 [6]	2 [14], 19 [10], 5 [7] dont 19, 21 (7 fois)	5 [6], 6 [4], 11 [2]
Luc	3 [8], 24 [7], 10 et 11 [6]	1 [26], 2 [11], 9 [7]	19 [3]
Jean	16 [12], 6 [8], 17 [7]	1 et 9 [7], 20 [6]	10 et 13 [2]
Marc	7 [6], 8 [4], 9 [3]	9 et 16 [5]	

Paul est très familier à Jean-Baptiste de La Salle. Il le cite fréquemment : 406 fois, soit le 38 % pour l'ensemble des citations néotestamentaires des *Méditations*. Voici le détail des citations pauliniennes :

Épîtres	Méditations		Méd. Retraite	Total	Chapitres les plus cités. Entre parenthèses, le nombre de fois.
	Dimanches	Fêtes			
1 Cor.	30	44	33	107	D13 [8], 3 [6]. F4 [15], 6 [4], 15 [4]. R3 [10], 4 [6], 9 [5]
2 Cor.	5	17	18	40	D4 [3]. F5 [6], 4 [5]. R5 [5], 3,4 [3]
Col.	13	13	4	30	D3 [9]. F2 [4]. R1,3 [2]
Ga.	12	23	3	38	D5 [4]. F5 [6], 6 [6], 4 [3].
Eph.	12	12	30	54	D4 [8]. F4 [6] ; 5,30 [2]. R2 [9], 4 [7]
Hébr.	10	21	4	35	D10 [3]. F4 [5], 10 [4]. R13 [3]
Philip	5	3	2	10	D2 [5]. R3 [2]
Philém.	—	1	—	1	
Rom.	25	15	6	46	D8 [14]. F8 [3] ; 6,12 [2]. R11,12 [2]
1 Thes.	7	—	10	17	D4 [5]. R2 [6]
1 Tim.	2	8	5	15	D2 [3]. F4 [3]. R2 [2]
2 Tim.	—	4	3	7	F3 [4]. R2 [3]
Tit.	3	—	3	6	R2 [2]
Total	124	161	121	406	

Cf. Luis VARELA, *Biblia y espiritualidad en San Juan Bautista de La Salle*, in : Coll. Sinite. Instituto Pontificio San Pio X. Tejares-Salamanca, 1966. In-8, 1-11-362 p.

¹⁷³ Voir plus haut, p. 22, note 156.

¹⁷⁴ Autographe. Arch. Maison Généralice, BJ 504, dos. 12, côté 27. — Cf *Cahiers Lasalliens* 26, p. 306, 21, 1 ; *Ibid.*, 40¹, p. 204-316 ; *ibid.* 43, 166.

¹⁷⁶ Ms Bernard, p. 61.

LEXIQUE

Par respect pour le langage parlé et écrit par J.-B. de La Salle et ses contemporains, nous avons maintenu la graphie originale des mots, la faisant suivre, en italique, de l'orthographe moderne.

Les références, entre parenthèses, précisent la page et la ligne du manuscrit d'origine.

Même si le mot apparaît avec une certaine fréquence, il n'est référencé qu'une seule fois, celle où il figure pour la première fois dans le texte.

Accostrement (49, 10 ; 341, 18). *Accoutrement*. — Ensemble d'une chambre à coucher et plus particulièrement l'entourage d'un lit. « Accostrement de lict » (57, 16). — « Vieux accostrement de rat » (97, 12).

Acquempis (119, 18). *A Kempis*.

Aidière (389, 10), aidrière (89, 6). *Aiquière*. — Vase où l'on met de l'eau pour le service de table (Littré).

Allebarde (85, 15 ; 377, 25). *Hallebarde*. — Arme d'haste garnie en haut d'un fer long, large et pointu, traversé d'un autre fer en forme de croissant (Littré).

Annel, anneau. *Anneau*. — Cercle servant à mesurer le bois. « Cinq anneaux de bois d'[agneau] ». (87, 1). — « Quatre anneaux de bois de buches » (403, 7).

Apoticaire (345, 23). *Apothicaire*. — Pharmacien.

Archal, archail, archan. *Archal*. — Fil de laiton ou archal. « Une cage de fil d'archal » (45, 15).

- Arin** (37, 7). *Airain*. — Cuivre allié à l'étain.
- Arrousoir, arrouzoir**. *Arrosoir*. « Un arrousoir d'arin » (39, 4, 7). « Un a. d'airain » (373, 14). — « Un petit a. de fer blanc » (407, 12).
- Audière**. *Aiguière*. « Une audière d'argent » (399, 17).
- Aulne** (51, 5). *Aune*. — Mesure de longueur valant 1,88 m à Paris. « Une demy aulne » (325, 29). — « Une aulne de bois » (393, 16).
- Aute**. *Haute*. « Quatre pièces de tapisserie d'aute lisse » (347, 1).
- Auvalle** (327, 4). Ovalle.
- Auvillers** (325, 19). *Hautvillers*.
- Bahu** (51, 17; 385, 15). *Bahut*. « Un grand vieux bahu couvert de cuire » (69, 5).
- Ballet(z)**. *Balai(s)*. « Cinq balletz de jon » (391, 20).
- Bandouiller, bandoullier** (85, 10). *Bandoulière*. — Baudrier de cuir ou d'étoffe servant à suspendre le mousquet ou le mousqueton.
- Banne** (325, 25). *Banne*. — Grand panier d'osier à anses. *Bannette, banne*. — Berceau, petite banne, corbeille dans lesquels on lave la laine dégraissée.
- Bas**. *Bas*. « Une paire de bas bottez » (359, 1). — « Une paire de b. à botte de toile » (73, 11). — « Six paires de b. à estrier » (95, 12).
- Bassin, bassin**. — Grand plat creux. « Un grand plat bassin » (89, 7). — Un b. d'arin » (37, 9); « un b. de cuivre rouge » (37, 11). — « Sonner le bassin ». Annoncer publiquement une vente en frappant sur un vase de cuivre (Littré).
- Bassineur, bassinoir** (37, 9), bassinoire (371, 24). *Bassinoir*. — Bassin à couvercle percé et à manche long pour chauffer le lit.
- Bassin(s)**. *Bassin(s)*. « Trois bassin à derrière » (commodités). (41, 4).
- Batton** (103, 5). *Bâton*.
- Baudier, baudrier**. *Baudrier*. « Une espée avec le baudrier de cuire noire » (353, 24).
- Bazin**. *Basin*. — Etoffe de coton croisée dont la chaîne est de fil et la trame de coton. « Deux rideaux de bazin » (411, 17).
- Beine** [de b.]. *Ebène*. « Une montre enchassé de bois de benne » (61, 1).
- Bellearmen** (111, 1). *Bellarmin*.
- Béneistier**. *Bénitier*. « Un beneistier de fayence » (409, 16).
- Besche** (99, 19; 407, 8). *Bêche*. — Outil de jardinage.
- Blaie** (385, 18), blair. *Baille*? — Moitié de tonneau en forme de baquet (Rousselot).

- Bled.** Blé. « Deux quartel l'un au bled et l'autre au marc » (83, 5).
- Bleuf.** *Bleue.* « ... sarge bleuf » (63, 15).
- Bloc, bloque** (41, 13). *Bloc, billot.* — Pièce de bois utilisé en cuisine pour trancher. « Un blocque de bois » (41, 21).
- Bluteau, blutoir, blutoire, bultoir.** *Bluteau, blutoir.* — Sac pour passer la farine et la séparer du son ; meuble contenant un ou plusieurs bluteaux. « Une blutoire avec la maie » (45, 20).
- Boas.** *Bois.* « Un chaalict de boas de noyer » (407, 20).
- Bodrié.** *Baudrier.* « Une espée avec le foureau et le bodrié » (101, 17).
- Boesse** (121, 4). *Boèce.*
- Boette** (325, 15), *boitte, boete, boiete.* *Boite.* « Une boette à savon » (387, 6). — « Une boitte de bois doré... » (103, 1). — « Des boittes à sucre » (45, 12).
- Bois.** *Bois.* « Bois blanc » (327, 5). — « Blanc b. » (67, 16 ; 385, 12). — « Bois de benne » (61, 1). — « Bois de chesne » (43, 20).
- Bonnet(z).** *Bonnet(s).* « Deux bonnetz à enfant » (341, 8).
- Boucque(s), boules.** *Boucles, boules.* « Une boucques de diamant de temple » (89, 22).
- Bouge** (43, 7). — Petit cabinet, petite salle. « Un petit bouge » (85, 8).
- Boulle(s).** *Boule(s).* « Deux boules de diamans à oreille » (411, 8).
- Bourgongne** (107, 15). *Bourgogne.*
- Bourlet(z).** *Bourrelet(s).* Coussin rond rempli de bourre, vide au milieu. « Deux bourletz à bassin » (77, 6). Bourrelet pour porter un bassin.
- Bourre.** *Bourre.* — Amas de poils pour garnir un matelas. « Un matelat de bourre » (359, 24).
- Bourse** (91, 3). *Bourse.* — Petit sac. « Bourse à jetons ». Bourse où l'on met de l'argent.
- Bout de soie.** *Pout-de-soie.* — Étoffe de soie à grains nombreux et sans lustre. « Un oublon de bout de soie » (349, 13).
- Bouterolle.** *Bouterolle.* — Garniture ou renfort par le bas d'une pièce pour empêcher qu'elle ne s'use. « Sept placques de fer blanc avec les bouterolles » (43, 19).
- Brocs, frocs.** *Brocs.* — Grand vase de bois ou de métal à une anse servant à porter ou à transvaser des liquides (87, 9).
- Brocart, broquart.** *Brocart.* — Étoffe brochée de soie, d'or ou d'argent (Litré). « Un... vieux cotillon de brocart » (75, 7).
- Broche.** *Broche.* — Baguette de fer déliée ; verge de fer pointue pour embrocher et faire cuire la viande (Rousselot). « Une broche à rotz » (337, 14). — « Deux broches à poullie » (373, 24). — « Quatre broches de fer » (35, 5).

- (Littré). « Un brochet d'airain » (323, 5). — « Un brochet de cuivre » (39, 3).
- Broderie.** *Broderie.* — Ouvrage fait à l'aiguille sur une étoffe ou faisant des dessins, des ouvrages en relief. « Une broderie d'une juppe » (79, 3).
- Broisse.** *Brosse.* — Ustensile de nettoyage. « Une broisse à peigne » (77, 17).
- Buffet** (65, 22). *Buffet.* — Armoire, bureau.
- Bulroir, bultoire** (391, 4) ; *bultroir* (45, 19). — V. *Blutoir*.
- Burge.** *Bruges* ? « Un cabinet... garni de satin de Burge » (347, 21).
- Cabinet.** *Cabinet.* Armoire, coffret, lieu de retraite ou de travail. « Un cabinet de bois de noyer » (63, 22).
- Cacque(s).** *Cagues.* — Petit tonneau. « Six cacques de fer blanc » (333, 18).
- Callemar** (101, 10), *calmart* (379, 12). — Écritoire portable ; étui de plumes à écrire. « Un calmart couvert de cuir doré » (353, 20). — « Un calmart avec le corne de cuir » (81, 4).
- Calleson, canneçon, canneson.** *Caleçon.* « Une demy-douzaine de calleson de toile de chanvre » (95, 2).
- Callottes** (97, 9). *Calottes.* Sorte de petit bonnet ne couvrant que le sommet de la tête.
- Camelot** (71, 10). Étoffe de poil de chameau ou de chèvre. « Deux manteau de camelot de Hollande » (71, 10).
- Camizole(s).** *Camisole(s).* — Vêtement ordinairement de coton porté généralement par-dessus la chemise. « Trois camizoles à homme » (351, 20).
- Cannesson(s), cannesson.** *Caleçon.* « Sept cannessons à hommes » (351, 22). — « Un cannesson de mouton possé en chamois » (73, 8).
- Capline** (61, 8). *Capeline.* — Sorte de chapeau orné de plumes d'aigrette porté par les femmes (Huguet) ; sorte de capote légère que les femmes portaient en été (Littré).
- Caque.** — Petit tonneau, baril, barrique. — Mesure de vin contenant 1 hectolitre 3 litres ou 126 pintes (La pinte valait 714 millilitres). V. *Cacque*
- Cardoire(s).** « Deux chandelliers de bois et six cardoires » (393, 21).
- Caresme** ? (387, 3).
- Carizet.** — Sorte de satin ? « Un lange de carizet blanc » (77, 9).
- Carreau.** Verre. « Un miroir avec le carreau et la vergette » (349, 2).
- Carte.** Représentation. « Une carte représentant la ville de Reims » (405, 15).

- Casacque.** *Casaque.* — Manteau à manches très larges. — Vêtement de dessus des femmes. « Une casacque d'estamine » (333, 24).
- Casse** (39, 4). — Boîte, casserole, coffret. « La casse d'airain » (373, 4).
- Casselles** (41, 5), **Cassettes** (61, 6). — Petites casses.
- Catéchesse** (117, 14). *Catéchèse.*
- Cendrier.** — Linge, sac où l'on enveloppait les cendres pour la lessive. — Vase où l'on met les cendres (Littré). « Un cendrier de grosses toilles » (399, 2). — « Un cendrier de toile d'estoupe » (93, 14).
- Cerize** (75, 9). *Cerise.*
- Cerpette** (407, 9). *Serpette.*
- Cerrure** (383, 20). *Serrure.*
- Cérurier** (337, 16). *Serrurier.*
- Chaalict.** *Châlit.* — Monture d'un lit. Bois de lit. Charpente sur laquelle repose le matelas. « Un chaalict de bois » (53, 5). — « Un chaalict de bois de chesne » (387, 17).
- Chaize.** *Chaise.* « Une chaize à bras » (67, 9). — « Une chaize perce » (393, 24). — « Une chaize perse de bois de chesne » (85, 6) : siège garni d'un vase pour les besoins naturels (Littré).
- Chamberière,** *chambrière* (379, 8). — Servante, femme de chambre.
- Champ de placer** (51, 6). Cabinet de débarras ; magasin.
- Chandellier(s).** *Chandelier.* « Un petit chandellier d'étude » (89, 9). — « Un c. de bois noir » (63, 26). — « Un c. de cuivre » (381, 20), « deux c. d'estain » (41, 7).
- Chantier** (87, 15). Bois à brûler.
- Chappeau(x)** (77, 8). *Chapeau(x).* « Un vieux chappeau de castors » (365, 10) : chapeau fait de poils de castor.
- Chas.** Trou d'une aiguille. « Une chesne d'or avec le chas d'or » (89, 19).
- Chassy.** *Châssis.* — Ouvrage de menuiserie servant d'encadrement. « Chassy de blanc bois » (83, 14).
- Chaudier, chaudière.** *Chaudière.* « Une grande chaudière d'arin » (87, 5).
- Chaudron.** *Chaudron.* — Petite chaudière pour les usages de la cuisine. « Un grand chaudron de fer » (37, 3) ; « treize chaudrons d'arin » (37, 7).
- Chemize(s).** *Chemise(s).* « Chemizes de toile de chanvre » (95, 14). — « Deux demy chemises de toile fine » (363, 23).
- Chesne.** *Chaîne.* « Une chesne à puict » (41, 12). — « La chesne à puict de fer » (407, 14).
- Chesne.** *Chêne.* — Arbre. « Bois de chêne » (43, 20).

- Chesnet(z).** *Chenêt(s)*. — Ustensile de cheminée pour tenir le bois soulevé dans le foyer (Littré). « Une paire de chesnetz de fer » (49, 6). — Id. « de cuivre » (53, 16).
- Ciel.** *Ciel*. — « Ciel de lit » : dais placé au-dessus du lit pour y suspendre les rideaux (Larousse). « Un chaalict, la paillasse, les verges, le ciel... » (341, 18).
- Claie** (67, 2). — Treillage d'osier à claire-voie pour faire sécher les fruits.
- Clef** (69, 2), clefe (67, 7). *Clé*.
- Cocquemart** (39, 2). *Coquemar*. — Pot à anse de terre vernissée d'étain ou de cuivre qui sert à faire bouillir l'eau (Littré).
- Coeffe (s).** *Coiffe(s)*. Coiffe de toile que l'on mettait dans le bonnet de nuit. « Unze coeffes de nuit » (95, 4 ; 339, 23).
- Collet(z).** *Collet à mort ? Piège*. « Deux colletz de mort » (39, 19).
- Colliers.** « Deux petitz colliers de fine perles » (91, 10). — « Un collier de mort d'estain » (379, 10).
- Complete.** *Compleet*. — « Un habict complete » (339, 3).
- Comptoir** (53, 3). — Table petite ou grande sur laquelle le marchand compte l'argent et où il l'enferme (Littré).
- Conseller** (403, 2). *Conseiller*.
- Contract** (213, 13). *Contrat*.
- Corbeillet.** — Petite corbeille. « Un corbellet » (393, 9).
- Corbillon.** — Petite corbeille. « Un cobillon à verges » (397, 6).
- Corde.** « Une corde à puict » (373, 3).
- Cornettes** (357, 21). — Coiffure de femme en déshabillé.
- Corps.** — Partie des vêtements qui habille du cou aux hanches. « Un corps avec une robbe de moire noire » (339, 13).
- Cotte.** *Cotte*. — Sorte de chemise. « Une cotte d'estamine grize à enfans » (337, 7).
- Cottillon.** *Cotillon*. — Vêtement de femme ; juppe de dessous. « Un cottillon de robbe noir » (75, 1), « un c. de brocart » (75, 7), « un c. de satin blanc à fleurs » (75, 12), « un c. de taffetas rayé » (75, 16).
- Couchette.** — Diminutif de couche. Bois de lit et surtout petit lit. « Une vieille couchette » (65, 7).
- Couleur(s)** (75, 9). *Couleur(s)*.
- Coupon.** *Coupon*. — Petit reste d'une pièce d'étoffe. « Un petit coupon de mesme estamine » (337, 8).
- Courtinnes** (57, 17) *Courtines*. Rideaux, entourage d'un lit.

- Cousteau(x)** (391, 22). *Couteau(x)*.
- Coustelier.** *Coutelière.* — Étui à mettre des couteaux. « Un coustelier avec six couteaux à manches d'hivoire » (369, 3).
- Couverte.** *Couverture.* — Pièce d'étoffe de laine, de coton pour couvrir un lit. « Une couverture rouge » (343, 23).
- Couvreseau,** *Couvre seau.* — Couvreclerc placé sur un seau. Tout ce qui ferme en couvrant. « Une marmittre de cuivre avec le couvreseau (341, 4).
- Crain(s).** *Crin(s).* — Poils qui garnissent l'encolure et la queue du cheval. « Un houblon de cordes de crains » (83, 16).
- Cramail, cramaille, cramalle, cramatte.** *Crémaillère.* — Ustensile de cuisine. Fer à crans et recourbé pour suspendre, arrêter, accrocher, abaisser ou relever (Rousselot). « Une cramatte de fer » (325, 5).
- Cramoisy.** *Cramoisi.* — Rouge foncé. « Velour rouge cramoisy » (77, 18).
- Crestien** (113, 11). *Chrétien.*
- Creuze** (39, 18). *Creuse.*
- Crisostome** (109, 21). *Chrysostome.*
- Croc, croce.** *Crochet.* — Instrument à une ou plusieurs pointes recourbées pour suspendre. « Un croc de fer à crochets » (355, 11).
- Cuillié, cuillier, cuillier.** *Cuillier* ou *cuillère.* « Deux grilles de fer avec deux cuillier à pot de fer » (37, 5) : cuiller large et profonde avec laquelle on prend le bouillon dans le pot-au-feu (Littré).
- Cuirasse.** — Plaque de fer servant de protection. « Une cuirasse servant de garde-rot » (43, 1).
- Cuire** (385, 15). *Cuir.* « Cuire noir » (59, 23) ; « cuire rouge » (61, 7).
- Cuisinne** (41, 20). *Cuisine.*
- Culotte** (73, 9). *Culotte.*
- Cussin.** *Coussin.* « Un cussin à faire dantelle » (375, 26).
- Cuveau** (87, 10). — Petite cuve.
- Damassée.** — En façon de damas. « Une nappe damassée » (343, 14).
- Dames.** — Dans le trictrac, les quinze rondelles ou dames dont chacun des deux joueurs dispose. « Un trictrac de bois d'ébène avec les dames » (51, 1).
- Dantelle** (339, 15). *Dentelle.*

Dellivré (323, 1). *Délivré*. — Remis.

Descharge (413, 13). *Décharge*.

Descrotoires (397, 20). *Décrottoir*. — Lame de fer ou boîte garnie de brosses à l'entrée d'une maison ou d'un appartement pour ôter la boue des chaussures.

Dessemblé. *Désassemblé*. — Non monté, non assemblé. « Une couchette dessemblé de bois de chesne » (83, 10).

Dessert (39, 10). *Desserte*. — Petite table de salle à manger pour recevoir ce qu'on dessert. « Un dessert de bois de noyer fermant à deux cerrures » (387, 7).

Destrempe. *Détrempe*. — Ouvrage exécuté avec des couleurs à l'eau, à la colle ou au blanc d'œuf. « Un autre tableau en destrempe représentant la ville de Reims » (379, 3).

Diornot (121, 13). *Diurnal* ; partie du bréviaire contenant seulement l'office du jour (Larousse).

Doubleur (91, 16). *Doubleure* : étoffe dont un habit, un manteau, est doublé.

Droguet. — Etoffe demi-fil, demi-laine. Sorte de raz de Perse (Littré). — Sorte d'étoffe de la Chine, de fil ou de soie de peu de résistance (Roquefort). « Un justaucorps de droguet » (337, 5).

Droict (115, 10). *Droit*.

Duchesse(s). *Duchesse(s)*. — Lit de repos à dossier. « Une douzaine de petites duchesses à enfans » (351, 11).

Ebenne (51, 1). *Ebène*. — Bois noir, dur et pesant.

Enffan(s), enfant. *Enfant*. « Deux bonnetz à enfant » (341, 8).

Ecarré(s). *Equarris*. — Rendus carrés. « Deux morceaux décarrés » (391, 13).

Embroise (Saint) (105, 6). *Ambroise*.

Ensuict (63, 5). *Ensuît*.

Eschelignoir. Echenilloir. — Instrument pour écheniller (détruire les chenilles des arbres). « Une eschelignoir » (407, 18).

Eschelles (101, 3 ; 385, 24). *Échelle*.

Escramoir(s), escramoire (371, 24). *Ecrémoir*. — Instrument à l'aide duquel on enlève la crème (Calvados). « Une tourtier avec deux escramoirs » (37, 20).

Escritoire. *Ecritoire*. — « Une escritoire de fayance » (385, 1).

Escrouis (325, 28). *Ecrouis*.

Escuelle (41, 5). *Ecuelle*. — Vase creux contenant ordinairement la portion d'une écuelle. « Une escuelle à frire » (385, 2).

Eglise (99, 4). *Église*.

Esleu (337, 18). *Élu*. — Officier chargé de la perception des impôts (taille, aides).

Esobbes (119, 8). *Esope*.

Espée (101, 16). *Épée*. « Une espée avec le foureau et le bodrée » (101, 16).

Essuies. *Essuie*. — Torchons, torchons de cuisine, de vaisselle ; bâche, loque, serpillière.
« Essuies de toilles jaulne » (97, 7).

Estain (41, 7). *Etain*. « Estain commun » (401, 2), « estain fin de Paris » (401, 9), « estain à la roze » (401, 6), « estain sonnant » (43, 15). — « Pottier d'estain » (401, 21).

Estamé (374, 13). *Etamé*. — Recouvert d'étain. « Plat estamé d'arin » (37, 13).

Estamine (79, 2). *Etamine*. — Petite étoffe de laine, mince et claire, rase et non croisée.
« Une soutane d'estamine noir » (71, 1).

Estoffe (79, 15). *Etoffe*.

Estouppe. *Etoupe*. — Filasse de chanvre ou de lin. « Un cendrier de toile d'estoupe » (93, 14).

Estrier. *Étrier*. « Bas à estrier de toile de chanvre » (95, 12) ou simplement « étrier » : bas qui au lieu de pied a simplement une espèce de bande qui passe sous le pied en forme d'étrier.

Estude. *Étude*. « Un petit chandellier d'estude » (89, 10).

Estui(s), estuy. *Étui*. — Boîte pour placer une chose. « Estuy à peine [peigne] », (77, 15).

Fauteuil (59, 12), Fauteuile (57, 22). *Fauteuil*. « Un fauteuile couvertz de sarge rouge » (57, 22).

Fayance (375, 17), Fayence (389, 5). *Faïence*.

Faudré (41, 16).

Fer à retendre (39, 9 ; 361, 15). Probablement fer à repasser.

Féaille. *Ferraille*. — Vieux fers rouillés ou mis au rebut. « Un houblon de vieille féaille » (85, 18).

Figures. *Figurines*. « Figures de terre » (353, 10), « figures de cuivre » (353, 12), « figures de plattr » (101, 13).

Foeuille (30, 5). *Feuille*.

Fontane (85, 20). *Fontaine*. — Vaisseau de grès, de cuivre, de terre qui sert de réservoir d'eau et qu'on place d'ordinaire dans une cuisine (Littré : Fontane, 5°). « Une grosse fontane avec un pistolet à rouet » (85, 20).

- Forest** (391, 18). — *Foret*. — Instrument tranchant servant à percer de petits trous dans le bois, la pierre, les métaux.
- Foureau** (101, 16), foureaux (85, 14), fourreau (365, 2). *Fourreau (x)*. — Gaine, étui servant d'enveloppe à un objet. « Une espée avec le foureau et le bodrié » (101, 16).
- Frazette(s)**. *Frasette(s)*. — Diminutif de frase : outil servant à râcler le pétrin. « Deux frazettes d'arin » (37, 14).
- Fricquelle** (371, 25).
- Frippure** (79, 7). *Friperie*. — Meubles, vêtements ayant servi et usés.
- Frize**. *Frise*. — Sorte d'étoffe ou de laine à poil frisé. « Une frize de ratine rouge garny de guipure » (75, 5), « Une frize de serge de Londres » (75, 20).
- Froc(s)** (87, 9). *Broc(s)*.
- Froye**. *Broie ?* — Instrument pour broyer le chanvre (Roquefort). « Un froye de bois de chesne » (377, 9).
- Fuzil**. *Fusil*. — Briquet, tube de fer pour souffler le feu. « Fuzil à battre feu » (379, 14). — « Fuzils à allumer feu » (397, 18). — « Un mousqueton à fuzil monté » (85, 12).
- Futaine**. *Futaine*. — Étoffe croisée dont la chaîne était en fil et la trame en coton ou en laine (Tarbé), de moindre qualité que le basin (Roquefort). « Six camizolles de futaine uzagé d'homme » (335, 17).
- Garde-feu**. — Plaque placée devant la cheminée pour éviter les accidents du feu (Littré). « Un garde-feu de fer » (43, 5).
- Garde-mangé**. *Garde-manger*. — Petite armoire pour conserver la viande et autres aliments. « Un garde mangé garnie de toile » (39, 5).
- Garde-robbe** (51, 14). *Garde-robe* : chambre réservée à renfermer les habits, le linge.
- Garde rot**. *Protège-rot*. « Une cuirasse servant de garde-rot » (43, 1).
- Garniture**. — Ce qui sert à garnir, à orner et donner de la solidité. « Une garniture de juppe brodée » (339, 26). — « Une garniture de ruban noir » (79, 10).
- Garnit, garny** (339, 14). *Garni*.
- Gaze**. *Gaze*. — Espèce d'étoffe fort claire faite de soie ou de fil d'or et d'argent (Littré). « Une capline avec un juste au corps de gaze enrichi de perles » (61, 9).
- Greille**. *Grille*. — Assemblage à claire-voie de barreaux de fer ou de bois. « Une greille de fer » (343, 3).
- Grez**. *Grès*. « Un houblon de pot de grez » (389, 21).
- Grize** (77, 4) ; (337, 7). *Grise*.

Gros (413, 2). — Huitième partie de l'once.

Guéridon (63, 25). — Table ronde à un seul pied sur laquelle on place des flambeaux, des porcelaines, etc. « Un guéridon avec un pupitre et un chandelier de bois noir » (63, 25). — « Un guéridon de bois au pied tourné » (325, 27).

Guipure. — Dentelle de fil ou de soie à larges mailles et sans fond (Larousse). « Une vieille jupe de satin jaunie avec guipure » (75, 19). — « Une robe avec le corps de taffetas rozé garny de guipure » (75, 19).

Hachoir (399, 9). — Table sur laquelle on coupe les petits morceaux de viande.

Hastier, hattier. Hâtier. — Broche, rôtissoir (Tarbé). Grand chenêt de cuisine à chevilles en échelons pour recevoir plusieurs broches. « Une hallebarde avec deux hattiers à rot de fer » (85, 15).

Hault (103, 8), *haulte* (57, 6). *Haut, haute*.

Hault de chausse (71, 3). *Haut-de-chausses*. — Vêtement d'homme le couvrant de la ceinture au genou. Culotte. « Deux hault de chausse l'un de camelot, l'autre de drap noir » (73, 5).

Hivoire (369, 4). *Ivoire*.

Hotte (325, 25). *Hotte*. — Ouvrage de vannier, sorte de panier qui a des bretelles et qu'on porte sur le dos (Littré). « Cinq corbeilles avec une hotte » (85, 4).

Houblon. — Amas, ensemble, lot, tas. « Un houblon de bouteilles (45, 1), « Un h. de planches » (45, 11), « Un h. de potz de grez » (45, 13), « Un h. de chantiers » (87, 15), « Un h. de cordes de crains » (83, 16), « Un houblon de frippure » (79, 7), « Un houblon de petitz coupons » (79, 1), « Un h. de vieille féraïlle » (85, 19), « Un h. de potz à confitures (45, 8).

Huict (49, 17). *Huit*.

Huille (61, 22). *Huile*.

Jaulne (73, 21). *Jaune*. « Une... douzaine de serviettes de toile jaulne » (97, 18).

Jetton(s). Jeton(s). — Pièce de métal, d'ivoire, plate et ordinairement ronde dont on se servait autrefois pour compter (Littré). « Une bourse garny de cent jettons d'argent » (91, 3).

Jobbe (121, 3). *Job*.

Jon. Jonc. « Cinq balletz de jon » (391, 20).

Judier (87, 6). « Deux judiers de fer » (85, 17).

Juppe(s). *Jupe(s)*. — Partie de l'habillement des femmes qui descend depuis la ceinture jusqu'aux pieds. « Trois vieilles jupes d'estamine grise » (77, 4).

Juste. — Étroit. « Un pot juste » (39, 20).

Juste à corps (71, 5), *justeacors*, *justaucors*, *justaucors*. — Espèce de vêtement à manches d'homme ou de femme qui descend jusqu'au genou (Littré). « Un juste à corps avec le pourpoint de drap noir » (77, 13).

Laine (329, 4). *Laine*. — Tissu précieux où il entrait des fils d'or et d'argent (Tarbé).

Lange. — Chemise de laine (Tarbé). Linge par-dessus les couches. « Un lange de carizet blanc » (77, 9). — « Un l. de satin blanc » (77, 11).

Lanterne (335, 14). — V. *Lenterne*.

Lechefritte. *Lèchefrite*. — Ustensile de cuisine qu'on place sous la broche pour recevoir le jus de la viande (Larousse). « Un lechefritte de fer » (323, 3).

Lenterne. *Lenterne*. « Une petite lenterne sourde d'estain » (103, 4) : sorte de lenterne faite de manière que celui qui la porte voit sans être vu et qu'il en cache la lumière à volonté (Littré).

Lict (63, 10). *Lit*. « Un lict avec le travert de plume » (53, 9). — « Un lict de camp de bois avec sangle » (69, 15) : petit lit dont le bois se démonte de manière qu'on peut le transporter facilement (Littré).

Lice, lis. *Lice, lisse*. — « Tapiserie de aute lis » (53, 19, 9) : sorte de fabrique de tapiserie à fond perpendiculaire et à fond horizontal. — *Lice* : partie de la laine dans laquelle passent les fils de la chaîne (Tarbé).

Lousse (391, 16).

Lumière. — Bougie ; ce qui éclaire. « Cinq chandelliers avec la lumière » (37, 19), « Une lumière de cuivre » (341, 21).

Madamoizelle, magdamazelle (345, 6). *Mademoiselle*.

Maie. *Maie*. — Pétrin, huche pour serrer le pain. « Une blutoire avec la maie et les pieds avec deux sacs » (45, 20).

Mante (49, 15). — Partie de la tenture d'un lit (Tarbé). Grande couverture de lit autrefois fabriquée à Montpellier, Avignon et Paris (Littré). « Une couverture mante blanche » (59, 11).

Manteau de camelot (333, 7). — Vêtement ample et sans manches, en camelot, qu'on porte dessus l'habit.

Mantelet(z) (49, 12), mantellatz (57, 20), mantellet (57, 18). *Mantelet*. — Petites mantes (couvertures). — Découpeure d'étoffe ou de coutil qui couronne les courtines. « L'accoustrement de lict composé de courtines avec les mantelletz » (57, 18).

Marmittes (37, 16). *Marmites*.

Marque (45, 18). *Marc*. — Ancien poids valant huit onces.

Matelat (359, 24), matellat (65, 11). *Matelas*. « Un matelat de bourre » (359, 24).

Méchans (99, 2). *Méchant(s)*.

Menuizier, menuzerie (47, 21). *Menuiserie*.

Mesme (359, 9). *Même*.

Mesnage. *Ménage*. — Mobilier et ustensiles nécessaires à la vie domestique. « Un mesnage complet, un retellier à poesle, une boette à savon » (387, 5).

Met. Mets. « Un mortier de met avec le pillon » (395, 8).

Mocquette (345, 20). *Moquette*. « Huict chaizes couvertes de mocquette » (51, 8).

Moid (85, 1), moie (83, 1). *Muid*. — Ancienne mesure de grain et de vin. Le muid de Paris valait 18 hectolitres. A Reims, le muid contenait 12 setiers, le setier pesant 148 à 150 litres de blé. « Deux moies de seigle » (83, 1). — « Une moid d'avoine » (85, 1).

Moire. — Étoffe de soie à reflet. Sorte d'étoffe en poil de chèvre très brillant. « Une juppe de moire noire » (329, 18).

Molure (47, 16). *Moulure*.

Monte. — Petit escabeau. « Une montée de blanc bois » (369, 12).

Mouchette. — Autrefois, assiette à mouchettes : pièce ordinairement d'orfèvrerie ou d'étain, en forme d'assiette autour de laquelle il y avait des rayons avec un manche au bout et sur laquelle on posait les mouchettes. « Une mouchette avec un porte-mouchette » (89, 17).

Mousquet. — Arme à feu portative avant le fusil. « Deux mousquetz avec une bandoulièr » (85, 10).

Mousqueton. — Fusil dont le calibre est celui d'un mousquet mais dont le canon est moins long. « Un mousqueton à fuzil monté » (85, 12).

Nasia (105, 7). Nazianze (saint Grégoire de).

Neufve (357, 17). *Neuve*.

Noircy (63, 26). *Noirci*.

Nuict. *Nuit*. « Unze coeffes de nuict » (95, 4).

Ollande. *Hollande.* « Un manteau de drap d'Ollande » (333, 3).

Oreille. — Anse. « Une tasse à deux oreilles » (89, 13).

Oreiller (69, 17), oreiller (93, 12), orellier (69, 17), oriller (335, 12). *Oreiller.* « Trois oreillers avec un coussin de plumes » (69, 17), « un oriller de plume » (375, 13).

Ormoir (39, 10), ormoire (39, 10). *Armoire.* « Une ormoire à robe » (43, 20), « une petite ormoire avec des rayons » (65, 3).

Oublon. — V. Houblon.

Ouvré(e) (97, 15), ouvre(z) (91, 13). *Ouvré, ouvragé.* — Travaillé(e). « Une douzaine de serviettes en pièces ouvrée » (97, 15).

Ovalle (41, 3). *Ovale.*

Ozier (329, 7). *Osier.*

Pagnier. *Panier.* « Un pagnier sans anse d'ozier » (325, 17), « Un pagnier à ver » (329, 7).

Paietrarque (117, 15). *Pétrarque.*

Paillasse (327, 11), pailliasse (49, 9). *Paillasse.* — Lit de paille. — Toile à carreaux cousue en forme de matelas, ouverte au milieu, remplie de paille et qu'on met au fond d'un lit sur la sangle (Roquefort). « Deux toilles de pailliasse » (69, 9).

Pallais. *Palais.* « Une robe de pallais de serge rayé » (71, 19).

Palle, palette (35, 2). — *Palette.* — 1^o Pelle, poêle (Tarbé); 2^o Instrument en forme de petite palle pouvant servir à ramener le charbon sur la cheminée. « Une... palette et pincette garnies de pomme » (373, 18).

Pallon (407, 9). — Petite pale.

Paremens. *Parements.* — Retroussis orné au bout des manches d'un habit. « Quatre paremens de robe de palais » (365, 15).

Parvy (365, 8). *Parvis.*

Passemen (329, 10), passémenté (63, 9). *Passement.* — Ouvrage en fil, en soie, travaillé en forme de ruban ou de frange, servant à orner des habits ou des meubles. « Trois... à enfans de satin enrichy de passemens d'or faux » (79, 13).

Pauds. *Pots.* « Environ soixante pauds de terre carrés » (83, 18).

Peigne (77, 17), peine (77, 15). *Peigne.* « Une brosse à peigne » (77, 17), « Un estuy à peine » (77, 15).

Perocquet (347, 7), perroquet (55, 17). *Perroquet.* — Sorte de siège qui se pliait (Littré). « Six perroquetz de bois de chesne » (55, 17).

Persé (41, 6). *Percé*.

Petit (51, 20). *Petit (e)*.

Pezant(es) (413, 2). *Pesant*.

Pièce à eau (99, 3). — Petit bassin.

Pied tourné (55, 11). — Pied travaillé au tour. — Pied à rot (41, 17) : support d'un rôt.

Pierre verte (411, 10). *Emeraude*.

Pillon. *Pilon*. — Instrument pour broyer dans un mortier. « Un pilon de buy » (395, 10).

Pincete (99, 6) pincette (35, 2). *Pincette*. — Ustensile de cheminée, en fer, pour accommoder le feu. « Une petite paire de chesnets avec une pincette et un soufflet » (99, 2).

Pinte. *Pinte*. — Ancienne mesure pour le vin et les autres liquides valant, à Paris, 93 centilitres. « Une pinte un tier » (39, 22).

Pistollet. *Pistolet*. « Pistollet à rouet » (85, 20) : arme courte portant une platine à rouet ou pistole. — « Une paire de pistollet(z) avec les foureaux » (85, 13).

Placque (43, 18). *Plaque*.

Platine (325, 1), *platinnes* (39, 7). *Platine*. — 1° Plaque de cheminée (Tarbé); 2° Ustensile de ménage dont on se sert pour sécher et repasser le linge (Littré). « Deux platines d'arin » (39, 7).

Platire (101, 13). *Plâtre*.

Pleton(s). *Peloton(s)*. — Petite bourre de fils de laine. « Laisne en plusieurs pletons » (329, 4).

Pleume. *Plume*. « Un lit avec le travert de pleume » (411, 21).

Plian (409, 2), *pliants* (55, 5). *Pliant*. — Table ou siège qui se plie en deux et n'a ni bras ni dossier (Littré). « Six pliants couvertz de sarge rouge » (57, 21).

Plotte. *Pelotte*. — Coussinet où les femmes fichent des aiguilles et des épingles. « Une vergette avec la plotte de velour rouge cramoisy » (77, 18).

Plustarque (107, 7). *Plutarque*.

Poesle. *Poêle*. — Ustensile de cuisine servant à frire et à fricasser. « Cinq poesles à frire de fer » (37, 1). — « Deux poesles à retendre d'arin » (43, 3) : chaudière servant à faire chauffer le linge.

Poeslon. *Poêlon*. — Petite poêle de métal ayant la forme d'une casserole. « Un poeslon d'airain à queux de fer » (351, 15).

Poffé ou **possé**. *Peaucé*. — Préparé. « Un cannesson de mouton poffé en chamois » (73, 8).

Pognier(s). *Poignet(s)*. — Bande étroite qui contient les plis de chemises de femme autour de la poitrine et des épaules et qui borde ces plis. « Dix paires de pogniers uzé de femme (95, 10).

Poinsson. *Poinçon*. 1^o Probablement, petit instrument, gravé en creux, pour marquer la vaisselle, le cristal, d'or et d'argent. — 2^o Sorte de tonneau contenant les 2/3 d'un muid. « Un poinsson de fin diamant enchassé d'or » (91, 1). — « Un demy poinsson de charbon » (403, 10).

Pomme. — Ornement de métal en forme de pomme. « Pincette garnie de pomme » (373, 19).

Pottier. *Potier*. « Pottier d'estain » (369, 21).

Poullie (373, 24). *Poullie*.

Pourpoint (331, 18), *pourpoint* (71, 2). *Pourpoint*. — Habit couvrant le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture. Il a précédé le justaucorps (Littré). « Un pourpoint, un hault de chausse, un justaucorps avec le manteau d'estamine noir » (71, 17).

Pout-de-soie. *Pou-de-soie*. — Étoffe de soie unie et sans lustre dont le grain est gros comme celui de Naples et moins serré que celui du gros de Tours (Littré). « Un petit couppon de pout de soie noir » (77, 21).

Prévost (357, 7). *Prévôt*.

Primoté (111, 2). *Primauté*.

Prizé (83, 2). *Prisé*. — Évalué.

Psalme. *Sales*. « La vie dévote... de St François de Psalme » (113, 18).

Psaume. *Somme*. « Psaume de St Thomas » (105, 14).

Puis (99, 3), *puict* (41, 12). *Puits*. « Une pièce à eau de pierre » (99, 3). « Une corde et la chesne a puict de fer » (407, 14).

Pupittre (63, 25). *Pupitre*.

Quartel. — Mesure de grains. « Deux quartels l'un au bled, et l'autre au marc » (83, 5).

Quarteron. — Le quart d'un cent. Petite quantité. « Environ un demy quarteron de fagots » (87, 7).

Queut(z) (49, 17), *Queux*. *Queue*. « Un poelson d'airain a queux de fer » (351, 15).

Rabat(z). *Rabats*. — Pièce de toile fine et empesée que portent les gens de robe et d'Église. « Dix rabatz de toile » (95, 9).

Rabonnettes (383, 7).

- Rappe.** — Ustensile de ménage pour réduire en poudre, en petits morceaux certaines substances (Larousse). « Un rappe » (395, 11).
- Rat. Ras.** — Sorte d'étoffe de laine ou de soie dont le poil ne paraît pas. « Un vieux accoustrement de rat » (97, 12).
- Rathier** (399, 12). *Ratière(s)*.
- Ratine.** — Étoffe de laine croisée dont le poil est tiré au dehors et frisé (Larousse). « Une autre frize de ratine rouge garny de guipure » (75, 5).
- Ratissoir. Ratissoire.** — Outil de jardinage pour effectuer des sarclages légers. « Un ratissoir » (407, 9).
- Razoire. Rasoir.** « Pierre à razoire » (399, 7).
- Réchauffetes** (37, 15), réchauffettes. *Réchauffettes.* — Chauffettes contenant de la braise pour se chauffer les pieds. « Deux réchauffettes d'arin » (37, 15).
- Rechault(z)** (35, 4), reschaux. *Réchaud.* — Ustensile de cuisine pour contenir la braise ardente et faire chauffer ou réchauffer les mets. « Deux reschaux d'airain » (371, 20).
- Rellevé. Relevé.** « De rellevé » (103, 7) : l'après-midi.
- Respondant** (49, 4). *Répondant* : donnant sur.
- Restandre.** Retendre. « Un poesle d'airain a restandre » (355, 1).
- Reteau** (407, 8). *Râteau.*
- Retellier** (39, 12). *Râtelier.* — 1° Meuble fermant à clef (Tarbé) ; 2° Espèce d'échelle à bâtons arrondis sur lesquels on accroche ustensiles et outils de cuisine. « Un retellier a poesle » (387, 5), « Un rethelie de cuisine a chevilles » (377, 1), « Un retellier de bois de chesne fermant a trois wisselletz » (39, 12).
- Revandellese** (331, 14). *Revendeuse.*
- Revesche. Revêche.** Étoffe de laine pour doublure (Tarbé). « Un manteau de drap noir doublé de revesche » (69, 7).
- Rituelle. Rituel.** « Rituelle romain » (115, 1).
- Richellieux** (115, 21). *Richelieu.*
- Robbe** (73, 16). *Robe.* « Une robbe avec le corps de taffetas rayé garny de guipure » (75, 18). « Une robbe de chambre » (343, 20), « Une robbe de pallais » (71, 19).
- Rot.** — *Rôti à la broche.* « Quatre poesles à rot de for » (35, 7).
- Roze** (55, 3). *Rose.*
- Rozeau(x)** (397, 5). *Roseau.*

Sacque(s) (101, 20). *Sac(s)*.

Salette. Petite salle. « La natte de ladicte salette dudict jardin » (403, 18).

Sallier (387, 3). *Salière*. — Jarre où l'on met à saler. « Une sallier » (41, 2). « Une sallier à quatre branches » (89, 8) : boîte pour mettre le sel employé aux usages de cuisine.

Salloir. *Salière*. « Un salloir de bois de chesne » (41, 18).

Sarge (49, 1). *Serge*.

Satain, satin (63, 19). *Satin*. « Une juppe de satain jaune » (329, 10).

Savelonnette. *Savonnette*. « Deux savelonnettes de Boulogne » (103, 2).

Scabeaux (41, 22). *Escabeaux*.

Sceau (373, 3). *Seau*.

Septier (79, 20). *Setier*. — Mesure de capacité pour les grains et les liquides. Le setier de Paris valait 8 pintes (7,50 litres) pour les liquides et 156 litres pour les grains. « ... Trois septiers de froment » (79, 20).

Septiques (121, 4). *Sceptiques*.

Serure (347, 20). *Serrure*.

Siceronne (113, 1). *Cicéron*.

Soite ? sate ? Soie ? « Un manteau de draps de soite » ? (337, 20).

Soulliers (47, 2). *Souliers*.

Tabict. *Tapis*. « Un grand tabict de Turkey » (359, 11). — V. *Tapis*.

Taffetas (75, 16). — Étoffe de soie tissée comme la toile qui tire son nom du bruit *tif taf* qu'elle fait quand on la remue (Roquefort). « Un cottillon de taffetas rayé » (331, 11).

Tanture (47, 17). *Tenture*.

Tapict (355, 14), *tapis* (63, 16) *tappy* (47, 15). *Tapis*. « Un tapict de cuir » (355, 14), « Un tappy de cuire » (73, 13), « Un tapit de tapisserie » (327, 14).

Tappissier. *Tappissier*. « Un grand tapissier de tapisserie » (59, 17).

Téastre. *Théâtre*. « Teastre de Corneil homme illustre » (117, 6).

Teilly. — Toile à main : de teille ? de *tilia* = chanvre. « Douze toile a main de teilly » (97, 4).

Tenant (57, 12). — Ayant, mesurant.

Térinne(s). *Terrine(s)*. — Vase de terre ayant la forme d'un tronc de cône renversé et évasé (Larousse). « Deux terrines » (397, 4).

Terrance (115, 16). *Térence*.

- Théorlles.** *Théorbe* ou *téorbe*. — Luth à manche double en usage aux ^{xv}^e et ^{xvii}^e siècles.
« Trois theorlles garny de leur estuis » (57, 3).
- Thier** (41, 1), tier (39, 22). *Tiers*. « Une demy chopine » (41, 1), « Une pinte un tier » (39, 22).
- Tirant.** « Une table carrée de bois de chesne tirante par les deux bouts » (67, 12) : s'étirant par (table à rallonges).
- Toie.** *Taie*. — V. *Toye*. « Une toie à licit » (97, 11).
- Toille** (97, 4). *Toile*.
- Toilette** (77, 16). *Toilette*.
- Tomme** (121, 12). *Tome*.
- Tourné** (359, 13), tournu. *Tourné*, travaillé. « Un guéridon de bois au pied tourné » (325, 27).
- Turnerot** (373, 24). *Tournebroche*. — Ustensile de cuisine, machine qui fait tourner une broche. « Un tourne rot de fer » (41, 15).
- Tourtier.** *Tourtière*. — Ustensile servant à cuire des tourtes. « Une tourtier » (37, 20).
- Toye** (363, 1), toyette (357, 10) toyoies (357, 4). *Taie(s)*. « Sept toyettes à oreiller de toille de chanvre » (93, 12), « Deux toyoies à orillers de toille » (357, 4), « Une toye à licit » (363, 1).
- Travert** (49, 16). *Traversin*. — Sorte d'oreiller long qui se pose en travers. « Un travert de plumes » (361, 1).
- Tréthau(x)** (361, 10), Tréteau. *Tréteau(x)*. « Deux tréteau de blanc bois avec une claie » (67, 1).
- Trictracte.** *Trictrac*. — Jeu qui se joue avec des dames et des dés. « Un trictracte de bois d'ébenne avec les dames » (51, 1).
- Turquy** (55, 7). *Turquie*.
- Ung** (51, 20). *Un*.
- Unze** (95, 4). *Onze*.
- Uzagé** (335, 17). *Usagé*.
- Uzé** (73, 15).
- Velour** (77, 16). *Velours*.
- Ver** (45, 9), vere. *Verre*. « Une douzaine de bouteilles de vere » (351, 1).

Vergette. — Brosse douce pour épousseter les étoffes ; petite tringle. « Une vergette avec la plotte de velour rouge cramoisy » (77, 17).

Vieil, vieilles. *Vieux, -eilles.* « Vieil drap » (395, 6), « Vieilles linges » (395, 18).

Viollet (409, 1). *Violet.*

Widanges (83, 22). *Vendangères.* Tonneau. « Treize widanges et quatre cacques » (403, 4).

Wisselets (39, 13). — Vantaux, battants. « Un rethelier... fermant à trois wisseletz » (355, 9).

INDEX

DES BIENS MEUBLES ET EFFETS
des époux Louis de La Salle
conformément à l'inventaire dressé après leur décès

Les mots en italique reproduisent l'orthographe de l'original.
Les numéros renvoient à la page et à la ligne du texte.

Airain, *arin*. — 37, 7, 9, 13, 14, 15 ; 39, 4, 7 ; 43, 3 ; 87, 5 ; 99, 19.

Allebarde. — V. Hallebarde.

Anneau. — Cinq A. de bois d'[agneau], 87, 2.

Archal. — Fil d'A., 45, 15.

Arin. — V. Airain.

Armoire, *ormoire*. — Une armoire de bois blanc, 101, 18. — Deux O. de bois de chêne, 39, 10. — Une petite O. avec des rayons, 65, 3. — Une O. à robe, 65, 15 ; Une O. à robe à bois de chêne, 43, 20. — Une grande O. à robe, 65, 16.

Arrosoir, *arrousoir*. — Un A. d'airain, 39, 4 ; 99, 19.

Assiettes. — Six douzaines d'A., 37, 20. — Une grande a. d'airain, 43, 15. — Sept moyennes A. d'étain, 43, 10. — Deux douzaines d'A. d'étain, 43, 11. — Vingt A. de faïence, 45, 3. — Six A. creuses, 43, 11. — Sept A. creuses d'étain, 43, 13. — Six A. à potage d'étain, 43, 11. — Deux A. percées, 41, 6.

- Avoine.** — Un muid d'A., 85, 1.
- Aunes, aulnes.** — Neuf A. de tapisserie, 51, 9. — Douze A. de tapisserie, 53, 20. — Environ vingt A. de tapisserie, 51, 5. — Environ dix-huit A. de tapisserie, 57, 12.
- Bahut, bahu.** — Un B. couvert de cuir noir, 59, 22. — Un grand vieux B. couvert de cuir noir, 69, 5. — Un grand B. couvert de cuir noir... avec son pied, 51, 17.
- Balance, ballance.** — Une petite B. et deux poids de marc, 51, 17. — Une B. et quelques poids, 51, 16.
- Bandoulière, bandoullier.** — Une B. 85, 10.
- Bas.** — Une paire de B. de toile, rayée, 73, 10. — Une paire de B. à bottes de toile, 73, 11. — Six paires de B. à étriers de toile de chanvre, 95, 12.
- Bassin.** — Un B. d'airain, 37, 9. — Un B. de cuivre rouge, 37, 11. — Un grand B. plat, 87, 7. — Trois B. à derrière (= commodités), 41, 4.
- Bassinoire, bassinoir.** — Une B. avec un bassin d'airain, 37, 9.
- Bâton, batton.** — Deux B., 103, 5.
- Baudrier, bodrié.** — Le B., 101, 17.
- Bêche, besche.** — Une B. 99, 19.
- Beine, de B.* — V. Ebène.
- Blé, bled.** — Un quartel de b., 83, 5.
- Bloc, blocq.** — Un B. de bois, 41, 13 ; 41, 21.
- Blutoir, blutoire, bultoir.** — Une B. avec la maie, 45, 20. — Dans le B., 45, 19.
- Bois.** — Bois blanc, blanc bois, 51, 20 ; 53, 11 ; 57, 10 ; 67, 16, 18 ; 69, 7 ; 101, 18. — Bois d'ébène, 45, 1 ; 61, 1. — B. de chêne, 39, 11 ; 43, 20, 22 ; 47, 18 ; 53, 1, 3, 5 ; 55, 5, 8, 17 ; 57, 14 ; 59, 6, 18, 20 ; 63, 6, 20. — B. de noyer, 55, 2, 10 ; 63, 22.
- Boîte, boitte, boette.** — Une B. garnie de plusieurs tiroirs, 63, 1. — Une petite B. de bois doré, 63, 1. — Des B. à sucre, 45, 12.
- Bonnets.** — Trois petits B. à enfant de satin enrichis de passements d'un or faux, 79, 12.
- Bottes.** — Une paire de vieilles B., 47, 1.
- Boucles, boucques.** — Une paire de B. de diamant de temple, 89, 22.
- Bouge.** — Un petit B., 43, 7 ; 85, 8.
- Bourrelet, bourlet.** — Deux B. à bassin, 77, 6.
- Bourse.** — Une B. de cent jetons d'argent, 91, 3.
- Bouteille.** — Un houblon de bouteilles, 45, 1.

- Bouterolle.** — Six plaques de fer avec les B., 43, 18.
- Boutons.** — De vieux B. noirs, 79, 11.
- Broc, froc.** — Deux B., 87, 9.
- Brocart, brocard, broquart.** — Un vieux cotillon de B., 75, 7. — Un justaucorps de B., 73, 19.
- Broche.** — Quatre B. de fer, 35, 5.
- Brochet.** — Un B. de cuivre, 39, 3.
- Broderie.** — Une B. de jupe, 79, 3.
- Brosse, broisse.** — Trois B. et un sac, 101, 20. — Une b. à peigne, 77, 17.
- Buffet.** — Un B. fermant à trois battants, 65, 22. — Un B. de bois de chêne fermant à deux battants, 99, 16.
- Cabinet.** — Un petit C. de bois blanc, 51, 20. — Un C. de bois de noyer, 63, 22.
- Cacques.** — V. Caques.
- Cage.** — Une C. de fil d'archal, 45, 15.
- Calmart, calmart, callemar.** — Un C., 101, 10. — Un C. avec la corne de cuir, 81, 4.
- Caleçon, callesson, cannesson.** — Une demi-douzaine de C. de toile de chanvre, 95, 2. — Un C. de mouton possé (= peaucé) en chamois, 73, 8.
- Calotte, callotte.** — Deux C., 99, 9.
- Camisole, camizole.** — Six C. usées tant d'hommes que de femmes, 95, 6.
- Canif.** — Quelques C., 81, 5.
- Capline.** — Une C., 61, 8.
- Caque, cacque** (= barrique). — Trois C., 87, 3. — Cinq C., 83, 22.
- Cariset, carizet.** — Un lange de C. blanc, 77, 9.
- Casse.** — Une C., 59, 4.
- Casselle.** — Trois C., 41, 5.
- Cassette.** — Une petite C. couverte de cuir rouge, 61, 6. — Une petite C. de bois blanc avec son pied, 67, 16.
- Cendrier.** — Un C. de toile d'étoupe, 93, 14.
- Chaîne, chesne.** — Une C. d'or avec le chas, 89, 19. — Une C. à puits, 41, 11.
- Chaise, chaize.** — Deux petites C., 63, 13. — Quatre C., 59, 1. — Six grandes C., 63, 12. — Huit C., 49, 17. — Six petites C. de bois de chêne, 47, 10. — Quatre petites C. de bois

- de noyer, 55, 2. — Trois C. couvertes de paille, 53, 13. — Quatre C. couvertes de paille, 61, 11. — Huit C. couvertes de paille, 99, 8. — Une douzaine de C. couvertes de paille, 89, 4. — Huit C. couvertes de moquette, 51, 8. — Une C. à bras couverte de serge bleue, 67, 9. — Une C. percée de bois de chêne, 85, 6.
- Châlit**, *chaalict*. — Un petit C. de bois, 61, 15. — Un C. de chêne, 53, 5 ; 57, 14 ; 59, 6 ; 61, 15 ; 63, 7. — Un C. de bois de noyer, 83, 8 ; un C. de bois de noyer désassemblé, 83, 5.
- Chambre**. — Une petite C. basse, 47, 3 ; 49, 3.
- Chandelier**, *chandellier*. — Un C. de bois noir, 63, 26. — Deux C. d'étain, 41, 7. — Un petit C. d'étude, 89, 9. — Cinq C. avec une lumière, 37, 19.
- Chantier**. — Un houblon de Ch., 87, 15.
- Chapeau**, *chappeau*. — Deux Ch. noirs, 77, 8.
- Charbon**. — Environ un poinson de Ch., 87, 17.
- Chas**. — Une chaîne d'or avec le Ch. d'or, 89, 19.
- Châssis**, *chassy*. — Un Ch. de bois blanc, 83, 14.
- Chaudière**. — Une grande Ch. d'airain, 87, 5.
- Chaudron**. — Un grand Ch. de fer, 37, 3. — Treize Ch. d'airain, 37, 7.
- Chaussons**. — Neuf paires de Ch., 95, 11.
- Chemise**, *chemize*. — Une demi-douzaine de Ch. de toile de chanvre, 95, 14. — Une douzaine de Ch. de toile de chanvre d'homme, 93, 19.
- Chenet**, *chesnet*. — Un Ch. de cuivre, 53, 16. — Un Ch. de fer, 49, 6. — Une paire de Ch., 35, 2 ; 47, 5 ; 99, 6. — Une petite paire de Ch., 57, 17.
- Chêne**, *chesne*. — Bois de Ch., 39, 11, 12, 19 ; 41, 18 ; 43, 20, 22 ; 47, 18 ; 53, 3, 5 ; 55, 5.
— V. Chaîne.
- Chesnet*. — V. Chenet.
- Chopine**. — Une ch., 39, 22. — Une demi-ch., 41, 1.
- Claie**. — Une C., 67, 2.
- Clé**, *clefe*. — Fermant à Cl., 51, 18 ; 67, 7 ; 69, 2.
- Coiffe**, *coeffe*. — Onze C. de nuit d'homme, 95, 4.
- Coffre**. — Un vieux C. de bois de chêne, 43, 22 ; 87, 16.
- Coffre-fort**. — Un C. de bois de chêne, 51, 15.
- Coffret**. — Un petit C. de bois de chêne fermant à clé, 69, 1.
- Collet**. — Deux C. de mort, 39, 19, 21.

- Colliers.** — Deux petits C. de fines perles, 91, 10.
- Complet.** — Un habit C., 71, 2.
- Comptoir.** — Un C. de bois de chêne fermant à deux [battants], 53, 3.
- Confiture,** 37, 12. — V. Pots de Confiture.
- Coquemar, cocquemart.** — Un C., 39, 2.
- Corbeille.** — Cinq C., 85, 4.
- Corde.** — Un houblon de C. de crins, 83, 16.
- Cordon.** — Un C., 89, 10.
- Corps.** — Un C. de gaze, 61, 9. — Un C. de taffetas rayé, 75, 18.
- Cotillon.** — Un C. de satin blanc à fleurs, 75, 12. — Un C. de robe noire, 75, 1. — Un C. de taffetas rayé doublé de toile de coton, 75, 16. — Un vieux C. de brocart, 75, 7.
- Coton, cotton.** — Toile de C., 75, 17.
- Couchette.** — Une vieille C., 65, 7. — Une C. désassemblée de bois de chêne, 83, 10.
- Coupon, coupon.** — Un C. de drap, 79, 2. — Un C. d'étamine grise, 79, 1. — Un petit C. d'étamine, 77, 20. — Un C. de pou-de-soie noir, 76, 21.
- Courtines, courtinnes.** — Deux C. de tapisserie, 65, 8. — Plusieurs C., 49, 11 ; 57, 17. — C. Bleue passémentée de passément blanc, 63, 9. — C. de serge verte, 97, 13.
- Coussin.** — Un C. de plumes, 69, 17.
- Couteau, cousteau,** 41, 16.
- Couverte,** 61, 21.
- Couverture.** — Une C., 57, 24. — Une C. mante blanche, 59, 11 ; 63, 11 ; 69, 11 ; 83, 7. — Une C. mante bleue, 63, 12. — Une C. mante jaune, 65, 10. — Une C. mante rouge, 57, 20. — Une C. mante verte, 63, 11 ; 65, 10.
- Couvre-seau, couvreseau, couvre ceaux.** — Un grand C., 87, 10. — Deux C. à bois, 85, 5. — Trois C. de marmite, 37, 16. — Quatre C. de cuivre, 39, 1.
- Crin, crains.** — Un houblon de cordes de C., 83, 16.
- Cruche.** — Une C., 39, 20. — Une petite C., 41, 6.
- Crémaillère, cramail, cramaille, cramalle.** — Une C. de fer, 39, 1 ; 47, 5.
- Cuirasse.** — Une C. servant de garde-rôt, 43, 1.
- Cuir, cuire.** — Un grand bahut couvert de C. noir, 51, 18 ; 59, 22. — Une petite cassette couverte de C. rouge, 61, 7.
- Cuisine, cuisinne,** 43, 8. — Une table de C., 41, 20.
- Cuiller, culliers.** — Deux douzaines et demie de C., 89, 12. — Deux C. à pot de fer, 37, 6.

Culotte. — Une C., 73, 9.

Cuveau. — Deux C., 87, 12. — Trois C., 87, 14. — Un petit C., 41, 13. — Un grand C., 87, 9.

Desserte, dessert. — Une D. de bois de chêne, 53, 1.

Diamant. — D. de temple, 89, 22. — Un poinçon de fins D. enchâssé d'or, 91, 1.

Diurnal, diornot. — Deux D., 121, 13.

Doublure. — Une D. d'un manteau de panne, 71, 8. — Trois D. de fine toile, 91, 16.

Drap(s). — Une paire de D. sales, 97, 10. — Douze paires de D. tant grands que petits, 93, 5. — Trois paires de D. à lit de toile de chanvre, 95, 18. — Treize gros D. à lit de toile de chanvre, 93, 1. — Un demi-drap de toile de chanvre, 93, 10. — Quatre paires de petits D., 93, 16. — Un houblon de petits coupons de D., 79, 2.

Droguet. — Un justaucorps de D., 71, 5.

Ebène. — Bois d'E., 51, 1.

Echelle, eschelles. — Quatre vieilles E., 101, 3.

Ecrémoir, escramoire. — Deux E., 37, 20.

Ecuelle, escuelle. Sept E., 41, 5. — Une grande E., 89, 7.

Épée, espée. — Une E. avec le fourreau et le baudrier, 101, 16.

Escabeau, scabeau(x). — Une E., 53, 13. — Six E. de bois, 41, 22. — Quinze E. tant bons que méchants, 99, 1.

Eschelle(s). — V. Echelle(s).

Escramoire(s). — V. Ecrémoir.

Escuelle(s). — V. Ecuelle.

Essuie. — Dix-huit essuies de toile jaune, 97, 7.

Estain. — V. Etain.

Estamé. — V. Etamé.

Estamine. — V. Etamine.

Estoupe. — V. Etoupe.

Estrier. — V. Etrier.

Estude. — V. Etude.

Estui, Estuy. — V. Etui.

- Etain, estain.** — Deux chandeliers d'E., 41, 7, 8. — E. sonnante, 43, 15.
- Estoffe.** — V. Etoffe.
- Etamé, estamé.** — Plat E. d'airain, 37, 12.
- Etamine, estamine.** — E. grise, 79, 2. — Un petit coupon d'E., 77, 20. — Une soutane d'E. noire, 71, 1.
- Etoffe, estoffe.** — Petits morceaux d'E. rouge, 79, 15.
- Etoupe, estoupe.** — Un cendrier de toile d'E., 93, 14.
- Etrier, estrier.** — Six paires de bas à E., 95, 12.
- Estui, estui(s), estuy.** — Un E. à théorbe, 57, 3. — Un E. à peigne couvert de velours rouge, 77, 15.
- Fagots.** — Environ un demi-quarteron de fagots, 87, 7.
- Faudré.** — Deux F., 41, 16.
- Fauteuil, fauteuile.** — Un F., 59, 14. — Un F. couvert de moquette, 59, 2. — Un F. de serge rouge, 57, 22. — Deux F. de bois de noyer couverts de serge rouge, 49, 18.
- Faïence, fayence.** — Vingt assiettes de F., 45, 3.
- Fer.** — Un F. à retendre de fer, 39, 9.
- Ferraille, féraille.** — Un houblon de vieille F., 85, 18.
- Figures.** — Deux F. de cuivre, 101, 14. — Deux F. de plâtre, 101, 13.
- Fil.** — Une cage de F. d'archal, 45, 15.
- Flambeau(x).** — Six F., 89, 6.
- Fontane.** — Une grosse F. avec un pistolet à rouet, 85, 20.
- Fourchette(s).** — Une douzaine et demie de F., 89, 10.
- Fourreau, foureau(x).** — Une paire de pistolets avec leurs F., 85, 14. — Une épée avec le F., 101, 16.
- Frasette(s), Frazette(s).** — Deux F. d'airain, 37, 14.
- Friperie, Frippure.** — Un houblon de F., 79, 7.
- Frise, frize.** — Une F. de ratine rouge garnie de guipure, 75, 5. — Une F. de serge blanche, 75, 3. — Une F. de serge de Londres rouge, 75, 20. — Deux petites F. de serge blanche, 75, 22.
- Frocs.** — V. Brocs.
- Fusil, fuzil.** — Un mousqueton à F. monté, 85, 12. — Un F., 103, 5.

Gaine. — Deux G. garnies, 89, 15.

Garde-feu. — Un G. de fer, 43, 5.

Garde-manger, garde mangé. — Un G. garni de toile, 39, 5.

Garde-robe, garderobbe. — Un G., 51, 14. — Le G., 89, 1.

Garde-rôt. — Une cuirasse servant de G., 43, 2.

Garniture. — Une G. de ruban noir, 79, 10.

Gaze. — Un justaucorps de G. enrichi de perles, 61, 9.

Grès, grez. — Un houblon de pots de G., 45, 13.

Grille, greille. — Deux G., de fer, 37, 5.

Guéridon. — Un G., 63, 25. — Deux G. de bois de noyer à pied tourné, 55, 10. — Un G. à pied tourné, 49, 22.

Guipure. — Une vieille jupe de satin jaune avec G., 73, 22. — Une robe... garnie de G., 75, 19.

Habit. — Un H. complet, 71, 2.

Hallebarde, allebarde. — Une H., 85, 15.

Hâtier, hattier(s). — Deux H. à rôt de fer, 85, 15.

Haut-de-chausse, hault-de-chausse. — Un H., 71, 3, 16. — Un H. de camelot, 73, 6. — Un H. de drap noir, 73, 5.

Hotte (= panier d'osier). — Une H., 85, 4.

Houblon. — Un H. de bouteilles, 45, 1. — Un H. de chantiers, 87, 15. — Un H. de cordes de crins, 83, 16. — Un H. de petits morceaux d'étoffe, 79, 15. — Un H. de fripure, 79, 7. — Un H. de petits coupons d'étamine, 79, 1. — Un H. de pots de grès, 45, 13. — Un H. de planche, 83, 15. — Un H. de ruban, 79, 5. — Un H. de verre, 45, 8. — Un H. de vieille ferraille, 85, 19.

Huile, huile, 61, 22.

Jetons, jettons. — Cent J. d'argent, 91, 3.

Judiers. — Le J., 87, 6. — Deux J. de fer, 85, 17.

Jupe, juppe. — Une jupe de satin, couleur cerise, enrichie de guipure, 75, 9. — Une vieille jupe de satin jaune avec guipure, 73, 21. — Trois vieilles jupes d'étamine grise, 77, 4. — Broderie d'une J., 79, 3.

Justaucorps, *juste à corps, juste au corps, justeaucorps*. — Un J., 71, 17 ; 77, 13. — Un J. de droguet brun, 71, 5 ; 73, 3. — Un petit J. de droguet rayé de femme, 73, 14. — Un J. de gaze enrichi de perles, 61, 8. — Un J. de toile blanche, 77, 2. — Un J. de toile jaune, 77, 3. — Un petit J. de femme de brocart noir, 73, 19. — Un petit J. usé de femme de panne, 73, 20.

Lange. — Un L. de carizet blanc doublé de serge blanche, 77, 9. — Un L. de satin blanc doublé de serge blanche, 77, 11.

Lanterne, *lenterne*. — Une L. sourde d'étain, 103, 4.

Lit, *lict*, 49, 15 ; 53, 9 ; 63, 10. — Un L. de camp de bois avec sangle, 69, 15. — Un petit L. avec matelas de plumes, 65, 10. — V. Accoutrement de lit.

Lice, lisse, *lis*. — Tapisserie de haute L., 53, 19.

Lumière. — Une L., 37, 19.

Maie. — Une blutoire avec la M., 45, 20.

Manchon(s). — Deux petits M., 79, 9.

Mante(s). — M. blanche, 59, 11 ; 57, 20 ; 63, 12 ; 69, 11 ; 83, 7. — M. bleue, 63, 12. — M. jaune, 65, 10. — M. rouge, 49, 15 ; 57, 20. — M. verte, 63, 11 ; 65, 10.

Manteau. — Un M. de drap noir, 71, 6. — Un M. de drap de sat[in], 75, 15. — Un M. d'étamine noire, 71, 1. — Un M. de panne, 71, 8. — Un long M. d'étamine noire, 71, 18 ; 73, 1. — Deux M. de camelot de Hollande noirs, 71, 10.

Mantelet, *mantellet (z)*. — Le M. de tapisserie, 53, 8. — Les M. de serge rouge, 57, 18. — Les M. de serge verte, 59, 9. — Les M. doublés de taffetas rouge, 49, 12.

Marc. — Un quartel au M., 83, 6.

Marmite, *marmite*. — Une petite M. de cuivre rouge, 37, 18. — Une moyenne M. de cuivre, 37, 17. — Une grande M. de cuivre rouge, 37, 17. — Trois M. de cuivre rouge, 37, 16.

Marque, *marc*. — Deux poids de M., 45, 18.

Matelas, *mantellat (z), mattelat*. — Un M., 61, 17 ; 51, 10. — Un M. de plumes, 65, 11. — Deux M., 59, 10 ; 57, 20.

Menuiserie, *menuzerie*, 47, 21.

Ménage, *mesnage*. — Un M. avec un bloc, 41, 13.

Miroir. — Un M. avec sa moulure, 47, 16 ; 61, 5 ; 101, 9. — Un M. à toilette, 77, 16. — Deux M. avec leur moulure, 63, 18.

Moie. — V. Muid.

Moire. — Une robe de M., 73, 16.

Molure. — V. Moulure.

Monte. — Une M. enchâssée de bois d'ébène, 61, 1. — Une M. (- montre ?) d'argent enchâssée dans du bois, 81, 1. — Une petite M. de blanc bois, 69, 7. — Une M. de cuivre enchâssée dans du bois, 81, 2.

Moquette, mocquette. — Huit chaises couvertes de M., 51, 8. — Un fauteuil couvert de M., 59, 2.

Mouchette. — Une M. avec un porte-mouchette, 89, 17.

Moulure, molure, 47, 16 ; 55, 20 ; 57, 2 ; 61, 4 ; 65, 1 ; 103, 9. — M. dorée, 99, 11. — Trois M. de tableaux de bois noirci, 67, 14.

Mousquet. — Deux M. avec une bandoulière, 85, 10.

Mousqueton. — Un M. à fusil monté, 85, 12.

Moutardier. — Un M., 41, 2.

Muid, moie. — Un M. d'avoine, 85, 1. — Deux M. de seigle, 83, 1. — Equivalence : 83, 2 ; 85, 3.

Nappe. — Treize petites N. de toile de chanvre ouvrées, 91, 12. — Quinze fines N. tant grosses que fines, 91, 14. — Douze N. de cuisine de toile jaune, 97, 1.

Oreiller, orellier, oriller. — Trois O., 69, 17. — Sept *toyettes* (petites taies à O., 93, 12).

Ormoire. — V. Armoire.

Paillasse, pailliasse, 49, 9 ; 53, 10 ; 57, 15 ; 59, 7 ; 61, 16 ; 63, 7 ; 65, 8. — Deux toiles de P., 69, 9.

Palette, palette. — Une P. de fer, 35, 2 ; 47, 6 ; 67, 3.

Panne. — Manteau de P., 71, 8.

Passement. — Courtine... de P. blanc, 63, 9. — P. d'or faux, 79, 13.

Paud(z). — V. Pots.

Peigne, peine. — Une brosse à P., 77, 17. — Un étui à P., 77, 15.

Pelotte, plotte. — Une P. de velours rouge cramoisi, 77, 18.

Perroquet. — Six P. de bois de chêne, 55, 17.

- Pièce à eau.** — Une P. de pierre, 99, 3.
- Pied.** — Un blutoir avec... les P., 45, 20. — Une table avec son P., 53, 11. — Guéridon de bois de noyer à P. tourné, 55, 10.
- Pied-à-rôt.** — Un P. de fer, 41, 17.
- Pincette.** — Une P., 35, 2 ; 51, 3 ; 57, 8. — Deux P., 53, 17. — Une P. de fer, 47, 6 ; 51, 3 ; 99, 6.
- Pinte.** — Une P. un tiers, 39, 22.
- Pistolets, pistollets.** — Un P. à rouet, 85, 20. — Une paire de P. avec les fourreaux, 85, 13.
- Plaque, placque.** — Cinq P. de fer-blanc, 51, 12. — Sept P. de fer-blanc, 43, 18. — Une P. de fer fondu, 49, 24. — Une petite P. de fer fondu, 47, 8. — Une grande P. de fer fondu, 53, 18.
- Planche.** — Un houblon de P., 45, 11 ; 83, 14.
- Plat.** — Un P. étamé d'airain, 37, 13. — Seize P. grands et petits, 39, 17. — Deux P. en ovale, 41, 3. — Trois grands plats, 43, 9. — Huit grands P., 43, 12. — Huit grands P. de faïence, 45, 3. — Un grand P. bassin, 89, 7.
- Platines, platines.** — Une grande P. d'airain, 39, 7. — Une petite P. d'airain, 39, 7.
- Plâtre, plâtre.** — Deux figures de P., 101, 13.
- Pliant(s).** — Deux P. de bois de chêne, 63, 14. — Six P., 57, 21. — Six P. de bois de chêne couverts de tapisserie, 55, 5. — Six P. couverts de serge rouge, 57, 21. — Six P. couverts de tapisserie, 59, 14.
- Plotte.** — V. pelotte.
- Plume(s).** — Trois P., 79, 6.
- Poêle, poêle.** — Une P., 83, 20. — Deux P. à retendre d'airain, 43, 3. — Quatre P. à rôt de fer, 35, 7. — Cinq P. à frire, 37, 1.
- Pogniers.** — V. Poignets.
- Poignets, pogniers.** — Dix paires de P. usés d'homme, 95, 10.
- Poids.** — Quelques P., 45, 16. — Deux P. de marque, 45, 17.
- Poinsson.** — Un P. de fins diamants enchâssé d'or, 91, 1. — Quelques P., 81, 5. Poinsson (= mesure de capacité) : environ un P. et demi de charbon, 87, 17.
- Pomme.** — P. de cuivre, 49, 7.
- Porte.** — Une P. garnie de serge verte, 49, 1.
- Porte-habits.** — Un P., 101, 11.
- Porte-mouchette.** — Un P., 89, 17.

Porte-vaisselle. — Quatre P., 39, 21.

Pot. — Un P. juste, 39, 20. — Deux P. à boire, 41, 2. — Un P. de chambre, 41, 4. — Trois P. de faïence, 45, 5. — Des P. de confiture en faïence, 45, 6. — Trois douzaines de P. à confiture de verre, 45, 8. — Un houblon de P. de grès, 45, 13. — Environ soixante P. de terre carrés, 83, 18.

Pou-de-soie, pout-de-soie. — Un petit coupon de P. noir, 77, 21.

Pourpoint. — Un P., 71, 2 ; 75, 14. — Un P. de drap noir, 77, 13.

Presse. — Une P., 53, 13.

Prie-Dieu. — Une P. de bois, 65, 18.

Pupitre, pupitre. — Un P., 63, 25.

Quartel. — Un Q. de blé, 83, 5. — Un Q. au marc, 83, 6.

Quarteron. — Environ un demi-quarteron de fagots, 87, 7.

Rabat(s). — Dix R. de toile, 95, 8.

Rat (= ratine ?). — Un vieil accoutrement de R., 97, 12.

Râtelier, retellier. — Un R. de bois de chêne, 39, 12. — Une R. à mettre poêle, 83, 20.

Ratine. — Une frise de R. rouge garnie de fripure, 75, 5.

Rayon(s). — Quatre R. servant d'armoire à robes, 65, 15.

Réchauffette. — Deux R. d'airain, 37, 15.

Réchaud(s), réchault(z). — Cinq R. de fer, 35, 4.

Revêche, revesche. — Un manteau de drap noir doublé de R., 71, 7.

Rideau. — Un R., 65, 16. — Un grand R. de toile rouge, 69, 19. — Un R. de serge verte, 101, 12.

Robe, robbe. — Une R. de chambre couleur rose seiche, 71, 14. — Une R. de chambre de drap noir, 71, 12. — Une R. de moire, 73, 16. — Une R. de palais de drap noir, 69, 21. — Une R. de palais de serge rayée, 71, 19. — Une R. avec le corps de taffetas rayé, 75, 18.

Ruban. — Un houblon de R. de plusieurs couleurs, 79, 5. — Une garniture de R. noir, 79, 10.

Sac, sacque. — Un S., 101, 20.

Salière, sallier. — Une S., 41, 2. — Une S. à quatre branches, 89, 8.

- Saloir, salloir.** — Un S. de bois de chêne, 41, 18.
- Sat** (= satin ?). — Un manteau de drap de S., 75, 15.
- Satin.** — Un cabinet de bois de noyer... garni de satin, 63, 24. — Un lange de S. blanc, 77, 11. — Un cotillon de S. blanc à fleurs, 75, 12.
- Savonnette(s), savelonnettes.** — Des S. de Boulogne, 103, 2.
- Scabeau.** — V. Escabeau.
- Seau.** — Un S. avec la corde, 41, 11.
- Serge, sarge.** — S. blanche, 77, 12. — S. bleue, 63, 15 ; 67, 10. — S. rouge, 49, 14 ; 57, 18. — S. verte, 49, 1 ; 53, 8 ; 59, 9 ; 61, 17 ; 101, 19. — S. de Londres rouge, 75, 20. — Une porte garnie de S. verte, 49, 1.
- Serviette(s).** — Une douzaine de S. de toile de chanvre ouvrées, 91, 6. — Une douzaine de S. de toile jaune coupées, non achevées, 97, 16. — Une douzaine de S. en pièces, ouvrées, 97, 14. — Six douzaines et demie de fines S. de toile de chanvre ouvragées, 91, 18. — Onze douzaines et demie de serviettes de toile de chanvre ouvrées, 91, 6.
- Setier, septier(s).** — Douze S., 85, 3. — Treize S., 83, 3. — Prix du S. : S. d'avoine, 85, 3 ; S. de froment, 79, 20 ; S. de seigle, 83, 2.
- Soufflet.** — Un S., 41, 19 ; 57, 8.
- Soulier, soullier.** — Deux paires de S., 47, 2.
- Soutane.** — Une S. d'étamine noire, 71, 1.
- Taie, toie.** — Une T. à lit de toile de chanvre, 97, 11. — Trois T. à lit de toile de chanvre, 93, 8.
- Table.** — Une petite T., 61, 18. — Une petite T. de bois, 101, 1. — Une petite T. de bois de chêne, 47, 18. — Une petite T. de bois de chêne garnie d'un tiroir, 59, 20. — Une T. de bois de noyer, 49, 22. — Une grande T. de bois de chêne s'étirant par les deux bouts, 55, 8. — Une T. de cuisine, 41, 20. — Une petite T. à retendre, 67, 20. — Une T. carrée, 99, 12. — Une T. carrée de bois de chêne, 59, 18 ; 63, 20 ; 67, 11 ; 101, 7. — Une grande T. carrée de bois de noyer, 69, 3. — Une T. en ovale de bois blanc avec son pied, 53, 11 ; 57, 9. — Une T. en ovale de bois de chêne, 83, 12. — Une grande T. en ovale sans pied, de bois blanc, 67, 18. — Une T. pliante, 99, 12.
- Tableau.** — Un petit T. sans moulure, 55, 20. — Un T. peint sur cuivre avec sa moulure, 57, 1. — Deux petits tableaux avec leur moulure, 55, 19. — Trois petits T. peints à l'huile avec leur moulure, 61, 22. — Quatre T. représentant quatre pots de fleurs, 55, 21. — Quatre petits T., 101, 14. — Cinq T., avec leur moulure, 65, 1. — Huit T. peints sur papier, 61, 2. — Neuf petits T... avec leur moulure, 99, 10.

Tablette. — Une T. de bois de noyer, 47, 20.

Tabouret(s). — Six T. couverts de serge verte, 59, 12.

Taffetas. — Du T. rayé, 75, 16. — Des mantelets doublés de T. rouge, 49, 12. — Un corps de T. rayé, 77, 1.

Taie, toie. — Une T. à lit, 97, 11.

Tapis, tappis, tappy. — Un T., 49, 17. — Un T. de cuir, 65, 13. — Un T. couvert de serge verte, 59, 13. — Un grand T. de Turquie, 55, 7. — Un T. de tapisserie, 47, 15. — Un petit T. de serge bleue, 55, 16. — Un petit T. de serge verte, 53, 19. — Deux T. de tapisserie de Bergame, 99, 14. — Deux petits T. de serge rouge, 69, 13.

Tapissierie, tappissierie, 47, 11, 13, 15, 17 ; 51, 4, 10 ; 53, 8, 19 ; 55, 6, 18. — T. de haute lisse, 53, 19. — T. à rose, 55, 3. — T. de Bergame, 57, 11 ; 99, 14.

Tapissier, tappissier. — Un grand T. de tapisserie, 59, 17.

Tasse. — Une T. à deux oreilles, 89, 13. — Une petite T., 89, 14. — Seize petites T., 45, 4.

Tayette(s), (= petites taies), toyette(s). — Sept T. à oreiller de toile de chanvre, 93, 12.

Teilly (= teille ? de *tilia*, chanvre). — Douze toiles à main de T., 97, 4.

Temple. — Diamant de T., 89, 22.

Tenaille. — Une T., 45, 14.

Tenture, tanture. — Une T. de tapisserie, 47, 17. — Une T. de tapisserie de haute lice, 47, 17 ; 51, 4, 10 ; 53, 19 ; 55, 14. — Une T. de tapisserie de Bergame, 57, 11.

Téorbe, théorbe, théorlle. — Trois T. garnis de leur étui, 57, 3.

Tiers, thier. — Une chopine un demi-tiers, 41, 1. — Une pinte un T., 39, 22.

Tiroir(s). — Une table garnie d'un T., 59, 22. — Un râtelier... à deux T., 39, 14. — Une boîte de plusieurs T., 63, 1. — Une grande armoire... et deux T., 65, 20.

Toile, toille, 39, 5. — T. de chanvre, 93, 8, 10, 12 ; 97, 11, 19. — T. de coton, 75, 17. — Un grand rideau de T. rouge, 69, 20. — Deux T. de paillasse, 69, 9. — Douze T. à main de teilly, 97, 4.

Toilette, toielette. — Un miroir à T., 77, 16.

Tourne-rôt. — Un T. de fer 41, 15.

Tourtière, tourtier. — Une T., 37, 20.

Traversin, travert, 63, 10. — Le T. de plumes, 49, 16 ; 53, 9 ; 57, 21 ; 59, 10 ; 61, 18.

Trépied. — Un T., 87, 13.

Tréteau. — Deux T. de bois blanc, 67, 1.

Trictrac, trictracte. — Un T. de bois d'ébène avec les dames, 51, 1.

Velours. — Un étui à peigne couvert de V. rouge, 77, 16. — Pelotte de V. rouge cramoi, 77, 18.

Verre, ver, 45, 9. — Un houblon de V., 45, 8.

Verge. — Une V., 65, 17. — Les V. de fer, 49, 9 ; 53, 6 ; 57, 15 ; 63, 7 ; 65, 17 ; 67, 7 ; 101, 12.

Vergette. — Une V., 77, 17.

Widanges (= vendangères). — Deux W., 87, 4. — Treize W., 83, 22.

Wisselets (= battants, vantaux). — Un râtelier fermant à deux W., 39, 13 ; 53, 4. — Id. à trois W., 63, 23. — Une grande armoire à robe fermant à deux W., 99, 17. — Id. à quatre W., 65, 20. — Un buffet fermant à quatre W., 65, 22.

CATALOGUE de la Bibliothèque de feu Louis de La Salle

A part le nombre de volumes (189) et leur format que nous jugeons valides, l'inventaire dressé par les greffiers du baillage présente de graves lacunes. Les noms d'auteurs, les titres des ouvrages, bien souvent incomplets les uns et les autres, sont transcrits, non sur leur graphie littérale mais, fréquemment, en autographe phonétique. Lieux, typographie, maisons d'édition, ne sont jamais indiqués.

Comment dès lors identifier l'exemplaire ayant appartenu à Louis de La Salle ? Dans l'impossibilité de donner une réponse positive, nous faisons accompagner les nom et prénom de l'auteur, ainsi que les titres des ouvrages répondant au format précisé dans l'inventaire, des éditions antérieures à 1672, terme *ad quem*.

Une table méthodique, à l'instar de celles courantes au XVII^e siècle (cf. Jacques LELONG, *Bibliothèque historique de la France contenant le catalogue de tous les ouvrages tant imprimés que manuscrits qui traitent de l'Histoire de ce royaume...*, Paris, 1768-1778, 5 vol. in-fol.), aurait été souhaitable. Nous y avons renoncé vu le nombre considérable d'imprécisions de l'inventaire.

Les chiffres qui accompagnent le texte se réfèrent aux page et ligne de l'original. Les lectures douteuses figurent entre parenthèses carrées.

- ABELLY (Louis), évêque de Rodez. *Institution chrétienne où sont expliquées toutes les choses nécessaires pour parvenir à la vie éternelle...*, par Mre Louis Abelly..., 5^e éd. Paris, G. et L. Josse, 1692.
BLS 44, 3.
- Abus de la bulle d'offices... Un vol. in-8°.
BLS 41, 10.
- Acquempis. — Cf. KEMPIS (Thomas a).
BLS, 43, 18.
- AMBROISE (Saint). *Divi Ambrosii, ... Omnia Opera, per eruditos viros ex accurata diversorum codicum collatione emendata, ...* (studio Erasmi). Parisiis, ex officina G. Chevallonii, 1529. In-fol.
— 1661. — Lutetiae Parisiorum, 5 tomes en 2 vol. in-fol.
BLS 36, 6.
- ANNEUS ROBERTUS. Un vol. in-fol.
BLS 37, 16.
- Ancienne rédaction des Psaumes. Un vol. in-8°.
BLS 42, 10.
- ARGENTRÉ (Bertrand d'). *L'Histoire de Bretagne, Des rois, comters et princes d'icelle, l'establissement du royaume, mutation de ce titre en duché, continué jusques au temps de Madame Anne, dernière duchesse... Avec la carte géographique dudict pays... Mise en escrit par...* Paris, J. du Puys, 1588. In-fol.
— 1611. — Paris, D. Douceur. In-fol.
— 1618. — Paris, N. Buon. In-fol.
BLS 37, 13.
- Armonia evangelica. — Cf. BEAUSPORT (Benjamin), HENRIET (le P. Protais).
BLS 36, 12.
- ARNAULD (Antoine). *De la fréquente Communion où les Sentimens des Pères, des Papes et des Conciles touchant l'usage des sacremens de Pénitence et d'Eucharistie sont fidèlement exposez, par...* Paris, A. Vitré, 1643. In-4°.
— 1648. 6^e éd. *Ibidi*. In-8°.
BLS 40,8.
- Arrest de Bouguier. — Cf. BOUGUIER (Jean, sieur Descharon).
BLS 39, 13.
- Arrest de Louette. — Cf. LOUET.
BLS 37, 24.
- Arrests de Montaulong. — Cf. MONTHOLON (Jacques de).
BLS 39, 14.

Arrest de Papon. — V. PAPON.

BLS 39, 9.

AUBOUX DES VERGNES (Jean). *La véritable Pratique civile et criminelle des cours ecclésiastiques.*

— Deuxième éd. — Paris, J. Robin, 1665. In-4°.

BLS 39, 3.

AUGUSTIN (Saint). *Les Confessions de saint Augustin, ... traduites en françois par Aemar HENNEQUE ?... revu et corrigé en ceste dernière édition.* Lyon, P. Rigaud, 1609. In-8°.

BLS 43, 18.

— *Les confessions de S. Augustin, traduites en françois par Monsieur Arnault d'Andilly.* Paris, Vve Camusat et P. Le Petit, 1649. In-8°.

— 7^e éd. — Paris, P. Le Petit, 1659. In-8°.

— Divi Aurelii Augustini. *Meditationes et ejusdem Soliloquia et Manuale.* Venetiis, 1512. In-8°.

— *Les Méditations, les Soliloques, le Manuel* (traduits par Jean Guytot).

BLS 43, 19.

— *S. Aurelii Augustini. Opera, tomis undecim comprehensa per theologos lovanienses...* Parisiis, cum signo Magnae Navis, 1635-1637, 11 tomes en 7 vol. in fol. (Autres éditions : 1636, 1651).

BLS 35, 7.

— *Les Soliloques* [Entretiens de l'âme avec Dieu]. *Le Manuel et les Méditations de saint Augustin...* Paris, J. Boullierot, 1650. In-8°.

BLS 43, 2.

BAIL (Louis). *Additio ad Summam conciliorum in que plurima concilia gallica nondum edita, vel in corpus aliquot conciliorum relata continentur multaque monumenta synodos Galliae spectantia ex manuscriptis ab oblivione vindicantur... opera et labore magistri Ludovici Bail...* Parisiis, sumptibus viduae P. Chevalier, 1645. In-fol., VIII-232 p.

BLS 38, 12.

Baillart. — Cf. BAYARD (Pierre du Téral, seigneur de).

BLS 39, 21.

BALZAC (Jean-Louis Guez de). *Lettres de Monsieur de Balzac.* Paris, T. du Bray, 1624. In-8, 609 p.

— *Le Prince.* — *Lettre I(-II) à Monseigneur le cardinal de Richelieu.* Paris, P. Rocolet, 1634. In-8°, 605 p. Autres éd. in-8° : 1642, 1660, 1661.

BLS 40, 12.

- *Les Œuvres de Monsieur de Balzac*, divisées en deux tomes (publiées par Valentin Conrart). Paris, J. Jolly, 1665, 2 vol. in-fol., portrait.
- 1665. — Paris, L. Billaine, 2 vol. in-fol., portrait.
BLS 42, 21.
- *Le Socrate chrestien* par le Sr de Balzac et autres œuvres du mesme auteur... Paris, A. Courbé, 1652, 2 parties en 1 vol. in-8°.
BLS 40, 11.
- BARBIER (Simon). *Paraphrases sur quelques chapitres de l'histoire de Job*. Reims, impr. de S. de Foigny, 1608. In-8°, 30 p.
BLS 44, 3.
- Barclaië. Cf. BARCLAY (John).
BLS 43, 13.
- BARCLAY (John). *L'Argenis de Barclay, traduction nouvelle* (par Pierre de Marcassus) *enrichie de quantité de figures...* Paris, N. et J. de La Coste, 1638. In-8°, 811 p., front. et pl. gravés.
BLS 43, 13.
- *La Satire d'Euphornion composée par Jean Barclay et mise nouvellement en françois* (par Jean Béraut) *avec les observations qui expliquent toutes les difficultez contenues en la première et seconde partie*. Paris, J. Guignard, 1640. In-8°, 648 p.
BLS 43, 13.
- BARY (René). *La Rhétorique françoise...* par René Bary, ... où l'on trouve de nouveaux exemples sur les passions et les figures. Nouv. édition. Paris, P. Le Petit, 1659. In-12, 423 p.
BLS 42, 13.
- BASILE (Saint). *Sancti Basilii se et nomine magni... Opera quae ad nos latine pervenerunt omnia...* Antverpiae, apud H. Aertssium, 1616. In-fol., 799 p.
BLS 36, 7.
- BAUDIER (Michel). *Inventaire de l'Histoire des Turcs*, par... Paris, 1622. In-fol.
- *Inventaire de l'Histoire générale des Turcz,.... depuis l'an 300...* Paris, S. Chapelet, 1617. In-4°, 841 p. et la table, front. grav.
BLS 39, 11.
- [BAYARD, Pierre du Téraill, seigneur de]. *Histoire du chevalier Bayart, ... et de plusieurs choses advenues en France, Italie, Espagne et ès Pays Bas, du règne des roys Charles VIII, Louis XIII et François I depuis l'an 1489 jusques à 1524*. Paris, A. Pacard, 1616. In-4°, pièces lim., 479 p. et la table.
BLS 39, 20.
- BEAUSPORT (Benjamin). *Harmonie et Accord évangélique*. Paris, chez Buon, 1560. In-fol.
BLS 36, 12.

Becam. — Cf. BECANUS (Martinus).

BLS 36, 14.

BECANUS (Martinus). *Summa theologiae scholasticae auctore R.P. Martino Becano.*

Parisiis, M. Guillemot, 1634.

BLS 36, 14.

BELLARMIN (Robert). *Exercitatio in Psalmos.* Lutetiae, 1621. In-8°, pièces lim., et 219 p.

BLS 39, 1.

— *Explanatio in Psalmos*, auctore... Lugduni, sumptibus H. Cardon, 1612. In-4°, XVI-1088 p. et la table.

BLS 39, 1.

Belle arme. — Cf. BELLARMIN (Robert)

BLS 39, 1.

BERNARD (Charles). *Histoire de Louis XIII jusqu'à la guerre déclarée contre les Espagnols (en 1635), par Charles Bernard, lecteur ordinaire et historiographe du Roi,...* Paris, Courbé, 1646. In-fol.

BLS 37, 4.

BERNARD (Saint). *Sancti Bernardii, ... Opera omnia...* Parisiis, cum signo Magnae Navis, 1615. In-fol., 2402 col. et l'index, portr.

— 1623. — Parisiis, apud societatem ultimam typographorum. In-fol., 2400 col. et l'index, portr.

— 1632. — Lutetiae Parisiorum, sumptibus O. de Varennes et sociorum. In-fol., 2400 col. et l'index, portr.

BLS 36, 3.

BERTAULT (Abbé Bertin). *Le Directeur des confesseurs en forme de Catéchisme...*, par... 5^e édition. Avec un Traicté des sept sacremens de l'Eglise. Paris, A. Moreau, 1638.

In-8°, 350 p.

BLS 43, 16.

BEUVELET (Mathieu). *La vraye et solide Dévotion contenant la science du chrestien touchant l'explication des sept sacremens de l'Eglise, ... composée par...* Seconde édition. Paris, chez J. Josse, 1658. In-8°, 477 p.

— 1661, 3^e éd. — Paris, chez G. Josse. In-8°, 475 p.

— 1668, 4^e éd. Ibid. In-8°, 475 p.

BLS 41, 1.

Bible (Une). — Cf. *Biblia Sacra*. FRIZON (Pierre).

Biblia sacra vulgatae editionis Sixti quinti auctoritate. Lyon, C. Bourgeat, 1669. —

In-4° (16 p.), pièces lim., 1056-25 p., titre et fronton gr.

BLS 35,12.

Bibliatura tigurina Gaveniet ? Un vol. in-8°.

BLS 41, 3.

Bibliothecque de Bouchelle. — Cf. BOUCHEL (Laurent).

BLS 37, 21.

BOECE. *De la Consolation de Philosophie*. Paris, J. Borel, 1587. In-8°, 107 p.

BLS 44, 4.

Boesse. — Cf. BOECE.

BLS 44, 4.

BONAVENTURE (Saint). *Brévioloque (Le)*. — *Breviloquium*. — *Commentaire aux quatre livres des Sentences*. — *Commentarii in IV libros Sententiarum Petri Lombardi*. — *Itinéraire de l'âme à Dieu*. — *Méditations*. — *Sancti Bonaventurae libri et tractatus varii*. Coloniae, per J. Coelhoff, 1486. In-fol.

BLS 36, 3.

BONGARDS. *Lettres latines de M. de Bongards résident et ambassadeur sous le roi Henri IV, ... traduites en français* (par l'abbé de Briauville). Paris, Le Petit, 1668, 2 vol. in-12.

BLS 42, 8.

Bonnaventure. — Cf. BONAVENTURE (Saint).

BLS 36, 3.

BORCHOLTEN (Johann). *Commentaria in quatuor Institutionum Iustiniani imperatoris libros*, auctore... Parisiis, apud P. Lemy, 1646. In-4, pièces lim., 751 p. et l'index.

BLS 39, 20.

Borcoltein. — Cf. BORCHOLTEN (Johann).

BLS 39, 20.

BOUCHEL (Laurent). *La Bibliothèque ou Thrésor du droict françois, ... recueilli et mis en ordre* par M^e Laurent Bouchel. Paris, D. Langlois, 1615, 2 vol. in-fol.

BLS 37, 21.

Bouchelle. — Cf. BOUCHEL (Laurent).

BLS 37, 21.

BOUGUIER (Jean, sieur Descharon). *Arrests de la Cour décisifs de diverses questions tant de droict que de coutumes prononcez en robes rouges, ... réduicts selon les matières par ordre alphabétique*. Paris, C. Cramoisy, 1622. In-4, 337 p.

— 1634. — Paris, P. David. In-4°, XLVII-444 p.

— 1634. — Paris, J. Guignard. In-4°, XLVII-444 p., la table et 16 p.

— 1647. — Paris, E. Pépingué. In-4°, XL-445 p., la table et 16 p.

BLS 39, 13.

BOURDEILLE (Pierre de). *Mémoires de Messire Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme...* Leyde, J. Sambix, Jeune, 1665-1666, 8 vol. in-12.

— *Vies des Dames illustres*.

BLS 42, 7.

- BOURSAULT (Edme). *Les Fables d'Esopé*, comédie par E. Boursault. Paris, T. Girard, 1690.
In-12, XVI-95 p., front. gravé.
BLS 43, 8.
- BRANTOME (Pierre de). *Mémoires de Messire Pierre Bourdeille, seigneur de Brantôme contenant les Vies des Dames illustres*. Leyde, J. Sambix Jeune, 1666. 2 vol. in-12.
BLS
- Bréviaire (Un) romain*. Un vol. in-8°.
BLS 44, 11.
— Id. Quatre tomes in-8°. — Cf. MAROLLES (Michel de).
BLS 44, 12.
- Breviarium Metropolitanæ Ecclesiæ Remensis Ludovici a Lotharingia archiepiscopi duci Rhemensis, ... auctoritate, ... editum*. Rhemis, G. de Foigny, 1614. In-8°, front. et portr. gravé.
BLS 44, 13.
- BURIDAN (Jean-Baptiste). *Coutumes de la cité et ville de Rheims, villes et villages régis selon icelles, avec les commentaires sur chacun articles... par ...* Paris, Louis Bilklaïne, 1665. In-fol.
— *Les Coutumes générales du baillage de Vermandois, en la cité, ville, banlieue et prévosté foraine de Laon. Et les particulières de Ribemont, Saint-Quentin Noyon et Coucy, ...* par Maistre Jean Buridan. Reims, N. Hécart, 1631. In-4°, [XII]-1107-54 p. et la table.
BLS 37, 21 ; 39, 18.
- Canesius. — Cf. CANISIUS (Pierre).
BLS 36, 17.
- CANISIUS (Pierre). *Opus catechisticum sive de Summa christianæ, ...* Editio ultima. Parisiis, apud T. Brumennium, 1585. In-fol., pièces lim., et la table.
BLS 36, 17.
- Carpin. Un vol. in-fol.
BLS 38, 14.
- Catechesse de Canesius. — Cf. CANISIUS (Pierre).
BLS 36, 17.
- Catechesse de Chaalons. — Cf. VIALART (Félix).
BLS 42, 14.
- Catechesse de Grenade. — Cf. GRENADE (Louis de).
BLS 38, 5.

Catherine de Médicis. Un vol. in-8°.

BLS 43, 15.

CAUDIN (Caudin, Gaudin, Goudin). [*Monodavique* ?]. Un vol. in-4°.

BLS 40, 1.

CHACON (Alfonso). *Vitae et gestae pontificum romanorum et S.R.E. cardinalium ab initio nascentis Ecclesiae usque ad Urbanum VIII*. Romae, typis vaticanis, 1630. 2 vol. in-fol., 2030 col. et l'index.

BLS 41, 12.

CHALCONDYLE (Laonicus). *Histoire générale des Turcs, contenant l'histoire de Chalcondyle...* Paris, S. Cramoisy, 1662. 4 tomes en 2 vol. in-fol., fig. et pl. gr.

BLS 39, 11.

CHASSENEUZ (Barthélemy de). — *Le Grant Coustumier de Bourgongne avec commentaire de Maistre Barthélemy de Chasseneuz, président de Provence*. Paris, Fr. Regnault pour Ch. Dude, 1534.

BLS 37, 15.

Chassonné, sur Bourgongne. — Cf. CHASSENEUZ (Barthélemy de).

— *La Table des additions du grant Coustumier de Bourgongne dernièrement imprimé à Lyon, l'an 1535, composées par M. Maistre Barthélemy de Chasseneuz, très excellent docteur en Droit canon et civil...* Paris, F. Regnault et Lyon (1534-1535). 3 parties en 1 vol. in-8. [Commentaria... in consuetudines Burgundia principaliter et totius fere Galliae consecutive. Lugduni, apud haeredes G. Vincentii. In-fol., sign. Aa-Kk et 389 ff., titre avec encadrement sur bois.]

BLS 37, 15.

CHAUSINS... Un vol. in-fol.

BLS 36, 9.

CHENU (Jean). *Recueil général des édicts, arrests et réglemens notables concernant les ecclésiastiques, universités, baillifs, sénéchaux... et généralement tous les Officiers de France, ...* par M. Jean Fillaud, *lesdicts arrests par luy tirés tant des réglemens et offices de M. Jean Chenu que continuez depuis l'année 1620 jusques à présent*. Paris, E. Richer, 1630-1631, 4 parties en 2 vol. in-fol.

— 1630-1631. — Paris, G. Alliot, 4 parties en 2 vol. in-fol.

BLS 39, 3.

— *Recueil de réglemens notables... donnez entre ecclésiastiques... auquel sont adjoustées cent rares et singulières questions de droict décidées par arrests mémorables... le tout extrait des ordonnances... arrests, ...* par ... Édition quatriesme. Paris, R. Fout, 1611. 2 parties en 1 vol. in-4°.

— 1614. 5^e éd. — Lyon, impr. S. Rigaud, 2 parties en 1 vol. in-4°.

BLS 39, 3.

Chesnu. — Cf. CHENU (Jean).

BLS 39, 3.

Chevaillier Baillart. — Cf. BAYARD (Pierre du Téral, seigneur de).

BLS 39, 20.

Chirurgie de Guillemo. — Cf. GUILLEMEAU (Jacques).

BLS 38, 7.

CICÉRON (Marcus T.C.). *M. Tul. Ciceronis. De Inventione libri II.* Parisiis, ex officina R. Stephani, 1544, In-4°.

BLS 41, 5.

— *Les Epistres familiaires de Marc Tulle Cicero, prince de l'éloquence latine*; nouvellement traduites du latin en François par Estienne Dolet... Lyon, Estienne Dolet, 1542. In-8°.

BLS 38, 10.

— *Les Offices de Cicéron ou les Devoirs de la vie civile*, de la traduction du P. Du Ryer. Paris, A. de Sommaville, 1641. In-4°, VIII-304 p.

BLS 41, 5.

— *Les Philippiques de Cicéron* (Traduction en François du P. Du Ryer). Paris, A. de Sommaville, 1639. In-4°, XIV-235 p.

BLS 42, 19.

— *Les cinq Conférences philosophiques et Tusculanes de Cicéron*, traduites de latin en François par J. de Bosse Lymosin. Paris, D. Moreau, 1634. In-8°, XVI-419-XII-148 p.

Ciceronne. — Cf. CICÉRON (Marcus T.C.).

BLS 42, 20.

Clément alexandrin. — Cf. CLÉMENT D'ALEXANDRIE (Saint).

BLS 36, 10.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE (Saint). *Clementis Alexandrini opera graece et latine quae exstant...* Lugduni Batavorum, excudit J. Patius, 1618. In-fol., pièces lim., 580 p. et l'index.

— 1629. — Lutetiae, apud C. Morellum. In-fol., pièces lim., 854 p. et l'index.

— 1641. — Lutetiae Parisiorum, apud M. Guillemet. In-fol., pièces lim., 854 p. et l'index.

— 1641. — Lutetiae Parisiorum, Typis regiis. In-fol., pièces lim., 854 p. et l'index.

BLS 36, 10.

— *Clementis Alexandrini opera, graece et latine quae exstant...* Lutetiae Parisiorum, 1641. In-fol., pièces lim., 854 p. et l'index.

Coquille. — Cf. COQUILLE (Guy).

BLS 40, 21.

COEFFETEAU. *Histoire romaine contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable depuis le commencement de l'empire d'Auguste jusqu'à celui de Constantin le*

- Grand. Avec l'Épitomé de Florus, ...* Seconde édition. Paris, S. Cramoisy, 1636. In-fol. pièces lim., 790 p. et tabl.
BLS 36, 26.
- Colobderart. — Cf. COLOMBET.
BLS 43, 14.
- COLOMBET. *Abrégé de la jurisprudence romaine avec son rapport à ce qui est de notre usage*, composée, ... 4^e édition. Paris, G. Alliot. In-4^o, pièces lim., 425 p. et la table.
BLS 43, 14.
- Comine. — Cf. COMINES (Philippe de).
BLS 43, 2
- Comédie de Terrance. — C. TERENCE.
BLS 41, 16.
- Conférence d'automne. 2 vol. in-fol.
BLS 37, 20.
- COQUILLE (Guy). *Institutions au droit des François ou Nouvelle Conférence des Coustumes de France, réduites en épitomé, selon les tiltres du droit*, par M. Guy Coquille, sieur de Romenay. Paris, C. Besongne, 1642. In-8^o.
BLS 42, 2.
— *Questions et réponses sur les articles des Coustumes de France*, par... Paris, J. Jacquin, 1644. In-8^o, 906 p. et la table.
BLS 40, 21.
- Corcoltein. — Cf. BORCHOLTEN (Johann).
BLS 39, 20.
- Corneil Tacit. — Cf. TACITE.
BLS 36, 21.
- CORNEILLE (Pierre). *Le Théâtre de P. Corneille, revu et corrigé par l'auteur*. I (-II, III et IV) partie. Rouen ; et Paris, chez T. Joley, 1664-1666, 4 vol. in-8^o, front. gravé.
BLS 42, 6.
- Corps du Droit canon*. 3 vol. in-fol.
BLS 37, 9.
- Corpus iuris canonici*. Lugduni, Salamandrae rubrogine, 1555. 3 vol. in-fol.
— *Corps du Droit Canon*. Lyon, 1661.
BLS 37, 9.
- COUCHOT. *Le Praticien universel ou le Droit françois et la pratique de toutes les juridictions du royaume, ... avec les modèles de toutes les séries d'écritures d'avocats*. Paris, J. Lefebvre, (s.d.). 2 vol. in-8^o.
BLS 42, 1.

- Coutume de Reims. — Cf. BURIDAN (Jean-Baptiste).
BLS 38, 2.
- Coutume de Vermandois. — Cf. BURIDAN (Jean-Baptiste).
BLS 37, 22 ; 39, 18.
- Coutumes de Vitry. — Cf. DU MOLIN (Charles).
BLS 39, 18.
- Coutumes générales et particulières du baillage de Vermandois, tant de la ville, cité, bailleve et prévosté foraine de Laon, que des prévostés et anciens ressorts d'icelui, comme Rheims, Chaalons, Noyon, St Quentin, Ribemont, Coucy et autres. Rheims, N. Bacquenois, 1557. In-fol.
BLS 37, 24 ; 38, 1.
- Coutumes de la Prévosté et Vicomté de Paris, mises et rédigées par écrit, en présence des Gens des trois Estats de ladite Prévosté et vicomté (1580). — Cf. THOU (Cristofle de).
BLS 44, 7.
- Coutumes de la cité et ville de Rheims, villes et villages régis selon icelles rédigées par escrit en présence des Gens des trois Estats, par nous Christofle de Thou, président ; Barthélemy Faille et Jacques Violle, conseillers du roy en sa Cour de Parlement et commissaires par luy ordonnez. [*Coutumier général ou Corps des Coutumes générales et particulières de France...* T. II, p. 493-517].
BLS 38, 2 ; 44, 8.
- Les Coutumes de Vitry-le-François avec le commentaire de M^e Charles de Saligny, avocat au Parlement. 4^e édition corrigée et augmentée d'une nouvelle harmonie des lois et d'arrests... Chaalons, J. Seneuze, 1660. In-4°, XV-374 p. et la table.
BLS 39, 18.
- Crisologue. Cf. PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint).
BLS 40, 14.
- Cronnologia generalis. Un vol. in-fol.
BLS 38, 13.
- Cura clericalis. Proins, Vve Jehan Trumeau, 1521. Pet. in-8°, signe a. b. car. goth., marque de J. Trumeau.
BLS 44, 2.
- Dame illustre. Un vol. in-8°. Cf. BOURDEILLE (Pierre de), BRANTOME (Pierre de).
BLS 42, 8.
- Décizion de Ménard. — Cf. MAYNARD (Géraud de).
39, 13.

De Iure et Iustitia. Un vol. in-fol.

BLS 37, 11.

DENIS LE CHARTREUX. *D. Dionysii Carthusiani insigne commentariorum opus in Psalmos omnes davidicos,...* Parisiis, apud D. et M. de Marnef. In-fol. ; ff. lim., et 327 ff.

BLS 36, 1.

DESPORTES (Philippe). *Les Psaumes de David mis en vers françois par...* Rouen, impr. Raphael du Petit-Val, 1603. In-12, IV-376 p.

BLS 43, 5.

— *Les Œuvres de Philippe Desportes.* Paris, M. Patison, 1600. In-8°; ff. lim., 338 p. et la table.

BLS 43, 5.

Dictionnaire pratique. — Cf. AUBOUX DES VERGNES (Jean).

BLS 39, 3.

Directeur de Bertault. — Cf. BERTAULT (Abbé Bertin).

BLS 43, 16.

DU BRUN. *Procès civil.* Un vol. in-4°.

BLS 39, 10.

Duché d'Angletaire. Un vol. in-8°.

BLS 41, 14.

DUCHESNE. *Histoire des Papes et souverains chefs de l'Église depuis S. Pierre, premier pontife romain, jusques à Paul V aujourd'hui séant...* Paris, N. Buon, 1616. 2 vol. in-4°, front. gr.

BLS 39, 1.

DU FOSSÉ (Thomas). *Vie de dom Barthélemy des Martyrs tirée de son Histoire, écrite en espagnol et en portugais par le P. de Grenade et autres...* Paris, Le Petit, 1663. In-4°.

BLS 39, 6.

DUFRESNE (Jean). *Journal des principales audiences du Parlement depuis l'année 1623 jusques à présent, avec les arrêts intervenus en icelles...* Paris, 1646. In-4°.

BLS 39, 20.

DU MOLIN (Charles). *Les Coustumes du bailliage de Vitry en Perthois, ...* Revues et corrigées par messire Charles Du Molin... Rheims, Vve Jean de Foigny, 1587. In-4°.

BLS 39, 18.

DUMOULIN (Charles). *Conférences de la Coustume de Paris, avec les autres Coustumes de France...* Paris, 1622. In-4°.

BLS 37, 12.

— *Coustumes de la prevosté et vicomté de Paris,* 1650. In-12.

BLS 37, 12.

DUPLEIX (Scipion). *Histoire de Louis le Juste, XIII^e du nom, roy de France et de Navarre*, par... Paris, C. Sonnius, 1633. In-fol. VIII-710 p., et la table.
BLS 37, 4.

Embroise (saint). — Cf. AMBROISE (Saint).
BLS 36, 6.

Entretiens de saint Augustin. — Cf. AUGUSTIN (Saint) : Méditations.
BLS 43, 19.

ERNAULT *alias* ERNOULT. *Figures de la sainte Écriture*. Un vol. in-4^o.
BLS 38, 19.
— *Vie des Pères*, par... un vol. in-8^o.
BLS 40, 4.
— *Vie des Saints*, par le sieur... Un vol. in-8^o.
BLS 40, 4.

Esobbes. — Cf. ESOPE.
BLS 43, 8.

ESOPE. — Cf. BOURSAULT (Edme).

ESPILLY. Plaidoyé d'E. ... Un vol. in-4^o.
BLS 39, 9.

Estat et Empire. Un vol. in-fol.
BLS 36, 24.

Fables (Les) d'Esobbes. — Cf. BOURSAULT (Edme).
BLS 43, 8.

[*Fassigulus...*]. Un vol. in-4^o.
BLS 39, 15.

Floart. — Cf. FLODOARD.
BLS 41, 1.

FLODOARD. *Flodoardi... Ecclesiae remensis canonici, historiarum ejusdem Ecclesiae libri IV, nunc primum latine...* editi cura et studio Jacobi Sirmondi. Parisiis, S. Cramoisy, 1611. In-8^o, pièces lim., 411 p. et l'index.
BLS 41, 1.

— *Historiae remensis Ecclesiae libri IV*, auctore Flodoardo ... nunc primum cum scholiis in lucem editi, opera et studio Georgii Coloenerii ... *Addita est appendix et catalogus omnium archiepiscoporum remensium*. Duaci, J. Bogard, 1617. 2 parties en 1 vol. in-8^o.
BLS 41, 1.

FONTANON (Henri). *Les Edicts et Ordonnances des rois de France depuis Louis VI, dit le Gros, jusqu'à présent, avec les vérifications, modifications et déclarations sur iceux divisés en quatre tomes*, par ... et de nouveau reveuz, corrigez et augmentez... par Gabriel Michel (sieur de La Rochemillet)... Paris, (s.i.), 1611, 4 tomes en 3 vol. in-fol., titre en rouge et noir, fig. gravée au titre.
BLS 37, 19.

Fornium... Un vol. in-8°.
BLS 40, 17.

François de Psalme. — Cf. FRANÇOIS DE SALES (Saint).
BLS 40, 19.

FRANÇOIS DE SALES (Saint). *Les Entretiens et colloques spirituels du bienheureux François de Sales...* Tournon, A. de la Clostre, 1628. In-8°, pièces lim., 505 p. et la table.
— *Les Vrays entretiens spirituels...* Lyon, V. de Cœurssilly, 1629. In-8°, pièces lim., 770 p., la table et 6 ff. signées Ccc5-Ddd3, portrait.
— 1629. — Lyon, V. de Cœurssilly; et Paris, S. Huiré. In-8°, pièces lim., 770 p., et la table et 6 ff.
— 1630. — Lyon, V. de Cœurssilly. In-8°, pièces lim., 795 p. et 66 ff. non chiffrées.
— 1632. 3^e éd. — Ibid. In-8°, pièces lim., 795 p. et 6 ff. non chiffrées.
BLS 40, 19.
— *Les Epistres du bienheureux Messire François de Sales, ... avec l'oraison funèbre de M. le duc de Mercœur*, recueillies par Messire Louys de Sales, ... et par sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal. Lyon, V. de Cœurssilly, 1626. In-4°, pièces lim., 1013 p. et 1 fol. non chiffré.
— 1626. — Ibid.
— 1636. — Paris, J. Promé. In-8°, pièces lim., 1054 p.
— 1636. — Paris, J. Promé. In-8°, pièces lim., 1054 p. et la table.
BLS 39, 5.
— *Introduction à la Vie dévotte du bienheureux François de Sales*. Paris, M. Blageart, 1648. In-8°, pièces lim., 576 p. et la table, portr.
— 1657. — Paris, G. Josse. In-8°, pièces lim., 608 p. et la table, portr.
BLS 40, 18.
— *Traicté de l'amour de Dieu par François de Sales...*, Lyon, P. Rigaud, 1620. In-8°, pièces lim., 734 p., vignette gravée au titre.
— 1629. — Rouen, J.-B. Behourt. In-8°, pièces lim., 746 p. et la table, vignette gr. au titre.
— 1634. — Rouen, L. Du Mesnil. In-8°, pièces lim., 746 p. et la table.
— 1647. — Paris, S. Huré, père et fils, 666 p., et les tables.
— 1665. — Paris. Ibid.
BLS 40, 18.

Fréquente Communion. — Cf. Arnault (Antoine).

BLS 40, 8.

FRIZON (Pierre). *La Sainte Bible françoise selon la Vulgate latine, ... plus les moyens pour discerner les Bibles catholiques françoises d'avec les huguenotes et l'explication des passages de l'Escriture selon le sens des Pères qui ont vescu avant et durant les 4 premiers conciles oecuméniques, par...* chanoine de l'église de Reims. Paris, J. Richer et P. Chevallier, 1620-1621. In-fol., fig. front. gravé.

— *La Sainte Bible françoise selon la Vulgate latine, ...* par Pierre Frizon, chasnoine et pénitentier de l'église de Reims. Paris, 1621. 4 parties en 3 vol. in-fol.

BLS 35, 12.

Garas. — Cf. GARASSE.

GARASSE (le P. François). *Les Recherches des recherches et autres œuvres de M^e Étienne Pasquier, pour la défense de nos roys contre les outrages, calomnies et autres impertinences de l'auteur.* Paris, S. Chappelet, 1622. In-8°, pièces lim., 986 p.

BLS 40, 12.

— *La somme théologique des vérités capitales de la religion chrestienne* par le R.P. François Garasse, ... Paris, S. Chappelet, 1625. In-fol., LXII-973 p., et la table.

BLS 36, 15.

GAUTIER (René). — Trad. RIBADENEYRA (Le P. Pedro de), S.I. *Les Fleurs des vies des Saints et des festes de toute l'année, ...* Paris, 1667. In-fol.

BLS 38, 16.

— Trad. JÉRÔME (Saint). *Les vies et les miracles des Saints-Pères...* Lyon, 1622. In-8°.

BLS 38, 16.

GAVENIER. *Bibliatura tigurina... sur saint Paul.* Un vol. in-8°.

BLS 41, 3.

GRARIA... *Les Œuvres de...* Un vol. in-fol.

BLS 38, 4.

Grégoire le Grand. 2 vol. in-4°.

BLS 35, 20.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE (Saint). *Divi Gregorii Nazianzenii. Opera omnia... nova translatione donata...* Parisiis, apud C. Fremy, 1569. In-fol. pièces lim., 944 p.

— *L'Histoire des François de S. Grégoire, évêque de Tours, ... avec le supplément de Frédégaire...* De la traduction de M. de Marolles, ... avec des remarques. — *La seconde partie des histoires de Grégoire, évêque de Tours, contenant ses livres de la gloire des martyrs et des confesseurs, avec les quatre livres de la vie de saint Martin, et celui de la vie des Pères.* De la traduction de M. de Marolles, ... avec des remarques et la vie de S. Grégoire. Paris, F. Léonard, 1668, 2 vol. in-8°.

BLS 35, 20 ; 40, 15.

- Grégoire Nasia. — Cf. GRÉGOIRE DE NAZIANZE (Saint).
BLS 36, 6.
- GRENADE (Fr. Louis de). *Catéchisme et introduction au Symbole de la foy*, par le R.P. Louys de Grenade, ... *traittant de l'œuvre admirable de la création du monde, de l'excellence de notre foy et religion chrétienne... plus d'un traité de la manière et méthode d'enseigner les mystères de nostre foy...* Paris, C. Chastellain, 1613. In-fol., XII-894 p. et table, portr. gravé au titre.
— 1646. — Paris, L. Boullanger. In-fol. XXXI-1971 p. et la table, portr. gravé au titre.
BLS 38, 6.
- GRENAILLE. *Le soldat suédois racontant l'Histoire de tout ce qui s'est passé en Allemagne depuis la mort du roi de Suède jusqu'à présent...*, par le sieur de Grenaille. Paris, de Varennes, 1642. In-8°.
BLS 40, 21.
- GUIBERT. *Les Œuvres de G.. soldat suédois*. Un vol. in-8°.
BLS 40, 22.
- GUILLEMEAU (Jacques). *Les Oeuvres de chirurgie de...*, avec les portraits de toutes les parties du corps humain et des instruments nécessaires au chirurgien, augmentées et mises en un et enrichies de plusieurs traictez, pris des leçons de M^e Germain Courtin, ... Paris, N. Buon, 1612. In-fol., pièces lim., table des chapitres, 863 p. et table des matières, front. et portr. gravés.
— 1649. — Rouen, J. Viret. In-fol., pièces lim., et table des matières, fig.
BLS 38, 7.
- Guillemo. — Cf. GUILLEMEAU (Jacques).
BLS 38, 7.
- HENRIET (Le P. Protais). *Harmonia evangelica seu Evangelicae totius historiae tractatus*, ... Author F. Prothasius Henriet, ... Parisiis, apud viduam et D. Thierry, 1660, 2 parties en 1 vol. in-4°.
BLS 36, 12.
- Hiérosme (Saint). — Cf. JÉRÔME (saint).
BLS 35, 14.
- Histoire d'Angletaire. Un vol. in-8°.
BLS 37, 6.
- Histoire de Louis XIII^e. — Cf. DUPLEIX (Scipion). MALINGRE (Claude). PASQUIER (Étienne).
BLS 37, 4.
- Histoire des Turcs. — Cf. BAUDIER (Michel).
BLS 39, 11.

Histoire romaine. — Cf. COEFFETEAU, TITE-LIVE.

BLS 36, 26.

Incognitus insalus ? Un vol. in-fol.

BLS 36, 9.

Institutions d'Abelly. — Cf. ABELLY (Louis).

BLS 44, 3.

Institutions de Coquille. — Cf. COQUILLE.

BLS 42, 2.

Instruction de Richelieux. — Cf. RICHELIEU (Cardinal de).

BLS 41, 21.

Intérêt des Princes. Un vol. in-8°.

BLS 44, 6.

Inventaire de Serre. — Cf. SERRES (Jean de).

BLS 36, 27.

JEAN CHRYSOSTOME (Saint). *Discours de la vérité du S. Sacrement de l'autel*, traduit... du sermon de S. Jean Chrysostome, ... sur le XXVI ch. de S. Matthieu, par Fed. Morel, ... Paris, impr. de F. Morel, 1596. In-8°, 31 p.

BLS 40, 6.

— *Homélies ou Sermons de S. Jean Chrysostome ... qui contiennent son commentaire sur tout l'Évangile de S. Matthieu, avec des exhortations où les principales règles de la vie et de la morale sont ... expliquées ...* Traduits en François par Paul Antoine de Marsilly. Paris, P. le Petit, 1664-1665, 3 vol. in-4°.

— 1665. — Ibid., 3 vol. in-4°.

BLS 38, 21.

Jean Chrysostome. — Cf. JEAN CHRYSOSTOME (Saint).

BLS 40, 6.

JEAN FRANÇOIS DE REIMS [le P. François DOZET]. *Le Directeur pacifique des consciences*, par le ... 2^e édition, ... augmentée de plus de moitié. Paris, S. Thiboust, 1634. 2 tomes en 1 vol. In-8°, avec un premier titre gravé.

— 1645, 4^e édition. — Paris, M. Guillemot. In-8°, 1056 p.

— 1658, 5^e éd. — Paris, Vve N. Buon. In-8°, pièces lim. 1046 p. Table.

— 1666, 6^e éd. — Ibid. In-8°, pièces lim., 1046 p. et la table.

BLS 43, 16.

JÉRÔME (Saint). *Epistolae D. Hieronymi, ... et libri contra hæreticos, ... commentaria*

in Matthaeum et Marcum, ... super Psalmos, ... in Job, ... Parisiis, apud S. Nivellium, 1578-1579. 9 tomes en 4 vol. in-fol.

BLS 35, 14.

— *La Vie des Pères tant d'Égypte, de Sirie que d'autres pays*, composée par... Paris, 1520. In-fol., 202 ff. ch. et 4 non ch., car. gothiques.

BLS 40, 4.

— *La Vie et miracles des saints pères hermites d'Égypte, Scythie, Thébàide et autres lieux, ...* Lyon, P. Rigaud, 1622. In-8°, port. gr.

BLS 40, 4.

Journal Dufresne. — Cf. DUFRESNE (Jean).

BLS 39, 20.

JUSTIN. *L'Histoire universelle de Trogue Pompée, réduite en abrégé par Justin et traduite en françois par le sieur de Collomby-Cauvigny ...* Paris, T. Du Bray, 1616. In-8°, pièces lim., 633 p. et la table.

— 1617. — Ibid. In-8°, pièces lim., 633 p.

— 1627. — Paris, N. Gosse. In-8°, pièces lim., 633 p. et la table.

— 1644. — Paris, E. d'Aubine. In-8°, pièces lim., 633 p. et la table.

— 1650. — Rouen, J. Berthelin. In-8°, pièces lim., 576 p. et la table.

— 1654. — Ibid. In-8°, pièces lim., 576 p. et la table.

BLS 43, 8.

JUSTIN (Saint). *Divi Justinii, ... Opera ... nuper ... latine reddita, inteprete Sigismundo Selenio ... denuo emendata.* Parisiis, G. Jullianus, 1565. In-8°.

BLS 44, 1.

JUSTINIEN. *Dn. N. Justiniani, ... Institutionum sive Elementorum libri IV emendatissimi ...* Parisiis, apud J. Jost, 1643. In-8°, 734 p. et l'index.

— 1543. — Lugduni, apud T. Paganum. In-8°, 663 p. et la table.

— 1559. — Lugduni, apud A. Vicentium. In-8°, pièces lim., 668 p., texte encadré.

BLS 43, 12.

KEMPIS (Thomas a). *Thomae Malleoli a Kempis. Opera omnia ad autographa ejusdem demo emendata ... opera ac studi* R. P. Henrici Sommalii.

— Tertia ed. — Antverpiae, apud heredes M. Nutii et J. Meursium. 3 tomes en 1 vol. in-8°, pièces lim., 1040 p. et la table.

— 1625. 4^e édition. — Duaci, ex off. typogr. B. Bellari. 3 tomes en 1 vol. in-8°, pièces lim., 1040 p. et table.

— 1635. 5^e éd. — Ibid. 3 tomes en 1 vol. in-8°, pièces lim., 1040 p. et la table.

BLS 43, 18.

- LA FONTAINE (Jean de). *Les Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine*. Paris, C. Barbin, 1668. In-4°, pièces lim., 286 p., fig. gravées par F. Chauveau.
BLS 43, 1.
- LEMAISTRE (Gilles). *Décisions notables de feu messire Giles Le Maistre, ... augmentées par M. Jean Ramat ... avec un plaidoyé du feu sieur Bourdin, ... et un arrest touchant la régale de Nantes en Bretagne ...* Paris, J. Kerver, 1538. In-8°, 228 fol. et la table.
BLS 42, 3.
— Trad. TACITE. *Les Œuvres de Tacite ... Traduction nouvelle augmentée des six derniers livres des Annales*. Rouen, J. Berthelin, 1650. In-8°, pièces lim., 1418 p. et la table.
— Trad. TACITE. *Le Tibère françois ou les Six premiers livres des Annales ...* 2^e édition ... Paris, 1616. In-8°.
BLS 42, 10.
- LE MAISTRE DE SACY (I.-L.). *L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, représentée avec des figures et des explications édifiantes tirées des SS. PP.*, par le sieur de Royaumont, prieur de Sombreval [I.-L. Le Maistre de Sacy]. Paris, P. le Petit, 1670. In-4°.
BLS 39, 16.
— S. Jean Chrysostome. *Homélies ou Sermons ... qui contiennent son commentaire sur tout l'Évangile de S. Matthieu, avec les exhortations où les principales règles de la vie et de la morale chrétienne sont ... expliquées*. Paris, 1664-1665, 3 vol. in-4°.
BLS 38, 21.
— *La Vie de dom Barthélemy des Martyrs, de l'ordre de S. Dominique, archevesque de Brague, en Portugal, tirée de son histoire, écrite en espagnol et en portugais, par cinq auteurs dont le premier est le P. Louis de Grenade*. [Par P. Thomas Du Fossé et I.-L. Le Maistre de Sacy]. Paris, P. le Petit, 1663. In-4°, pièces lim., table et 877 p., portr. gravé.
— 1663. 2^e éd. — Ibid. In-8°, pièces lim. table et 808 p., portr. gravé.
— 1664. — Ibid. In-4°, pièces lim. table et 890 p., portr. gravé.
BLS 39, 6.
- Leranus ou la gloire ordinaire. Six vol. in-4°.
BLS 35, 18.
- Lettres de saint François de Sal. — Cf. FRANÇOIS DE SALES (Saint) : Les Epistres...
BLS 39, 5.
- Lexiciconne. — Cf. SCAPULAS (Ioannes).
BLS 37, 18.
- Livres (Un houblon de) de comédies. — Cf. TÉRENCE.
BLS 44, 9.

Livres (Trois) de jardinage. In-8°.

BLS 44, 16.

LOUET (Georges). *Recueil d'aucuns notables arrests donnez en la Cour du Parlement de Paris, pris des Mémoires de feu Maistre Georges Louet, ...* et publié par Gabriel de La Rochemaillet. Nouvelle édition revue par M^e Julien Brodeau ... avec deux tables ... Paris, P. Rocolet, 1668. 2 vol. in-fol.

BLS 37, 24.

Louette. — Cf. LOUET (Georges).

BLS 37, 24.

Maitre (Le) des sentences. Un vol. in-4°.

BLS 39, 16.

MALINGRE (Claude). *Histoire du règne de Louis XIII. roy de France et de Navarre ...* par S.M.C. Tome premier ... Paris, N. Collet, 1646. In-8°, VIII-756 p.

BLD 37, 4.

MARILLAC (Michel de). *Ordonnances du roy Louis XIII roy de France et de Navarre sur les plaintes et doléances faits par les députés des États de son royaume convoquez et assemblez en la ville de Paris en l'année 1614 ...* [rédigée par Michel de Marillac, garde des sceaux]. Paris, A. Estienne, 1629. In-8°.

BLS 42, 2.

MARLORAT (Augustin). *Novi Testamenti catholica expositio ecclesiastica ... id est, ex universis probatis theologis ... excerpta a quodum verbi Dei ministro (A. Marlurato) sive Bibliotheca expositionum Novi Testamentum ...* (S.l.), excudebat H. Stephanum, 1561. 2 vol. in-fol.

BLS 36, 12.

Marlonat *alias* Marlouat. — Cf. MARLORAT (Augustin).

BLS 36, 12.

MAROLE (Michel de). *Le Bréviaire romain ...* [partie du printemps, d'esté, d'automne, d'hyver.]. Paris, 1659. 4 vol. in-8°.

Autres éditions in-8°. — Paris, 1651, 1654, 1655, 1658, 1662.

BLS 44, 12.

MAROLLES (Michel de), abbé de Villeloin. *Catalectes ou Pièces choisies des anciens Poètes latins depuis Ennius et Varon jusques au siècle de l'empereur Constantin, à quoi sont adjoustez quatre livres des Epigrammes de Martial en latin et en françois et autres pièces ...* (S.l.n.d.). In-8°.

BLS 40, 9.

Marques du Droit. Un vol. in-8°.

BLS 43, 4.

MAYNARD (Géraud de). *Notables et singulières questions de droict escrit décidées et jugées par arrests mémorables de la cour souveraine de Tholose*. Paris, R. Fouet, 1638. In-fol. pièces lim.

BLS 39, 13.

Mémoire de Comine. — Cf. COMINES (Philippe de).

BLS 43, 2.

Mémoire d'Etat. Un vol. in-8°.

BLS 41, 19.

Mémoire de Sully. — Cf. SULLY (Maximilien de Béthune, duc de).

BLS 37, 2.

MÉNARD. — Cf. MAYNARD (Géraud de).

BLS 39, 13.

Métamorphoses d'Ovide. — Cf. OVIDE. RENOIARD (P.).

BLS 43, 9.

Montaulong. — Cf. MONTHOLON (Jacques de).

BLS 39, 14.

MONTHOLON (Jacques de). *Arrests de la Cour prononcez en robes rouges depuis le Parlement commençant à la saint Martin 1580 jusques à Noel 1621 ...* Paris, H. Le Gras, 1645. In-4°, pièces lim., 328 p. et la table.

— 1622. — Paris C. Cramoisy. In-4°, pièces lim., 307 p. et la table.

— 1629. — Paris, G. Gosselin. In-4°, pièces lim., 328 p. et la table.

— 1634. — Paris, J. Guignard. In-4°, pièces lim., 328 p. et la table.

— 1645. — Paris, H. Le Gras. In-4°, pièces lim., 328 p. et la table.

BLS 39, 14.

MURENDE [Sans titre d'ouvrage]. Un vol. in-8°.

BLS 41, 21.

NICEFORCARIS ... Josephus. Un vol. in-8°.

BLS 36, 19.

Nouveau (Le) Testament. (*A la fin :*) Achevé d'imprimer le XVII iour du mois de mars l'an mil cinq cens XXXIII à Neufchastel par Pierre de Vingle. Pt in-fol.

— 1534. In-8°, d'après l'édition de la Bible impr. à Anvers, 1530.

BLS 44, 14.

Nouveau (Le) Testament de Nostre Seigneur Jésus-Christ, de la traduction de Michel de Marolles, abbé de Villeloin. Paris, Séb. Huré et Franc. Léonard, 1660. In-8°.

BLS 44, 14.

- Œuvres de Saint-Amand. — Cf. SAINT-AMAND (Marc-Antoine Girard, sieur de).
BLS 43, 4.
- Œuvres de Saint-Clément. — Cf. CLÉMENT D'ALEXANDRIE (Saint).
BLS 40, 14.
- Office (L') du Saint-Sacrement *pour le jour de la feste et toute l'octave* avec 312 nouvelles leçons tirées des Saints-Pères et auteurs ecclésiastiques des douze premiers siècles pour tous les jeudis de l'année. [Bibl. mun. de Reims, ms 1994. Lettre E.]. In-8°.
BLS 40, 7.
- Office du Saint-Sacrement pour le jour de feste et toute l'Octave, avec 312 nouvelles leçons tirées de SS. Pères et auteurs ecclésiastiques des douze premiers siècles, etc ; le tout en latin et en franç. ; et une table historique et chronologique .. Paris, Le Petit, 1659. In-8°.
Autres éditions in-8° : 1661, 1664.
BLS 40, 7.
- Office du Saint-Sacrement. Cf. JEAN CHRYSOSTOME (Saint).
BLS 40, 7.
- Ordonnance de Louis XIII. Cf. MARILLAC (Michel de).
BLS 42, 2.
- Ordonnances (Dix).
BLS 39, 19.
- ORIGÈNE. *Origenis Adamantii Magni illius et vetusti Scripturarum interpretis et secundi post apostolos magistri*. Parisiis (à l'enseigne du grand navire), 1619. 3 parties en 4 vol. in-fol.
— 1529. — Parisiis.
— 1536. — Basileam, ex officina Frobeniam.
— 1536. — Lugdunum, V. de Portonariis.
— 1572. — Parisiis, apud G. Chaudière.
— 1574. — Ibid.
BLS 36, 4.
- Origène. — Cf. ORIGÈNE.
BLS 36, 4.
- OVIDE. *Pub. Ovidii Nasonis. Opera omnia in tres tomos divisas ..* Lugduni Batavorum, apud P. Leffen, 1662. 3 vol. in-8°, titres et pl. gravés.
BLS 42, 1.
— *Les Métamorphoses d'Ovide, traduites en prose française par N. Renouard, suivies du Jugement de Pâris et de XV discours*. Paris, Vve Guillemot, 1614. 3 parties en 1 vol in-8°, fig.
Éditions in-8° : Paris, 1617, 1619, 1621, 1637, 1645, 1651, 1658, 1660. — Lyon, 1628. — Rouen, 1633.
BLS 40, 16 ; 43, 9.

- *Les Métamorphoses d'Ovide, divisées en deux parties, traduites en françois par Du Ryer, avec des explications historiques ...* Nouvelle édition. Paris, A. De Sommainville, 1666. 2 parties en 1 vol. in-8°, portr.
BLS 40, 16 ; 43, 9.
- *Les Tristes d'Ovide, de la traduction de M. D(e) M(arolles), A(bbé) D(e) V(illeloin)*. Paris, L. Billaine, 1661. In-8°, pièces lim., et 178 ff ; le reste paginé 179-460, et la table.
BLS 42, 1.
- PAPON (Jean). *Recueil d'arrestz notables des courtz souveraines de France ordonnez par tiltres en vingt-quatre livres*, par Jehan Papon ... nouvellement reveuz et augmentez ... Paris, N. Chesneau, 1565. In-8°, pièces lim., 489 p. et la table.
1566. — Paris, J. Macé.
— 1568. — Ibid.
— 1569. — *Recueil d'arrests notables des cours souveraines de France*, par ... Lyon, J. de Tournes, 1569. In-8°, pièces lim., 1397 p., privilège et tables, titre avec encadrement.
BLS 39, 9.
- Paraphrases sur Job.
BLS 44, 3.
- PARÉ (Ambroise). *Les Oeuvres d'Ambroise Paré ... revues et corrigées en plusieurs endroits et augmentées d'un fort ample traicté des fièvres ...* nouvellement treuvé dans les manuscrits de l'auteur. Paris, N. Buon, 1628. In-fol., pièces lim., 1330 p., tables, titre gr., portrait et fig.
— *Dix livres de la chirurgie avec le magasin des instruments nécessaires à icelle*. Paris, J. Le Roger, 1564. In-8°, pièces lim., 234 ff. et la table, portr. et fig.
— *Cinq livres de Chirurgie*. 1. *Des bandages*. 2. *Des fractures*. 3. *Des luxations, avec une apologie touchant les harquebousades*. 4. *Des morsures et piqures venimeuses*. 5. *Des gouttes*. Par ... Paris, A. Wechsel, 1572. In-8°, pièces lim., 472 p., titre avec encadrement.
BLS 38, 1.
- Paré, chirurgien. — Cf. PARÉ (Ambroise).
BLS 38, 7.
- PASQUIER (Étienne). *Histoire de Louis XIII*, dans : *Recherche de la France ... Un Pourparler du prince*, le tout par ... Paris, V. Sertenas, 1560. In-8°, pièces lim., 100 ff.
BLS 37, 4.
- Pédagogue chrestien. Sedan, 1598. Un vol. in-8°.
BLS 42, 4.
- Pédagogue (Le) des familles chrétiennes contenant un recueil de plusieurs instructions sur

diverses matières ; par un prêtre du Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Paris, 1662. In-8°.
BLS 42, 4.

Perfection du chrestien. — Cf. RICHELIEU (Cardinal de).
BLS 39, 7.

PÉTRARQUE. *Le Pétrarque en rime françoise avecq ses commentaires traduit par Philippe de Maldeghem*. Bruxelles, impr. R. Velpins, 1600. In-8°, pièces lim., 547 p. et la table.
BLS 44, 9.

Pétrearque ?. — Cf. PÉTRARQUE.
BLS 44, 9.

PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint). *D. Petri Chrysologi ... Sermones in Evangelia de dominicis et festis aliquot solemnioribus totius anni ... cum triplice indice*. Lugduni, sumptibus L. Durand, 1627. In-8°, pièces lim. 594 p. et l'Index.
BLS 40, 14.

Plaidoyé de Servin. — Cf. SERVIN (Louis).
BLS 37, 23.

Plaidoyé d'Espilly. Un vol. in-4°.
BLS 39, 9.

PLINE L'ANCIEN. *Histoire du monde de C. Pline Second*. 5^e édition. Paris, L. Sonnius, 1615. 2 tomes en 1 vol. in-fol.
BLS 36, 23.

Plustarque. — Cf. PLUTARQUE.
BLS 37, 7.

PLUTARQUE. *Les Oeuvres morales et meslées de Plutarque, translâtées du grec en françois par messire Amyot ...* Paris, impr. de Vascosan, 1572. 2 vol. in-fol.
— 1582. — (S.l.), impr. de F. Estienne.
— 1587. — Paris, B. Maci.
— 1604. — Paris, chez C. Morel.
— 1618. — Paris, chez Morel.
BLS 37, 7.

Praticien françois. — Cf. COUCHOT.
BLS 42, 1.

Primoté de saint Pierre. Un vol. in-4°.
BLS 39, 15.

Psaume de Garas. Cf. GARASSE (Le P. François) : *La somme ...*
BLS 36, 15.

Psaume de Bécam. — Cf. BECANUS (Martinus) : *Summa ...*

BLS 36, 14.

Psaume de St-Thomas. — Cf. THOMAS D'AQUIN (Saint) : *Summa ...*

BLS 36, 14.

Quafto. — Cf. COEFFETEAU.

BLS 36, 26.

Question de Cocquille. — Cf. COQUILLE (Guy).

BLS 40, 21.

RAMUS (Petrus). *P. Virgili Maronis Bucolica. P. Rami ... prelectionibus exposita quibus poetae praeposita est.* 5^e édition. Francofurdi, apud haeredes A. Wechelii ...

In-8°, 168 p. et l'Index.

BLS 41, 8.

Recueil tiré des registres de la Cour de Parlement contenant ce qui s'est passé concernant les troubles de la Ligue qui commencèrent en l'an 1588 et ce qui fut fait en l'an 1594 en la pacification d'iceux, pour servir au temps présent. Paris, A. Couvise, 1652. In-4°, II-306.

Remarque du Droict. Un vol. in-8°.

BLS 41, 10.

Remarques de Vaugelasse. — Cf. VAUGELAS (Claude Favre de, baron de Pérogés).

BLS 39, 41.

REMY (Saint), évêque de Reims. *Sancti Remigii, episcopi Rhemensis. Explanatio epistolarum beati Pauli apostoli ...* Maguntiae, typis J. Albini, 1614. In-fol., pièces lim., 493 p., index.

BLS 41, 3.

RENOUARD (P.). *Trad. OVIDE. Les Métamorphoses d'Ovide ..* Paris (s.d.). 2 parties en 1 vol. in-8°.

BLS 43, 9.

RIBADENEIRA (Le R.P. de). *Les Fleurs des Vies des Saints et des festes de toute l'année ... composées en espagnol par le R.P. Ribadeneira, ... traduites en françois par M. René Gautier ...* Paris, E. Langlois, 1667. In-fol., front.

BLS 38, 16.

RICHELIEU (Cardinal de). *Instruction du chrestien, par ...* Paris, G. Josse, 1667. In-8°, 304 p.

— 1633. — Rouen, J. de La Mare.

— 1636. — Paris, M. Blageart.

- 1637. — Paris, J. Jost.
- 1642. — Paris, Impr. royale.
- 1647. — Paris, J. Jost.
- Perfection du chrétien, par ... Paris, Vitré. 1 vol. in-4°
BLS 39, 7.
- Rituel romain. Un vol. in-8°.
BLS 41, 1.
- Rosié (Le) de France. Un vol. in-fol.
BLS 37, 3.
- Rosier (Le) historial de France contenant deux Roziers : le premier Rosier contenant plusieurs belles rozes et boutons de instructions et beaulx enseignemens pour roys, princes et chevaliers ... Le second Rozier autrement Chroniques abrégées, contient plusieurs belles rozes et boutons extraicts et yssus de la maison de France et Angleterre ... Paris, 1522. In-fol.
BLS 37, 3.

- SAINT-AMANT (Marc-Antoine Girard, sieur De). *Les Oeuvres et suite des Oeuvres du sieur de Saint-Amand*, 2^e édition. Préface de Nicolas Faret. Paris, N. Traboullier, 1629. 2 parties en 1 vol. in-8°.
- 1638. — Paris, N. Traboullier.
- 1668. — Rouen, D. Berthelin. 3 parties en 1 vol. in-8°.
- *Les Oeuvres du sieur de Saint-Amand*. Rouen, D. Berthelin, 1668. 3 parties en 1 vol. in-8°.
- 1660. — Rouen, L. Behoust.
- 1661. — Paris, G. de Luyne.
BLS 43, 4.
- Saint Grégoire de Nasia. — Cf. GRÉGOIRE DE NAZIANZE (Saint).
BLS 36, 6.
- Saint-Paul. Un vol. in-fol.
BLS 36, 2.
- Sainte (La) Bible française selon la Vulgate latine ... Par Pierre Frizon ... Paris, J. Richer et P. Chevallier, 1620-1621. In-fol. — Cf. *Bibl. mun. Reims*, CR 1.2. GG. Rés.
BLS 35, 12.
- Salvian. — Cf. SALVIEN.
BLS 42, 4.
- SALVIEN. *Les Oeuvres de Salvian, ... contenant huit livres de la Providence, les IV livres contre l'avarice, avec plusieurs epistres du mesme autheur, traduites de*

- nouveau et illustrées de plusieurs belles notes* par le P. Pierre Gorse. Paris, G. Maturas, 1655. In-4°, pièces lim., 406 p. et la table.
BLS 42, 4.
- Satire et Argenius de Barclair. — Cf. BARCLAIR (John).
BLS 43, 13.
- SANTO *alias* SAUTO Un vol. in-fol.
BLS 36, 17.
- SCAPULA (Iohannes). *Lexicon grecolatinum novum a probatis auctoribus completatum* ... Editio nova accurata. Lugduni Batavorum, typis B. et A. Elzevirii et F. Hackii, 1652. In-fol. à 2 col., pièces lim., 1790 col., index, 62 p. et col. 63-366.
— Lugduni, sumptibus J. Huguetau et M.A. Ravaud. In-fol. à 2 col., pièces lim., 1790 col., index, 52 p., col. 63-366.
BLS 37, 18.
- Senec. — Cf. SÉNÈQUE.
BLS 38, 4.
- SÉNÈQUE. *L. Annei Senecae Philosophi et L. Annei Senecae Rhetoris quae exstant opera* ... 3^e édition. Parisiis, excudebat P. Chevalier. 5 parties en 2 tomes en 1 vol. in-fol. Autres éditions in-fol. : Paris, 1607, 1613. — Antwerpiae, 1632. — Anvers, 1652.
BLS 38, 4.
- SENOT. *La Générique de S.* Un vol. in-8°.
BLS 41, 13.
- Sermons de Crisologue. — Cf. PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint).
BLS 40, 14.
- SERRES (Jean). *Inventaire général de l'Histoire générale de France depuis Pharamond jusques à présent* ... par ... Paris, C. Marette, 1647. In-fol., pièces lim., 1451 p., médaillon de Louis XIV au titre, portraits.
BLS 36, 27.
- SERVIN (Louis). *Actions notables et plaidoyez de messire Louis Servin, ... à la fin desquels sont les arrestz intervenus sur iceux.* Dernière édition ... augmentée de plusieurs plaidoyers dudit autheur ... Paris, E. Richer, 1640. In-fol., 956 p. et la table.
BLS 37, 23.
- Siceronne françois. — Cf. CICÉRON.
BLS 40, 1.
- Socrate chrestien de Balzacque. — Cf. BALZAC (I.-L. Fuez de).
BLS 40, 11.
- Somme des Concil. — Cf. BAIL (Louis).
BLS 38, 12.

SULLY (Maximilien de Béthune, duc de). *Mémoires des sages et royales Oeconomies d'Etat, domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand... et les servitudes utiles obéissances convenables et administrations loyales de Maximilian de Béthune...* Amstelredam chez Alethinosgraphe de Clearetimelée et Graphexechon de Pistarite, à l'enseigne des trois vertus couronnées d'amaranthe (S. d.). 2 vol. in-fol., marques typogr. aux titres.

BLS 41, 19.

TACITE. *Les Œuvres de C. Corneille Tacite [Annalibus] traduits de latin en françois* par messire Achilles de Harlay. Paris, Vve S. Camusat et P. Le Petit, 1644. In-fol. pièces lim., 634 p., 7 ff. non chr. et la table.

— 1582. — Paris, A. L'Angelier.

— 1636. — Paris, J. Dugast.

BLS 36, 21.

— *Les Œuvres de C. Tacite traduites par ...* Rouen, J. Berthelin, 1650. In-8°, pièces lim., 1418 p. et la table.

— 1594. — Genève.

— 1609. — Douai, B. Bellère. In-8°, épître dédicatoire, 789 p. et la table.

— 1619. — Paris, J. Richer. 3 parties en 1 vol. in-8°.

— 1650. — Rouen, J. Berthelin. In-8°, pièces lim., 1418 p. et la table.

BLS 42, 10.

Tacite en françois. — Cf. TACITE.

BLS 42, 10.

Téastre de Corneil. — Cf. CORNEILLE (Pierre).

BLS 42, 6.

TÉRENCE. *Les Sis Comédies de Térence, très excellent poète comique, mises en françois, en faveur des bons espritz, studieus des antiques récréations.* Anvers, J. Waesberghe, 1566. In-8°, pièces lim., 273 ff. et 1 vol. n. chr. portant le colophon.

— *Les six Comédies de Térence en latin et en françois de la traduction costé de M. de Marolles, abbé de Villeloin avec des remarques ...* Lutetiae Parisiorum, P. Lamy, 1659. In-8°, pièces lim., 482-482 p., l'index, portr. gr. de Térence.

— 1660. — Ibid. In-8°, pièces lim., 482-482 p., le privilège et les notes paginées 1-37.

BLS 41, 16; 43, 10.

Terrance. — Cf. TÉRENCE.

BLS 43, 10.

Tertilianus ridivivus. Cf. Tertulliani.

BLS 35, 16.

Tertulliani redivivi Opera scholis et observationibus numquam antea hac editis illustrata, duobus tomis comprehensa. .. Auctore P. Georgio Ambianae. Parisiis, apud M. Soly, M. Guillemot, G. Josse, 1648-1650. In-fol.

BLS 35, 16.

THOMAS D'AQUIN (Saint). *S. Thomae Aquinatis. Summa totius theologiae*. Parisiis, ex Officinis Tri-Adelpharum bibliopolarum, 1608. 5 parties en 1 vol.

— 1614. — Duaci, sumptibus M. Wyon. 5 parties en 1 vol. in-fol., titre en rouge et en noir.

— 1617. — Lutetiae Parisiorum, sumptibus D. de La Noue. 2 vol. in-fol., titres en rouge et noir.

— 1662. — Coloniae et venaeunt Parisiis apud S. et G. Cramoisy ... 5 parties en 1 vol. in-fol., titre en rouge et noir avec portr.

— 1663. — Parisiis, apud Societatem bibliopolarum. 4 tomes en 2 vol. in-fol, titre en rouge et en noir au T. 1 avec portr. gravé par Mariette.

BLS 36, 14.

THOU (Christofle de). *Costumes de la prévosté et vicomté de Paris, mises et rédigées par escrit en présence de gens des trois estats de ladite prévosté et vicomté* par nous Christofle de Thou ... Paris, J. du Puis, 1580. Pt in-4°, XIV-120 p.

BLS 44, 7.

TITE LIVE. *Histoire romaine de Tite Live, ... assavoir les 35 livres restans de tout l'œuvre .. nouvellement traduits de latin en françois* par Antoine de La Faye ... (Genève), impr. de S. Stoer, 1582. In-fol., pièces lim., 623 ff. et la table, bandeaux, lettres ornées et historiées, portr. de Tite Live, marque typogr. au titre.

BLS 36, 21.

Titte Livre. — Cf. TITE LIVE.

BLS 36, 21.

Trouble de la Ligue. — Cf. Recueil tiré des Registres de la Cour de Parlement.

BLS 41, 14.

Tusquelanes. — Cf. CICERON (Marcus T.) : Tusculanes.

BLS 41, 5.

VAUGELAS (Claude Favre de, baron de Pérogés). *Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien escrire où il s'attache à fixer le bon usage du françois*. Paris, Vve J. Camuat et P. le Petit, 1647. In-4°, pièces lim., 594 p., table et privilège, bandeaux, letrines et cul-de-lampe.

— 1655. — Paris, A. Courbe. In-4°, pièces lim., 594 p.

BLS 39, 11.

VIALART (Félix), évêque de Châlons-sur-Marne. *Recueil des plus importants sujets de piété et de doctrine, pour servir aux conférences ecclésiastiques du diocèse de Chaalons*, dressé par l'ordre de Monseig. l'évesque et comte dudit Chaalons ... Chaalons, J. Semeuze, 1671. In-8°, pagination multiple.

BLS 42, 14.

Vie (La) de dom Barthélemy. — Cf. DU FOSSÉ (Thomas). LE MAISTRE DE SACY (I.-L.).
BLS 39, 6.

Vie de Foligny. Un vol. in-8°.
BLS 43, 15.

Vies des Papes, en françois. Un vol. in-8°.
BLS 41, 12.

Vies des SS. Pères du désert. — Cf. ERNAULT, GAUTIER (René), JÉRÔME (Saint).
BLS 40, 4.

Vies des Saints. Cf. ERNAULT. RIBADENEIRA (le P. R. de).
BLS 38, 16.

VIGENERE (Blaise de). *Trad. et Comment. TITE LIVE. Les Décades ... mises en langue françoise avec des annotations et figures pour l'intelligence des antiquités romaines.* Par ... Paris, 1606. 2 vol. in-fol.
BLS 36, 21.

Virgille d'Abreamus. — Cf. RAMUS (Petrus).
BLS 41, 8.

VIRGILE (Publius Virgilius). *Nouvelle traduction des Bucoliques de Virgile avec des notes.* Paris, C. Thiboust, 1666. In-12, épître dédicatoire, 123 p., privilège et errata, fig., planche gr. par Matheus.
— 1555. — Paris, C. l'Angelier. In-8°, 37 ff. et 11 ff. non chr., porte comme titre : « Les Eglogues de Virgile ».

II

INVENTAIRE DES TITRES
ET PAPIERS DE LA SUCCESSION
DE M. LOUIS DE LA SALLE

Alors que l'intitulé du document fait défaut dans « l'Inventaire des meubles » qu'on vient de lire, il est explicite dans l'« Inventaire des tiltres, papiers et enseignemens trouvez en la succession de feu Monsieur Maître Louis de La Salle » fait par Maurice Lepoyvre, greffier au baillage de Reims, assisté de Nicolas Gillot et Jean Chevalier, sergents.

Le procès-verbal n'est ni scellé, ni enregistré, ni contrôlé et il est signé, non du notaire ou du greffier, mais du sergent assistant. Il ne fait mention ni du tuteur testamentaire, Jean-Baptiste de La Salle, ni des exécuteurs testamentaires, ni de ceux dûment appelés, parents ou autres, « demeurant à peu de distance ». Ce n'est donc que l'expédition ou copie tirée de la minute de l'acte, non paraphée au bas des folios et dépourvue de la formule exécutoire dont la grosse est revêtue. Il ne peut s'agir de la rédaction *en brevet* dont l'original est remis aux parties.

Le procès-verbal n'a pas été réalisé séance tenante et il n'a pas été procédé à la lecture de l'acte pour que le déclarant, Jean-Baptiste de La Salle, puisse contrôler la conformité au titre original et l'exactitude des actes cognitifs dressés pour reconnaître un droit antérieur. Il énumère les biens incorporels, bien matériels qui ne tombent pas sous les sens et consistent dans des droits.

L'ensemble des biens corporels et incorporels, meubles et immeubles d'un individu constitue son patrimoine. A ces biens sont attachés des droits et des obligations appréciables en argent. Grâce aux deux inventaires que nous publions, nous connaissons le patrimoine de Louis de La Salle. La mort entraînant sa transmission, nous connaissons, par le fait même, le montant des biens communautaires, par indivision, dévolus à J.-B. de La Salle et à ses frères et sœurs.

Le document est rédigé sur papier libre, ne portant ni timbre à l'encre grasse, ni timbre à sec. Il comprend vingt-sept folios non chiffrés, en écriture cursive à peine lisible qui fait le désespoir des non habitués. Une marge a été ménagée à gauche, celle de droite étant peu respectée. Les coins écornés ou ébréchés, en haut et en bas, les taches jaunâtres ; autant de blessures qui augmentent notre estime pour ce témoin du passé ayant survécu à l'humidité et à l'usure du temps.

Pour en faciliter la lecture, l'acte est transcrit ligne par ligne. Une version moderne, à la suite, aidera à sa compréhension.

Mr le Conseiller

Inventaire des tiltres, papiers
et enseignemens trouvez en la succession
de feu Monsieur M(aître) Louis Delasalle,
5 viv(ant), conseiller au Siège royal et présidial
de Reyms, faicte par nous, Maurice
Lepoyvre, greffier du Baillage de Reyms,
en la présence et assisté de Nicolas Gillot,
sergent au Baillage, et Jean Chevalier, aussy
10 sergent audict Baillage.

Du mardy dixiesme may mil
six cent soixante-douze, du matin.

Un contract en forme, en datte du huictiesme
aoust mil six cent quarente-trois, passé (par) de(vant)
15 et signé Viscot et Rogier, notta(ires) royaux
à Reyms¹, par lequel appert les dame et
abbesse religieuses du convent de Citeau,
de S(ain)te Benoiste d'Origny, près S(ain)t-Quantin,
avoir constitué rente au (pr)offict de feu
20 monsieur Jean Moët, escuier, seigneur de
Brouillet², de la somme de trois cent trente-
trois livres six sols huict deniers de
rente annuelle et perpétuelle moiennant

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher due to the bleed-through effect. It appears to contain several lines of text, possibly including names and dates, but is largely illegible.

la somme de six mil livres en pr[incipal],
 laquelle rente led(ic)t sieur Brouillet
 a ceddé et transporté aud(ic)t deff(unc)t M(aît)re
 Louis Delasalle, son gendre, par transport
 5 du vingt-cinq(uies)me aoust mil six cent
 cinquante³, passé (par) dev(ant) et signé
 [en blanc]⁴, nottaires royaux à Reyms,
 avec lequel contract et transport sont
 coppié et colationnez, scavoir : de[s] lettres
 10 patentes de Sa Majesté, en datte du six(iesm)e
 sep(tem)bre mil six cent quarente-deux,
 portante promesse aux dic(tes) dame et
 Religieuz de faire emprunt pour l[e] dict
 deffun(ct) ; au(tr)e coppie d'un arrest de Nosseigneurs
 15 de la Cour de Parlem(ent), en datte du
 six(ies)me juillet mil six cent quarente-
 trois ; au(tr)e coppie d'une procura(tio)n
 donnée pour emprunter, en datte du
 20 trente juillet mil six cent quarente-
 trois, signé Rogier et Viscot, nottai(res)
 royaux à Reyms, et cinq au(tre)s coppie(s)
 de quitance des arriérés de l'emprunt
 de lad(ite) somme^{a)}, lesdit[s] en datte des
 douze, vingt(ies)me novembr(re) et vingt-trois
 25 décembre mil six cent quarente-trois,
 signé P(ierre) Crestel, nottair(e), et (te)smoins ;
 lesd(ic)t [contracts]^{b)} consti(tués) et t(ran)sports [renseignés] dans
 le livre Journal⁵ dud(ic)t deff(unc)t, comme
 de [Jean] Verlet^{b)}, lesqu(uel)z^{c)} (cont)t(rac)t
 30 et t(ran)sport son ès mains d(udit) Pierre
 et cotté icy A
 Des intér(et)z de laquelle vente appert

a) somme ; lesdi(t)e, bâtonné. b) illisible ; contracts, proposé. b) Verlet ; quyne, bâtonné.
 c) lesq(uel)z ; pr, bâtonné.

- par ledict livre Journal estre deub, au
 sixiesme du mois d'aoust de l'année courant(e)
 mil six cent soixante-douze, la somme de
 deux mil cent soixante-neuf livr(es)
- 5 six sols huict deniers y compris un billet,
 en datte du vingt-huictiesme septem(bre) mil
 six cent soixante-huict, portant la somme de
 cent s(ols) donné (par) la dam(oiselle) du Chesne.
- Un au(tr)e contr(rac)t en forme⁶, en datte du cinq(ues)me
 10 octobre mil six cent quarente-quatre, passé
 (par) dev(ant) et signé Rogier et Viscot, nottaires
 royaux à Reyms⁷, par lequel appert monsieur
 de Rabuttin et dam(ois)elle Françoisse
 de Monbeton⁸, son espouze, à la caution de
 15 monsieur le comte de S(ain)t-Souplet, avoir constit(ué)
 solidairement, au (pr)offict de monsieur
 Lancelot Delasalle, père dud(ict)t deff(unc)t M(aït)re
 Louis Delassale, son fils, de la som(m)e de
 deux cent cinquante-six liv(res) de rent(e)
 20 annuelle et perpétuelle moye(nant) quatre
 mil six cent huict liv(res), au praincipal,
 avec lequel est un (tran)sport, en datte du
 quatriesme febvrier mil six cent soixan(te)-
 douze, passé (par) dev(ant) et signé Galois, nott(aire)
 25 à Béthé(ni)ville, présent t(esmoin), (par) lequel led(ict)
 sieur de Rabuttin et sa fe(m)me ont cédé
 aud(ict) deff(unc)t M(aït)re Louis Delasalle la som(me)
 de quatre cent li(vres) à prendre par cha(cun)
 an sur P(ierre) Neveux, sur leur ferme
 30 à louer, à concu(rren)ce des arrérages de

- la rente, en marge duquel est l'arrest
 dud(ic)t sieur conseiller Delasalle, du
 unz(ies)me desd(icts) mois et an, et signé FF ; a[vec le]
 (tran)sport f(aict) par Bosset aud(ic)t Neveux
 5 le cinq(uies)me^{a)} may de lad(ic)t(e) anné mil
 six cent soixante-douze. Cotté B
- Sur le susdict Journal⁹ appert estre deub
 d'arrérage de lad(ict)e rente, au sixiesme octobre
 de la présente année mil six cent soixant(e)-
 10 douze, treize cent soixante-quinze liv(res)
 seize sols.
 Et douze liv(res) trois sols de loyaux cousts.
- Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte du
 treziesme aoust mil six cent cinquante-
 15 deux, passé (par) dev(ant) Rogier et Viscot, nott(aires)
 royaux à Reyms¹⁰, par lequel appert mesure
 Emanuel de Proizi¹¹, chevalier, sieur de
 Marfontene^{b) 12}, dem(eurant) à Neufville¹³, et par
 monsieur d'Estrée, dem(eurant) à Treslon¹⁴, sa
 20 caution, avoir solidaire(me)nt constitué ren(te)
 au (pr)offit dud(ic)t deff(unc)t M(aît)re Louis
 Delasalle de la somme de^{c)} cent
 liv(res) payab(les) par cha(cun) an moye(nant) la
 somme de dix-huict cent livr(es) en
 25 praincipal. Cotté C

a) douzi(es)me, *bâtonné* ; cin(ques)me, *au-dessus, en interligne*. b) Marfontehé ; Marfontene, *après correction*. c) de ; se, ce, *bâtonné*.

5
The Court was convened at the
in the presence of the
The Court was convened at the
in the presence of the
The Court was convened at the
in the presence of the

1
The Court was convened at the
in the presence of the
The Court was convened at the
in the presence of the
The Court was convened at the
in the presence of the

2
The Court was convened at the
in the presence of the
The Court was convened at the
in the presence of the
The Court was convened at the
in the presence of the

3
The Court was convened at the
in the presence of the
The Court was convened at the
in the presence of the
The Court was convened at the
in the presence of the

Sur lequel livre Journal¹⁵ appert estre deub,
 au six(ies)me aoust de la présente anné(e)
 mil six cent soixante-douze, la somme
 de sept cent cinquante livres

5 et huict livres treze sols six deniers
 pour les loyaux cousts.

Un billet^{a)} sous escriture privée, en
 datte du vingt-cinq(uies)me novembre mil six
 cent cinquante-trois¹⁶, par lequel Hiérosme(e)
 de la Chèze et Elisabethe Colbert¹⁷, sa fe(mme),
 demeurans à Reyms, se sont recogn(us) debt(eurs)
 vers led(ic)t deff(un)t M(aît)re Louis Delasalle de la
 somme de douze cent liv(res), au dot^{b)} duq(uel)
 est un receu de six cent li(vres) et ainsy ne

15 reste plus deub que six cent li(vres). Cotté D

De laquelle rente appert par l(e)d(ic)t livre
 Journal¹⁸ estre deub d'inté(rest)z escheus
 au six(ies)me novembre de l'année(e) présent(e)
 mil six cent soixante-douze, cent trente-
 quatre liv(res).

20

Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte du
 vingt(ies)me juillet mil six cent quarente,
 passé (par) dev(ant) et signé Feuillet et Barot¹⁹,
 nottaires royaux à Fixm(es), par lequel appert
 25 Jean Grizolet²⁰ et Gillette Vallet, sa f(em)me,

a) contract ; corrigé billet. b) dot, pour dos.

- demeurans lors à Fixmette²¹, avoir
 solidairement vendu et constitué rent(e),
 au (pr)offict de feu monsieur Simon
 Cocquebert²², de la somme de dix-huict
 5 livres quinze sols de rente moyenan(t)
 la somme de trois cent livr(es), en
 praincipal, avec lequel sont attaché
 plusieurs pièces, sçavoir : une sentence en
 forme en datte du tre(zies)me may^{a)} mil
 10 six cent trente, rendue de mess(ieurs) du
 Présidial de Reyms, signé Michelet, obtenu(e)
 contre^{b)} par le deff(unc)t sieur Lancelot Delasalle,
 gendre et héritier dud(ic)t deff(unc)t Simon Cocqueb(ert)
 cont(r)e Pierre Grizolet ; J(ean) Nolin et Anthoinet(te)
 15 Grizolet, sa femme ; Nicolas Semart et
 Geneviefve Grizolet et Pierre-Georges
 Cordonnet et Catherine Grizolet, sa femme ;
 Jean^{c)} Gontier et Marie Grizolet,
 tous h(é)ritiers dud(ic)t deff(unc)t, J(ean) Grizolet et
 20 Guillemette²³ Valet ; et un acte en pap(i)er,
 en datte du vingt-sept octobre
 mil six cent soixante-quatre, passé
 (par) de(va)nt et signé Fouran et Bonnette,
 nottaires royaux rézidens à Soissons,
 25 par lequel appert J(ean) Grizolet, fils
 de^{d)} J(ean) Grizolet et Cristine Le Clocq(ue),
 sa femme, dem(euran)t à Soissons, avoir
 recognu lad(ict)e rente avec led(ic)t
 deff(unc)t M(aît)re Louis Delasalle²⁴, fils
 30 et héritier dud(ic)t deff(unc)t sieur Lancelot.

a) May ; 167, *bâtonné*. b) obtenue ; contre, *non bâtonné*. c) tous, *en début de ligne, bâtonné*.

d) Fils, *en début de ligne, répété*.

July 22nd 1776
Dear Mother
I have just received your kind letter
and am glad to hear from you
I am well at present
I have not much news to write
at present
I am your affectionate son
John Adams

Since I received your letter I have
been thinking of writing you
but have not had time
I am well at present
I have not much news to write
at present
I am your affectionate son
John Adams

My dear Mother
I have just received your kind letter
and am glad to hear from you
I am well at present
I have not much news to write
at present
I am your affectionate son
John Adams

Delasalle, quy l'auroit, du denier seze
réduict au denier dix-huict, à seze
livres treze sols quatre deniers. Le tout cotté E

- Sur le Journal²⁵ appert estre deub d'arréage(s)
5 de lad(ict)e rente quy escherront au jour s(ain)t
Martin de la présente année, quatre vingt-
sept livres dix-huict sols.
Et dix livr(es) pour les loyaux coustz, dix li(vres) dix
sols.
- 10 Un cont(rac)t en forme, en datte du dix(ies)me
mars mil six cent vingt, passé (par) de(va)nt et
signé Johin et Arlault²⁶, nott(aire)s à Cormisy²⁷,
par lequel appert Bertélemy Grandremy
et Marcelle Baudry, sa femme, demeurant
15 à Guiencourt²⁸, avoir solidaire(ment) vendu et
constitué rente, au (pr)offit de Guillemet(t)e
Métreau, v(euf)ve de Poncelet Cloizet, de(meura)nt
aud(ict) Guiencourt, la som(me) de vingt-cinq
li(vres) de rente annuelle et perpétuelle
20 moien(ant) quatre cent li(vres) en p(rincip)al, avec
lequel sont attac(he)z plusieurs pi(èces), scavoir :
un t(ran)sport, en datte du vingt-septe
jullet mil six cent vingt, passé (par) dev(ant)
Brisset et Taillet, nott(aire)s royaux à Rey(ms),
25 par lequel lad(ic)te Métreau a cédé lad(ict)e
rente aud(ict) deff(unc)t Simon Coquebert, l'aisné ;
trois nantissements f(aict)s pour assurance de
lad(i)te rente sur les héritag(es) des
debt(e)urs, en datte du neuf(viesme) aoust

- mil six cent vingt-sept, [novembre]
 mil six cent quarente et un et
 quinz(ies)me novembre mil six cent
 cinquante un, signez Minart et
- 5 Lefebvre, Bracquemart et Michaut ;
 et led(ic)t Bracquemart avec deux
 certificatz des greffiers et ung acte(e),
 en datte du vingt-troiz(ies)me novembre mil
 six cent cinquante un, passé (par) dev(an)t et sig(né)
- 10 Rogier et Viscot, nottaires royaux à Rey(ms),
 passé entre Claude Menart, lab(oureur), de(meura)nt à
 Guyencourt, et dam(ois)elle Barbe Cocquebert,
 v(euf)ve de^{a)} deff(unct) sieur Lancelot de Lasalle,
 fille et héritière dud(i)t deff(unc)t Simon^{b)}
- 15 Cocquebert, mère dud(i)t M(aî)tre Louis Delasalle,
 par lequel led(i)t Menart, s'est obligé
 payer^{c)} la somme de trois cent
 liv(res), faisante (par)tie des quatre cent
 liv(res) avec int(éres)ts desd(i)tes trois cent
- 20 livres sans préjudice à la somme de cent
 liv(res) restante du p(rinci)pal et sans
 préjudice ny [...] aud(ic)t cont(rac)t des
 quatre cent liv(res). Le tout cotté F
- Des arrérages de laquelle rente
- 25 est deub, au unzième mars mil six cent
 soixante-douze^{c)}, est deub cent quatre-
 vingt huit liv(res) unze sols, comme le présente
 le Journal²⁹.
- Et huit liv(res) de loyaux coustz.

a) du , de, après correction. b) Simon, répété. c) deub ; douze, en surcharge.

Handwritten text at the top of the page, possibly a header or title, written in a cursive script.

Main body of handwritten text, consisting of several paragraphs of cursive script. The text is dense and fills most of the page.

- Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte d(u)
 cinq(uies)me avril mil six cent trente-deux,
 passé (par) de(va)nt et signé Rogier et Viscot,
 nottai(res) royaux à Reyms³⁰, par lequel appert
 5 la comunauté^{a)} du vilage de La
 Neufville en Tourne-en-Fuy³¹ et plu(sieurs) (particu)liers,
 Simon Barrois et au(tres) y desnommez, en v(er)tu
 de conclusion de lad(it)e communauté, avoir constitué
 rente au (pr)offict du deff(unc)t sieur Lancelot
 10 Delasalle, père dud(i)t M(aît)re Louis Delasalle,
 de la somme de soixante-quatre liv(res) payab(les)
 par chacun an moie(nna)nt douze cent liv(res)
 au praincipal ; et la conclusion de lad(i)t(e)
 comunauté, en datte du quatriesme avril
 15 mil six cent trente-deux, portante
 promesse aux (par)ticuliers y desnomez, faire contract
 de lad(it)e somme ; et une sentence rendu
 de monsieur l'Intendant ou son subdélégué
 en datte du [*en blanc*],
 20 signé Richart, donnée (pour) les habitans de
 la comunauté de La Neufville-en-Tourne-a-Fuy
 et led(ic)t deff(unc)t sieur Louis Delasalle,
 par laquelle a esté donné six ans de
 tempz à lad(ict)e comunauté pour payer
 25 la somme de quatorze cent liv(res) en
 six payemens esgaux quy est deux
 cent trente-trois liv(res) six sols huict de(niers)
 par an et les parties désignées au bas de la
 sent(ence), par Gelot, du cinque may mil
 30 six cent soixante-dix³². Le tout cotté G
 Sur l(e)quel Livre Journal appert avoir esté
 faitz q(ue)lques paiemens en sorte q(u'i)l

a) La Communauté, *bâtonné*.

Espe de la ... de la ... de la ...

En ... de ... de ... de ...

Quo ... de ... de ... de ...

reste seulement deub la somme de mil
soixante-douze livres trois sols quatre
deniers³³.

- Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte du
5 vingt-cinq(ues)me may mil six cent soixante-deux³⁴,
[cinqui]ème et sept(ies)me may mil six cent soixant(e)-
douze^{a)}, signé Viscot et Angier, nott(aires)
royaux à Reyms, par lequel appert Jacq(u)es
Barrois et Jean Simon, lab(oueurs), demeurant
10 à Merlan, avoir solidair(em)ent constitué rent(e)
au p(r)offict de deff(unc)t M(aît)re Louis Delasalle,
de onze li(vres) deux solz deux de(niers) de ren(te)
moien(ant) deux cent livr(es) au p(rincip)al³⁵.
Cotté H
- 15 Sur le Journal dud(i)t deff(unc)t^{b)},
feuillet onze verso³⁶, appert avoir
esté receu (par) l(e)d(ic)t deff(unc)t, tant sur deux
annéz d'intérêt de la rente que sur le
praincipal d'icelle, de Jacqu(e)s Barrois,
20 la somme de six vingt li(vres), en sort
qu'il reste seulement deub du praincipal,
la somme de cent livres et les intérêt
depuis mil six cent soixante-quatre,
montans à quarente-quatre livres
25 neuf solz quatre deniers, au bas duq(ue)l
est un article escript de la main dud(ic)t
deff(unc)t^{c)} M(aît)re Louis Delasalle^{d)},
portante led(ic)t deff(unc)t avoir presté aud(ic)t
deff(unc)t, Jean Simon^{e)}, le vingt-deux(iesm)e
30 avril [mil six cent] soixante-quatre, la somme de
soixante livres³⁷.

Est deub soixante-six solz de loyaux coustz en int(érests).

a) douze ; p, *bâtonné*. b) appert est, *bâtonné*. c) deff(unct) ; se, *bâtonné*. d) Salle ; est, *bâtonné*. e) Simon ; la so, *bâtonné*.

La page 11 de l'original en blanc.

- Une sentence donné des officiers en la Justice de Verzi, en datte du dix-septe janvier mil six cent dix-huict⁹⁸, signé Longiet, par laquelle Jean Maricotel,
- 5 dem(eurant) à Verzi³⁰, et Jacqueline Jacquement, sa femme, sont solidairement condamné payer aud(ic)t deff(unc)t M(aî)t(re Simon Delasalle la somme de cent livres, ensem(ble) l(es) intérêts et despens, avec laquelle sont attachez
- 10 plusieurs pièces, scavoir : trois actes consécutifs, l'un du quatriesme juillet 1654, portant que Pierre Pretot, dem(eurant) à Verzi, a promis payer, acquitter lad(icte) somme de cent li(vres) ; au(tre) du
- 15 neuf(iesme) mars^{a)} mil six cent soixante, comme Jean Jallet, en conséq(ence) de l'acquet q(u'i)l a f(aict d'une maison dud(ic)t Prestot, payer lad(ict)e som(me) en son acquit aud(ic)t deff(unc)t sieur Delasalle, et l'autre est
- 20 la ratification du neuf(vies)me mars mil six cent soixante, par Elisabeth(e) La Tesme, sa femme, (par) laq(ue)lle elle s'oblige, avec son marit ; lesd(icts) acte(s) pass(és) (par) dev(ant)t et signé Bretagn(e) et
- 25 Angier ; et deux nantessemens f(aic)t (par) dev(an)t les officiers en la Justice dud(ic)t Verzi, un du dix-septi(es)me janvier mil six cent dix-huict, sign(é) Le Fricqu(e) et Longet, et l'au(tr)e du dernier may
- 30 mil six cent soixante-dix, signé

a) Mars ; 1670, *bâtonné*.

Contra a ...

Obliqua ...

... ..

... ..

... ..

Chevalier et Le Jeune. Cottez F

De laquelle rente appert estre deub, au
feuillet treze recto et verso du Livre⁴⁰, des
arrérages escheuz au premier mars
de la présente année, vingt-deux liv(res)

5 six solz huict deniers.

Et vingt-cinq sols de loyaux cousts.

Un cont(ract)t en forme, en datte du [*en blanc*]
mars mil six cent soixante-trois, passé

(par) dev(ant) et signé Bretagne et Angier,

10 nottai(res) royaux à Reyms⁴¹, par lequel appert
led(ic)t deff(unc)t M(aî)re Louys Delasalle avoir
vendu au sieur Pephilipponnart⁴², prévost
d'Espernay, les héritag(es) y contenus sciz

au (te)rroir d'Ay⁴³ et Mareuil⁴⁴, moien(ant) la

15 somme de quinze cent livrez ; de laq(ue)lle la
rente est deub de soixante-quinze

li(vre)z par an à q(uote)-p(ar)te. Cotté L

De laquelle somme sera deub au jour de fes(t)e

s(ain)t Mar(ti)n mil six cent soixante-douze,

20 comme appert (par) le Journal, au feuil(et)
vingt-trois recto et verso, la so(mme) de
cent cinquante li(vres) d'arréra(ges).

Un billet (por)t(an)t sous escriture

privée, en datte du^{a)} vingt-cinq

25 janvier mil six cent soixante-neuf⁴⁶,

a) du ; quatre, *bâtonné*.

par laquelle M(aît)re Fran(çois) Coquebert,
 chanoine en l'esglise No(tr)e-Dame de Reyms⁴⁶,
 s'est recognu debteur vers led(ic)t
 deff(unc)t M(aît)re Louis Delasalle, de la
 5 somme de neuf cent liv(res), en
 p(rinci)pal, de quarente-cinq li(vres) de rent(e),
 sur laquelle somme f(ai)t rembours(emen)t
 trois cent li(vres), en sorte q(u'i)l reste
 deub six cent cinquante li(vres), en
 10 p(rinci)pal, de trente-deux li(vres) dix sols
 de rente. Cotté M

De laquelle rente paroist par le
 vingt-cinq feuillet dud(ict) Livre⁴⁷, [estre deub] la [somme de]
 quatre-vingt-dix-sept li(vres) dix solz
 15 d'arrérage(es) esch(eus) au quatries(me) aoust
 de la présen(te) anné mil six cent
 soixante-douze.

Un au(tre) cont(rac)t en forme, en datte du
 dernier^{a)} décembre mil six cent
 20 cinquante-neuf⁴⁸, par lequel appert^{b)}
 mes(s)ire François de Miremont⁴⁹, seigneur
 de S(ain)t-Estienne, tant pour luy que le sieur
 de Bérieux⁵⁰, son frère, a constitué la so(mme)
 de quatre cent cinquante l(ivres) de rente
 25 au (pr)offict dud(ic)t deff(unc)t M(aît)re Louis

a) Neuf f, en début de ligne, bâtonné. b) Messieurs de le sieur de Mo, bâtonné.

- de La Salle moienant huict mil cent^{a)} livres
 en praincipal, au bas et ensuite duq(ue)]
 est la ratiff[icati]on dud(ict) Phil(ippe) de
 Miremont, du neuvi(es)me janvier mil
 5 six cent soixante⁵¹, de lad(ict)e som(me) de
 huict mil cent livres entre tant en son
 transport que dud(ict) seigneur de S(ain)t-Estienne,
 avec lequel est un acte en papier, en datt(e)
 du vingt-huict(ies)me aoust mil six
 10 cent soixante-unze, signé Angier et
 Leleu, nottai(res)⁵², par lequel le sieur
 Alphonse de Miremont⁵³, fils dud(ict) sieur
 de S(ain)t-Estienne, s'oblige au^b paiement du
 p(rinci)pal et int(ère)sts de lad(ict)e rente. Cotté N
 15 De^{c)} laquelle rente
 parroist, par le vingt-six(ies)me feuillet
 dud(ict) Li(vre) Journal du deff(unc)t⁵⁴, que de
 lad(ict)e som(me) de huict mil cent livres,
 il en appartient à M(aît)re Anthoine Frémyn,
 20 esleu à Reyms, son beau-frère, la so(mm)e
 de deux mil cent livre(s), suiv(an)t la
 rescription⁵⁵ q(u'il)l luy en a^{d)} donn(é)
 et estre deub d'arrérage(s)^{e)}, aud(ict)
 sieur Delasalle, esche(uz) au premier
 25 janvier mil six cent soixante-douze,
 la somme de douze cent quinze liv(res)
 cinq sols^{f)} huict deniers
 et sept liv(res) quatorze sols pour les
 loyaux coustz.

a) cent, *en surcharge*. b) au, p(rinci)pal, *non bâtonné*. c) *En début de ligne*, Des arrérages, *bâtonné*. d) a ; deub, *bâtonné*. e) darrérages ; deu, *bâtonné*. f) sols ; six deniers, *bâtonné*.

Un billet portant cont(rac)t, en datte du seiziesme octobre mil six cent cinquante-neuf⁵⁶, par lequel appert Messieurs du Présidial de Reyms avoir constitué ren(te)
 5 au proffict dud(ic)t deff(unc)t, de la somme de trente-trois liv(res) six sols huit deniers moien(ant) au p(rinci)pal six cent livres.

Cotté O

10 De laquelle rente sera deub au seiz(ies)me octobre de l'année présente, une an(née) montante à trente-trois li(vres) six so(ls) huit deniers, comme appert (par) le feuillet vingt-huit du Journal⁵⁷.

15 Un au(tr)e cont(rac)t de const(itution) en forme, en date du vingt-cinq(uies)me febvrier mil six ce(n)t soixante un passé (par) dev(ant) et signé Chevillet et Bretagne, nottai(res) royaux à Rey(ms)⁵⁸, par lequel appert les Religieux de la Comanderie de S(ainc)t-Anthoine de Rey(ms)
 20 avoir constitué rente au proffict dud(ic)t deff(unc)t, de la somme de cent cinquante liv(res), payab(le) par chacun an, moienant trois mil livres en p(incip)al, au bas duq(ue)l est une req(ues)te et permission des supéri(eurs)
 25 prendre^{a)} et emprunter lad(ict)e so(mme), signé desd(icts) nott(aires), du vingt, signé [Tauxier], mil six cent soixante l(ivres), et quatre coppie^{b)} de quita(nce) de l'emp(runt).

a) prendre, *en surcharge*. b) des, *en début de ligne, bâtonné*.

desd(icts) deniers, en datte du dix-huict(iesme)
 may mil six cent soixante un, aussy
 signé desd(icts) nottaire(s). Le tout cotté P

- De laquelle rente appert (par) le feuil(et)
 5 trente dud(ict) Journal⁵⁹, est deub
 d'arrérage(s), esc(heus) le ving-six(ies)me fe(bvrier)
 de la présente année, cent cinquante(e)
 livres
 et huict li(vres) quatre so(ls) de loyaux cousts.
- 10 Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte du seizies(me)
 juin mil six cent soixante-quatre, passé
 (par) dev(ant) et signé Leleu et Chevillet, nottaires
 royaux à Reyms⁶⁰, par lequel appert les
 religieux de la Comanderie de s(ainc)t Anthoine
 15 de Reyms, avoir vendu et constitué rent(e)
 au proffict dudict deffunct M(aî)re Louis
 Delasalle, de la somme de trente li(vres)
 de rente annuelle et perpétuelle, moien(ant)
 la somme de six cent livres au praincipal,
 20 fin duquel est une requeste présentée
 par lesdicts religieux au Général de
 l'Ordre, et permission dud(ict) Général, de
 faire emprunt de lad(ict)e somme, en datt(e)
 du vingt-deux mars mil six cent
 25 soixante-quatre. Cotté Q

Des intérêts de laquelle rente sont deubs
cent cinquante livres quy escherront au sez(ies)me
aoust de l'anné courante, comme appert
par le feuillet trente-sept recto du

5 Journal⁶¹.

Et huit livres un sol pour les fra(i)s et
loyaux cousts.

Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte du^{a)}
treziesme febvrier mil six cent

10 soixante-deux, passé (par) dev(ant) et signé Bretagne
et Chevillet, nottaires royaux à Reyms⁶², (par)
lequel appert lesdicts religieux de^{b)} la

Comanderie de s(ainc)t Anthoine, avoir vendu
et constitué rente au (pr)offict de M(aît)re

15 Pierre Dozet, prebstre, chanoine et petit
archidiacre de Reyms⁶³, de la somme de
six vingt livres tournois, payable (par)
chacun an, moienant deux mil quatre
cent livres au praincipal⁶⁴ et un

20 transport, en datte du six(ies)me aoust mil
six cent soixante-dix⁶⁵, (par) lequel appert M(aît)re
Robert Dey de Séraucourt, prebstre, chanoine et
grand archidiacre de Reyms, ex(écu)teur du (te)sta(ment)
dud(ic)t sieur Dozet⁶⁶, avoir cédé lad(ict)e ren(te)

25 aud(ic)t M(aît)re Louis Delasalle, le (tran)sport,
signé Leleu et Angier, notta(ires) royaux à
Rey(ms). Cotté R

De laquelle rente est deub au deux(ies)me feb(vrier)
de l'année courante, la som(me) de deux cent

a) Sixiesme, en début de ligne, bâtonné. b) de ; St, non bâtonné.

quarente livres, comme appert par le quaren(te)-
deux feuillet du Journal⁶⁷ ;
et sept livres quat(re)^{a)} sols pour
loyaux cousts.

- 5 Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte du
vingt(ies)me juillet mil six cent soixante
un, passé (par) dev(an)t et signé Bretag(ne)
et Angier, nottai(res) royaux à Rey(ms)⁶⁸, par
lequel appert Anthoine de Villier⁶⁹,
10 escuier, seigneur de Barbaize, et dame
Philippes de Salnove, sa femme, avoir
solidairem(ent) vendu et constitué rent(e)
au (pr)offitct dud(ic)t deff(unc)t M(aît)re Louis
Delasalle, de la somme de quarent(e)-quat(re)
15 livres huict solz dix deniers, payab(le) (par)
chacun an, moienant huict cent liv(res)
au praincipal. Cotté S

- De laquelle rente est deub comme (ap)pert
par le trente-deux feuillet recto⁷⁰, la
20 somme de deux cent quatre-vingt-trois
liv(res) sept sols deux deniers^{b)}
d'arrérage(es) quy escherront aux deux(ies)me jull(et)
de la présente année mil six cent soixa(nte)-
douze.
- 25 Et sept liv(res) cinq so(ls) pour les f(ra)is
et loyaux c(o)ut(s).

a) quatorze ; quatre, *au-dessus*. b) q[u]y escheront, *bâtonné*.

20

25. Atten a large piece of paper a few
years ago the de vromer fuy the de
Monsieur Jorgny de vromer a few
a piece of paper a few years ago
the de vromer a few years ago
the de vromer a few years ago
the de vromer a few years ago

Atten a few years ago the de vromer
the de vromer a few years ago
the de vromer a few years ago
the de vromer a few years ago

Atten a few years ago the de vromer
the de vromer a few years ago
the de vromer a few years ago

Atten a few years ago the de vromer
the de vromer a few years ago
the de vromer a few years ago
the de vromer a few years ago

- Un billet et cont(rac)t sous escriture et signé
 Pierre, en datte du dernier juin mil six
 cent soixante-huict⁷¹, par lequel appert
 monsieur Dorigny⁷² donne audict deff(unc)t
 5 la somme de^{a)} deux cent
 liv(res) de rente moienant la somme de
 quatre mil livres au praincipal. Cotté T
- De laquelle rente est deub la so(m)me de
 deux cent livr(es) quy eschera au dernier
 10 juin de la présente anné com(me) présente
 le trente-quatre feullet recto⁷³.
- Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte du
 vingt-sixiesme juillet mil six cent
 soixante-trois^{b)}, passé (par) de(vant) et signé
 15 Leleu et Angier, nottaires royaux à
 Reyms⁷⁴, (par) leq(ue)l appert^{c)} mes(s)ire Gérard
 Bordoïs, dem(eurant) à La Cassine, avoir vendu
 et constitué rente, au (pr)offict dud(ic)t deff(unct)
 M(aît)re Louis Delasalle, de la somme de
 20 soixante-six liv(res) treze sols quatre de(niers)
 moienant la somme de douze cent liv(res)
 au praincipal. Cotté S
- Des arrérag(es) de laquelle rente est deub
 la somme de cent trente-trois li(vres) six
 25 so(ls) huict de(niers) quy eschert le vingt-
 sept juillet de la p(rése)nte anné, com(me) le présente

a) Cent livres de, *bâtonné*. b) (par) le(quel), *bâtonné*. c) Mesire, *bâtonné*.

le trente-six feuillet dud(ic)t Livre⁷⁵ ;
 et sept livre(s) cinq sols pour les loyaux
 coust.

- 5 Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte du
 quatorz(ies)me décembre mil six cens soixante-
 cinq, passé (par) dev(ant) et signé Leleu et
 Angier, nottaires royaux à Reyms⁷⁶, par leq(ue)l
 appert Charl(es)^{a)} de Sugny⁷⁷, escuier, seign(eur)
 de S(ainc)te-Marie et de Bruyère, et dame
 10 Henriette^{b)} de La Simonne, sa femme, avoir
 solidairement vendu et constitué la som(me)
 de quatre cent cinquante liv(res) de rent(e)
 moienant huit mil cent liv(res) au
 praincipal^{c)}, au bas duq(ue)l est
 15 l'acte de ratifi(cation) de lad(ict)e dame, en datte
 du dernier may mil six cent soixante-cinq.
 Cotté X

- De laquelle rente est deub deux mil cent
 trois livres quatre sols d'arrérages quy
 20 escherront au quinz(ies)me décembre mil six cent
 soixante-douze, comme appert (par) le trente-
 huit feuillet dud(ic)t Journal⁷⁸.
 Et neuf livres unze sols pour les frais
 et loyaux coustz.

- 25 Un au(tr)e cont(rac)t en forme, en datte du vingt-
 quatriesme mars mil six cent soixante-sept,
 passé (par) dev(ant) Bretagne et Leleu^{d)}, nott(aires)
 royaux à Rey(ms)⁷⁹, (par) lequel appert le sieur

a) Charles ; es, *bâtonné*. b) Anne, *bâtonné*, Henriette, *au-dessus, en interligne*.
 c) praincipal ; cott, *bâtonné*. d) Lesleu, *pour* Leleu.

Young

II

... ..

... ..

- Remy Tiercelet⁸⁰ et Jeanne Cartier, sa fem(me),
 avoir solidaiem(ent) constitué rente au (pr)off(ict)
 de feu monsieur Dozet, de la so(mme) de
 cent dix livr(es), au praincipal, moienant
 5 la som(me) de deux mil deux cent li(vres)
 au (princi)pal^{a)}, laquell(e) rente a esté
 transporté (par) M(aît)re Robert Dey, ex(écu)teur du
 (te)sta(ment) dud(ic)t sieur Dozet, à feu Monsieur
 Jean Frizon, (cons)eiller au Présidial de Rey(ms)⁸¹,
 10 (par) acte du vingt-six(ies)me mars mil
 six cent soixante-neuf, passé (par) de(vant)
 et signé Leleu et Angier, nott(aires)
 royaux à Rey(ms)^{82, b)} et led(ic)t j(o)ur,
 par led(ic)t sieur conseiller Frizon, aud(ic)t deff(unct)
 15 M(aît)re Louis Delasalle, (par) acte sous
 escritura privée. Le tout cotté Y
- Des arrérages de laquelle rente est deub
 la^{c)} somme de deux cent soixante l(ivres),
 eschez au vingt-cinque may dern(ier),
 20 comme le présente le trente-neuf
 feuillet recto dud(ic)t Livre⁸³.
- Un billet^{d)} portant cont(rac)t sous escritura
 privé, en datte du dernier décembre mil six
 cent soixante-huict⁸⁴, par lequel le sieur
 25 de Berger s'est recognu débteur vers
 led(ic)t deff(unct), de la som(me) de dix-neuf cent
 livr(es), en p(rincip)al, portant quatre-vingt-quinze

a) p(rinci)pal ; cott, *bâtonné*. b) et ; de pierre, *bâtonné*. c) aud, *en début de ligne, bâtonné*.
 d) en d, *bâtonné*.

Am 2. Gene...
Mia in M...
P...
G...
H...
I...
J...
K...
L...
M...
N...
O...
P...
Q...
R...
S...
T...
U...
V...
W...
X...
Y...
Z...

2
D...
E...
F...
G...
H...
I...
J...
K...
L...
M...
N...
O...
P...
Q...
R...
S...
T...
U...
V...
W...
X...
Y...
Z...

Q...
R...
S...
T...
U...
V...
W...
X...
Y...
Z...

2
D...
E...
F...
G...
H...
I...
J...
K...
L...
M...
N...
O...
P...
Q...
R...
S...
T...
U...
V...
W...
X...
Y...
Z...

livres de rent(e) quy eschoit de présent,
 mis ès mains de monsieur le conseiller
 Brouillet, comme le porte le quarente feuillet
 recto dud(ic)t Livre⁸⁵, laquelle somme a esté
 5 rembourssé en présence de Richet, greffi(er),
 sousigné, et mis ès mains de M(aît)re
 Jean-Baptiste Delasalle, ensemble la
 som(me) de trois cent dix-neuf l(ivres) neuf
 solz quatre deniers, le tout montant à
 10 deux mil deux cent dix-neuf liv(res)
 neuf solz quatre denie(rs) ; en (con)sé(que)n(ce)
 de quoy led(ic)t billet a esté rendu. Cotté Z

Un au(tr)e billet portante^{a)} contract, sous
 escriture privée, en datte du vingt-quatre
 15 septembre mil six cent soixante-neuf⁸⁶,
 par leq(ue)l appert le sieur de Viévill(e),
 marchand, dem(euran)t à Laon, s'estre rec(ognu)
 débteur vers l(e)d(ic)t deff(unc)t M(aît)re Louis,
 de la som(me) de deux cent li(vres) de ren(t)e
 20 moienant quatre mil li(vres) au p(rincip)al.
 Cotté AA

De laquelle rente est deub la somme de
 quatre cent liv(res) quy escherra le vingt-
 cinq(uies)me sep(tem)bre mil six cent soixan(te)-
 25 douze, comme appert (par) le quarente
 un feuillet dud(ic)t Journal⁸⁷.

Une obliga(tion), en datte du quinz(ies)me janvier
 mil six cent cinq(uan)te-neuf, passé [par devant]

a) R, bâtonné.

Angier, nottaire royal à Rey(ms)⁸⁸, par leq(ue)l
 appert Martin Dupré et Quanti(ne) Prelaine,
 dem(eurant) à Damery⁸⁹, s'estre recog(nu) débiteur
 vers le deff(unc)t de la som(me) de cent cinq(uant)e
 5 livres pour les caus(es) y conten(ues) ; et une
 promesse, en datte du vingt-trois
 juin mil six cent soixante, (par) laq(ue)ll(e)
 lesd(icts) Dupré et Prelaine devoir aud(ic)t
 deff(unc)t la som(me) de soixante-quatorze livr(es) ;
 10 desqu(ue)ll(es) deux sommes ne reste plus deub,
 sui(van)t^{a)} le dix-neuf feuillet verso
 dud(ic)t Journal, que la somme de trente-cinq
 li(vres), lesd(ictes) oblig(ati)on et promesse cotté BB

Un au(tr)e obliga(ti)on, en datte du troisiemes
 15 janvier mil six cent cinquante-trois, pas(sé)
 (par) d(evant), signé Viscot et Rogier, notta(ires)
 royaux à Rey(ms)⁹⁰, (par) lequel appert Nicol(as) de France⁹¹
 et Marg(ueri)tte Coin, sa femme, demeurant à
 Champigny, s'estre recogn(us) debte(urs) vers led(ic)t
 20 deff(unc)t M(aît)re Louis Delasalle, de la somme de
 sept cent quatre-vingt li(vres), et quarente
 septiers de seig(l)e et un ac(te) [registré] sur le
 vint(ies)me feuillet verso dud(ic)t Journal⁹²,
 (par) leq(ue)l desdits (esdits) deux paiement fai(t)s
 25 ne reste plus deub que cent quat(re)-
 vingt-une livr(es) cinq so(ls). Lad(ict)e ob(ligation)
 et traicté cotté CC

Un billet de madame l'abbesse du conv(ent)
 de S(ainc)t-Estienne de Rey(ms), en datte du deux

a) sui^t, *répété*.

23
Dear Mrs. Rogers
I have your favour of the 14th
of the 14th inst. and am glad
to hear from you
Yours truly
J. D.

Dear Mrs. Rogers
I have your favour of the 14th
of the 14th inst. and am glad
to hear from you
Yours truly
J. D.

Dear Mrs. Rogers
I have your favour of the 14th
of the 14th inst. and am glad
to hear from you
Yours truly
J. D.

Dear Mrs. Rogers
I have your favour of the 14th
of the 14th inst. and am glad
to hear from you
Yours truly
J. D.

aoust mil six cent soixante-douze⁸³, (par) leq(ue)l
lad(ict)e dame recognut luy avoir es(t)é pa(yé)
la somme de mil livr(es). Cotté DD

- Un cont(rac)t, en datte du deux(ies)me aoust mil six
5 cent vingt-huict, passé (par) dev(ant) et signé
Viscot et Rogier, not(taires)⁸⁴, portant la
som(me) de deux cent liv(res) de rente, moie(nant) la so(mme)
de trois mil deux cent li(vres), au p(rincip)al, constit(ué) (par)
10 M(aît)re Henri Bouron^{85 a)}, contool(eur) au grenier
à sel de Chateau, au (pr)offit de dam(ois)elle J(eann)e
Lespagnol, v(eu)ve de Fra(nçois) Delasalle, de laq(ue)l(le)
so(mme) ne reste plus deub que cent dix-
huict l(ivres) de rente moie(nant) dix-huict cent
quatre-vingt-huict li(vres), au p(rincip)al ; laq(ue)l(le)
15 so(mme) appartient en com(mun), tant^{b)} à la s(uccession)
dud(ict) deff(unc)t^{c)} M(aît)re Louis Delasalle, à m(onsieu)r
Simon Delasalle et à monsieur l'esleu^{d)}
Frémyn⁸⁶ ; leq(ue)l cont(rac)t est ès mains de sieur
Portelot, procureur en la Cour de Parlem(ent), à Paris,
20 cotté, et n'est plus deub que la som(me) susd(ict)e
au moyen des deux rent(es) dont sera cy ap(rès)
f(aic)t mention. Cotté icy EE

- De laquelle rente est deub d'arréage
pour le tier^{e)} afférant à la su(ccession) dud(ic)t
25 deffunct la somme de deux cent soixant(e)-
deux livres dix-sept sols huict deniers⁸⁷.

Un au(tre) con(trac)t, en datte du cinq febvrier mil
six cent soixante-sept, signé Bonestrayne
et Angier, nottaires royaux à Rey(ms)⁸⁸, (par) leq(ue)l

a) Bouron ; dem^t, *bâtonné*. b) tant ; dud(ict), *bâtonné*. c) deff(unc)t ; sieur, *bâtonné*. d) les-leu ; fre, *non bâtonné*. e) tier ; la s, *bâtonné*.

- appert Jacques Meusnier⁹⁹, dem(eurant) lors
à Wazigny, avoir vendu et constitué rente
au (pr)offict dud(ic)t deff(unc)t, M(aît)re Louis
Delasalle, Simon Delasalle et M(aît)re
- 5 Anthoine Frémyn, de la so(mme) de trent(e)-
deux li(vres) seize so(ls), payab(le) (par) cha(cun) an,
moien(ant) six cent cinquante-six li(vres) un sol
au p(rinci)pal quy s'est trouvé en la somme cotté icy,
laquelle rente procède de celle inventé
- 10 en la cotte précédente. Cotté FF
- Des arrérages de laquelle rente est deub
au cinque febvrier dernier, pour le tier
afférant à lad(ict)e^{a)} succession, cinquante-quatre
livr(es) quatorze so(ls) quatre deniers¹⁰⁰.
- 15 Un au(tr)e cont(rac)t en datte du vingt-neuf(ies)me janvier
mil six cent soixante-sept, passé (par) dev(ant) et signé
Leleu et Angier, nottaires royaux à Rey(ms)¹⁰¹,
par leq(ue)l appert Martin, Philip(pes), Henry et
Marg(ueri)tte les Bouron, demeu(rant) à Reyms, et au(tres)
- 20 lieux, av(oir) constitué rente au (pr)offict de monsieur
Coquebert, seigneur du Grand Monfort¹⁰², de la
som(me) de deux cent l(ivres)^{c)} de rente
moien(ant) quatre mil li(vres) au p(rincip)al ; laq(uel)l(le)
rent(e) est depuis cédée par led(ic)t sieur
- 25 de^{d)} Monfort à M(aît)re Simon Delasalle¹⁰³,
frère dud(ic)t deff(unc)t M(aît)re Louis Delasalle,
(par) acte du neuf(ies)me janvier mil six cent
soixante-douze¹⁰⁴, passé (par) dev(ant) les mes(mes) nott(aires) ;
de laquelle rente en a esté tant rembour(sé)
- 30 q(u'i)l n'en reste plus deub q(ue) la so(mme) de^{e)}

a) lad(it)e ; son, *bâtonné*. b) febvrier ; janvier, *en surcharge*. c) li(vres) ; en p(rinci)pal, *bâtonné*. d) de ; Monsieur ; Montfort, *en surcharge, bâtonné*. e) de ; huit, *non bâtonné*.

deux mil quatre cent livr(es) dont en
appartient le tier à ladi(ic)te su(ccession). Monte
led(ic)t tier à huit cent liv(res) sui(vant) que
led(ic)t sieur Simon Delasalle l'a déclaré ;

5 leq(ue)l (con)t(ract) ne s'est (tro)uvé en la su(ccession). Cotté
icy GG

De laquelle som(me) de huit cent livres est
deub à lad(ict)e suc(ession) la somme de cent
soixante liv(res) escheue au trent(ies)me janvier
10 de la présente anné mil six cent soixan(te)-
douze¹⁰⁵.

Un arrest^{a)} du (Con)seil d'Estat, en for(me),
portant la liquid(ati)on des deb(tes) de la
comunauté de la ville de Château, en datte
15 du trente-uniesme octobre mil six cent
soixante-neuf¹⁰⁶, signé de Lionne¹⁰⁷, par leq(ue)l
parroist estre deub à lad(ict)e su(ccession)^{b)},
tant en p(rincip)al que intér(êts), la somme de deux
mil cinq cent quarente-une livres douze
20 so(ls) pour le tier afférant aud(ic)t deff(unc)t M(aît)re Louis
Delasalle ; leq(ue)l arrest ne s'est aussy (trou)vé
en ladicte suc(ession). Cotté ici HH
[Signé] J(ean) Chevalier [*paraphe*].

a) arrest ; en Con du, *bâtonné*. b) liv(res) ; la som(me), *bâtonné*.

TRANSCRIPTION MODERNE

Monsieur le conseiller [de La Salle]. Inventaire des titres, papiers et enseignements trouvés en la succession de feu monsieur Maître Louis de La Salle, ⁵vivant conseiller au Siège royal et présidial de Reims, faite par nous, Maurice Lepoyvre, greffier du baillage de Reims, en la présence et assisté de Nicolas Gillot, sergent au baillage, et Jean Chevalier, aussi sergent audit baillage. 213

Du mardi, dixième mai mil six cent soixante-douze, du matin. Un contrat en forme, en date du huitième août mil six cent quarante-trois, passé par-devant et ¹⁵ signé Viscot et Rogier, notaires royaux à Reims, par lequel appert les dame et abbesse religieuses de Cîteaux, de Sainte-Benoite d'Origny, près Saint-Quentin, avoir constitué rente au profit de feu ²⁰monsieur Jean Moët, écuyer, seigneur de Brouillet, de la somme de trois cent trente-trois livres six sols huit deniers de rente annuelle et perpétuelle moyennant

la somme de six mille livres en principal, laquelle rente ledit sieur Brouillet a cédée et transportée audit défunt Maître Louis de La Salle, son gendre, par transport ⁵du vingt-cinquième août mil six cent cinquante, passé par-devant et signé..., notaires royaux à Reims, avec lequel contrat et transport sont copiées et collationnées, savoir : des lettres ¹⁰patentes de Sa Majesté, en date du sixième septembre mil six cent quarante-deux, portant promesse auxdites dame et religieuses de faire emprunt pour le sieur défunt ; autre copie d'un arrêt de Nosseigneurs ¹⁵de la Cour de Parlement, en date du sixième juillet mil six cent quarante-trois ; autre copie d'une procuration donnée pour emprunter, en date du trente juillet mil six cent quarante-²⁰trois, signé Rogier et Viscot, notaires royaux à Reims, et cinq autres copies de quittances des arriérés de l'emprunt de ladite somme, lesdites en date des douze, vingtiesme novembre et vingt-trois ²⁵décembre mil six cent quarante-trois, signé Jean Crestel, notaire, et témoins ; lesdits contrats constitués et transports renseignés dans le livre Journal dudit défunt, comme de Jeanne [Jane] (?) Vernet, lesquels contrat et transport sont ès mains dudit Pierre ³⁰et coté ici A

Des intérêts de laquelle rente appert

par ledit livre Journal être dû, au sixième du mois d'août de l'année courante mil six cent soixante-douze, la somme de deux mille cent soixante-neuf livres ⁶six sols huit deniers y compris un billet, en date du vingt-huitième septembre mil six cent soixante-huit, portant la somme de cent sols donné par la damoiselle Du Chesne. 217

Un autre contrat en forme, en date du cinquième ¹⁰octobre mil six cent quarante-quatre, passé par-devant et signé Rogier et Viscot, notaires royaux à Reims, par lequel appert monsieur de Rabutin et damoiselle Françoise de Monbeton, son épouse, à la caution de ¹⁶monsieur le comte de Saint-Souplet, avoir constitué solidairement, au profit de monsieur Lancelot de La Salle, père dudit défunt Maître Louis de La Salle, son fils, de la somme de deux cent cinquante-six livres de rente ²⁰annuelle et perpétuelle moyennant quatre mille six cent huit livres, au principal, avec lequel est un transport, en date du quatrième février mil six cent soixante-douze, passé par devant et signé Galois, notaire ²⁸à Bétheniville, présent témoin, par lequel ledit sieur de Rabutin et sa femme ont cédé audit défunt Maître Louis de La Salle la somme de quatre cents livres à prendre par chacun an sur Pierre Neveux, sur leur ferme ³⁰à louer, à concurrence des arrérages de

la rente, en marge duquel est l'arrêt dudit sieur conseiller de La Salle, du cinquième desdits mois et an et signé [illisible], a[vec le] transport fait par Posset audit Neveux le cinquième may de ladite année mil six cent soixante-douze. Coté B 219

Sur le susdit Journal appert être dû d'arrérages de ladite rente, au sixième octobre de la présente année mil six cent soixante-douze, treize cent soixante-quinze livres seize sols. Et douze livres trois sols de loyaux coûts.

Un autre contrat en forme, en date du treizième août mil six cent cinquante-¹⁶deux, passé par-devant Rogier et Viscot, notaires royaux à Reims, par lequel appert messire Emmanuel de Proisy, chevalier, sieur de Marfontaine, demeurant à Neuville, et par monsieur d'Estrée, demeurant à Treslon, ²⁰sa caution, avoir solidairement constitué rente au profit dudit défunt Maître Louis de La Salle, de la somme de cent livres, payables par chacun an, moyennant la somme de dix-huit cents livres en ²⁶principal. Coté C

Sur lequel livre Journal appert être dû, au sixième août de la présente année mil six cent soixante-douze, la somme de sept cent cinquante livres ⁶et huit livres treize sols six deniers pour les loyaux coûts. 221

Un billet sous écriture privée, en date du vingt-cinquième novembre mil six cent cinquante-trois, par lequel Jérôme ¹⁰de La Chaise et Elisabeth Colbert, sa femme, demeurant à Reims, se sont reconnus débiteurs envers ledit défunt Maître Louis de La Salle de la somme de douze cents livres, au dos duquel [billet] est un reçu de six cents livres ; et ainsi ne ¹⁵reste plus dû que six cents livres. Coté D

De laquelle rente appert par ledit Livre Journal être dû d'intérêts échus au sixième novembre de l'année présente mil six cent soixante-douze, cent trente-²⁰quatre livres.

Un autre contrat en forme, en date du vingtième juillet mil six cent quarante, passé par-devant et signé Feuillet et Barot, notaires royaux à Fismes, par lequel appert ²⁸Jean Grizolet et Gillette Vallet, sa femme,

demeurant alors à Fismette, avoir solidairement vendu et constitué rente, au profit de feu monsieur Simon Cocquebert, de la somme de dix-huit ⁶livres quinze sols de rente moyennant la somme de trois cents livres, en principal, avec lequel sont attachées plusieurs pièces, savoir : une sentence en forme, en date du treizième mai mil ¹⁰six cent trente, rendue de messieurs du Présidial de Reims, signé Michelet, obtenue par le défunt sieur Lancelot de La Salle, gendre et 223

héritier dudit défunt Simon Cocquebert, contre Pierre Grizolet ; Jean Nolin et Antoinette Grizolet, sa femme ; Nicolas Semart et Geneviève Grizolet et Pierre-Georges Cordonnet et Catherine Grizolet, sa femme, Jean Gontier et Marie Grizolet, tous héritiers dudit défunt Jean Grizolet et ²⁰Guillemette Valet ; et un acte en papier, en date du vingt-sept octobre mil six cent soixante-quatre, passé par-devant et signé Fouran et Bonnette, notaires royaux résidant à Soissons, ²⁶par lequel appert Jean Grizolet, fils de Jean Grizolet et Cristine Le Cloque, sa femme, demeurant à Soissons, avoir reconnu ladite rente avec ledit défunt Maître Louis de La Salle, fils ³⁰et héritier dudit défunt sieur Lancelot

de La Salle qui l'aurait du denier seize réduit au denier dix-huit, à seize livres treize sols quatre deniers. Le tout coté E 225

⁶Sur le Journal appert être dû d'arrérages de ladite rente qui écherront au jour Saint-Martin de la présente année, quatre vingt-sept livres dix-huit sols. Et dix livres pour les loyaux coûts, dix livres dix ¹⁰sols.

Un contrat en forme, en date du dixième mars mille six cent vingt, passé par-devant et signé John et Arlault, notaires à Cormicy, par lequel appert Barthélemy Grandremy ¹⁵et Marcelle Aubry, sa femme, demeurant à Guyencourt, avoir solidairement vendu et constitué rente, au profit de Guillemette Metreau, veuve de Poncelet Croizet, demeurant audit Guyencourt, la somme de vingt-cinq ²⁰livres de rente annuelle et perpétuelle moyennant quatre cents livres en principal, avec lequel sont attachées plusieurs pièces, savoir : un transport, en date du vingt-sept juillet mille six cent vingt, passé par-devant ²⁵Brisset et Taillet, notaires royaux à Reims, par lequel ladite Metreau a cédé ladite rente audit défunt Simon Coquebert, l'aîné ; trois nantissements faits pour assurance de ladite rente sur les héritages des ³⁰débiteurs, en date du neuvième août

mille six cent vingt-sept, novembre mille six cent quarante-et-un et quinzième novembre mille six cent cinquante-et-un, signés Minart et ⁵Lefebvre, Bracquemart et Michaut ; et ledit Bracquemart avec deux certificats des greffiers et un acte en date du vingt-troisième novembre mille six cent quarante-et-un, passé par-devant et signé ¹⁰Rogier et Viscot, notaires royaux à Reims, passé entre Claude Menart, laboureur, demeurant à Guyencourt, et damoiselle Barbe Cocquebert, veuve de défunt sieur Lancelot de La Salle, fille et héritière dudit défunt Simon ¹⁵Cocquebert, mère dudit Maître Louis de La Salle, par lequel ledit Menart s'est obligé [à] payer la somme de trois cents livres faisant partie des quatre cents livres, avec intérêts des trois cents ²⁰livres restant du principal et sans préjudice ni faveur audit contrat des quatre cents livres. Le tout coté F 227

Des arrérages de laquelle rente est dû, au onzième mars mille six cent ²⁵soixante-douze, est dû cent quatre-vingt-huit livres onze sols, comme le présente le Journal. Et huit livres de loyaux coûts.

Un autre contrat en forme, en date du cinquième avril mille six cent trente-deux, passé par-devant et signé Rogier et Viscot, notaires royaux à Reims, par lequel appert ⁵la communauté du village de La Neuville-en-Tourne-en-Fuy et plusieurs particuliers, Simon Barrois et autres y dénommés, en vertu de conclusion de ladite communauté, avoir constitué rente au profit du défunt sieur Lancelot ¹⁰de La Salle, père dudit Maître Louis de La Salle, de la somme de soixante-quatre livres payables par chacun an moyennant douze cents livres au principal ; et la conclusion de ladite communauté, en date du quatrième avril ¹⁵mille six cent trente-deux, portant promesse aux particuliers y dénommés, faire contrat de ladite somme ; et une sentence rendue de monsieur l'Intendant ou son subdélégué, en date du... ²⁰signé Richart, donnée pour 229

les habitants de la communauté de La Neuville-en-Tourne-a-Fuy et ledit défunt sieur Louis de La Salle, par laquelle a été donné six ans de temps à ladite communauté pour payer²⁶ la somme de quatorze cents livres en six paiements égaux qui est deux cent trente-trois livres six sols huit deniers par an et au bas de la sentence par Gelot du cinq mai mille³⁰ six cent soixante-dix. Le tout coté G

Sur lequel livre Journal appert avoir été fait quelques paiements, en sorte qu'il reste seulement dû la somme de mille soixante-douze livres trois sols quatre deniers. 231

Un autre contrat en forme, du⁵ vingt-cinquième mai mil six cent soixante-deux, cinquième et septiesme mai mille six cent soixante-douze, signé Viscot et Angier, notaires royaux à Reims, par lequel appert Jacques Barrois et Jean Simon, laboureurs, demeurant¹⁰ à Merlan, avoir solidairement constitué rente au profit de défunt Maître Louis de La Salle, de onze livres deux sols deux deniers de rente moyennant deux cents livres au principal. Coté H

¹⁵Sur le Journal dudit défunt, feuillet onze verso, appert avoir été reçu par ledit défunt, tant sur deux années d'intérêts de la rente que sur le principal d'icelle, de Jacques Barrois, ²⁰la somme de six vingt (120) livres, en sorte qu'il reste seulement dû, du principal, la somme de cent livres et les intérêts depuis mille six cent soixante-quatre, montant à quarante-quatre livres ²⁵neuf sols quatre deniers, au bas duquel est un article écrit de la main dudit défunt Maître Louis de La Salle, portant ledit défunt avoir prêté audit défunt, Jean Simon, le vingt-deuxième ³⁰avril mille six cent soixante-quatre, la somme de soixante livres.

Est dû soixante-six sols de loyaux coûts en intérêts.

Le fol. 11 de l'original, en blanc.

Une sentence donnée des officiers en la Justice de Verzy, en date du dix-sept janvier mille six cent dix-huit, signée Longiet, par laquelle Jean Maricotel, ⁵demeurant à Verzy, et Pacquette Pacquement, sa femme, sont solidairement condamnés à payer audit défunt Maître Simon de La Salle, la somme de cent livres, ensemble les intérêts et dépens, avec laquelle sont attachées ¹⁰plusieurs pièces, savoir : trois actes consécutifs, l'un du quatrième juillet 1654, portant que Pierre Pretot, demeurant à Verzy, a promis payer, acquitter ladite somme de cent livres ; autre du ¹⁵neuvième mars mille six cent soixante, comme Jean Jallet, en conséquence de l'acquêt qu'il a fait d'une maison dudit Prestot, payer ladite somme en son acquit audit défunt sieur de La Salle ; et l'autre est ²⁰la ratification du neuvième mars mille six cent soixante, par Elisabeth La Tesme, sa femme, par laquelle elle s'oblige, avec son mari ; lesdits actes passés par-devant et signé Bretagne et ²⁵Angier, et deux nantissements faits par-devant les officiers en la Justice dudit Verzy, un du dix-septième janvier mille six cent dix-huit, signé Le Fricque et Longet, et l'autre du dernier mai³⁰ mille six cent soixante-dix, signé

Chevalier et Le Jeune. Cotés F 235

De laquelle vente appert être dû, au feuillet treize recto et verso du Livre, des arrérages échus au premier mars ⁵de la présente année, vingt-deux livres six sols huit deniers. Et vingt-cinq sols de loyaux coûts.

Un contrat en forme, en date du ... mars mille six cent soixante-trois, passé ¹⁰par-devant et signé Bretagne et Angier, notaires royaux à Reims, par lequel appert ledit défunt Maître Louis de La Salle avoir vendu au sieur Philipponnat, prévôt d'Épernay, les héritages y contenus sis ¹⁵au terroir d'Ay et Mareuil, moyennant la somme de quinze cents livres ; de laquelle rente est dû soixante-quinze livres à quote-part. Coté L

De laquelle somme sera dû au jour de fête ²⁰Saint-Martin mille six cent soixante-douze, comme appert par le Journal, au feuillet vingt-trois recto et verso, la somme de cent cinquante livres d'arrérages.

Un billet portant sous écriture ²⁰privée, en date du vingt-cinq janvier mille six cent soixante-neuf,

par laquelle Maître François Coquebert, chanoine en l'église Notre-Dame de Reims, s'est ²³⁷ reconnu débiteur envers ledit défunt Maître Louis de La Salle, de la ⁵somme de neuf cents livres, en principal, de quarante-cinq livres de rente, sur laquelle somme fait remboursement [de] trois cents livres, en sorte qu'il reste dû six cent cinquante livres, ¹⁰en principal, de trente-deux livres dix sols de rente. Coté M

De laquelle paraît par le vingt-cinq feuillet dudit Livre être dû la somme de quatre-vingt-dix-sept livres dix sols ¹⁵d'arrérages échus au quatrième août de la présente année mille six cent soixante-douze.

Un autre contrat en forme, en date du dernier décembre mille six cent ²⁰cinquante-neuf, par lequel appert messire François de Miremont, seigneur de Saint-Etienne, tant pour lui que le sieur de Berieux, son frère, a constitué la somme de quatre cent cinquante livres de rente ²⁰au profit dudit défunt Maître Louis

de La Salle, moyennant huit mille cent livres en principal, au bas et en suite duquel est la ²³⁹ ratification dudit Philippe de Miremont, du neuvième janvier mille ⁵six cent soixante, de ladite somme de huit mille cent livres entre tant en son transport que dudit seigneur de Saint-Etienne, avec lequel est un acte en papier, en date du vingt-huitième août mille six ¹⁰cent soixante-onze, signé Angier et Leleu, notaires, par lequel le sieur Alphonse de Miremont, fils dudit sieur de Saint-Etienne s'oblige au paiement du principal et intérêts de ladite rente. Coté N

¹⁵De laquelle rente paraît, par le vingt-sixième feuillet dudit Livre Journal du défunt, que de ladite somme de huit mille cent livres, il en appartient à Maître Antoine Frémyn, ²⁰élu à Reims, son beau-frère, la somme de deux mille cent livres, suivant la rescription qu'il lui en a donné, et être dû d'arrérages, audit sieur de La Salle, échus au premier ²⁰janvier mille six cent soixante-douze, la somme de douze cent quinze livres cinq sols huit deniers et sept livres quatorze sols pour les loyaux coûts.

Un billet portant contrat, en date du seizième octobre mille six cent cinquante-neuf, par lequel ²⁴¹ appert messieurs du Présidial de Reims avoir constitué rente ⁵ au profit dudit défunt, de la somme de trente-trois livres six sols huit deniers moyennant, au principal, six cents livres. Coté O

De laquelle rente sera dû, au seizième ¹⁰octobre de l'année présente, une année montant à trente-trois livres six sols huit deniers, comme appert par le feuillet vingt-huit du Journal.

Un autre contrat de constitution en forme, en date ¹⁵du vingt-cinquième février mille six cent soixante-un, passé par-devant et signé Chevillet et Bretagne, notaires royaux à Reims, par lequel appert les religieux de la commanderie de Saint-Antoine de Reims ²⁰avoir constitué rente au profit dudit défunt, de la somme de cent cinquante livres, payable par chacun an, moyennant trois mille livres en principal, au bas duquel est une requête et permission des supérieurs ²⁵[de] prendre et emprunter ladite somme, signées desdits notaires, du vingt, signé Tauxier, mille six cent soixante livres, et quatre copies de quittances de l'emprunt

desdits deniers, en date du dix-huitième mai mille six cent soixante-et-un, aussi signés desdits ²⁴³ notaires. Le tout coté P

De laquelle vente appert par le feuillet ⁶trente dudit Journal, est dû d'arrérages, échus le vingt-sixième février de la présente année, cent cinquante livres et huit livres quatre sols de loyaux coûts.

¹⁰Un autre contrat en forme, en date du seizième juin mille six cent soixante-quatre, passé par-devant et signé Leleu et Chevillet, notaires royaux à Reims, par lequel appert les religieux de Saint-Antoine ¹⁵de Reims, avoir vendu et constitué rente au profit dudit défunt Maître Louis de La Salle, de la somme de trente livres de rente annuelle et perpétuelle, moyennant la somme de six cents livres au principal, ²⁰fin duquel est une requête présentée par lesdits religieux au général de l'Ordre, et permission dudit général, de faire emprunt de ladite somme, en date du vingt-deux mars mille six cent ²⁵soixante-quatre.

Coté Q

Des intérêts de laquelle rente sont dus cent cinquante livres qui écherront au seizième août 245 de l'année courante, comme appert par le feuillet trente-sept recto du ⁶Journal. Et huit livres un sol pour les frais loyaux coûts.

Un autre contrat en forme, en date du treizième février mille six cent ¹⁰soixante-deux, passé par-devant et signé Bretagne et Chevillet, notaires royaux à Reims, par lequel appert les religieux de la commanderie de Saint-Antoine avoir vendu et constitué rente au profit de Maître ¹⁵Pierre Dozet, prêtre, chanoine et petit archidiacre de Reims, de la somme de six vingt (120) livres tournois payable par chacun an moyennant deux mille quatre cents livres au principal, et un ²⁰transport, en date du sixième août mille six cent soixante-dix, par lequel appert Maître Robert Dey de Séraucourt, prêtre, chanoine et grand archidiacre de Reims, exécuteur du testament dudit sieur Dozet, avoir cédé ladite rente ²⁵audit Maître Louis de La Salle, le transport signé Leleu et Angier, notaires royaux à Reims. Coté R

De laquelle rente est dû, au deuxième février de l'année courante, la somme de deux cent quarante livres, comme appert par le quarante-deux feuillet du Journal, et sept livres quatre 247 sols pour loyaux coûts.

⁶Un autre contrat en forme, en date du vingtiesme juillet mille six cent soixante-et-un, passé par-devant et signé Bretagne et Angier, notaires royaux à Reims, par lequel appert Antoine de Villiers, ¹⁰écuyer, seigneur de Barbaize, et dame Philippe de Sainove, sa femme, avoir solidai-
rement vendu et constitué rente, au profit dudit défunt Maître Louis de La Salle, de la somme de quarante-quatre ¹⁵livres huit sols dix deniers, payable par chacun an, moyennant huit cents livres au principal. Coté S

De laquelle rente est dû, comme appert par le trente-deux feuillet recto, la ²⁰somme de deux cent quatre-vingt-trois livres sept sols deux deniers d'arrérages qui écherront au deuxième juillet de la présente année mille six cent soixante-douze ; ²⁵et sept livres cinq sols pour les frais et loyaux coûts.

Un billet et contrat sous écriture et signé Pierre, en date du dernier juin mille six cent 249 soixante-huit, par lequel appert monsieur Dorigny donne audit défunt ⁶la somme de quatre mil livres au principal. Coté T

De laquelle rente est dû la somme de deux cents livres qui écherra au dernier ¹⁰juin de la présente année comme le présente le trente-quatre feuillet recto.

Un autre contrat en forme, en date du vingt-sixiesme juillet mille six cent soixante-trois, passé par-devant et signé ¹⁵Leleu et Angier, notaires royaux à Reims, par lequel appert messire

Gérard Bordoïis, demeurant à La Cassine, avoir vendu et constitué rente, au profit dudit défunt Maître Louls de La Salle, de la somme de ²⁰soixante-six livres treize sols quatre deniers moyennant la somme de douze cents livres au principal. Coté S

Des arrérages de laquelle rente est dû la somme de cent trente-trois livres six ²⁵sols huit deniers qui [échoit] le vingt-sept juillet de la présente année, comme la présente

le trente-sixième feuillet dudit Livre ; et sept livres cinq sols pour les loyaux coûts. 251

Un autre contrat en forme, en date du ⁵quatorzième décembre mille six cent soixante-cinq, passé par-devant et signé Leleu et Angier, notaires royaux à Reims, par lequel appert Charles de Sugny, écuyer, seigneur de Sainte-Marie et de Bruyères, et dame ¹⁰Henriette de La Simonne, sa femme, avoir solidairement vendu et constitué la somme de quatre cent cinquante livres de rente moyennant huit mille cent livres au principal, au bas duquel est ¹⁵l'acte de ratification de ladite dame, en date du dernier mai mille six cent soixante-cinq. Coté X

De laquelle rente est dû deux mille cent trois livres quatre sols d'arrérages qui ²⁰écherront au quinziesme décembre mille six cent soixante-douze, comme appert par le trente-huit feuillet dudit Journal ; et neuf livres onze sols pour les frais et loyaux coûts.

²⁵Un autre contrat en forme, en date du vingt-quatrième mars mille six cent soixante-sept, passé par-devant Bretagne et Leleu, notaires royaux à Reims, par lequel appert le sieur

Remy Tiercelet et Jeanne Cartier, sa femme, avoir solidairement constitué rente, au profit de feu monsieur Dozet, de la somme de cent dix livres, au principal, moyennant ⁵la somme de deux mille deux cents livres au principal, laquelle rente a été transportée par Maître Robert Dey, exécuteur du testament dudit sieur Dozet, à feu monsieur Jean Frizon, conseiller au Présidial de Reims, ¹⁰par acte du vingt-sixiesme mars mille six cent soixante neuf, passé par-devant et signé Leleu et Angier, notaires royaux à Reims, et ledit jour, par ledit sieur conseiller Frizon, audit défunt ¹⁵Maître Louis de La Salle, par acte sous écriture privée. Le tout coté Y 253

Des arrérages de laquelle rente est dû la somme de deux cent soixante livres, échus au vingt-cinquesme mai dernier, ²⁰comme le présente le trente-neuf feuillet recto dudit Livre.

Un billet portant contrat sous écriture privée, en date du dernier décembre mille six cent soixante-huit, par lequel le sieur ²⁵de Berger s'est reconnu débiteur envers ledit défunt, de la somme de dix-neuf cents livres, en principal, portant quatre-vingt-quinze

livres de rente qui échoit de présent, mis ès mains de monsieur le conseiller Brouillet, comme le porte le quarante feuillet recto dudit Livre, laquelle somme a été ⁵remboursée en présence de Richet, greffier, soussigné, et mis ès mains de Maître Jean-Baptiste de La Salle, ensemble la somme de trols cent dix-neuf livres neuf sols quatre deniers ; en conséquence de quoi ledit billet a été rendu. Coté Z 255

Un autre billet portant contrat, sous écriture privée, en date du vingt-quatre ¹⁵septembre mille six cent soixante-neuf, par lequel appert le sieur de Viéville, marchand, demeurant à Laon, s'être reconnu débiteur envers ledit défunt Maître Louis [de La Salle] de la somme de deux cents livres de rente ²⁰moyennant quatre mille livres au principal. Coté AA

De laquelle rente est dû la somme de quatre cents livres qui écherra le vingt-cinquième septembre mille six cent soixante-²⁵douze, comme appert par le quarante-et-un feuillet dudit Journal.

Une obligation, en date du quinziesme janvier mille six cent cinquante-neuf, passé par-devant Angier, notaire royal à Reims, par lequel appert Martin Dupré et Quentine Prelaine, demeurant à Damery, s'être reconnu débiteur envers le défunt de la somme de cent cinquante ⁵livres pour

les causes y contenues ; et une promesse, en date du vingt-trois juin mille six cent soixante, par laquelle lesdits Dupré et Prelaine devoir audit défunt la somme de soixante-quatorze livres ;¹⁰ desquelles deux sommes ne reste plus dû, suivant le dix-neuf feuillet verso dudit Journal, que la somme de trente-cinq livres, lesdites obligations et promesse cotées BB

Une autre obligation, en date du troisième¹⁵ janvier mille six cent cinquante-trois, passé par-devant [et] signé Viscot et Rogier, notaires royaux à Reims, par lequel appert Nicolas de France et Marguerite Coin, sa femme, demeurant à Champigny, s'être reconnu débiteurs envers ledit²⁰ défunt Maître Louis de La Salle, de la somme de sept cent quatre-vingt livres, et quarante septiers de seigle et un acte enregistré sur le vingtième feuillet verso dudit Journal, par lequel, desdits deux paiements faits, ²⁵ne reste plus dû que cent quatre-vingt-une livres cinq sols. Ladite obligation et traité coté CC

Un billet de madame l'abbesse du couvent de Saint-Étienne de Reims, en date du deux

août mil six cent soixante-douze, par lequel ladite dame reconnut lui avoir été payé la somme de mille livres. Coté DD 259

Un contrat, en date du deuxième août mille six⁵ cent vingt-huit, passé par-devant et signé Viscot et Rogier, notaires, portant la somme de deux cents livres de rente moyennant la somme de trois mille deux cents livres, au principal, constitué par Maître Henri Bouron, contrôleur au grenier¹⁰ à sel du Château-[Porcien], au profit de damoiselle Jeanne Lespagnol, veuve de François de La Salle, de laquelle somme ne reste plus dû que cent dix-huit livres de rente moyennant dix-huit cent quatre-vingt-huit livres, au principal ; laquelle¹⁵ somme appartient en commun, tant à la succession dudit défunt Maître Louis de La Salle, qu'à monsieur Simon de La Salle et à monsieur l'élu Frémin ; lequel contrat est ès mains de sieur Portelot, procureur en la Cour de Parlement, à Paris, ²⁰coté ; et n'est plus dû que la somme susdite au moyen des deux rentes dont sera ci-après fait mention. Coté ici EE

De laquelle rente est dû d'arrérages pour le tiers afférent à la succession dudit²⁵ défunt, la somme de deux cent soixante-deux livres dix-sept sols huit deniers.

Un autre contrat, en date du cinq février mille six cent soixante-sept, signé Bonnestraîne et Angier, notaires royaux à Reims, par lequel

appert Jacques Meusnier, demeurant lors à Wasigny, avoir vendu et constitué rente au profit dudit défunt, Maître Louis de La Salle, Simon de La Salle et Maître⁵ Antoine Frémyn, de la somme de trente-deux livres seize sols, payable par chacun an, moyennant six cent cinquante-six livres un sol, au principal, qui s'est trouvée en la somme cotée ici, laquelle vente procède de celle inventoriée¹⁰ en la cote précédente. Coté FF 261

Des arrérages de laquelle rente est dû, au cinq février dernier, pour le tiers afférent à ladite succession, cinquante-quatre livres quatorze sols quatre deniers.

¹⁵Un autre contrat, en date du vingt-neuvième janvier mille six cent soixante-sept, passé par-devant et signé Leleu et Angier, notaires royaux à Reims, par lequel appert Martin, Philippe, Henri et Marguerite les Bouron, demeurant à Reims et autres²⁰ lieux, avoir constitué rente, au profit de monsieur Coquebert, seigneur du Grand Monfort, de la somme de deux cents livres de rente moyennant quatre mille livres au principal, laquelle rente est depuis cédée par ledit sieur²⁵ de Monfort à Maître Simon de La Salle, frère dudit défunt Maître Louis de La Salle, par acte du neuvième janvier mille six cent soixante-douze, passé par-devant les mêmes notaires ; de laquelle rente en a été tant remboursé³⁰ qu'il n'en reste plus dû que la somme de deux mille quatre cents livres dont en appartient le tiers à ladite succession. Monte ledit tiers 263

à huit cents livres suivant que ledit sieur Simon de La Salle l'a déclaré ;⁵ lequel contrat ne s'est trouvé en la succession. Côté ici GG

De laquelle somme de huit cents livres est dû à ladite succession la somme de cent soixante livres échue au trentième janvier¹⁰ de la présente année mille six cent soixante-douze.

Un arrêt du Conseil d'État, en forme, portant la liquidation des dettes de la communauté de la ville de Château-[Porcien], en date¹⁵ du trente-unième octobre mille six cent soixante-neuf, signé de Lionne, par lequel paraît être dû à ladite succession, tant en principal que intérêts, la somme de deux mille cinq cent quarante-et-une livres douze²⁰ sols pour le tiers afférent audit défunt Maître Louis de La Salle ; lequel arrêt ne s'est trouvé en ladite succession. Côté ici HH.

[Signé] Jean Chevalier [paraphe]

NOTES

¹ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 17, § 1 [*Cahiers lasalliens* 28, f° 17].

² Jean Moët de Brouillet (1599-1670), époux de Perrette Lespagnol (1615-1691), grands-parents, parrain et marraine de Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), leur petit-fils. — Cf. *Cahiers lasalliens* 26, p. 101, 3.

³ Le contrat de mariage de Louis de La Salle, « conseiller du roy au Siège royal et présidial de Reims » et Nicolle Moët, fille de Jean Moët de Brouillet et de Pérette Lespagnol, mentionne « les traites et conventions matrimoniales » de chacune des parties. De la part du sieur de Brouillet et son épouse, « ils ont promis donner pour le mariage de leur fille, aussitôt la bénédiction dudit mariage, la somme de 16.000 livres tournois, en ce compris les meubles, sçavoir 12.000 livres en deux contrats de constitution de rente de 6.000 livres chacun (qu'ils garantissent) et 4.000 livres tournois en deniers clairs, desquelles 16.000 livres il y en aura 8.000 qui sortiront nature de propre et naissant à ladite future [épouse] et aux siens et 8.000 qui sortiront nature de meubles ». Le 25 août 1650, aussitôt la bénédiction nuptiale des nouveaux époux, Louis de La Salle et Nicole Moët, sa femme, recevaient « dudit sieur et dame de Brouillet, 4.000 livres tournois en deux contrats de constitution de rente ». Cf. « Contrat de mariage entre Louis de La Salle et Nicolle Moët », dans *Cahiers lasalliens* 26, p. 162, 10.

⁴ Le contrat fut passé par-devant Rogier et Viscot, notaires royaux à Reims. Cf. Contrat cité dans la note antérieure et *Cahiers lasalliens* 26, p. 163.

⁵ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 17, § 1 [*Cahiers lasalliens* 26, p. 17].

⁶ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 17v, 2. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 17v].

⁷ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 18, § 3. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 13].

⁸ Jean de RABUTIN, seigneur de Selles, époux (Contrat du 15 février 1642) de Françoise de MONBÉTON, fille de Jacques de MONBÉTON et de Renée de Saint-Paul, dont : Joseph-Charles, seigneur de Selles, capitaine au régiment du Piémont ; Louis, page de M. le Prince ;

Jules, Louis-François, Charlotte et Gabriel. Cf. *Bibl. mun. Reims*, ms 1950, p. 393. La rente due par le sieur et dame de Rabutin servit au titre clérical de Jean-Louis de LA SALLE proclamé en l'église Saint-Étienne de Reims, le 16 septembre 1686. Cf. *Cahiers lasalliens* 27, p. 80. — Fac-similé et transcription : *Cahiers lasalliens* 27, p. 197, 1 [Original. *Arch. dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, G 205 (année 1686)].

⁹ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 18v, § 4 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 18v].

¹⁰ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 19, § 5 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 18v].

¹¹ Emmanuel de Proisy, fils de Jean de Proisy († château de Neuville, 16 février 1677 ; 94 ans) et de Guillemette d'Anglebermer de Laigny († 13 février 1684), chevalier, marquis de Marfontaine, seigneur dudit lieu, de Rozoy, et La Capelle, par indivis avec Sa Majesté. Il épousa, en 1678, Louise-Césarine de Conflans, fille cadette de Christophe de CONFLANS, dit le comte de Vézilly, seigneur de Bouleuse, Poilly, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, et de Madeleine de Châtillon.

De ce mariage est issue : Madeleine-Françoise-Anne-Louise de Proisy qui, le 2 mars 1699, en l'église de Vézilly, épousa son cousin germain, Emmanuel-Joseph d'HALLENCOURT († château de Marfontaine, 12 mai 1745 ; 77 ans), chevalier, marquis de Dromesnil, vicomte de Trenlay, baron de Vézilly, seigneur de Candeville, Neuville, Oulches, Chermizy, Vassogne, cornette de la compagnie des cheveu-légers Dauphin (1690), capitaine-lieutenant du marquis d'Urfé (21 mars 1693), charge qu'il vendit en 1703 au comte de Dauvet et se retira du service. Cf. Sars (Max. de), *Le Laonnois féodal*, t. III, p. 34-XXVI.

¹² Marfontaine, commune de l'arrondissement de Vervins (Aisne).

¹³ Vraisemblablement La Neuville-Bosmont, commune de l'arrondissement de Laon (Aisne).

¹⁴ Commune de l'arrondissement de Reims (Marne).

¹⁵ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 19v, § 6 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 19v].

¹⁶ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 20, § 7 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 20].

¹⁷ Elle était fille de Guillaume Colbert et de Pérette Hachette, fille de Nicolas HACHETTE († 14 mars 1673 ; 73 ans). Ledit Guillaume COLBERT était fils de Nicolas COLBERT et d'Elisabeth Rogier. — Quant à Jérôme La Chèze, *alias* La Chaise, licencié en Droit, avocat au Siège présidial de Reims, il était bailli de Muire et de la seigneurie en dépendant. Cf. *Arch. ville de Reims*, carton 789, liasse 103.

¹⁸ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 20v, § 8. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 20v, 8].

¹⁹ *Compte de Tutelle*, f^o 20v, § 9. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 20v] ; le second notaire se nomme Basle.

²⁰ D'après *Compte de Tutelle*, f^o 21, le constituant est Jean Grissolet.

²¹ Faubourg de Fismes, commune de l'arrondissement de Reims.

²² Conseiller au Présidial de Reims, Simon COCQUEBERT (1561-1622) était fils de Thomas COCQUEBERT († 1586) et de Jeanne Maillefer (cf. *Mémoires de Jean Maillefer*, Ed. H. JADART, 1890, p. 345). Il épousa Marie Branche († 22 mars 1625 ; 60 ans), fille de Nicolas BRANCHE, seigneur d'Héraucourt qui offrit la capitulation de la ville de Laon au roi Henri IV (22 juillet 1594). Barbe Cocquebert (1595-1653), fille de Simon et Marie Branche s'unit en mariage à Lancelot de LA SALLE (1583-1651), tandis que Jean et Antoinette, son frère

et sa sœur, contractaient mariage avec Marie de La Salle (1598-p. 1653) et Jean de LA SALLE (1595-1653), respectivement.

²³ Prénommée Gillette quelques lignes plus haut. Cf. plus haut, p. 221, lin. 25.

²⁴ Fils de Lancelot de LA SALLE (1583-1651) et de Barbe Cocquebert (1595-1653), père de Jean-Baptiste de LA SALLE.

²⁵ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 21, § 10 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 21].

²⁶ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 21v, § 11 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 21v].

²⁷ Commune de l'arrondissement de Reims (Marne).

²⁸ Commune de l'arrondissement de Laon (Aisne). Ils habitaient à Guignicourt (Aisne), en 1676. Cf. *Compte de Tutelle*, 1676, f° 21v. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 21v].

²⁹ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 22, § 12 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 22].

³⁰ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 22v, § 23 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 22v].

³¹ La Neuville-en-Tourne-a-Fuy, commune de l'arrondissement de Reims (Ardennes).

³² *Arch. dép. Marne*, 4 E 16862. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 33, p. 135, 20.

³³ Ce total ramené à 1.042 livres 3 sols dans le *Compte de Tutelle*, 1676, f° 23 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 23].

³⁴ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16863. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 33, p. 179, 29.

³⁵ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16863. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 33, p. 180, en marge et p. 183, 30.

³⁶ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 23, § 15 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 23].

³⁷ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 24 [*Cahiers lasalliens* 28, f° 24].

³⁸ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 24v, § 16 [*Cahiers lasalliens* 28, f° 24v].

³⁹ Commune de l'arrondissement de Reims (Marne).

⁴⁰ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 25, § 17 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 25].

⁴¹ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16864. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens*, 33, p. 185, 31. — *Cahiers lasalliens* 28, p. 25v, § 18.

⁴² Robert Philipponnat († 4 juillet 1681) sieur de Cys, avocat au Parlement, prévôt à Épernay (1632), officier des Eaux-et-forêts (1652), époux en premières noces d'Anne Vary, dont : Anne et Françoise, ursuline à Épernay (1646). A la mort de son épouse, Robert Philipponnat convola en secondes noces avec Claude Droynet, fille de Barthélemy DROINET et de feu Marguerite Mimy. En sont issus : Robert (°1 décembre 1644) ; Madeleine (°1645), épouse (21 février 1688) de Simon CHERTEMPS ; Jean (°20 août 1649) ; Marie (°11 mars 1653) et Claude-Jean (°26 octobre 1654). Cf. *Bibl. mun. Epernay*, ms 153, ff. 125, 129 ; mariage, f° 221v, 140v, 147v, 150.

Robert Philipponnat acheta la ferme de *La Croisée* à Claude Vary, son beau-père, et partage par moitié, avec Pierre Marchand, la succession de Claude MIMY, marguillier, bailli d'Hauvillers. — Communication de M. Bernard PHILIPPONNAT que nous remercions vivement. — Cf. aussi : *Bibl. nationale, Dossiers bleus*, vol. 520, f° 13 (619).

⁴³ Commune, chef-lieu de canton, arrondissement de Reims (Marne).

⁴⁴ Mareuil-sur-Ay, commune, arrondissement de Reims (Marne). Les héritages en

question sont : à Mareuil-sur-Ay : une vigne, lieu-dit *en Poisson* ; une autre, *en Nesle* ; une troisième, même terroir et même lieu, « royé Charles Phillipponnart » ; une quatrième, « laissée en blanche vigne ». Trois autres vignes situées à Ay : deux, *en Choyelle*, et la troisième au lieu-dit *à la Vauldre*. — Cf. Contrat du 11 avril 1663, f^o 1v. *Arch. dép. Marne*, 4 E 16864.

⁴⁵ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 26v, § 20 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 26].

⁴⁶ Chanoine de Reims, par droit de régale, il prit possession de la prébende 60, le 10 décembre 1667. Il mourut à Reims, le 11 juin 1676. Il avait été chanoine de Verdun, prébende 36, dès le 22 juin 1667 (*Compte de Tutelle*, 1676, f^o 26v) mais résigna son bénéfice en faveur de son frère SIMON COQUEBERT qui en prit possession le 21 juin de cette année-là.

François COQUEBERT, né le 5 septembre 1618, était l'aîné des neuf enfants de Jean COQUEBERT († p. 1639) et de Marie de LA SALLE (1598-p. 1653). Ses autres frères et sœurs se prénomment : Marie (°1620), Pierre (°1622), Marie (°1624), Marie (°1628) ; Jean (1629-1682), époux de Barbe Amé († 1689 ; 85 ans) ; Pérette (°1634), Louis (°1636) et Anne (°1639). — Sur François COQUEBERT, cf. : *Arch. dép. Marne*, 4 E 16872 (acte du 21 septembre 1671) ; *Arch. dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, 20 B 19. [« Succession de défunt François Cocquebert († Reims, 11 juin 1676), vivant, prêtre, chanoine de l'église Notre-Dame de Reims ; apposition des scellés (11 juin), déclaration d'héritier en faveur de Jean Cocquebert, son frère (17 juin), mémoire des frais de la succession dudit défunt »]. — *Bibl. mun. Reims*, ms 1773, f^o 249v ; *ibid.*, ms 1775, f^o 76.

⁴⁷ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 27, § 21 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 27].

⁴⁸ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16860. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens*, 33, pp. 85, 12 ; 103, 15. — *Cahiers lasalliens* 28, p. 27v, § [21 bis].

⁴⁹ Chevalier, seigneur de Saint-Étienne-sur-Suipe (Marne), Auménancourt (Marne), Gueux (Marne), Lierval (Aisne) et autres lieux, maréchal héréditaire du Laonnois, puis seigneur de Berrioux, Aizelles, Godelancourt, Montaigu (Aisne), François de Miremont naquit en 1609. Capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment de Saint-Étienne (commission du 15 avril 1635), capitaine d'une compagnie de cheveu-légers au régiment d'Anjou (18 février 1648), il fut blessé à la bataille de Rethel (15 décembre 1650). Il fut maintenu dans sa noblesse, par Caumartin, en 1667, et mourut en son hôtel de Belval (Ardennes), le 7 octobre 1677. De son mariage (contrat du 3 mars 1637 ; Copillon et Maunoury, notaires à Reims) avec Magdeleine Mathé († 18 mai 1650), il eut : N..., mort en bas âge à Saint-Étienne-sur-Suipe ; Joseph (°1641), nommé page du roi au sacre de Louis XIV ; Alphonse (1644-1700), époux (contrat du 11 décembre 1678 ; Bideleu, notaire à Montaigu) de Marie-Charlotte de Goujon de Condé († 1638) ; Philippe-Alexandre-François (1646-1701) ; Pierre-César, chevalier de Malte ; Madeleine (°1638) et Marie-Thérèse (°1640), religieuses carmélites à Reims ; Elisabeth-Apolline († Belval, 1700) ; Marguerite (°1642), religieuse à Saint-Étienne-aux-Nonnains de Reims ; Isabelle, décédée fille. — Cf. Max. de Sars, *Le Laonnois féodal*, t. I, p. 495-496.

⁵⁰ François de MIREMONT (1609-1677) était le septième enfant des quinze (8 garçons et 7 filles) de David de MIREMONT (1566-1625) et de Marguerite d'Elbène (Turin, 1571 — Laon,

1655). Le frère de *cujus* étant : Philippe (1598-1672), époux (1634) de Marie-Thérèse de Conflans.

⁵¹ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16860. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* **33**, pp. 91, 98, **13** ; 108 et 114, **16**.

⁵² *Arch. dép. Marne*, 4 E 16872. — Fac-similé et transcription, dans *Cahiers lasalliens* **34**, p. 455, **38**.

⁵³ Alphonse de MIREMONT (1644-1700), fils de François (1609-1677) et de Magdeleine Mathé († 1650), époux de Marie-Charlotte de Goujon de Condé († 1638), dont sont issus : Charles-Alphonse (1685-1739), Charles-François (1688-1740), Louise-Elisabeth (1681-1688) et Isabelle-Apolline (1685-1748).

⁵⁴ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 28, § 22 [*Cahiers lasalliens* **28**, p. 28].

⁵⁵ Billet, ordre, mandement par écrit que l'on donne pour toucher une somme. Aujourd'hui : mandat.

⁵⁶ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 28v, § 23 [*Cahiers lasalliens* **28**, p. 28v].

⁵⁷ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 29, § 24 [*Cahiers lasalliens* **28**, p. 29].

⁵⁸ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 29v, § 25 [*Cahiers lasalliens* **28**, p. 29v].

⁵⁹ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 30, § 26 [*Cahiers lasalliens* **28**, p. 30].

⁶⁰ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 30v, § 27 [*Cahiers lasalliens* **28**, p. 30v].

⁶¹ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 31, § 28 [*Cahiers lasalliens* **28**, f° 31].

⁶² *Compte de Tutelle*, 1676, f° 31v, § 29 [*Cahiers lasalliens* **28**, p. 31]. Le contrat aurait été passé le 11 février et non le 13.

⁶³ Il était archidiacre de Champagne. Voir plus haut, p. 286.

⁶⁴ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16871. — *Cahiers lasalliens* **34**, p. 424.

⁶⁵ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16871. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* **34**, p. 421, **76**.

⁶⁶ *Arch. mun. Reims*, carton 811, dossier : Pierre Dozet. — Les exécuteurs testamentaires sont : Robert Dey de Séraucourt et Louis de La Salle. Robert Dey de Séraucourt était fils de Robert d'Y, seigneur de Séraucourt, lieutenant criminel à Reims, et de Marguerite Martin. Prêtre, docteur *in utroque iure*, chanoine de Notre-Dame (3 août 1640, prébende 43), grand archidiacre de l'église de Reims (22 octobre 1663), et vicaire général de Maurice Le Tellier (29 août 1671), Robert Dey de Séraucourt mourut à Reims, le 24 août 1682, et fut enterré en la chapelle Sainte-Anne. Cf. *Bibl. mun. Reims*, ms 1773, pp. 2, 90 ; ms. 1775, f° 58.

⁶⁷ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 32v, § 30. [*Cahiers lasalliens* **28**, p. 32v].

⁶⁸ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16862. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* **33**, p. 151, **24**. — *Cahiers lasalliens* **28**, p. 32v, § 31.

⁶⁹ Fils d'Antoine de VILLERS, seigneur de Barbaize (Ardennes), et de Marie Dupont. Il épousa en premières noces Philippe de Salnove dont il eut : Magdeleine, femme de Pierre de VILLELONGUE, seigneur de Novion-sur-Meuse (Ardennes), du Chesne et de Ventelay (Marne). Devenu veuf, Antoine de VILLERS convola en secondes noces avec Nicolle de Cugnon, d'où est issu : Robert de VILLERS, seigneur de Barbaize. Cf. *Arch. dép. Ardennes*, E 816 [Inventaire..., p. 352, col. 2].

⁷⁰ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 33, § 32. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 33, § 32].

⁷¹ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 33v, § 33. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 33v].

⁷² Marchand à Reims, Philippe DORIGNY (1634-1678) était fils de Philippe Dorigny et d'Henriette Michou. De son mariage avec Marie Ravineau (1638-1717) sont nés : Adam (1656-1718), époux de : 1^o Marie Rogier (1656-1693) ; 2^o Adrienne Pinteville († 1698 ; 33 ans) ; Henriette (1657-1714), épouse de Raoul Rogier (1655-1723) ; Nicolas (1659-1726), mari de Pérette Homo (°1672) ; Madeleine (1660-1732), épouse de Gérard Homo (°v. 1665) ; Philippe (°1661), Marie (°1663), Nicolas-François (°1664), Michel (°1665), Claude (1668-1713), Philippe (1674-1729), époux (10 janvier 1705) d'Anne-Jacqueline Hachette († 1729 ; 74 ans).

⁷³ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 34v, § 35. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 34v].

⁷⁴ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16864. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 33, p. 191, 32. — *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 34v, § 35 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 34v].

⁷⁵ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 35v, § 36 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 35v].

⁷⁶ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 36, § 37 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 36].

⁷⁷ Fils de Philbert de SUGNY, seigneur de Sainte-Marie, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi et de Jeanne Le Danois. De son mariage avec Henriette de La Simonne sont issus : Charles ; Valentin, chevalier, seigneur de Contreuve (Ardenne), Chastris et autres lieux ; Louis, mineur, en 1662 ; Charlotte, sœur religieuse au monastère de Longueau. Messire Charles de SUGNY, chevalier, était seigneur de Sainte-Marie-sous-Bourcq (Ardenne), Anet et Maljouy, résidant à Sugny (Ardenne). Cf. *Arch. dép. Marne*, 4 E 16862 (acte du 5 janvier 1661), 4 E 16866 (acte du 4 décembre 1665), 4 E 16867 (2 mars 1666). — *Arch. mun. Reims*, carton 806, liasse 198 (Sugny, Madame de).

⁷⁸ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 36v, § 38 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 36v].

⁷⁹ Le *Compte de Tutelle*, 1676 [f^o 37, § 39] le date du 24 mars 1676 : il s'agit de 1667.

⁸⁰ De son mariage avec Jeanne Cartier est née Claude, épouse (16 mars 1671) d'Edmond THOMAS [*Arch. mun. Reims*, Saint-Symphorien, Registre 1668-1675 (an. 1671)]. — Sur Remy Tiercelet, cf. *Arch. dép. Marne*, 4 E 16878 (actes des 13 septembre 1687 et 18 novembre 1687).

⁸¹ Fils de Jean FRIZON (1587-a. 1643) et de Nicole Frizon, Jean FRIZON, *de cujus*, né à Reims, en 1621, décéda à Hautvillers (Marne), en 1669, conseiller au Présidial de Reims. Il avait été uni en mariage (contrat du 18 novembre 1643) à Suzanne Chrestien. De leur union sont issus : Pierre, ondoyé à Saint-Denis de Reims, le 25 octobre 1644 et baptisé le 3 mai 1645 ; Nicolas (°1647), Renée (°1647), Marie (°1648) ; Jean, né à Reims et baptisé à Cernay-lès-Reims, le 2 avril 1652 ; Nicolas (°1654) ; Nicolas-Louis, ondoyé à Saint-Étienne, le 4 septembre 1659, et baptisé le 24 juin 1660 ; Jeanne (°1662).

⁸² *Arch. dép. Marne*, 4 E 16870. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 34, p. 387, 70. — *Cahiers lasalliens*, 28, p. 37v.

⁸³ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 38, § 40 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 38].

⁸⁴ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 38v, § 41 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 38v].

⁸⁵ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 39 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 39].

⁸⁶ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 39v, § 42 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 39v].

⁸⁷ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 40, § 43 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 40].

⁸⁸ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 40v, § 44 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 40v].

⁸⁹ Commune de l'arrondissement d'Épernay (Marne).

⁹⁰ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16862. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 33, p. 127, 19. — *Cahiers lasalliens* 28, p. 41, § 45.

⁹¹ Laboureur à Champigny (Marne), Nicolas de FRANCE, fils de Thomas de France et d'Anne Méa, épousa : 1° Marguerite Coin, veuve de Nicolas LETOFFÉ ; 2° à Champigny (4 février 1676), Françoise MAUROY (âgée de 40 ans), veuve de Thomas LAGILLE. De sa première épouse sont nées : Antoinette, unie en mariage, à Champigny, le 23 novembre 1676, à Antoine LAGILLE ; une autre fille, épouse, avant 1676, Nicolas MICHAUX, charron à Rosnay (Marne). De son premier mari, Nicolas LESTOFFÉ, demeurant à Tinquieux (Marne), Marguerite Coin avait eu deux enfants : Nicolas et Barbe. Cf. *Arch. dép. Marne*, 4 E 16862 (« vente a noble homme Antoine FRÉMYN, contrôleur en l'Élection de Reims, de la moitié d'un jardin au terroir de Sapicourt ». Reims, 21 avril 1661). — Nicolas de FRANCE, mourut à Champigny, le 7 janvier 1688, âgé de 60 ans.

⁹² *Compte de Tutelle*, 1676, f° 41v [*Cahiers lasalliens* 28, p. 41v].

⁹³ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 42, § 46 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 42].

⁹⁴ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16868. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 33, p. 25 [1]. — Cf. *Compte de Tutelle*, 1676, f° 42v, § 47 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 42v].

⁹⁵ Ainsi que le déclarait Gérarde Corvisart, veuve, en 1667, de Henri Bouron, cette rente, constituée en 1615, fut cédée à François de La Salle (1583-1629). Cf. *Cahiers lasalliens* 33, p. 36, 3.

⁹⁶ Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 33, p. 20 [en marge] et pp. 26 et 37, 4.

⁹⁷ Référence aux arrérages, dans *Compte de Tutelle*, 1676, f° 43 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 43].

⁹⁸ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16868. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 33, p. 317, 59. — *Compte de Tutelle*, 1676, f° 44, § 49 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 44].

⁹⁹ Époux, puis veuf de Jeanne Bouron († vers 1667) et tuteur de leurs enfants. Il habitait Wassigny, commune de l'arrondissement de Reims (Ardennes).

¹⁰⁰ *Compte de Tutelle*, 1676, f° 45, § 50 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 45].

¹⁰¹ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16868. — Fac-similé et transcription dans *Cahiers lasalliens* 33, p. 293, 55. — *Compte de Tutelle*, 1676, f° 47v, § 53 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 47v].

¹⁰² Étienne COCQUEBERT († 1681), fils d'André COCQUEBERT (1606-1671) et de Marie Arnoulet. Il épousa Antoinette Leclerc, fille de Pierre LECLERC et de Françoise Cocquebert qui l'était de Pierre COCQUEBERT († 1647) et de Jeanne de La Salle († p. 1660). Les enfants des époux Étienne COCQUEBERT se prénomment : Remi-Joseph (°1668), époux (15 février 1706) de Louise-Marguerite Cocquebert († 1716) ; Marie-Anne (1666-1689), épouse de Rémi-François BÉGUIN de SAUSSEUIL ; Charlotte (°1672), femme de Louis-Charles BÉGUIN, seigneur de Coëgny et de Châlons-sur-Vesle ; Marguerite (1677-1681) ; Marguerite-Angé-

lique (1681-1734), qui, le 27 février 1702, convola en justes noces avec Simon COCQUEBERT († 1735), seigneur de La Fauconnerie.

¹⁰³ Fac-similé et transcription, dans *Cahiers lasalliens* 33, pp. 298 et 305, 56.

¹⁰⁴ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16873. — Fac-similé et transcription, dans *Cahiers lasalliens* 34, p. 479, 86. — *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 47v, § 53 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 47v].

¹⁰⁵ Elle montait à 320 livres, en 1676. Cf. *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 48v, § 54 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 48v].

¹⁰⁶ L'original est du 31 octobre 1659. Cf. *Arch. nationales*, E 424, p. 648-652.

¹⁰⁷ Fac-similé et transcription, dans *Cahiers lasalliens* 33, pp. 63-84, 11. — *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 49, § 55. — Il s'agit de la ville de Château-Porcien, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rethel (Ardennes).

INDEX

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

Abbesse.

— Monastère Saint-Étienne de Reims, 257.

Actes :

— (1651), 227, 7 ; (1654), 233, 11 ; (1660), 15.

— A. de ratification : (1660), 233, 20 ; 251, 15.

— A. en papier : (1664), 223, 20 ; (1665), 251, 10-17 ; (1671), 239, 8.

— A. sous seing privé : (1669), 235, 23. — V. Arrêt, Billet, Caution, Constitution de rente, Nantissement, Obligation, Prêt, Procuration, Promesse, Ratification, Rente, Sentence, Transport.

AIZELLES, commune, arrondissement de Laon (Aisne).

— Seigneur d'A., 237 n. 49.

AMÉ, Barbe, épouse de Jean COCQUEBERT, 237 n. 46.

ANET.

— Seigneur d'A., 251 n. 77

ANGIER, André, notaire royal à Reims, 231, 233, 235, 239, 245, 247, 249, 253, 257, 259.

ANGLEBERMER DE LAIGNY, Guillemette, épouse d'Emmanuel de PROSRY, 219, n. 11.

ARLAULT, notaire à Cormicy (Marne), 225.

ARNOULET, Marie, épouse d'André COCQUEBERT, 261 n. 102.

Arrêt du Parlement (1643), 215, 14.

— de Louis de La Salle (1672), 219, 1.

AUMÉNAUCOURT, commune, arr. de Reims.

— Seigneur d'A., 237 n. 49.

AY, commune, arr. de Reims, 235 n. 43.

BARBAIZE, commune, arr. de Mézières (Ardennes).

— Seigneur de B., 247 n. 69.

BAROT, notaire royal à Fismes (Marne), 221.

BARROIS, Jacques, laboureur à Merlaut (Marne), 231.

BAUDRY, Marcelle, femme de Barthélemy GRANDREMY, 225.

BÉGUIN, Louis-Charles, seigneur de Coëgny et de Chalons-sur-Vesle ; époux de Charlotte COCQUEBERT, 261 n. 102.

BÉGUIN DE SAUSSEUIL, Remy-François, époux de Marie-Anne COCQUEBERT, 261, n. 102.

BELVAL, Château, 237 n. 49.

BERGER, sieur de.

— Reconnaissance de dette, 253, 25 ; remboursement, 255, 5.

BERRIEUX, commune, arr. de Laon (Aisne).

— Seigneur de B., 237 nn. 49, 50.

BÉTHENIVILLE, commune, arr. de Reims.

— Notaire, 217, 24.

Billets, 221, 7.

— B. sous écriture privée : (1653), 221, 7-20.

— B. portant contrat : (1659), 241, 1-13 ; (1668), 242, 1-11 ; (1668), 253, 22-255, 13 :
remboursement, 255, 5 ; (1669), 253, 24-255, 17 ; 255, 13-26.

— B. (Quittance) : (1672), 257, 28-259, 3.

BONNESTRAYNE, notaire royal à Reims, 259.

BONNETTE, notaire royal à Soissons (Aisne), 223.

BORDOIS, Gérard, demeurant à La Cassine (Ardennes).

— Constitution de rente (1663), 249, 16.

BOSSET, 219.

BOULEUSE, commune, arr. de Reims.

— Seigneur de B., 219 n. 11.

- BOURON, Henri, contrôleur au grenier à sel de Château-Porcien ; époux de Gérarde CORVISART, 259 n. 96.
— Constitution de rente, 259, 9.
- BOURON, Jeanne, épouse de Jacques MEUSNIER, 261 n. 99.
- BRACQUEMART, 227.
- BRANCHE, Marie, fille de Nicolas B., épouse de Simon COCQUEBERT, 223 n. 22.
- BRANCHE, Nicolas, seigneur d'Héraucourt, 223, n. 22.
- BRETAGNE, Claude, notaire royal à Reims, 233, 239, 241, 243, 245, 247.
- BRISSET, notaire royal à Reims, 225.
- BROUILLET, conseiller, 255.
- BRUYÈRES, commune, arr. de Laon
— Seigneur de B., 251.
- CANDEVILLE, fief.
— Seigneur de C., 219 n. 11.
- CAPELLE (La), commune, arr. de Vervins (Aisne).
— Seigneur de La C., 219 n. 11.
- CARTIER, Jeanne, femme de Remy TIERCELET, 253.
- CAUMARTIN, 237 n. 49.
- CERNAY-lès-REIMS, commune, arr. de Reims, 253 n. 81.
- CHALONS-SUR-VESLE, commune, arr. de Reims, 261 n. 102.
— Seigneur de C., 261 n. 102.
- CHAMPIGNY, commune, arr. de Reims, 257 n. 91.
- CHASTRIS.
— Seigneur de C., 251 n. 77.
- CHÂTEAU-PORCIEN, chef-lieu de canton (Ardennes), 263. n. 107.
— Communauté de C. Liquidation de dette, 263, 12-22.
— Grenier à sel : contrôleur, 259, 10.
- CHATILLON, Madeleine de, épouse de Christophe de CONFLANS, 219 n. 11.
- CHEMIZY-AILLES, commune, arr. de Laon (Aisne).
— Seigneur de C., 219 n. 11.
- CHERTEMPS, Simon, époux de Madeleine PHILIPPONAT, 235 n. 42.
- CHESNE (Le), commune, arr. de Vouziers (Ardennes).
— Seigneur du C., 247 n. 69.

- CHEVALIER, 13, 235.
- Chevalier de Malte, 278 n. 49.
- Chevau-légers :
- Compagnie de capitaines, 276 n. 11.
 - Chevau-légers Dauphin : compagnie de cornettes, 276 n. 11.
- CHEVILLET, notaire royal à Reims, 241, 243, 245.
- CHRESTIEN, Suzanne, épouse de Jean FRIZON, 280 n. 81.
- CLOIZET, Poncelet, mari de Guillemette METREAU, 225.
- COCQUEBERT, André, époux de Marie Arnoulet, 281 n. 102.
- COCQUEBERT, Anne, fille de Jean C. et de Marie de La Salle, 278 n. 46.
- COCQUEBERT, Antoinette, fille de Simon C. et de Marie BRANCHE, épouse de Jean de LA SALLE, 276 n. 22.
- COCQUEBERT, Barbe, fille de Simon C. et de Marie BRANCHE ; épouse puis veuve (1651) de Lancelot de LA SALLE : progéniture, 276 n. 22.
- COCQUEBERT, Charlotte, fille d'Etienne C. et d'Antoinette LECLERC ; épouse de Louis-Charles BEGUIN, 281, 102.
- COCQUEBERT, Etienne, seigneur du Grand-Monfort. Fils d'André et de Marie ARNOULET ; époux d'Antoinette LECLERC : progéniture et descendance, 281 n. 102.
- Cession de rente, 261, 20 : cession à Simon de LA SALLE, 261, 24.
- COCQUEBERT, François, chanoine de Reims.
- Frères : succession, 278 n. 46.
 - Rente constituée, 278, 6.
- COCQUEBERT, Françoise, fille de Pierre C. et de Jeanne de LA SALLE ; épouse de Pierre LECLERC, 281 n. 102.
- COCQUEBERT, Jean, fils de Simon C. et de Marie BRANCHE ; époux de Marie de LA SALLE, 276 n. 22.
- COCQUEBERT, Jean, fils de Jean C. et de Marie de LA SALLE ; époux de Barbe AMÉ, 278 n. 46.
- COCQUEBERT, Louis, fils de Jean C. et de Marie de LA SALLE, 278 n. 46.
- COCQUEBERT, Louise-Marguerite, épouse de Remi-Joseph COCQUEBERT, 281 n. 102.
- COCQUEBERT, Marguerite, fille d'Etienne C. et d'Antoinette LECLERC, 281 n. 102.
- COCQUEBERT, Marguerite-Angélique, fille d'Etienne C. et d'Antoinette LECLERC, épouse de Simon COCQUEBERT, 281 n. 102.
- COCQUEBERT, Marie, fille de Jean C. et de Marie de LA SALLE, 278 n. 46.

- COCQUEBERT, Marie-Anne, fille d'Etienne C. et d'Antoinette LECLERC ; épouse de Remi-François BÉGUIN DE SAUSSEUIL, 281 n. 102.
- COCQUEBERT, Pérette, fille de Jean C. et de Marie de LA SALLE, 278 n. 46.
- COCQUEBERT, Pierre, fils de Jean C. et de Marguerite BÉGUIN ; époux de Jeanne de LA SALLE, 281 n. 102.
- COCQUEBERT, Remi-Joseph, fils d'Etienne C. et d'Antoinette LECLERC ; époux de Louise-Marguerite COCQUEBERT 281 n. 102.
- COCQUEBERT, Simon, chanoine de Reims, 278 n. 46.
- COCQUEBERT, Simon, conseiller au Présidial de Reims. Fils de Thomas C. et de Jeanne MAILLEFER ; époux de Marie BRANCHE, 276 n. 22.
— Constitution de rente, 223, 3.
- COCQUEBERT, Simon, seigneur de la Fauconnerie ; époux de Marguerite-Angélique COCQUEBERT, 281 n. 102.
- COCQUEBERT, Thomas, époux de Jeanne MAILLEFER, 276 n. 22.
- Coëgny, fief.
— Seigneur de C., 281 n. 102.
- COIN, Marguerite, épouse : 1° de Nicolas LESTOFFÉ ; 2° de Nicolas de FRANCE. Progénitures, 257, 281 n. 91.
- COLBERT, Elisabeth, fille de Guillaume C. et de Pérette HACHETTE ; épouse de Jérôme de LA CHAISE, 276 n. 17.
- COLBERT, Guillaume, fils de Nicolas C. et d'Elisabeth ROGIER ; époux d'Elisabeth HACHETTE, 276 n. 17.
- Commanderie de Saint-Antoine.
— Religieux. Constitution de rente, 241, 14-243, 19 ; 245, 14 ; requête au général de l'Ordre, 241, 24 ; permission d'emprunter, 243, 20.
- CONFLANS, Christophe, *dit* le comte de Vézilly, seigneur de Bouleuse, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, 276 n. 11.
- CONFLANS, Louise-Césarine de, fille de Christophe de C. et de Madeleine de Chatillon ; épouse d'Emmanuel de PROISY, 276 n. 11.
- CONFLANS, Marie-Thérèse de, épouse de Philippe de MIREMONT, 279 n. 50.
- Conseil d'État.
— Arrêt (1669), 263, 12-22.
- Contrats :
— En forme : (1628), 259, 4-23 ; (1629), 225, 10-226, 28 ; (1632), 229, 1-231, 3 ; (1640), 221, 21-222, 10 ; (1643), 213, 14-215, 31 ; (1643, novembre-décembre), 215, 27 ; (1644), 217, 9-219, 12 ; (1652), 219, 13-221, 6 ; (1659), 237, 18-239, 29 ; (1661), 241, 14 ; 243,

- 9; (1661, 20 juillet), 247, 5-26; (1662), 245, 8; 247, 4; (1662, 25 mai), 231, 4-32; (1663), 235, 8-23; (1663, 26 juillet), 249, 12; 251, 3; (1664), 243, 10; 245, 7; (1665) 251, 4-24; (1667), 261, 15; 263, 11; (1667, 5 février), 259, 27; 260, 14; (1667, 24 mars), 251, 25; 253, 21.
- C. sous écriture privée: (1668, 30 juin), 249, 1-11; (1668, 31 décembre), 255, 13-26.
- CONTREUVE, commune, arr. de Vouziers (Ardennes).
- Seigneur de C., 280 n. 77.
- COPILLON, Raoul, notaire royal à Reims, 278 n. 49.
- COQUEBERT. — V. COCQUEBERT.
- CORDONNET, Pierre-George, mari de Catherine GRIZOLET, 223.
- CORMICY, commune, arr. de Reims, 225, 277 n. 27.
- Notaires. — V. ARLAULT, Jolin.
- CORVISART, Gérarde, veuve d'Henri BOURON.
- Cession de rente, 281 n. 95.
- Cour de Parlement.
- Procureur, 259.
- CRESTEL, Pierre, notaire, 215.
- CUGNON, Nicolle de, épouse d'Antoine de VILLERS : progéniture, 279 n. 69.
-
- DAMERY, commune, arr. de Reims, 257, 281 n. 89.
- DELASALLE. — V. LA SALLE (de) et prénoms.
- DEY, Robert, 253. — V. DEY DE SÉRAUCOURT (Robert).
- DEY DE SÉRAUCOURT, Robert, lieutenant criminel à Reims, 279 n. 66; fils de Robert D. et de Marguerite MARTIN; prêtre, chanoine et grand archidiacre de Reims, exécuteur du testament de Pierre DOZET (1672), 245, 253.
- DORIGNY, Adam, fils de Philippe D. et de Marie RAVINEAU; époux : 1^o de Marie ROGIER; 2^o d'Adrienne PINTVILLE, 280 n. 72.
- DORIGNY, Claude, fils ou fille de Philippe D. et de Marie RAVINEAU, 280 n. 72.
- DORIGNY, Henriette, fille de Philippe D. et Marie RAVINEAU, 280 n. 72.
- DORIGNY, Madeleine, fille de Philippe D. et de Marie RAVINEAU; épouse de Gérard HOMO, 280 n. 72.
- DORIGNY, Marie, fille de Philippe D. et de Marie RAVINEAU, 280 n. 72.
- DORIGNY, Michel, fils de Philippe D. et de Marie RAVINEAU, 280 n. 72.

- DORIGNY, Monsieur, 249. — V. DORIGNY (Philippe).
- DORIGNY, Nicolas, fils de Philippe et de Marie RAVINEAU ; époux de Pérette HOMO, 280 n. 72.
- DORIGNY, Nicolas-François, fils de Philippe et de Marie RAVINEAU, 280 n. 72.
- DORIGNY, Philippe, marchand ; fils de Philippe D. et d'Henriette MICHOU ; époux de Marie RAVINEAU ; progéniture, 280 n. 72.
- DORIGNY, Philippe, fils de Philippe D. et de Marie RAVINEAU ; époux d'Anne-Jacqueline HACHETTE, 280 n. 72.
- DOZET, Pierre, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Reims, 245, 279 n. 63.
— Constitution de rente, transports successifs, 253, 3-16.
Exécuteurs testamentaires, 279 n. 66.
- DROINET, Barthélemy, époux de Marguerite MIMY, 235, 277 n. 42.
- DROINET, Claude, fils de Barthélemy D. et de Marguerite MIMY ; épouse de Robert PHILIPPONNAT, 277 n. 42.
- DROMESNIL (Somme ?).
— Marquis de D., 276 n. 11.
- DU CHESNE, Dlle, 217.
- DUPRÉ, Martin, demeurant à Damery (Marne).
— Reconnaissance de dette, 257.
- D'Y (Robert). — V. DEY de SÉRAUCOURT (Robert).
- Eaux et forêts.
— Officier, 277 n. 42.
- ELBÈNE, Marguerite d', épouse de David de MIREMONT, 277 n. 50.
En Choyelle, vigne à Ay (Marne), 278 n. 44.
En Poisson, vigne à Mareuil-sur-Ay (Marne), 278 n. 44.
- EPERNAY, chef-lieu d'arrondissement (Marne).
— Prévôt (1663), 235, 277 n. 42.
- ESTRÉE, M. d'.
— Rente solidaire, 219.
- FAUCONNERIE (La), fief.
— Seigneur, 281 n. 102.
- FEUILLET, notaire royal à Fismes (Marne), 221.

FISMES, chef-lieu de canton (Marne).

— Notaire. — V. BARET.

FISMETTE, faubourg de Fismes (Marne), 276 n. 21.

FIXMES, 221. — V. FISMES.

FIXMETTE, 223. — V. FISMETTE.

FOURAN, notaire royal à Soissons (Aisne), 223.

FRANCE, Antoinette, fille de Nicolas de F. et de Marguerite COIN ; épouse d'Antoine LAGILLE, 281 n. 91.

FRANCE, Nicolas de, laboureur à Champigny (Marne) ; fils de Thomas de F. et d'Anne Mea, époux : 1^o de Marguerite COIN : progéniture ; 2^o de Françoise Mauroy : progéniture, 281 n. 91.

— Reconnaissance de dette, 257, 15-27.

FRÉMYN, Antoine, noble homme, contrôleur en l'Élection de Reims, 239, 281 n. 96.

— Constitution de rente (1667), 261, 5 : transport, 239, 19.

— Part de succession, 259, 17.

FRIZON, Jean, époux de Nicolle FRIZON, 280 n. 81.

FRIZON, Jean, conseiller au Présidial de Reims. Fils de Jean F. et de Nicolle FRIZON ; époux de Suzanne CRESTIEN : progéniture, 280 n. 81.

— Transport de rente, 253, 10-16.

FRIZON, Jean, fils de Jean F. et de Suzanne CRESTIEN, 280 n. 81.

FRIZON, Jeanne, fille de Jean F. et de Suzanne CRESTIEN, 280 n. 81.

FRIZON, Nicolas, fils de Jean F. et de Suzanne CRESTIEN.

— Ondolement et baptême, 280 n. 81.

FRIZON, Nicolle, épouse de Jean FRIZON, 280 n. 81.

FRIZON, Pierre, fils de Jean F. et de Suzanne CRESTIEN.

— Ondolement, 280 n. 81.

FRIZON, Renée, fille de Jean F. et de Suzanne CRESTIEN, 280 n. 81.

GALOIS, notaire à Bétheniville (Marne), 217.

GELOT, 229.

GONTIER, Jean, 223.

GONDELANCOURT, commune, arr. de Laon (Aisne).

— Seigneur de G., 278 n. 49.

- GRANDRÉMY, Barthélemy, mari de Marcelle BAUDRY.
— Constitution de rente, 225.
- GRIZOLET, Catherine, femme de Jean NOLIN, 223.
- GRIZOLET, Antoinette, femme de Pierre-Georges CORDONNET, 223.
- GRIZOLET, Geneviève, 223.
- GRIZOLET, Jean, fils de Jean G. et de Cristine LE CLOCQUE.
— Acte en papier (1664), 223, 25.
- GRIZOLET, Jean, mari : 1° de Gillette VALET ; 2° de Cristine LE CLOCQUE.
— Rente constituée, 223, 14-20.
- GRIZOLET, Marie, 223.
- GRIZOLET, Pierre, 223.
- GUEUX, commune, arr. de Reims.
— Seigneur de G., 278 n. 49.
- GUIGNICOURT, commune, arr. de Reims, 277 n. 28.
- GUYENCOURT, commune, arr. de Laon (Aisne), 225, 277 n. 28, 227.
- HACHETTE, Anne-Jacqueline, épouse de Philippe DORIGNY, 280 n. 72.
- HACHETTE, Nicolas, 276 n. 17.
- HACHETTE, Pérette, fille de Nicolas H. et de Jacqueline DESCHAMPS, épouse de Guillaume COLBERT, 276 n. 17.
- HALLENCOURT, Emmanuel-Joseph, chevalier, marquis de Drosmenil, vicomte de Trenlay, baron de Vézilly, seigneur de Candeville, ... époux de Madeleine-Françoise de PROISY, 276 n. 11.
- HAUTVILLERS, commune, arr. de Reims, 277 n. 42.
— Bailli d'H., 277 n. 42.
- HENRI IV, roi de France, 276 n. 22.
- HÉRAUCOURT, seigneurie.
— Seigneur d'H., 276 n. 22.
- HOMO, Gérard, époux de Madeline DORIGNY, 280 n. 72.
- HOMO, Pérette, épouse de Nicolas DORIGNY, 280 n. 72.
- Intendant [de Champagne].
— Sentence, 229, 18.

JALLET, Jean, 233.

JOHIN, notaire à Cormicy (Marne), 225.

Journal. — V. Livre Journal.

LA CASSINE, 249.

LA CHAISE, Jérôme, avocat au Présidial de Reims, bailli et seigneur de Muire, 276 n. 17.

Époux d'Elisabeth COLBERT.

— Billet sous écriture privée, 221, 9.

LA CHÈZE, Hiérosme de. — V. LA CHAISE (Jérôme de).

La Croisée, ferme, 277 n. 42.

LAGILLE, Antoine, époux d'Antoinette de FRANCE, 281 n. 91.

LAON, chef-lieu du département de l'Aisne.

— Capitulation (1594), 276 n. 22.

Laonnois.

— Maréchal héréditaire, 276 n. 49.

LA SALLE, François de, époux de Jeanne LESPAGNOL, 259.

LA SALLE, Jean, époux d'Antoinette COCQUEBERT, 276 n. 22.

LA SALLE, Jean-Baptiste de, chanoine de Notre-Dame de Reims, fils de Louis de LA SALLE et de Nicolle MOËT.

— Attestation de remboursement, 255, 7.

— Quittance à l'abbesse de Saint-Etienne de Reims, 257, 28-259, 3.

— Journal, Livre Journal, *passim*. V. Livre Journal.

LA SALLE, Jean-Louis de, fils de Louis de L. S. et de Nicolle MOËT.

— Titre clérical, 276 n. 8.

LA SALLE, Jeanne de, fille de François de L. S. et Jeanne LESPAGNOL, épouse de Pierre COCQUEBERT, 281 n. 102.

LA SALLE, Lancelot de, fils de François de L. S. et de Jeanne LESPAGNOL, 217 ; héritier de Simon COCQUEBERT, 223.

— Constitution de rente, 223, 30 ; 229, 9.

LA SALLE, Louis de, conseiller au Présidial de Reims, 213, 217, 219.

Fils et héritier de Lancelot de LA SALLE et de Barbe COCQUEBERT, 217, 17 ; 223, 29. Époux (1650) de Nicolle MOËT, 275 n. 3.

— Arrêt (1672), 219, 1.

— Constitutions de rentes : (1661), 241, 20 ; (1662), 231, 11 ; (1663), 235, 12 ; 249, 18 ; (1664), 225, 28 ; 243, 15 ; (1667), 241, 4 ; (1669), 235, 12.

- Contrats en forme. — V. Constitutions de rentes.
 - Dettes à lui dues : (1653), 257, 19 : (1659), 257, 3, 8.
 - Dette à lui cédée : (1670), 245, 24.
 - Prêt (1664), 231, 28.
 - Reconnaissance de dette (1653), 221, 7-20.
 - Sieur de La Salle ; défunt de La Salle, 217, 17, 27 ; 237, 25 ; 239, 24 ; 261, 26 ; 263, 20.
 - Succession, 259, 15 ; 261, 13 ; 263, 17.
- LA SALLE, Marie, fille de François de LA SALLE et de Jeanne **LESPAGNOL**. Epouse de Jean **COCQUEBERT**, 277 n. 22.
- LA SALLE, Simon de, 233. Fils de Lancelot de L. S. et de Barbe **COCQUEBERT**.
- Constitution de rente (1667), 261, 4.
 - Rente à lui cédée (1672), 261, 26 ; restant dû, 261, 4.
 - Part de succession, 259, 17.
- LA SIMONNE, Henriette, épouse de Charles de SUGNY, 280 n. 77.
- Ratification de rente, 251, 10.
- LA TESME, Elisabeth, femme de Pierre **PRESTOT**.
- Obligation solidaire, 233, 21.
- LECLERC, Antoinette, fille de Pierre L. et de Françoise **COCQUEBERT** ; épouse d'Etienne **COCQUEBERT**, 281 n. 102.
- LECLERC, Pierre, époux de Françoise **COCQUEBERT**, 281 n. 102.
- LE CLOCQUE, Cristine, 2^e femme de Jean **GRIZOLET**, 223.
- LE DANOIS, Jeanne, épouse de Philbert de SUGNY, 280 n. 77.
- LEFEBVRE, 227.
- LEFRICQUE, 233.
- LE JEUNE, 239.
- LELEU, Antoine, notaire à Reims, 239, 243, 245, 249, 251, 253.
- LESPAGNOL**, Jeanne, veuve (1628) de François de LA SALLE.
- Constitution de rente, 259, 10.
- LESPAGNOL**, Perrette, épouse de Jean **MOËT** de **BROUILLET**, 275 n. 3.
- LESTOFFÉ, Barbe, fille de Nicolas L. et de Marguerite **COIN**, 281 n. 91.
- LE TELLIER, Maurice, archevêque de Reims.
- Vicaire général, 279 n. 66.
- Lettres patentes, 215, 9.
- LIÉVAL, commune, arr. de Laon (Aisne).
- Seigneur de L., 278 n. 49.

Livre Journal, Journal : 215, 28 ; 217, 1 ; 219, 7 ; 221, 1 ; 225, 4 ; 227, 28 ; 229, 31 ; 231, 15 ; 235, 3, 20 ; 237, 13 ; 239, 17 ; 241, 13 ; 243, 5 ; 245, 5 ; 247, 2 ; 251, 22 ; 255, 4, 26 ; 257, 12, 23.

LONGIET, 233.

LOUIS XIV, roi de France.

— Sacre. Page, 278 n. 49.

MAILLEFER, Jeanne, épouse de Thomas MAILLEFER, 276 n. 22.

MALJOUY, fief.

— Seigneur de M., 278 n. 77.

MARCHAND, Pierre, 277 n. 42.

MAREUIL [-sur-Ay], commune, arr. de Reims.

— Héritages sur M., 235 n. 44.

MARFONTAINE, commune, arr. de Vervins (Aisne).

— Sieur de M., 219, 276 n. 11.

— Château de M., 276 n. 11.

MARFONTÈNE, 219. — V. Marfontaine.

MARICOTEL, Jean, mari de Jaquette JACQUEMENT, 233.

MATHÉ, Magdelaine, épouse de François de MIREMONT, 278 n. 49.

MAUNOURY, notaire royal à Reims, 278 n. 49.

MENART, Claude, laboureur à Guyencourt, 227.

— Obligation, 227, 16.

MERLAN, Merlaut, commune, arr. de Vitry-le-François, 231.

MÉTREAU, Guillemette, veuve de Poncelet CLOIZET, 225.

MEUSNIER, Jacques, demeurant à Wasigny (Ardennes), mari de Jeanne Bouron.

— Constitution de rente, 261, 1-10 ; 281 n. 99.

MICHAUT, 227.

MICHAUX, Nicolas, charron à Rosnay (Marne), époux de N. de FRANCE, 281 n. 91.

MICHELET, greffier au Présidial de Reims, 223.

MIMY, Claude, marguillier à Hautvillers (Marne), 277 n. 42.

MIMY, Marguerite, épouse de Barthélemy DROINET, 277 n. 42.

MINART, 227.

- MIREMONT, Alphonse, fils de François de M. et de Magdelaine MATHÉ ; époux de Marie-Charlotte GOUJON de CONDÉ, 278 n. 49 : progéniture, 279 n. 53.
— Obligation, 237, 13.
- MIREMONT, Charles-François de, fils d'Alphonse de M. et de M.-C. GOUJON de CONDÉ, 279 n. 53.
- MIREMONT, David de, époux de Marguerite d'ELBÈNE, 278 n. 50.
- MIREMONT, Elisabeth-Apolline de, fille de Magdelaine, 278 n. 49.
- MIREMONT, François de, seigneur de Saint-Etienne-sur-Suippe, Auménancourt, Gueux, Lierval, maréchal héréditaire du Laonnois ; époux de Madeleine MATHÉ : progéniture, 278 n. 49.
— Constitution de rente, 237, 23 ; 278 n. 49 ; 239, 7.
- MIREMONT, François de, chevalier, seigneur de Berrieux, fils de David de M. et de Marguerite d'ELBÈNE, 237, 278 n. 50.
- MIREMONT, Isabelle de, fille de François de M. et de Magdelaine MATHÉ, 278 n. 49.
- MIREMONT, Isabelle-Apolline de, fille d'Alphonse de M. et de M.-C. GOUJON de CONDÉ, 279 n. 53.
- MIREMONT, Joseph de, fils de François de M. et de Magdelaine MATHÉ ; page de Louis XIV, 278 n. 49.
- MIREMONT, Louise-Elisabeth de, fille d'Alphonse de M. et de M.-C. GOUJON de CONDÉ, 279 n. 53.
- MIREMONT, Madeleine de, fille de François de M. et de Magdelaine MATHÉ. Carmélite à Reims, 278 n. 49.
- MIREMONT, Marguerite de, fille de François de M. et de Magdelaine MATHÉ. Religieuse à Saint-Etienne-aux-Nonnains à Reims, 278 n. 49.
- MIREMONT, Marie-Thérèse de, fille de François de M. et de Magdelaine MATHÉ. Carmélite à Reims, 278 n. 49.
- MIREMONT, Philippe de, fils de David de M. et de Marguerite d'ELBÈNE ; époux de Marie-Thérèse de CONFLANS, 279 n. 50.
— Ratification de contrat (1660), 279, n. 53.
- MIREMONT, Philippe-Alexandre-François de, fils de François de M. et de Magdelaine MATHÉ, 278 n. 49.
- MIREMONT, Pierre-César de, chevalier de Malte, 278 n. 49.
- MOËT de BROUILLET, Jean, écuyer ; époux de Perrette LESPAGNOL, 275 n. 2.
— Contrat, 213, 13, 20.
— Cession et transport de rente, 215, 3.
- MOËT de BROUILLET, Nicolle, fille de Jean M. et de PERRETTE LESPAGNOL ; épouse (1650) de Louis de LA SALLE, 275 n. 3.

Monastères. — Cf REIMS : Monastères, Couvents.

MONBETON, Françoise de, fille de Jacques de M. et de SAINT-PAUL ; épouse de Jean de RABUTIN, 217, 275 n. 8.

MONTAIGU, commune, arr. de Laon (Aisne).

— Seigneur de M., 278 n. 49.

MUIRE, seigneurie.

— Bailli et seigneur, 276 n. 17.

Nantissements :

(1618), 223, 27 ; (1627), 225, 27 ; (1641), 227, 2 ; (1651) 227, 3 ; (1670), 233, 25.

NEUFVILLE (La), 219.

— Château de N., 276 n. 11.

NEUFVILLE, (-Bosmont), (La), commune, arr. de Laon (Aisne), 276 n. 13.

NEUVILLE-en-TOURNE-a-FUY, commune, arr. de Rethel (Ardennes), 277 n. 31.

— Habitants et communauté : constitution de rente, 229, 5, 21.

NEUVILLE-en-TOURNE-en-FUY (La). — V. NEUVILLE-en-TOURNE-a-FUY.

NEVEUX, Pierre, 217, 219.

NEUVILLE fief.

— Seigneur de N., 276 n. 11.

NOLIN, Jean, mari d'Antoinette GRIZOLET, 223.

Notaires. — V. Cormicy, Fismes, Reims, Soissons.

NOUVION-sur-MEUSE, fief.

— Seigneur de N., 279 n. 69.

Obligations :

(1653), 257, 14-27 ; (1659), 255, 27-257, 13.

ORIGNY (-SAINTE-BENOITE) près Saint-Quentin.

— Religieuses : rente due, 213, 17.

OULCHES, fief.

— Seigneur d'O., 276 n. 11.

PARIS.

— Cour de Parlement : Procureur, 259.

Parlement :

— Avocat en P., 277 n. 42.

— Arrêt (1643), 215, 14.

- PEPHILIPPONAT, 235. — V. PHILIPPONNAT (Robert).
- PHILIPPONAT, Anne, fille de Robert P. et d'Anne VARY, 277 n. 42.
- PHILIPPONAT, Charles, 278 n. 44.
- PHILIPPONAT, Claude-Jean, fils de Robert P. et de Claude DROINET, 277 n. 42.
- PHILIPPONAT, Françoise, fille de Robert P. et d'Anne VARY. Religieuse ursuline, 277 n. 42.
- PHILIPPONAT, Jean, fils de Robert P. et de Claude DROINET, 277 n. 42.
- PHILIPPONAT, Madeleine, fille de Robert P. et de Claude DROINET ; épouse de Simon CHERTEMPS, 277 n. 42.
- PHILIPPONAT, Marie, fille de Robert et de Claude DROINET, 277 n. 42.
- PHILIPPONAT, Robert, sieur de Cys, avocat en Parlement, prévôt d'Épernay, époux :
1° d'Anne VARY ; 2° de Claude DROINET, 277 n. 42.
- PINTEVILLE, Adrienne, épouse d'Adam DORIGNY, 280 n. 72.
- POILLY, fief.
— Seigneur de P., 276 n. 11.
- PORTELOT, procureur au Parlement de Paris, 259.
- PRELAINE, Quantine, demeurant à Damery (Marne), 257.
- Présidial de Reims. Messieurs.
— Sentence en forme (1630), 223, 8-11 ; 241.
- PRETOT, Pierre, demeurant à Verzy (Marne), mari d'Elizabeth LA TESME, 233.
- PRETOT, 233. — V. Pretot (Pierre).
- Prêt à Louis de LA SALLE, 231, 28.
- Prince (M. le).
— Page, 275 n. 8.
- Procuration, 215, 17.
- PROISY, Emmanuel de, chevalier, marquis et seigneur de Marfontaine, Rozoy et La Capelle ;
fils de Jean de P. et de Guillemette d'ANGLEBERMER DE LAIGNY : progéniture, 276 n. 11.
— Contrat (1652), 219, 13.
- PROISY, Madeleine-Françoise-Anne-Louise de, fille d'Emmanuel de P. et de Louise-Césarine
de CONFLANS, épouse d'Emmanuel-Joseph d'HALLENCOURT, 276 n. 11.
- Promesse de remboursement de dette (1660), 257, 6.
- Quitance (1672) à Jean-Baptiste de LA SALLE, 257, 28-259, 3. — Cf Billet.

RABUTIN, Charlotte de, fille de Jean de R. et de Françoise de MONBETON, 276 n. 8.

RABUTIN, Gabriel de, fils de Jean de R. et de Françoise de MONBETON, 276 n. 8.

RABUTIN, Jean de, seigneur de Selles (Marne), époux de Françoise de MONBETON : progéniture, 275 n. 8.

— Contrat en forme, 217, 12, 26.

— Ratification de rente, 276 n. 8.

RABUTIN, Jules de, fils de Jean de R. et de Françoise de MONBETON, 276 n. 8.

RABUTIN, Joseph-Charles de, seigneur de Selles (Marne), capitaine au régiment de Piémont, 275 n. 8.

RABUTIN, Louis de, page de M. le Prince, 275 n. 8.

RABUTIN, Louis-François de, fils de Jean de R. et de Françoise de MONBETON, 276 n. 8.

RAVINEAU, Marie, épouse de Philippe DORIGNY, 280 n. 72.

Régiments :

— d'Anjou. Compagnie de cheveu-légers : capitaine, 278 n. 49.

— Dauphin. Cheveu-Léger, 278 n. 11.

— Piémont. Capitaine, 278 n. 8.

— Saint-Etienne. Capitaine, 278 n. 49.

Reims (Marne), 280 n. 72.

— Archevêque, 279 n. 66.

— Archidiacre : de la chrétienté, 279 n. 63 ; grand archidiacre, 279 n. 66 ; petit archidiacre, 245, 15 ; 279 n. 63.

— Carmélites, 278 n. 49.

— Chanoines, 278 n. 46. — Cf. Cocquebert (François, Simon), Dey de Séraucourt (Robert), La Salle (Jean-Baptiste de, Jean-Louis de).

— Commanderie Saint-Antoine, 241, 243.

— Eglises : Notre-Dame, 278 n. 46 ; chapelle Sainte-Anne, 279 n. 66. — Saint-Denis, 281 n. 81. — Saint-Etienne, 280 n. 81 : titre clérical de Jean-Louis de LA SALLE, 275 n. 8.

— Election. Contrôleur, 281 n. 91.

— Lieutenant criminel, 279 n. 66.

— Monastères : Longueau. Religieuse, 280 n. 77. — Saint-Etienne-aux-Nonnains, 278 n. 49 : abbesse 257.

— Notaires. — Cf. Angier (André), Bonnestrayne, Bretagne (Claude), Brisset, Chevillet, Copillon (Raoul), Leleu (Antoine), Maunoury, Rogier (Jean), Taillet, Viscot (Guillaume).

— Présidial :

Avocat, 276 n. 17.

Messieurs, 223.

- Religieuses :
 - Carmélites, 278 n. 49.
- Rente. Cession de R. 225, 25 : Echéance (24 juin), 235, 19.
- RETHEL, chef-lieu d'arrondissement (Ardennes).
 - Bataille de R. (1650), 278 n. 49.
- RICHART, 229.
- RICHET, greffier, 255.
- ROGIER, Elisabeth, épouse de Nicolas COLBERT, 276 n. 17.
- ROGIER, Guillaume, notaire royal à Reims, 213, 215, 215 n. 3, 217, 219, 227, 229, 257, 259.
- ROGIER, Marie, épouse d'Adam DORIGNY, 280 n. 72.
- ROGIER, Raoul, époux d'Henriette DORIGNY, 280 n. 72.
- Roi :
 - Chambre du roi. Gentilhomme ordinaire, 276 n. 11, 280 n. 77.
- Rois de France. — V. HENRI IV, LOUIS XIV.
- ROSNAVY, commune, arr. de Reims (Marne), 281 n. 91.
- ROZOY, fief.
 - Seigneur de R., 276 n. 11.

- SAINT-ETIENNE, monastère à Reims, 237 n. 49, 257.
- SAINT-ETIENNE-SUR-SUPPE, commune, ar. de Reims (Marne), 237, 278 n. 49.
- SAINT-PAUL, Renée, épouse de Jacques de MONBETON, 275 n. 8.
- SAINT-SOUPLET.
 - Comte de S., 217.
- SAINTE-MARIE, commune, arr. de Vouziers (Ardennes).
 - Seigneur de S., 251.
- SAINTE-MARIE-SOUS-BOURCQ (Ardennes).
 - Seigneur de S., 251.
- SALNOVE, Philippes de, épouse d'Antoine de VILLIER, 247.
- SAPICOURT, commune, arr. de Reims (Marne).
 - Terroir, 281 n. 91.
- SELLES, commune, arr. de Reims (Marne).
 - Seigneurs de S. : Jean de Rabutin, Joseph-Charles de Rabutin.
- SEMARY, Nicolas, 223.

Sentence :

— (1618, 17 janvier) : Condamnés, pièces y attachées, nantissements, arrérages échus, loyaux couts, 233, 1-235, 6.

SIMON, Jean, laboureur à Merlan, 231.

SOISSONS, chef-lieu d'arrondissement (Aisne), 223.

— Notaires. — V. Bonnette, Fouran.

SUGNY, commune, arr. de Vouziers (Ardennes).

— Seigneur de S., 280 n. 77.

SUGNY, Charles de, écuyer, seigneur de Sainte-Marie et Bruyères, Anet et Maljouy, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi. Fils de Philbert de S. et de Jeanne LE DANOIS ; époux d'Henriette de LA SIMONNE : progéniture, 206, 280 n. 77.

— Constitution de rente, 251.

SUGNY, Charles de, fils de Charles de S. et d'Henriette de LA SIMONNE, 280 n. 77.

SUGNY, Charlotte de, fille de Charles de S. et d'Henriette de LA SIMONNE ; religieuse de Longueau, 280 n. 77.

SUGNY, Louis de, fils de Charles de S. et d'Henriette de LA SIMONNE, 280 n. 77.

SUGNY, Philbert de, seigneur de Sainte-Marie ; gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi ; époux de Jeanne LE DANOIS, 280 n. 77.

SUGNY, Valentin de, chevalier, seigneur de Contreuve et Chastris. Fils de Charles de S. et d'Henriette de LA SIMONNE, 280 n. 77.

TAILLET, notaire à Reims (Marne), 225.

THOMAS, Edmond, époux de Claude TIERCELET, 280 n. 80.

TIERCELET, Claude, fille de Remy T. et de Jeanne Cartie, épouse d'Edmond THOMAS, 280 n. 80.

TIERCELET, Remy, mari de Jeanne CARTIER.

— Constitution de rente et transport, 253, 1-16.

Transports de rente :

— (1620, 27 juillet), 225, 23 ; (1643), 215, 27-29 ; (1650), 215, 8 ; (1669), 253, 7-11 ; (1670), 217, 22.

TRENLAY, fief.

— Vicomte de T., 276 n. 11.

TRESLON, commune, arr. de Reims (Marne), 276 n. 14.

URFÉ, marquis.

— Capitaine-lieutenant, 276 n. 11.

- VALET, Guillemette, 223. — V. Vallet (Gillette).
- VALLET, Gillette, femme de Jean GRIZOLET, 221, 223.
- VARY, Anne, épouse de Robert PHILIPPONAT, 277 n. 42.
- VARY, Claude, 277 n. 42.
- VASSOGNE, commune, arr. de Laon (Aisne).
— Seigneur de V., 276 n. 11.
- Vauldre (*La*), vigne à Ay (Marne), 278 n. 44.
- VENTELAY, commune, arr. de Reims (Marne).
— Seigneur, 279 n. 69.
- VERLET, Jean, 215.
- VÉZILLY, commune, arr. de Château-Thierry.
— Baron de V., 276 n. 11.
— Eglise : mariage, 276 n. 11.
- VERZY, commune, arr. de Reims (Marne), 233, 277 n. 39.
— Justice de V. : Officiers, 233, 2, 26.
- VIÉVILLE, sieur de, marchand à Laon (Aisne).
— Reconnaissance de dette, 255, 17.
- VILLELONGUE, Pierre de, seigneur de Nouvion-sur-Meuse, Duchesne et Ventelay ; époux de Magdelaine de VILLERS, 279 n. 69.
- VILLERS, Antoine de, seigneur de Barbaize ; fils d'Antoine de V. et de Marie DUPONT.
— Epoux ; 1° de Philippes de SALNOVE ; 2° de Nicolle CUGNON : progéniture, 279 n. 69.
- VILLERS, Magdelaine de, fille d'Antoine de V. et de Philippes de SALNOVE ; époux de Pierre de VILLELONGUE, 279 n. 69.
- VILLERS, Robert de, seigneur de Barbaize ; fils d'Antoine de V. et de Nicolle CUGNON, 279 n. 69.
- VILLIER, de, 247. — V. Villers (Antoine).
- VISCOT, notaire à Reims (Marne), 213, 215, 215 n. 4, 217, 219, 227, 229, 231, 257, 259.
- WASIGNY, commune, arr. de Rethel (Ardennes), 261, 281 n. 99.

III

**VENTE PUBLIQUE
DES BIENS MEUBLES PROCÉDANT
DE LA SUCCESSION DE FEU
M. LOUIS DE LA SALLE
(30 mai-3 juin ;
11-13 juillet 1672)**

1. Préliminaires. Déroulement.

Du jour du décès du *de cujus* possesseur, son père, Jean-Baptiste de La Salle est censé titulaire des droits réels et des obligations qui lui sont dévolus à titre de tuteur. Il se trouve donc provisoirement placé à la tête de l'ensemble du patrimoine, se met en possession des biens et les appréhende sans avoir aucune formalité à accomplir, sans aucune autorisation à demander. Il est saisi de plein droit.

A qui les meubles appartiennent-ils ? Il n'a pas à le prouver, la possession vaut titre. Quant aux obligations, contrats de vente et leurs intérêts, titres de créance, leur possession est à justifier. De là l'inventaire qui en fut dressé le 10 mai. Tout cet ensemble de biens communautaires, biens corporels et incorporels, patrimoine actif et passif, sont en indivision. Aucun des co-propriétaires¹, ni les pupilles de Jean-Baptiste, ni lui-même, ne peut et ne pourra en disposer avant la liquidation de leurs droits et le partage du bien.

Le droit coutumier imposait au tuteur l'obligation de vendre les meubles de la succession autres que ceux que le conseil de famille l'autorisait à conserver. Les mettre en vente c'était s'en déposséder. Jean-Baptiste l'a fait, il nous le dit :

* Dit ledit comptable J.-B. de La Salle qu'il a esté proceddé à la vante des biens meubles dudit deffunct sieur de La Salle, son perre, le trantiesme jour du mois de may mil six cent soixante-douze et autres jours suivants par le greffier et sergent sepmuniaire *².

Grâce au document qu'on va lire, nous pouvons préciser la chronologie de la vente et donner les noms du greffier et du sergent semainier : Maurice Lepoyvre, greffier du baillage, et Jean Chevalier, assisté de Nicolas Gillot. Elle s'effectua les 30 et 31 mai 1672, les 1^{er}, 2 et 3 juin, les 12 et 13 juillet 1672.

Quatre semaines ou presque — 3-30 mai — se sont écoulées depuis l'inventaire des biens meubles de la succession de feu Louis de La Salle³ : le temps nécessaire pour composer une partie des lots et les positionner, les faire estimer par les sergents priseurs, en faire l'annonce légale « au son du bassin... par les carrefours ordinaires de la ville à la manière accoutumée »⁴, placarder les affiches à l'entrée des églises, à la mairie, au domicile des vendeurs, et fixer le jour et l'heure pour procéder à la vente publique aux enchères. Elle se fit à « la requête, poursuite (et) diligence de Mr Jean-Baptiste de La Salle au nom (et) comme héritier tuteur des enfans mineurs » de M^e Louis de La Salle et Nicolle Moët, leur père (et), à la requête aussi du conseil de famille, de « damoiselle Perrette Lespagnol, veuve de feu Jean Moët, vivant escuyer, seigneur de Brouillet, conseiller du roy au Présidial de Reims, de Nicolas Moët, Jacques Moët, Jean Moët, Simon Delasalle (et) M^e Anthoine Frémin », tous demeurant à Reims, « exécutteurs du testament dudit deffunct », grand-mère et oncles des légataires⁵.

La vente se fit dans le lieu où étaient les effets, rue Sainte-Marguerite et rue des Murs, devant et à l'intérieur de la maison, à l'accoutumée, tant en absence qu'en présence des parties intéressées. La mise à prix fut faite par le sergent commissaire : première enchère, seconde enchère, troisième, coup de bassin, adjudgé. On rédigea incontinent le billet de vente portant la qualité du lot, l'acquéreur, le prix. Comme le dit succinctement une formule du temps :

« Lesdits meubles publiés et délivrés... aux personnes sommées des dernières ainsy qu'il est porté fin de chacun article comme ensuit après avoir icelle esté au son du bassin... »⁶.

Cette procédure se répétera 408 fois pendant les huit jours que durera la vente ; quatre cent huit fois retentira le son du bassin, ainsi que « l'adjudgé » du commissaire, intelligible, sans appel. Cent vingt-quatre fois J.-B. de La Salle élèvera sa voix et agitera son bras pour faire valoir son droit. « Adjudgé » répliquera J. Chevalier, ponctuant ce mot d'un son percutant. Silence. Pause et l'opération recommence : mise à prix, « qui dit mieux », une fois, deux fois, trois fois... Journées harassantes que celles du 30 mai, du 1^{er} juin, 2 juin et 12 juillet où le commissaire priseur redira les mêmes paroles et refera les mêmes gestes

62, 65, 70 et 71 fois. Ces mêmes jours, J.-B. de La Salle sera plus offrant 14, 7, 29 et 32 fois, déboursant successivement 49 livres, 63 livres, 111 livres, 236 livres. Des coups payants, vraiment !

La vente se réalisa en deux temps : du 30 mai au 3 juin et du 11 au 13 juillet. Deux cent soixante-douze lots furent écoulés valant 2003 livres. On collectionna les billets, les ordonnant par « matin » et « de relevé » et on s'occupa de la préparation des lots restants. Le 11 juillet la vente reprit avec les mêmes caractéristiques : mise à prix, enchères, adjudication. L'enjeu porta sur des objets de petite qualité : la vente ne produisit que 67 livres. On vaqua le mardi 12 juillet au matin. Le mercredi 13, on se rendit au jardin, rue des Murs. La vente publique finit ce soir-là. Le procès-verbal de clôture manque au dossier⁷.

Après le contrôle des billets — pièce elle aussi manquante — l'écriture du procès-verbal de vente ensuivit ; sa mise au net demanda du temps. Le 16 août, J.-B. de La Salle reconnaissait avoir reçu « ès mains tous les billets de vente »⁸ et en donnait décharge à Maurice Lepoivre, greffier. La vente avait rapporté la coquette somme de 3.563 livres 8 sols 9 deniers, environ 25.000 F actuels, à raison de 70 F la livre.

2. Lots rachetés par J.-B. de La Salle

Jean-Baptiste fut-il tous les jours présent à la vente publique ? Assurément. C'est lui en personne qui — à moins qu'il ne jouît du droit de préemption — fit monter les enchères du 30 mai au 3 juin et 11 au 13 juillet. Ses dépenses sont en progression constante du premier au troisième jour. Après une courte accalmie, le 3 juin, où il ne débourse que trente-quatre livres, sa participation se révèle très active le 11 et 12 juillet. Étaient proposés les lots les plus coûteux : tables, armoires, draps de toutes dimensions, serviettes, étain fin, etc. Jean-Baptiste n'hésita pas. Il fallait préserver la qualité de l'ameublement de sa maison, du rez-de-chaussée au premier étage, de la cuisine aux chambres à coucher. Sur les 98 lots présentés aux enchères, ces jours-là, il en racheta quarante-quatre pour une valeur de 284 livres. Le dernier jour, 13 juillet, il accapara tout le marché, mais à quel prix : 549 livres — environ 38 430 F — en une après-midi ! Étaient en vente un ensemble d'objets restés sur place au jardin, rue des Murs. Peu de monde se déplaça et il n'y eut que cinq acheteurs : Jean-Baptiste, le maître de céans, MM. Roland et Dorigny et mesdames Frizon et Rogier, tous parents des La

Salle, et un inconnu du nom de Jeune homme. Le jardin, une fois encore ! Et quel assortiment d'outils ! Un godelier d'osier, un râteau, un déplantoir, un râteau, un pallon, une serpette, un marteau, deux vidanges, un petit arrosoir de fer blanc. Dans quel but et pour qui ? Pour un homme du métier ? On n'en connaît pas. Jean-Baptiste, jardinier pendant ses loisirs, bêchant, râtissant, transplantant, arrosant, grimpant aux échelles, maniant le marteau, la serpette... ? Combien différent de celui qu'ont imaginé les artistes et que nous avons intériorisé chacun en notre particulier dans un halo de sainteté !

En ce début juin 1672, Jean-Baptiste de La Salle est surtout préoccupé du patrimoine familial qu'il doit préserver et accroître par la vente des effets de la succession. Voici en résumé, au jour le jour, l'expression mathématique de ses soucis, traduite en lots achetés et en sommes dépensées :

	MATIN			APRÈS-MIDI			ACHETEURS		Plus fortes enchères	
	Lots	Sommes payées		Lots	Sommes payées		M	A P		
		L.	s.	d.		L.	s.	d.		
30 Mai (p. 263)	39	91.	18.	6	23	137.	3.	5	21 17	Marie de LA SALLE : quatre chaises de tapisserie : 20 livres (p. 174). COCQUEBERT : six chaises de tapisserie, 29 livres (p. 174).
31 Mai (p. 269)	31	243.	19.	5	25	599.	11.		24 22	Antoine FRÉMYN. * Quatre pièces de tapisserie de haute lisse * : 380 livres
1 ^{er} Juin (p. 275)	39	162.	17.		26	481.	12.	10	21 20	Antoine FRÉMYN. Chambre à coucher complète : 220 livres (p. 186).
2 Juin (p. 282)	22	78.	3.	3	52	210.	10.		17 18	Adam ROGIER. Manteau de panne et parement de robe de palais : 22 livres (p. 189).
3 Juin (p. 289)	17	81.	17.	6	x			x	8 x	BROCHARDEL. Six chaises de tapisserie : 36 livres (p. 195).
11 Juillet (p. 290)	x		x		27	67.	11.		x 12	J.-B. de LA SALLE. Couverture mante rouge : 16 livres (p. 198).
12 Juillet (pp. 293, 296)	x		x		71	839.	15.	12	x 16	ROLAND. Bassin et aiguière d'argent : 396 livres (p. 206).
13 Juillet (pp. 295, 303)	4	109.	10.		35	497.	11.	6	2 8	J.-B. de LA SALLE. Deux chambres à coucher complètes : 200 livres (p. 211).
	149	768.	5.	8	259	2833.	15.	9	93 113	
TOTAL		← 3602 L. 2 s. 5 d. →				← 206 →				
		← 408 →								

La grosse part — 133 lots sur 183 et 1 127 livres sur les 2 005 livres payées par les proches-parents — revient à Jean-Baptiste et à Antoine Frémyn, « l'es-leu »⁹, qui s'est intéressé à la tapisserie de haute lisse (390 livres) et à l'ameublement d'une chambre à coucher (220 livres). Pierre de La Salle¹⁰ a profité d'une aubaine : un grand tapis de Turquie à seulement 62 livres. Madame de Brouillet, mère — Perrette Lespagnol¹¹ — a misé sur de petites choses à part les 59 livres d'étain fin qu'elle a payées à raison de 14 sols la livre.

Voici à peine un mois — c'était le 10 avril — les restes mortels de M^e Louis de La Salle franchissaient sans retour la porte cochère de son hôtel ; le 30 mai, les choses qui lui étaient chères disparaissaient à leur tour. Jean-Baptiste les vit partir le cœur navré ; elles faisaient partie de sa vie. Mais il fallait vendre : la loi l'imposait. Terrible loi qui offense tant de cœurs !

Fin mai-début juin, la maison des La Salle devient une sorte de comptoir de vente ouvert aux parents et aux amis, aux visiteurs de tout genre, aux acheteurs éventuels, aux promeneurs attirés par la nouveauté du jour, aux curieux avides de pénétrer les secrets d'une maison bourgeoise, de fouiller les secrets de la vie intime d'un magistrat rémois et de juger ensuite de son niveau de vie. Leur nombre ? On ne saurait le préciser. Le procès-verbal a enregistré quelques noms, 206 en tout, clients d'un jour de Jean-Baptiste qui leur offrit « sa marchandise » par personnes interposées, les officiers du baillage¹².

Pour avoir une idée globale des transactions effectuées du 30 mai au 13 juillet, des lots mis en vente, des sommes rapportées et du nombre d'acheteurs, voici, à la page suivante, le montant, en chiffres, de la liquidation des biens et la chronologie de son déroulement.

Plus que tous autres, ces lots rachetés par J.-B. de La Salle nous intéressent à plus d'un titre. Qui le conseille, orientant et fixant ses choix ? Madame de Brouillet, la très douce Perrette Lespagnol dont on ne répétera jamais assez la tendre sollicitude et l'attachement pour son premier filleul ? Ou bien cette « damoiselle Arnoulet » dont le nom revient onze fois dans le procès-verbal de vente et qui n'est autre que Marie Arnoulet, épouse d'André Cocquebert¹³, oncle de Jean-Baptiste ?

L'hôtel des La Salle, rue Sainte-Marguerite, était meublé : il fallait empêcher qu'il ne fût dégarni. Il était habité : on devait respecter le rang social et le confort de ses demeurants. Le vivre et le couvert : deux priorités qu'un tuteur devait,

Chronologie		FRÈRES			ONCLES			GRAND'MÈRE		Total
		J.-B de La Salle	Marie de La Salle	Antoine Frémyn	Simon de La Salle	Pierre de La Salle	Nicolas Moët de Br.	Jean Moët de Louvergnay	Mme Brouillet Perrette Lespagnol	
30 mai :	Lots	14	3	1	—	—	—	—	3	21
	Prix	49 L. 16 s.	23 L. 2 s.	2 L. 2 s.	—	—	—	—	8 L. 2 s.	83 L. 1 s.
31 mai :	L	4	—	3	1	—	1	1	2	12
	P	35 L. 1 s.	—	390 L. 7 s.	7 L. 10 s.	—	2 L. 13 s.	2 L. 12 s.	2 L. 15 s.	440 L. 18 s.
1 juin :	L	7	3	7	1	1	—	1	5	25
	P	63 L. 7 s.	21 L. 16 s.	228 L. 8 s.	1 L. 3 s.	72 L.	—	24 L. 2 s.	12 L. 6 s.	423 L. 2 s.
2 juin :	L	29	2	—	—	—	—	3	—	34
	P	111 L. 1 s.	6 L.	—	—	—	—	9 L. 8 s.	—	126 L. 9 s.
3 juin :	L	9	1	—	1	—	—	—	2	13
	P	34 L. 10 s.	1 L. 6 s.	—	6 s.	—	—	—	14 s.	36 L. 16 s.
11 juillet :	L	12	1	1	—	—	—	1	—	15
	P	48 L. 3 s.	18 s.	14 s.	—	—	—	2 L. 6 s.	—	52 L. 1 s.
12 juillet :	L	32	1	—	1	—	—	—	2	36
	P	236 L. 1 s.	1 L. 2 s.	—	2 L. 8 s.	—	—	—	44 L. 8 s.	283 L. 19 s.
13 juillet :	L	26	1	—	—	—	—	—	—	27
	P	549 L. 12 s. 6 d.	10 L.	—	—	—	—	—	—	549 L. 12 s. 6 d.
TOTAL :	L	183	12	12	4	1	1	6	24	183
	P	1127. 10. 6.	64 L. 4 s.	621 L. 11 s.	11 L. 7 s.	72 L.	2 L. 13 s.	38 L. 8 s.	68 L. 5 s.	2005. 18. 6.

VENTE PUBLIQUE DES MEUBLES. CHRONOLOGIE

d'après le droit coutumier, impérieusement procurer aux mineurs. Le tuteur, c'est Jean-Baptiste ; les pupilles, ses frères cadets. Aucun effort ne lui semble trop lourd pour assurer leur bonheur. Rien n'était trop cher pour qu'ils vécutent heureux.

1. *Effets personnels* : habillement, toilette

30 mai	Un pourpoint et un haut-de-chausse	41 s.
31 mai	Un long manteau avec une robe d'étamine noire	11 L.
	Une robe de palais de serge rose	15 L.
12 juillet	Deux rayons et une armoire de toilette	14 s.
	Une pierre à rasoir	12 s.

Le nécessaire de toilette et le vestiaire suffisamment pourvus, Jean-Baptiste ne pense pas à accumuler du superflu : rien que trois objets d'habillement — pourpoint et haut-de-chausse, long manteau et robe de palais — autant dire un complet. Portait-il habituellement un costume civil ? Le port de la soutane ou soutanelle ne semble pas avoir été exigé des ecclésiastiques au xvii^e siècle en dehors des cérémonies d'Église et moins encore des clercs mineurs.

Il se rasait au couteau à tranchant très affilé : la « pierre à rasoir » qu'il achète le 12 juillet en fournit la preuve¹⁴.

2. Matériel et ustensiles de cuisine

30 mai	Une paire de chenêts, un soufflet, deux pincettes de fer	3 L.
2 juin	Une paire de chenêts, une palette, une pincette de fer	20 s.
—	Six tournerots, deux broches à poulie, un pied-à-rot, une cuiller à pot, un garde-rot, une pincette et les poids du tournerot	18 L.
—	Une paire de chenêts, palette et pincette garnie de pommes	50 s.
—	Trois poêles à frire	30 s.
—	Un plat et trois couvreseaux d'airain (40 sols), une frazette et un réchaud d'airain (5 livres), un chaudron de fer (40 sols)	9 L.
—	Une bassinoire, un écrémoir, une fricquette	3 L.
—	Une tourtière et un poëlon d'airain	55 s.
—	Deux réchauds d'airain	35 s.
—	Deux chaudrons d'airain (2 L.), un chaudron d'airain (3 L.), un chaudron d'airain (4 L.), un grand chaudron d'airain (5 L.), un judier de fer (2 L.), une grande chaudière d'airain (7 L.),	
—	« Un oublon de pots de grès »	40 L.
11 juillet	Une paire de chenêts, palette et pincette	61 s.

12 juillet	Une écuelle à frire, une autre écuelle	
—	Un pilon de buis, une boîte, une rape	17 s.
—	Deux hâchoirs et deux couteaux	15 s.

Bel ensemble pour une cuisine spacieuse avec annexe, à usages multiples, dotée d'ustensiles de choix pour l'époque. Une collectivité moyenne s'en contenterait alors que les enfants de La Salle n'étaient que six. Ils ne seront bientôt que quatre — Jacques-Joseph, Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy — après la dissolution de la communauté, en 1672¹⁵; et seulement trois, de 1678 à 1682 : Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy. Leur frère aîné, Jean-Baptiste, voyait grand.

3. *Literie* : draps, oreillers, couvertures

30 mai	Une couverture verte	20 s.
—	Une couverture blanche	51 s.
31 mai	Deux oreillers de plumes	35 s.
1 juin	Une couverture blanche	25 s.
2 juin	Une paire de draps de toile de chanvre	6 L. 10 s.
11 juillet	Une paire de draps à lit (6 L. 12 s.), une couverture rouge (16 L. 10 s.)	23 L. 2 s.
12 juillet	Trois paires de gros draps de chanvre	15 L.
—	Deux vieilles paires de drap	5 L. 10 s.
—	Trois paires de drap de lit de chanvre	12 L.
—	Quatre paires de petits draps	14 s.
—	Cinq toiles à lit de toile de chanvre	20 L.

Sans doute du surplus venant compléter la literie des chambres hautes dont nous avons précédemment parlé. Le 1^{er} juin après-midi, literie et châlit d'une chambre à coucher furent acquis par Antoine Frémyn au prix de 220 livres. Serait-ce la chambre du rez-de-chaussée que nous avons attribuée aux époux de La Salle ? Elle avait été estimée 260 livres¹⁶.

4. *Service de table*

30 mai	Une douzaine de serviettes ouvrées	6 L. 5 s.
31 mai	Une nappe damassée	7 L.
—	Une douzaine de serviettes	15 L.
2 juin	Une nappe de toile de chanvre	32 s.
—	Deux nappes ouvrées	6 L. 15 s.
—	Un coutelet avec six couteaux à manche d'ivoire ..	4 L. 6 s.
3 juin	Une douzaine de serviettes ouvrées (3 L.), une douzaine de serviettes ouvrées (6 L.), une douzaine de serviettes ouvrées (3 L.), une douzaine de serviettes ouvrées (6 L.)	18 L.
3 juin	Deux nappes ouvrées	6 L. 10 s.
12 juillet	Trois douzaines de vieilles serviettes	6 L.
—	Une douzaine de nappes de toile	9 L.
—	Deux nappes ouvrées de chanvre	4 L.
—	Six petites nappes ouvrées	9 L.
—	Douze couteaux	1 L. 10 s.
—	Deux plats de faïence, six saladiers, trois pots, une aiguière	4 L.
13 juillet	Douze cuillers, douze fourchettes d'argent pesant 5 marcs 2 onces 6 gros	149 L. 12 s.
—	Trois assiettes, une tasse, un petit pot de faïence, deux chandeliers	1 L. 10 s.

Faisons le compte : 76 serviettes dont cinq douzaines de serviettes brodées et trois douzaines de serviettes usées ; 12 nappes de chanvre, six brodées. Les six autres, ordinaires. Faut-il s'en étonner ? Laveries et buanderies industrielles étaient à peu près inconnues. On lavait le linge chez soi, de façon artisanale, avec les cendres pour détergent. On entassait le linge sale, attendant que le volume fut assez considérable pour le blanchir. D'où la nécessité d'avoir du linge de remplacement en quantité.

Très peu d'assiettes, seulement trois, à l'acquit de ce jour. Jean-Baptiste ne jugea pas nécessaire d'en augmenter le nombre, soit parce que la vaisselle de luxe ne fut pas livrée aux enchères, soit parce que la vaisselle courante était suffisante pour le service ordinaire.

5. *Mobilier* : armoires, tables, chaises

1 juin	Une table de bois de chêne à rallonge	9 L.
12 juillet	Deux tables ovales de bois blanc avec le pied	3 L.
—	Une table de bois de noyer (4 L.), une table de bois de noyer (1 L. 5 s.)	5 L. 5 s.
—	Une petite armoire de bois de chêne peinte en vert, sans serrure	2 L. 1 s.
12 juillet	Une armoire de bois de chêne fermant à clef	4 L.
—	Un bahut couvert de cuir avec le pied	7 L.

La grande partie du mobilier excédent ne fut mise en vente que les 12 et 13 juillet, preuve évidente que la vente fut réglementée. Les petits acheteurs ayant satisfait leur convoitise les premiers jours, on réserva pour la fin les gros lots accessibles seulement aux bourses bien garnies. Pour sa part, J.-B. de La Salle fut preneur pour une valeur de 216 livres¹⁶. D'où tira-t-il l'argent ? Du produit de la vente des jours précédents.

6. *Tapiserie*

30 mai	Un tapis de tapisserie	5 L. 10 s.
1 juin	Douze toises (environ 23,38 m) de tapisserie	33 L.
11 juillet	Deux tapis de serge rouge	2 L. 6 s.
12 juillet	Un petit tapis vert	1 L.
13 juillet	Un tapis de tapisserie ¹⁷	6 L.

Peut-être faut-il distinguer le tapis de tapisserie fait au métier ou à l'aiguille sur du canevas avec de la laine ou de la soie et le simple tapis de serge servant à parer les murs ou à recouvrir le mobilier. Sacrifiant au goût des acheteurs, quatre pièces de tapisserie de haute lice valant 240 livres et le grand tapis de Turquie payé 76 livres furent adjugés l'après-midi du 1^{er} juin. Leurs acquéreurs : Antoine Frémyn (1614-1701) et Pierre de La Salle (1639-1702), oncles de Jean-Baptiste.

7. *Outils de jardinage :*
menuiserie, mécanique, divers

12 juillet	Deux marteaux, une tenaille, une lousse, une scie à main, une serpe, une petite pince, une petite pince, deux compas, un pied-droit, une vrille, un forêt	5 L. 10 s.
13 juillet	Un arrosoir d'airain	4 L.
—	Une bêche, un râteau, un déplantoir, une râissoire, un pallon, une serpette, un marteau, deux vidanges . . .	3 L.
—	Une corde et la chaîne à puits de fer	1 L. 10 s.
—	Deux petites échelles	12 s.
—	Un godelier d'osier (godelot [?])	10 s.
—	Une natte dans la salle (jardin)	9 L.
—	Un seau de cuivre	8 L.
—	Deux petits tableaux (1 L.), dix petits tableaux (5 L.) onze petits tableaux avec moulure (5 L. 10 s.)	11 L. 10 s.
—	Une carte représentant la ville de Reims	2 L.
—	Une petite table de bois (10 s.), une table de bois de chêne (6 L.), une table pliante carrée de chêne (2 L. 10 s.)	9 L.
—	Un lit de camp à sangle	3 L.
—	Un porte-habit avec la verge de fer et le rideau de toile	3 L.
—	Une chambre à coucher meublée, un bénitier de faïence, une croix, deux petits tableaux de terre . . .	100 L.
—	Une chambre à coucher meublée	100 L.

Nous avons suffisamment parlé du jardin, rue des Murs, pour ne pas y revenir. La vente des objets se fit sur place l'après-midi du 13 juillet. Le procès-verbal qui y fut dressé mentionne « une salette », « une natte », payée 9 livres, deux chambres à coucher, valant 100 livres chacune et un lit de camp avec sangle¹⁸ que l'inventaire des meubles n'avait pas signalés.

Lieu d'évasion, avons-nous écrit précédemment ; lieu de séjour éventuel, pouvons-nous maintenant dire. Que Jean-Baptiste s'y soit retiré de temps à autre avec sa famille, avec ses frères, c'est plausible. Qu'il y ait cherché la solitude pour échapper au bruit de la ville et écouter la voix du ciel ? C'est certain. Il l'a avoué lui-même. C'était fin 1682¹⁹. Il avait enfin découvert le roc et le soleil du mystère chrétien : le Christ. Dans Sa lumière il avait reconnu sa lumière. Il en sortit transfiguré, lumineux.

8. Divers

Nous rangeons sous cette étiquette tous les articles qui n'ont pas trouvé place ailleurs. Nous les transcrivons à la manière du commissaire priseur, avec date à l'appui.

30 mai	Un « oublon de paniers d'osier »	25 s.
—	Un « pressé » avec un panier à verres d'osier	6 s.
31 mai	Deux lanternes de fer blanc	6 s.
1 juin	Un prie-Dieu de bois	25 s.
	Un calmart couvert de cuir	37 s.
	Un pupitre, un guéridon, avec un chandelier de bois noir	40 s.
2 juin	Un arrosoir d'airain, une poêle de fer, un « oublon de vieux chandeliers »	40 s.
—	Un seau, une corde à puits, la chaîne et la casse	3 L. 10 s.
—	Une cage de fil de fer	30 s.
3 juin	Une « froye » de bois de chêne	50 s.
	Un cuveau de bois de sapin avec son couvreseau (couvercle)	30 s.
	Un cuveau, le trépied et le couvreseau	8 L.
11 juillet	Un petit tableau représentant l' <i>Adoration des roys</i>	41 s.
—	Un autre tableau en détrempe représentant la Ville de Reims avec sa moulure	24 s.
—	Un calmart avec un canif de bois noir	23 s.

—	Un grand panier avec une cassette de sapin	28 s.
—	Deux autres petits tableaux avec leur moulure	3 L.
11 juillet	Deux « rabonnettes »	5 s.
12 juillet	Un baquet, une lanterne sourde, une écritoire de faïence et une écuelle à frire	3 L. 10 s.
—	Une moyenne échelle et une petite	20 s.
—	Trois balances et les poids de fer	3 L.
—	Deux quartels, un pallon, une écuelle et un « rouzeau »	4 L.
—	Deux vergettes de fer avec trois mouchettes de fer avec une aune de bois	26 s.
—	Deux chandeliers de bois et six « cardoires » et une poêle à rot de fer	48 s.
—	Un pilon de buis, une boîte, une nappe et un lavoir à pots	17 s.
—	Huit aunes de ruban noir et deux onces et demi de plus petit	43 s.
—	Une sonnette, deux « rathières »	15 s.
—	Cent trente-six livres 1/2 d'étain fin de Paris à 14 sols la livre	95 L. 4 s.
—	Quatre anneaux de bois de bûches	19 L. 12 s.
—	Un demi « poinsson » de charbon	12 s.
13 juillet	Un rideau de serge verte avec la verge de fer	40 s.
—	Deux petits rideaux de basin avec les verges de fer et un tapis de tapisserie de Bergame ²⁰	6 L.

Toutes choses apparemment accessoires, mais toujours utiles voire indispensables au ménage et à l'entretien de la maison : paniers, seaux, cuveaux, baquets, balances — rien moins que trois — avec leurs poids ; le nécessaire à une lingère, à une modiste : ruban, rideaux, tringles de fer, boîtes diverses ; les provisions pour le chauffage comptées en « anneau » et en « poinsson ». Parmi les objets les moins courants : le lavoir à pots, une sonnette et deux ratières, une

« cage de fil de fer » — une souricière (?) — et 136 livres d'étain, comme monnaie d'échange en cas de besoin. Le prie-Dieu ? C'était celui de Louis de La Salle. Jean-Baptiste aimera s'y agenouiller pour parler à son père toujours présent à son amour priant²¹.

9. Effets non livrés aux enchères

On pouvait le supposer. Les pupilles vivant à la maison on ne pouvait les priver du nécessaire à leur subsistance ni de l'ameublement des habitations qu'ils occupaient. Le conseil de famille — « sans l'avis » duquel, clause testamentaire²² à laquelle Jean-Baptiste était tenu — ne l'aurait pas permis. Il autorisa, par contre, la vente des meubles et objets jugés non nécessaires au mieux-être des enfants mineurs, laissant à leur frère aîné et à Marie de La Salle, la possibilité de les racheter ; par le fait même l'indivision était rompue.

Dans le droit actuel, le tuteur et donc Jean-Baptiste, n'aurait rien pu racheter. Le droit coutumier était tout autre et J.-B. de La Salle, avec le consentement explicite du conseil de famille, put faire valoir ses droits. Il en usa largement, nous venons de le voir. Les lots qu'il paya furent « dellivrés audit Jean-Baptiste Delasalle, chanoine »²³, « audit sieur Delasalle, chanoine »²⁴, quand ce n'est pas écrit « chanoine »²⁵, « audit sieur le chanoine Delasalle »²⁵ ou simplement « audict sieur Delasalle »²⁶.

Quels effets furent retirés de la vente publique ? Bien malin qui aurait pu le deviner. Le *Compte de Tutelle*, de 1676, heureusement, est venu à notre secours. C'est Jean-Baptiste de La Salle, lui-même, qui nous le dit :

2. « Dit le sieur Comptable/que les parents proches des mineurs/auraient trouvé à propos de ne/faire procéder à la vente de/quelques meubles lors de/la vente publique et particulièrement/à la vente de l'argenterie/qui a été vendue du depuis/à main ferme par les proches-/parents »²⁷...
3. ... « Dit ledit/sieur Comptable qu'il y aurait/encore d'autres meubles portés/par ledit inventaire qui/n'auraient été vendus et/laissés en la maison et aucuns/ne se seraient trouvés dont il/aurait fait mémoire qui/a été par lui tiré et distrait sur ledit inventaire »²⁸...

Veut-il signifier que l'« Inventaire » du 28 avril et jours suivants ne fut pas tout à fait complet ? On est porté à le croire puisque dans le procès-verbal de vente figurent plusieurs objets non signalés précédemment.

Parmi les articles soustraits à la vente publique, de l'aveu même de Jean-Baptiste :

7. ... « Plusieurs livres... lesquels n'ont/été dellivré à la vente publique/d'autant qu'il ne s'est trouvé/personne pour y enchérir et acheter »²⁹.

9. ... « Dit ledit sieur comptable/qu'il a été/vendu à d(amoise)lle Marie de La Salle, sa sœur,/vingt-[et]-une aunes et demi de tapisserie,/à raison de cinquante sols l'aune, qui n'a/été comprise dans le calcul des/deniers et de la vente des meubles »³⁰...

Le Compte de Tutelle, de 1676, vient, une fois encore, combler les lacunes du procès-verbal de vente. Jean-Baptiste de La Salle

« a fajct receipte entière/du prix de la vente des meubles/si [ce n'est] néant moins qu'il a été dellivré au sieur Cocquebert³¹, conseiller/au Présidial, six chaises couvertes/de tapisserie, moyennant la somme/de vingt-neuf livres ; s'il est vrai néant-moins/qu'elles ont été revendus et été dellivré à autres »³²...

Comme aussi :

« que le sieur Adam/Rogier³³ se serait rendu adjudicataire/à la vente publique d'une/doublure de manteau de peau/et quatre panneaux d'une robe de palais, moyennant vingt-deux/livres ; ce qui auroit été abandonné/à la paroisse de Saint-Symphorien/pour faire des chappes »³⁴.

De son côté, Marie de La Salle se rendit adjudicataire de vingt-et-une aunes de tapisserie au prix de 43 livres 12 sols 6 deniers,³⁵ sans compter les 43 livres 13 sols payés pour « acheter à la vente publique des meubles »³⁶. Quant à l'argenterie, on sait qu'elle fut vendue à main ferme par les proches-parents — le conseil de famille — après le 13 juillet 1672, pour une valeur de 1 268 livres 13 sols 1 denier³⁷.

Un bilan comparatif entre l'estimation et le prix réel de vente des différents articles ne manquerait pas d'intérêt et permettrait d'évaluer le montant des gains et des pertes. Il ne pourrait malheureusement être que partiel, et donc inexact, la composition des lots mis en vente ne correspondant pas habituellement à ceux estimés par les commissaires-estimateurs. Nous y avons renoncé ne le jugeant pas nécessairement probants. Seules peuvent être mises en balance les sommes globales. En données réelles elles se chiffrent comme suit :

Montant de l'estimation	3 718 L. 1 s. ³⁸
Produit des adjudications	3 563 L. 8 s. 9 d. ³⁹
Différences	154 L. 12 s. 3 d. ⁴⁰

Nous n'avons considéré dans les pages qui précèdent qu'un aspect particulier du document lié directement à l'histoire personnelle et familiale de Jean-Baptiste de La Salle et à ses fonctions de tuteur légal de ses frères. Nous sommes loin d'avoir épuisé toute la richesse documentaire de ces pages d'inventaire⁴¹. Philologue, nous aurions aimé nous attarder à la linguistique nonobstant la pauvreté de son expression, à la phonétique, à la sémantique, aux formes dialectales du lexique. Économiste, la variation des prix des marchandises, des métaux : argent, cuivre, étain, fer nous aurait intéressé. Juriste, la pratique du droit coutumier nous aurait amené à une confrontation avec le droit actuel. Homme de métier — cuisinier, boulanger, menuisier, jardinier, marchand de tous bords — nous nous serions passionné pour les outils de notre profession. Généalogiste, nous aurions recherché la parenté des familles citées et donné leurs ascendance et descendance cognatique et agnatique.

C'est surtout et presque exclusivement la conduite personnelle de Jean-Baptiste de La Salle qui a canalisé nos efforts et aiguillonné notre recherche. Nous avons essayé de le découvrir tout-homme et simplement homme, dans la géographie de la vie, non de la pensée ou de la prière, le voyant réaliser quelque chose dans l'aujourd'hui quotidien auquel il naissait chaque jour. Ce document du passé, c'est une vie à ressusciter.

Parvenu au stade final de notre étude, nous invitons le lecteur bénévole à prendre connaissance directe avec le document si riche d'enseignements. Il est couché sur papier libre, se compose de 23 feuillets, chiffrés recto verso, paraphés au bas des pages de façon capricieuse et incomplète⁴¹, et réunis en un cahier, 158 × 263 mm, portant une excision pour le passage de la cordelette qui le réunissait aux inventaires précédents. Excepté quelques coins écornés, haut et bas, le document est en bon état de conservation. Le scribe ou clerc manie la plume d'oie avec élégance, faisant preuve de son talent en page 1. A-t-il testé son instrument avant l'usage ? Le dernier folio verso est rempli de son artistique griffonnage⁴². Quant à nous, nous préférons le *Delasalle* autographe (page 413, 46), signature quelque peu tremblée, de forme monopartite aux éléments soudés, corps d'écriture régulier. C'est la signature perfectionniste, non encore personnalisée, de Jean-Baptiste de La Salle, séminariste de 21 ans, tuteur légal de quatre enfants, ses frères.

Note. Ainsi que nous l'avons fait dans les transcriptions précédentes nous avons conservé l'orthographe du manuscrit malgré qu'elle varie souvent sur les mêmes mots. Pour en faciliter la lecture, une transcription moderne accompagne le texte original — En caractères gras, les lots rachetés par Jean-Baptiste de La Salle et ses proches-parents.

Delasalle

Vente des biens

meu(bles) provenans de la succession
 de deff(unc)t M(aîtr)e Louis Delasalle viv(an)t
 cons(eill)er du Roy au Siège royal et présidial de Reims,
 faite (par) nous M^e Maurice Lepoivre, greffier du baillage
 de Reims, assisté de Nicolas Gillot (et) Jean Chevailler,
 sergens prizeurs, estimateurs (et) crieurs jurez aud(ict) baillage,
 à la req(ues)te, poursuite (et) dilligence de M^e Jean-Baptiste
 Delasalle¹, au nom (et) comme hér(itier) tuteur des enfans mineurs
 dud(ict) deffunct (et) de dam(oise)lle Nicolle Moët², leur père (et) mère,
 (et) damoiselle Perrette Lespagnol³, v(eu)ve de feu Jean Mouet, vi(va)nt
 escuyer, seig(neu)r de Brouillet, conseiller du roy au P(résidi)al de Reims,
 Nicolas Moët, Jacques Moët, Jean Moët⁴, Simon Delasalle⁵,
 (et) M^e Anthoine Frémin⁶, tous dem(euran)t à Reims, exécuteurs
 du testament dud(ict) deffunct (et) cy.

Du lundy, XXX^e may

1672 du mattin.

	Un oublon de panniers d'ozier dell(ivré) à Jean- B(aptiste) Delasalle , chanoine, à	XX s.
	Une lèchefritte de fer dell(ivré) à Simon Moreau, barbier, à	XXXV s.
5	Un brochet d'airain dell(ivré) à la vefve Perrette, revanderesse, à	XLIII s.
	Une frazette avec un bassin, le tout d'airain, dellivré à Jacq(ues) Leleg, chaudronnier, à	XXX s.
10	Deux ^{a)} moyens chaudrons d'airain dell(ivré) à Nicolas Annotel de Cormonstreuil ⁷ , à	XXXVI s.

a) A hauteur de cette ligne, en marge : Receu, J(ean)-Bap(tis)te de La Salle.

Cens Cabine d'airain avec Cagnard
de l'arbre d'ell & un fanoz. Horelle
de l'arbre d'airain d'ellime & d'ellime
un fanoz de

Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime
de l'arbre d'airain d'ellime d'ellime
un fanoz de

Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime
de l'arbre d'airain d'ellime d'ellime
un fanoz de

Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime
de l'arbre d'airain d'ellime d'ellime
un fanoz de

allure Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime

Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime
de l'arbre d'airain d'ellime d'ellime
un fanoz de

Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime
de l'arbre d'airain d'ellime d'ellime
un fanoz de

allure Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime

Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime
de l'arbre d'airain d'ellime d'ellime
un fanoz de

Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime
de l'arbre d'airain d'ellime d'ellime
un fanoz de

Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime
de l'arbre d'airain d'ellime d'ellime
un fanoz de

Cens d'airain d'ell d'ellime d'ellime
de l'arbre d'airain d'ellime d'ellime
un fanoz de

	Une platine d'airain avec les piedz de fer dell(ivré) aud(ict) Simon Moreau à	XI s.
	Un bassin d'airain dellivré à Rigobert Mahuet, à	XXX s.
5	Une cramatte de fer dellivré à Jean Coraux, tailleur, proche la Grosse Clef ¹	XIII s.
	Un chaudron d'airain dellivré à Jean Cresto, cordonnier, à	XXI s. V d.
10	Une au(tre) cramatte de fer dellivré ^{a)} aud(ict) sieur J(ean)-Baptiste Delasalle, chanoine , à	XXI s.
	Une ^{b)} grande chaudière d'airain dell(ivré) à	
	(<i>en blanc</i>)	
15	Un oublon de boettes avec un pagnier sans ^{c)} anse d'ozier dellivré à Aubry Henry, à	VIII s. V d.
	Un oublon de pagniers d'ozier dell(ivré) à Nicaise Godet, à Auvillers ²	X s.
20	Une demy douzaine de corbeilles d'ozier aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	X s.
	Un chaudron d'airain ^{d)} dell(ivré) à	
	Une tablette de bois ^{e)} façonné noir dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XXXII s.
25	Une banne avec une hotte, le tout d'ozier, dell(ivré) à P(ierre) Persinet, rue des Mures ³	VIII s. V d.
	Un guéridon de bois au pied tournus avec quelques escrous dell(ivré) à la veuve Petit ⁴ , voisine	XXVI s.
	Une demy aul(ne) de bois dell(ivré) à Mademoizelle Brouillet⁵ , à	V s.

a) à, non bâtonné. b) *En marge* : ailleur. c) *En marge à la hauteur de cette ligne* : Receu id.
d) *En marge, à la hauteur de cette ligne* : ailleur. e) *En marge, à la hauteur de cette ligne* :
ailleur.

	Une paire de chesnetz, un soufflet, avec deux pincettes de fer dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	III L.
5	Quatre petites tab(les) en auvalle avec le pied de bois blanc dell(ivré) à lad(icte) vefve Petit, à	XXX s.
	Une mante blanche dell(ivré) au(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	LI s.
10	Une au(tre) couverture verte dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XX s.
	Une paillasse dell(ivré) à lad(icte) vefve Perset ¹ , à	XLIII s.
	Un tapis de tapisserie dell(ivré) aud(ict) sieur chanoine , à	CX s.
15	Une demy douzaine de placq(ues) de fer blanc dell(ivré) à lad(ite) dame Petit, à	LVI s.
	Un guéridon de bois à madamoizelle Delasalle, la soeure ² , fille	XXX s.
20	Deux reschaux d'airain dell(ivré) aud(ict) Jacq(ues) Leleg, chaudronnier	XII s.
	Une grande nappe ouvrée dell(ivré) à lad(ite) vefve G. Chevaillier, à	III L. V s.
	Une au(tre) nappe ouvrée dell(ivré) à Mr le conseiller Amé ³ , tel et quel	IX s.
25	Une au(tre) nappe toile de chanvre ouvrée dell(ivré) à lad(icte) damoizelle pour led(ict) s(ieur) Amé, á	III L. XII s.

	Une boette avec un oublon de rubans dellivréz à la(icte) demoizelle Delasalle ¹ , fille	XL s.
	Un oublon de tapisserie avec laisne en plusieurs plotons dell(ivré) à la(dicte)	
5	damoizelle Delasalle ² , fille	III L.
	Un petit [possé] avec un pagnier à ver d'ozier aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	VI L.
	Deux ^{a)} veilles nappes de toile ouvrée dell(ivré) à [<i>en blanc</i>]	
10	Une juppe de satain jaune avec passemen dell(ivré) à madamoizelle Brouillet ³ , mère	LII s.
	Deux justeaucorps à femme, l'un de damas à fleurs, l'au(tre) de velours noire dell(ivré) à Charles Baque(n)ois, à	III L.
15	Un justeaucorps doublé avec une juppe de taffetas à fleurs dell(ivré) à madamoizelle Frémin ⁴ , à	XLII s.
	Une juppe de moire noire dell(ivré) à lad(icte)vefve Gilles Chevailler, à	III L.
20	Un justeaucorps d'estamine rayé dell(ivré) à lad(icte) damoizelle Brouillet ⁵ , la mère, à	CV s.
	Une paillasse dell(ivré) à M. de Louvergny , héritier, rendu aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoine	XXXVI s.
25	Deux ^{b)} petits tapits rouge dell(ivré) à (<i>en blanc</i>)	
	Une grande nappe ouvrée dell(ivré) à P(ier)re Delaistre,	XI L.
	Un lange de carizet blanc dell(ivré) à Pérette ^{c)} Pista ⁶ , voisine, à	L s.

a) *En marge, à la hauteur de cette ligne* : ailleurs. b) *En marge, à la hauteur de cette ligne* : ailleurs. c) *En début ligne, bâtonné*, Nie.

Cluyvondelle.

allure

En fuyant l'ennemy avec l'ennemy
C'est l'ennemy de l'ennemy de l'ennemy

En fuyant l'ennemy avec l'ennemy
C'est l'ennemy de l'ennemy de l'ennemy

En fuyant l'ennemy avec l'ennemy
C'est l'ennemy de l'ennemy de l'ennemy

Even

En fuyant l'ennemy avec l'ennemy
C'est l'ennemy de l'ennemy de l'ennemy

En fuyant l'ennemy avec l'ennemy
C'est l'ennemy de l'ennemy de l'ennemy

En fuyant l'ennemy avec l'ennemy
C'est l'ennemy de l'ennemy de l'ennemy

En fuyant l'ennemy avec l'ennemy
C'est l'ennemy de l'ennemy de l'ennemy

Even

En fuyant l'ennemy avec l'ennemy
C'est l'ennemy de l'ennemy de l'ennemy

allure En fuyant l'ennemy avec l'ennemy

Dud(ict) jour de rell(évé)

	Un ^{a)} chauffoir d'airain avec une cuillere et un couvreceau dell(ivré) à [<i>en blanc</i>]	
	Une nappe de toile ouvrée	
5	dell(ivré) à Jean Clicquot, serg(en)t royal	XXII s(o)lz
	Une au(tre) nappe ouvrée dellivré au sieur Delasalle, chanoine	LIII s.
	Un ^{b)} cottillon de serge rouge dell(ivré) à Poncette Godinot ¹ , servante domesti(ue) du	
10	deff(unc)t, à	III L. X s.
	Un cottillon de taffetas rayé dellivré à lad(icte) vefve G(illes) Chevailler	CI s.
	Deux ^{c)} au(tres) juppe d'estamine grise dell(ivré) à lad(icte) vefve Perset, revandellesse,	
15	à	III L. III s.
	Un lange de satin blanc dell(ivré) aud(ict) sieur le cons(eill)er Amé, à	LIII s.
	Un pourpoint et un haut de chausse dell(ivré) aud(ict) sieur le chanoine Delasalle	XLI s.
20	Une juppe avec un justaucorps à femme de toile blanche dell(ivré) aud(ict) Becquot	III L.
	Une ^{d)} demy douzaine d'escabeaux de bois de noyer dell(ivré) à François	
25	Guillaume, tonnelier, rue des Cordeliers ² , à	X s. VI d.
	Un sceau ferré dell(ivré) à [<i>en blanc</i>]	

a) *En marge* : ailleur. b) *En marge* : receu. c) *Après correction* : Deux. d) Receu, *en marge*.
e) *En marge*, à hauteur de cette ligne : ailleur.

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#

Maître de la Cour de Hollande
de l'année...
#

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#

Maître de la Cour de Hollande
de l'année...
#

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#

Entre nappes et tailles de l'année...
de l'année...
#



- Une nappe de toile de chanvre ouvrée
dellivré à Oudart Sutaine, au Parvy¹ III L.
- Un manteau de draps d'Ollande
dellivré à Gobert Tauxier, rue des Cordeliers III L. III s.
- 5 Une paire de chandeliers d'airain dell(ivré)
aud(ict) Hub(ert) Sutaine, à XXXIII s.
- Un manteau de camelot d'Hollande
noire dell(ivré) à lad(ict) vefve
G(illes) Chevailler VIII L. XVIII s.
- 10 Une^{a)} nappe toile de chanvre ouvrée
dell(ivré) à [*en blanc*]
Une^{b)} douzaine de serviettes ouvrez
dellivrez à Rob(ert) Clicquot²,
rue des Capusins³ III L. XVIII s.
- 15 Une au(tre) douzaine de serviettes ouvrees
dell(ivré) à^{c)} Nicol(as) Saullé,
tailleur de pierre VI L. 1 s.
- Six cacq(ues) de fer blanc dellivré à M.
Guillemin, majeur, à III L. 5 s.
- 20 Une douzaine de serviettes ouvrez
dell(ivré) aud(ict) **sieur Delasalle, chanoine**, à VI L. V s.
- Une douzaine de^{d)} serviettes ouvrez
dell(ivré) à Nicol(as) Mimin, rue des Tapissiers⁴ III L. X s.
- 25 Une casacque d'estamine avec un
pourpoint et un haut de chausse dell(ivré)
à lad(icte) v(eu)ve G(illes) Chevaillers IX L.
- Une douzaine d'au(tre)s serviettes ouvrez
dell(ivré) à Mathieu Ruynart⁵, à XIII L. VII s.

a) *En marge* ; *Lallement*. b) *En marge* ; *Receu id.* c) *lad. vefve, bâtonné* ; *Nicol., saintc, bâtonné* ; *Saullé, au-dessus, en interligne.* d) *desd. ; de, en surcharge.*

un
H
if
el
inf
nd
bu
C

me demy douzaine de fairs de la
Capitaine de l'Albanois de
Cousille Coquelure & xxix ff

me demy douzaine de fairs de la
Capitaine de l'Albanois de l'Al
valley fannonie de xx ff

quatre autres fairs de la de
Capitaine de l'Albanois de la fannonie de
de la fannonie de xx ff



xxxix maj 1672
de la fannonie

3 Deux autres de fannonie de la
de la fannonie de xxx ff

Deux autres de fannonie de la
de la fannonie de xxx ff

Deux autres de fannonie de la
de la fannonie de xxx ff

Deux autres de fannonie de la
de la fannonie de xxx ff

Deux autres de fannonie de la
de la fannonie de xxx ff

Deux autres de fannonie de la
de la fannonie de xxx ff

	Une demy douzaine de chaises de tapisserie dell(ivré) à monsieur le conseiller Cocquebert, à	XXIX L.
5	Une demy douzaine d'autres chaises de tapisserie dellivré aud(ict) sieur Dela- salle, chanoine , à	XX L.
	Quatre autres chaises de tapisserie dellivrez à lad(icte) damoizelle Delasalle, fille , à	XVI L. XII s.
10	Du XXXI ^e may 1672 du matin.	
	Deux ^{a)} orillers de plume dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XXXV s.
15	Deux lanternes de fer blanc dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	VI s.
	Six camizolles de futaine uzagé d'homme dellivrez à lad(icte) vefve Perset, à	III L.
20	Un ^{b)} tableau sans molure représentant la chasse dellivré à Mr le conseiller de Brouillet¹ , à	LIII s.
25	Un chauffoir d'airain dell(ivré) à la veufve Lambert, proche les Cordelières, à	XVI s. V d.
	Six chemises de toile de chanvre à homme dellivrez à lad(icte) vefve	

a) *En marge, à la hauteur de la ligne* : 3 allongé. b) *En marge, à la hauteur de cette ligne* : aille(urs). L'article barré.

8

quero a

9 # 10

Comte Bulloche avec Comte de la
Cave de ville en 1644
Comte de la Cave de ville

Comte de la Cave de ville
Comte de la Cave de ville

Comte de la Cave de ville
Comte de la Cave de ville

cell

Comte de la Cave de ville
Comte de la Cave de ville

cell

Comte de la Cave de ville
Comte de la Cave de ville

Comte de la Cave de ville
Comte de la Cave de ville

Comte de la Cave de ville
Comte de la Cave de ville

Comte de la Cave de ville
Comte de la Cave de ville

Comte de la Cave de ville
Comte de la Cave de ville

Comte de la Cave de ville
Comte de la Cave de ville

(Signature)

	Perset, à	VI L. VI s.
	Une cullotte avec une paire de bas de toile rayé dellivré aud(ict) sieur Amé ¹ , conseiller, à	XVIII s.
5	Un justaucorps de droguet rayé dell(ivré) à Jean Remy, menuizier, à	III L.
	Une cotte d'estamine grize à enfans avec un petit coupon de mesme estamine dell(ivré) aud(ict) G. Tauxiers	XL s.
10	Deux ^{a)} chandeliers d'airain dellivrez à [<i>en blanc</i>] Un chaudron d'airain dellivré à Jean Henry, <i>dict</i> Germain, à	XLVI s.
	Une broche à rotz avec une poesle à frire de fer dellivrez à Jean- Bap(tis)te Cocqueteau, cerurier, à	XI s.
15	Un au(tre) chaudron d'airain dell(ivré) aud(ict) sieur esleu Frémin² , à	III L. 1 s.
	Un pourpoint, un haut de chausse, un manteau de draps de soite dell(ivré) à la vefve Jacques Havart, à	VIII L. XII s.
20	Une broche à rotz de fer dell(ivré) à la norice du logis, à	V s.
	Un long manteau avec une robbe d'estamine noire dell(ivré) aud(ict) sieur de Lasalle, chanoine	XI L.

a) A hauteur de cette ligne, en marge. aill(eurs). b) A hauteur de cette ligne, en marge : aill(eurs), les deux lignes barrées.

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius

Un Roy et de sa femme
avec V. Clarius



	Une frize de serge blanche dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Tauxier, à	CXIII s.
5	Un habict complete d'estamine noire dellivré aud(ict) Gobert Tauxier, à	X L.
	Un manteau d'estamine dell(ivré) aud(ict) Gobert Tauxier, à	C s.
	Un justeaucorps de droguet doublé dell(ivré) à lad(icte) vefve G(illes) Chevailler	VII L.
10	Un justeaucorps de draps d'Hollande noire à homme doublé dell(ivré) à Gilles Douart, not(ai)re ¹	VI L. X s.
15	Un corps avec une robe de moire noir à femme garnit de dantelle dellivré à Guillaume Regnard, voisin	XVI L. X s.
	Deux corps avec une juppe de taffetas rayé de chanvre et de dantelles aud(ict) sieur Frémin ² , à	VII L. VI s.
20	Une douzaine de serviettes toile de chanvre ouvrée dell(ivré) à Jeanne Rogier, fille ³ , demeur(an)te proche S(aint)t-P(ier)re, à	VI L.
25	Unze coeffes de nuict garnies de dantelle à homme dell(ivré) à mad(emoise)lle la vefve Dorigny, ad(vo)cat du roy	VI L. III s.
	Une garniture de juppe brodée [<i>dellivré</i>] Simon Desain, à	XXXV s.

Une douzaine de dentelles Call
et jumeaux d'Alca Cal. 1788
y en a

Une Navette de Binon avec Cas
Pommes de terre d'Alca Cal. 1788
dix mille de l'Inde d'Alca Cal. 1788
et jumeaux

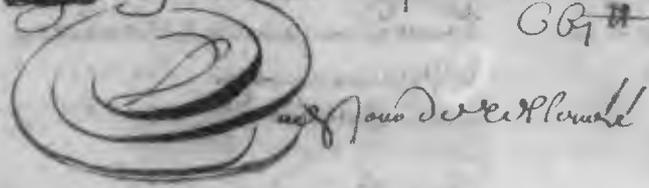
Deux douzaines de dentelles d'Alca
et jumeaux de l'Inde d'Alca Cal. 1788

Un panier long et double avec un tablier
de jumeaux d'Alca Cal. 1788

Un panier d'osier d'Alca Cal. 1788
et jumeaux de l'Inde d'Alca Cal. 1788

Un panier de l'Inde d'Alca Cal. 1788
et jumeaux de l'Inde d'Alca Cal. 1788

Un panier de l'Inde d'Alca Cal. 1788
et jumeaux de l'Inde d'Alca Cal. 1788
et jumeaux de l'Inde d'Alca Cal. 1788



Un panier de l'Inde d'Alca Cal. 1788
et jumeaux de l'Inde d'Alca Cal. 1788

Un panier de l'Inde d'Alca Cal. 1788
et jumeaux de l'Inde d'Alca Cal. 1788



	Une douzaine de serviettes toile de chanvre ouvrée dell(ivré) à lad(icte) vefve Petit ¹ , à	X L.
5	Une marmitte de cuivre avec le couvreseau d'airain dellivré au s(ieu)r Simon Delasalle² rendue ^{a)} aud(ict) sieur le con(seill)er Amé ³ , à	VII L. X s.
	Deux bonnetz à enfant dell(ivré) à Charles Devesle, marchand, à	XXI s.
10	Un bonnet rouge doublé avec un oublon de pièces noire dellivré aud(ict) M(athieu) Ruynart ⁴ , à	XVII s.
	Un chaudron d'airain dellivré ^{b)} aud(ict) sieur de Louvergny⁵ , à	LII s.
15	Une presse de bois dell(ivré) à lad(icte) dam(oise)lle Brouillet⁶ , mère, à	X s.
	Un ^{c)} chaalict, la paillasse, les verges, le ciel et l'accoustrement couvertures pendantes ^{d)} serge rouge, à Rob(ert) Clicquot ⁷ , à	CVI L.
20	Dud(it) ^{e)} jour de rellevée Une lumière de cuivre dell(ivré) aud(ict) G. Douart ⁸ , à	L. s.
	Deux lèchefrittes dell(ivré) à lad(ite) vefve Perset, à	XIII s.

a) a) Mons, *non bâtonné* ; en ajoute ; rendue dlle [*non bâtonné*] aud. Sieur. b) a, *non bâtonné*.
c) *En marge, à hauteur de cette ligne* ; reçu id. d) pendantes ; six pliants avec le fauteuil, le tou,
serge rouge, *bâtonné* ; rouge, *bâtonné* ; au-dessus, *en interligne* ; serge. c) *Belle lettre calligra-
phique*.

Comptant de parli a piron d'elluice
auffine & Comteguy a lly

Comteille de par d'elluice a fud.
Lofiane Coisin a xxiii a b)

Comte de Matruan de fange Drope a roue
double d'elluice a Comte de fange de ceter
a Comte de fange

Comte de Robber de fange de fange a roue
double d'elluice

Comte de Courzanne de fange a roue
de l'elluice Comte de fange b. c. de fange

Comte de fange de fange a roue
de l'elluice

Comte de fange de fange a roue
de l'elluice a roue
de l'elluice a roue

Comte de fange de fange a roue
de l'elluice a roue
de l'elluice a roue

Comte de fange de fange a roue
de l'elluice a roue

Comte de fange de fange a roue
de l'elluice a roue

Comte de fange de fange a roue
de l'elluice a roue



	Une grande poesle à frire dellivré aud(ict) sieur de Louvergny ¹ , à	XLV s.
	Un greille de fer dellivré à Hub(ert) Lefranc, voisin, à XXVI s(ols)	XV s.
5	Un manteau de ^{a)} draps noire doublé dellivré à lad(icte) vefve G(illes) Ch(evail)ler, à	VII L. X s.
	Une ^{b)} robbe de chamb(re) de serge noire doublée dell(ivré) à [<i>en blanc</i>]	
10	Une douzaine de serviettes ouvrez dell(ivré) à lad(ite) vefve G(illes) Chevailler	C s.
	Une ^{c)} juppe de satin rouge dell(ivré) à Jean Coulmart	XXIII s.
	Une nappe damassée dellivré aud(ict) sieur 15 Delasalle, chanoine , à	III L. XV s.
	Une au(tre) nappe ouvrée de toille de chanvre dell(ivré) ^{a)} à ladite veuve Oudart Quatresols, à	XLII s.
	Un chaudron d'airain dell(ivré) à Jean 20 Morin, sergier, à	III L.
	Une robbe de chamb(re) rose seiche dellivré à P(ierre) Pita	C s.
	Une couverture rouge dell(ivré) au s(ieu)r Gérard Cocq(ue)bert ² , à	XI L. X s.

a) de ; serge, bâtonné. b) A hauteur de cette ligne, en marge ; ailleur. c) En marge, à hauteur de cette ligne ; receu, aill. d) A hauteur de cette ligne, en marge ; aille(urs), bâtonné. e) dell., lad. vefve de, en surcharge.

12
En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell
En univoi une sa Moulure
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

4
En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

En univoi une sa Moulure d'ell
d'ad. andou epurée d'ell. d'ell
d'ell

	Un miroir avec sa molure dell(ivré) aud(ict) Oudart Quatresols, à	VII L. 1 s.
	Un ^{a)} tapit de tapisserie dellivré à Jean Lebrun, prévost, à	LVI s.
5	Un ^{b)} au(tre) miroir avec sa moulure dellivré à magdamoizelle Arnoulet ¹ , esleu	III L.
10	Un au(tre) chaudron d'airain dell(ivré) à Thomas Provanceau, derrière les Cordeliers, à	XLVIII s.
	Deux ^{c)} tableaux avec leur moulure rep(rése)ntant des potz de fleurs dell(ivré) à lad(icte) Jeanne Rogier ² , à	VII L.
15	Un au(tre) miroir avec sa moulure dell(ivré) aud(ict) M[athieu] Ruynart ³ , à	XXX s.
	Une douzaine de serviettes ouvrééz dellivrez aud(ict) sieur Delasalle, chanoine ,	XV L.
	Une ^{d)} douzaine de serviettes ouvrééz en une pièce, dell(ivré) aud(ict) Coulmart	XXIII L.
20	Six chaises couvertes de mocquettes dell(ivré) aud(ict) J. Lebrun, à	XXXII L. X s.
	Un fauteuil couvert de mocquette dell(ivré) à P(ierre) Chautreau, apo(ticai)re, à	VII L. XV s.

a) *En marge* : randue a Nicol(as) Gillot. b) *En marge* : receu id. c) *En marge* : 4. d) *En marge* : receu. e) *En marge, à hauteur de cette ligne* : aill. ; les deux lignes et le prix estimatif [XV l(ivres) VI s(ols)], bâtonné.

	Quatre pièces de tapisserie d'aute lisse dell(ivré) aud(it) sieur Frémin ¹ , à	III ^c III ^{xx} L. ^{a)}
	Une tab(le) de pièces rapportez dell(ivré) ^{b)} au sieur Du Pasquier, à	XVI L.
5	Une demy douzaine d'au(tres) chaises de mocquettes dell(ivré) aud(ict) Lebrun, à	XXVIII L.
	Six perocquetz de tapisserie dell(ivré) à lad(icte) ^{c)} dam(ois)elle vefve Poulet, à la somme de	XXVIII L. VI s.
10	Du ^{d)} mercredy, premier juin aud(ict) an MVI ^c soix(an)te-douze, du mattin. Premier ^{e)} . Douze thoises de tapisserie dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XXXIII L.
15	Une robe de palais de serge roze noire dellivrée aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XV L.
	Un pupitre, un guéridon avec un chandelier de bois noire dellivrez aud(ict) sieur de la Salle, chanoine , à	XL s.
20	Un cabinet fermant à serure garnie de satin de Burge vert ^f dellivré à lad(ite) damoizelle Marye Delasalle , fille, à	XII L.

a) III^cXII L(ivres), corrigé une première fois, III^cIII X L(ivres) : en chiffres arabes = 380 L(ivres).

b) lad., dlle Arnoullet, bâtonné, d. elle, au-dessus, en interligne. d) D, belle lettre calligraphique allongée. e) En tête des articles, en caractères allongés : Premier. f) d ; en surcharge ; vert.

En l'An de l'origine. En l'An Mirion
de l'An de l'An. En l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de

En l'An de l'An de l'An de l'An de
de l'An de l'An de l'An de l'An de



	Un estuy à peigne et un miroir, le carreau et la vergette garnie de velour rouge dellivrez à lad(icte) Marye Delasalle , fille, à	VIII L.
5	Une mante blanche, tels q(ue)l, dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XXV s.
	Un prie-Dieu de bois dellivré aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XXV s.
10	Un guéridon de bois noire dellivré à lad(icte) dam(ois)elle Brouillet¹ , mère, à	XXX s.
	Six chemises tant à homme qu'à femme dellivrez aud(ict) Nicol(as) Gillot ² , serg(en)t ..	XLIII s.
15	Un oublon de morceaux de bout de soye dellivrez à lad(icte) vefve Gilles Chevailler, à	XXX s.
	Un sceau de ^{a)} bois ferré dellivré à la vefve Louis Legros, voisine, à	XX s.
	Un petit tab(leau) avec sa moulure dell(ivré) aud(ict) Charles Devesle, à	XXI s.
20	Six serviettes ouvrez dellivrez aud(ict) Nicol(as) [<i>Gillot</i>], serg(en)t, à	XXXV s.
	Quatre livres de chanvre dellivré à lad(icte) dam(ois)elle Marie Delasalle , à neuf sols la livre, r(evenan)t à	XXXVI s.
25	Une livre six onces ^{b)} de fil aud(ict) Hub(ert) Lefranc à	XXVII s(olz) ^{c)}

a) fe ; corrigé : de. b) Deux livres, *bâtonné* ; une livre six onces [moins, *bâtonné*] onces, *répète*, en surcharge. c) XL s(ols), *bâtonné* ; XXVIII s(ols), *après correction*.

meur Danzaine de Bouchilly de Bera
Villiers 2. and. Louis Jumeau & 2 bis
1 bis

Comme

meur Danzaine de Bouchilly
Villiers 2. and. Louis Jumeau de la falles
de 2 bis

meur Meunier de la Noue de
de la falles de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de

meur de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de

meur de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de

meur de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de

meur de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de

meur de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de

meur de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de

meur de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de

meur de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de
de la Noue de la Noue de la Noue de

	Une douzaine de bouteilles de vere dellivrez aud(ict) sieur Frémin ¹ , à	XVI s.
5	Une ^{a)} douzaine d'au(tres) bouteilles dellivrez aud(ict) sieur Simon Delasalle ² , à	XVI s.
	Un miroir avec sa moulure dell(ivré) à lad(icte) ^{b)} dam(oise)lle Brouillet ³ , mère, à	XLIII s.
10	Un petit cabinet de bois garnie de plusieurs tiroirs dellivrez à lad(icte) damoizelle de Brouillet , mère, à	XXXV s.
	Une douzaine de petites duchesses à enffans de toille blanche dell(ivré) aud(ict) G(obert) Tauxier, à	XX s.
	Trois chemises à homme dell(ivré) à lad(icte) vefve Petit ⁴ , à	III L. XVIII s.
15	Un poeslon d'airain à queux de fer dell(ivré) à lad(icte) damoizelle Brouillet , mère, à	VIII s.
	Trois ^{c)} chemisettes à femme dellivrez au (<i>en blanc</i>).	
20	Trois camizolles à homme ^{d)} dellivrez aud(ict) Charles Devesle, à	XX s.
	Sept cannesons à homme dell(ivré) aud(ict) Gillot ⁵ , serg(en)t, à	XXXI s.
25	Six vieill(es) cannesons à homme dell(ivré) à lad(icte) v(eu)ve Perset, à	XXXVI s.

a) A hauteur de cette ligne, en marge ; receu. b) au sieur ; a lad. dmlle, en surcharge. c) A hauteur de cette ligne, en marge ; ailleur. d) homme ; XXV, bâtonné.

16
celles de Saint Yvon de Remilly sur
celles de

celles de (Bouquillon de Bouillon de la

de Saint Yvon de Remilly sur
celles de Saint Yvon de Remilly sur

de Saint Yvon de Remilly sur
de Saint Yvon de Remilly sur
de Saint Yvon de Remilly sur

de Saint Yvon de Remilly sur
de Saint Yvon de Remilly sur

de Saint Yvon de Remilly sur
de Saint Yvon de Remilly sur

de Saint Yvon de Remilly sur
de Saint Yvon de Remilly sur

de Saint Yvon de Remilly sur
de Saint Yvon de Remilly sur

de Saint Yvon de Remilly sur
de Saint Yvon de Remilly sur

de Saint Yvon de Remilly sur
de Saint Yvon de Remilly sur

de Saint Yvon de Remilly sur
de Saint Yvon de Remilly sur

	Une ^{a)} douzaine de serviettes ouvrez dellivrez à [<i>en blanc</i>]	
	Un ^{b)} cocquemart de couivre dell(ivré) à [<i>en blanc</i>]	
5	Une paire de chandeliers d'airain dell(ivré) ^{c)} à Jacq(ues) Thierry, à	XXII s.
	Un accoustrement de lict de toile blanche avec la couverture pendante dell(ivré) à lad(icte) v(eu)ve G(illes) Chevailer	XII L. X s.
10	Deux figures de terre dell(ivré) aud(ict) sieur Frémin , à	XLV s.
	Deux aut[r]es figures de couivre dell(ivré) aud(ict) sieur Frémin , à	XL s.
15	Deux couvre ceaux à pot, scavoir : un d'airain et l'autre) de fer dellivré à lad(icte) vefve Louis Legros, à	VIII s.
	Une fine nappe de toile de chanvre ouvrée dell(ivré) au sieur Charles Moté, marchand, à	CVI s.
20	Un calmart couvert de cuivre doré dell(ivré) aud(ict) Delasalle, chanoine	XXXVII s.
	Une au(tre) nappe toile de chanvre ouvrée dell(ivré) à Henry Oudinet, restandeur, à	IIII L. XIII s.
25	Une espée avec le baudrier de cuir noir dell(ivré) aud(ict) N(icolas) Gillot, serg(en)t, vendue aud(ict) sieur Frémin	III L. XIII s.

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : aille(ur). b) *En marge, à hauteur de la ligne* : aille(ur).

c) *En marge, à hauteur de la ligne* : R. id.

mes parents le Seigneur & les Dames
de la Cour de France
Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

Du Roy & de la Reine

Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

Celle de la Cour de France
Celle de la Cour de France

	Une poesle d'airain à restandre dellivré à Remy Augier, marchand, à	III L. II s.
5	Une robe de palais de draps noirs dellivrée à lad(icte) dam(ois)elle Brouillet, mère, à	VI L. VI s.
	Une armoire peinte en vert dellivré à lad(icte) v(eu)ve Legros, à	VIII L. XII s.
10	Un rethelier ^{a)} bois de chesne fermante à trois wisseletz dell(ivré) à lad(icte) Poncette Godinot, ¹ à	VIII L.
	Un croc de fer à crochetz dell(ivré) aud(ict) s(ieu)r Frémin, à	XVII s.
	Dud(ict) ^{b)} jour de rellevée	
15	Un tapict de couir dell(ivré) à lad(icte) vefve Perset, à	XLV s.
	Trois plumes rouges dell(ivré) au(dict) Jean Lefils, à	LII s.
20	Deux ^{c)} douzaines de potz à confiture de ver dell(ivré) aud(ict) sieur Simon de La Salle, à	XXIII s.
	Un tableau représentant la chasse dell(ivré) aud(ict) Nicol(as) Lallemand, à	III L.
	Un chaudron d'airain dellivré à lad(icte) vefve Perset, à	XXVII s.
25	Deux rideaux de toile rouge dell(ivré)	

a) *A hauteur de cette ligne, en marge* : reçu. b) *Belle lettre calligraphique dépassant largement le corps d'écriture.* c) *A hauteur de cette ligne, en marge* : reçu.

de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij
de l'homme & Cabaner mth xij

de l'homme & Cabaner mth xij

	à Thomas Cabaret, à	III L. XI S.
	Un petit tapict de tapisserie dellivré aud(ict) Mathieu Ruynart, à	XXX s.
5	Deux toyoës à orillers de toille dell(ivré) aud(ict) sieur Frémin , à	XXVI s.
	Un au(tre) tableau avec sa moulure dell(ivré) aud(it) Lebrun, prévost, à	XXXVII s.
	Une tablette de bois noire dell(ivré) à Nicol(as) Chastelain, chirurgien, à	XVI s.
10	Deux au(tr)es toyettes de toille dell(ivré) ^{a)} aud(ict) s(ieur) Frémin ^{b)} , à	XXIII s.
	Deux petitz tableaux avec leur molure représentans deux empereurs romain dell(ivré) à Pierre Husson, le jeune	XXIII s.
15	Deux au(tr)es toyettes dell(ivré) à lad(icte) damoizelle Amé ¹ , à	XVI s.
	Une toye à lict de toille neufve de chanvre, dell(ivré) à lad(icte) vefve G. Ch(eva)lier	XV s.
20	Une au(tre) toye à lict de toille de chanvre dell(ivré) à lad(icte) vefve Perset, à	III L. XVIII s.
	Une douzaine de cornettes de toille jaune dellivrez aud(ict) Thomas Cabaret, à	XV s.

a) dell., a lad. damlle, *bâtonné* ; aud., *au-dessus, en interligne* ; Fremin, la Mere, *bâtonné*.

	Une paire de bas bottez blancs dellivrez aud(ict) H(enry) Oudinet, à	XXVIII s.
	Une au(tre) paire de bas bottez dellivrez à Jean Labbé	XVI s.
5	Un chaalit, la paillasse et les verges, l'acoustrement doublé de taffetas, avec la couverture pendante, le tout serge rouge garnie de frange avec deux fauteuils de mesme serge ^{a)} et six pliants dell(ivré) aud(ict) s(ieur)	
10	Frémin , pour	II ^c XX L.
	Un ^{b)} grand tabict de Turquy dell(ivré) au sieur Pierre Delasalle ¹ , à	LXII L.
	Deux guéridons de bois à pied tourné dell(ivré) aud(ict) s(ieu)r Du Pasquier, à	VII L. XV s.
15	Une tab(le) bois de chesne tirante des deux boutz, dell(ivré) aud(ict) sieur de la Salle, chanoine , à	IX L.
	Une armoire bois de chesne fermante à ^{c)} quatre wisselets dell(ivré) à lad(icte) vefve	
20	Louis Legros, à	XVII L. X s.
	Une tab(le) bois de noyer tirante par les deux boutz dellivré aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , vendu au s(ieur) de Louvergny ² , à	III L. XII s.
	Un matelat de bourre dell(ivré) aud(ict) s(ieu)r de Louvergny , à	XX L. X s.

a) *Note de rappel. En marge* : (et) six pliantz. b) *Article suivant bâtonné* ; Six chaises de tapisserie de quatorze/tozes dell(ivrées) au s(ieu)r Bréardelle pour VI L(ivres). *En marge, à la hauteur de la ligne 1* ; receu ; ailleur, bâtonné ; aille(urs). c) A ; *après correction* Quatre.

En Couronne de Plumes d'Aluine a sud
Cot. Clignan et y l'his Cuthery

En Couronne de Plumes d'Aluine a sud
Cuthery

- Un travert de plumes dellivré aud(ict)
 Rob(ert) Cliquot¹, à 7 l(ivres) XVI s(ols) VII L. XVII s.
 Du^{a)} jeudy 2^e juin 1672^{b)}
 du mattin
- 5 Un soufflet de cuire dellivré aud(ict) C(harles)
 Bacquenois, à XIII s. V d.
 Une platine d'airain avec les pieds de fer
 dell(ivrée) à Elizabethe Gesseroyaux, servante de mad(emoise)lle
 Brouillet, à L s.
- 10 Un vieux tréthaux, un grille et une cuillier
 à pot de fer dell(ivré) à Jean Legrand, charpentier,
 à V s.
 Un ta(bleau) de [coute] avec sa moulure dell(ivré)
 à lad(icte) J(eanne) Rogier VIII s.
- 15 Un fer à repasser dell(ivré) à lad(icte) J(eanne) Rogier,
 à XX s.
 Trois molures de bois de noyer
 noir dellivré à Gérard Thibaron², apo(ticai)re,
 à XL s.
- 20 Une chaise de bois de chesne à bras
 couverte de serge bleuf dell(ivré) à Guill(aume)
 Jeunehomme, à VI s. V d.
 Une douzaine de serviettes toile de
 chanvre dell(ivré) aud(ict) Nicolas
- 25 Mimin³, à III L. V s.
 Une au(tre) douz(ai)ne de serviettes ouvrées dell(ivrées)
 à lad(icte) J(eanne) Rogier VI L. XI s.

a) *Lettre capitale cursive élégante.* b) 1673, pour 1672. c) C, L.ge, bâtonné.

	Une toye à lict de toile de chanvre dellivrée à la(icte) Jeanne Rogier, à	CXIII s.
5	Un oublon de rabas de toile fine dellivrez aud(ict) N(icolas) Gillot, sergent, à	XL s.
	Une nappe de toile de chanvre dell(ivrée) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XXXII s.
10	Une paire de draps à lict de toile de chanvre dell(ivrée) à ^{a)} la nommée Elisabethte [Gesse]royaux ^{b)} , servante de madamoizelle Brouillet , à	6 L. 1 s.
	Une toye à lict de toile dell(ivrée) aud(ict) P(ierre) Lefils, le jeune, à	V s.
15	Une ^{c)} au(tre) paire de draps à lict de toille dell(ivrée) à lad(icte) Poncette Godinot ¹ , servante, à	CII s.
	Une au(tre) paire de draps de toile dellivrez à Guillaume Jossier, tonnelier, à	III L. VIII s.
20	Un fauteuil couvert de serge rouge dellivré à Jean Marlot, bourgeois de Reims, à 3 (livres) 8 [sols]	III L. VIII s.
	Deux demy chemises de toile fine dell(ivrées) aud(ict) Jean Bazin, l'aisné, à	III L. XII s.
25	Une ^{d)} nappe ouvrée dell(ivré) à [<i>en blanc</i>] Un judier avec un chesnet de fer dell(ivré) aud(ict) Jean Marlot ² , à IX s(ols) V d(eniers)	X s. V d.

a) a ; Eliz., bâtonné. b) royaux, *en interligne*. c) *A hauteur de la ligne, en marge* : Receu. d) *A hauteur de la ligne, en marge* : aille(urs).

	Une paire de pistoletz avec les fourreaux dell(ivré) aud(ict) Jean Lefils, le jeune, à	IX L. X s.
5	Un porte manteau de bois avec une verge de fer dell(ivré) aud(ict) Hub(ert) Lefranc, à	III L.
	Une ^{a)} table de bois de noyer à quatre pliantz ferrez dell(ivré) à Nicol(as) Esmond, tailleur, au Parvy, ¹ à	XIII L. 1 s.
	Dud(ict) jour de rellevée :	
10	Un ^{b)} vieux chapeau de castors dell(ivré) à Estienne au B., à	XX s.
	Une ^{c)} douzaine de serviettes jaunes dell(ivré) aud(ict) Lebrun	VIII L. II s.
15	Une doublure de manteau de panne et quatre paremens de robbe de palais dell(ivré) au s(ieur) Adam Rogier ² , à	XXII L.
	Neuf ^{d)} serviettes ouvrez de toile de chanvre dell(ivré) à Jacques Hachette, tondeur, dem(euran)t Sainte-Clère	
20	Une paire de draps de toile de chanvre dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoine, à	VII L.
	Une nappe ouvrée toile de chanvre dell(ivré) à lad(icte) vefve Perset, à	III L. III s.
25	Une paire de draps toile neufve dell(ivré) à Jacq(ues) Fourdin ³ , à	CI s.

a) *A hauteur de cette ligne, en marge* : receu id. par led(it) chanoine. b) *A hauteur de cette ligne, en marge* : Receu id. c) *En marge, à hauteur de la première ligne des articles qui suivent* : trait oblique. d) *En début de ligne* : Ud; d, englobé.

Quodammodo et
Sicut et

... ..
P. P.

Quodammodo et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

Quodammodo et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

Quodammodo et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

Quodammodo et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

Quodammodo et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

Quodammodo et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

Quodammodo et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

Quodammodo et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

Quodammodo et Sicut et Sicut et Sicut et
Sicut et Sicut et Sicut et Sicut et

	Un demy draps de toile de chanvre blanche dellivré aud(ict) Nicol(as) Gillot, serg(en)t, à	LV s.
5	Deux fines chemises de toile fine à homme dell(ivré) aud(ict) Nicol(as) Mimin ¹ , à	III L. XII s.
	Deux au(tres) chemises à homme dellivrée aud(ict) J(acques) Fourdin	LII s.
10	Huict serviettes de coton ouvrez dellivrées aud(ict) Ch(arles) Motte, à	III L. X s.
	Deux autres fines chemisettes à homme dellivrez aud(ict) J. Le- brun, prévost, à	VI L. VIII s.
15	Un drapt toile de chanvre neufve dellivré au s(ieu)r Abraham Rogier, ² à	III L. XII s.
	Une robbe de cham(bre) de serge noire à homme dell(ivré) aud(ict) Charles Bacquenois, à	VIII L.
20	Une paire de draps de toile de chanvre dellivrez aud(ict) sieur Delasalle, chanoine, à	VI L. X s.
	Un au(tre) ^{a)} drapt de toile de chanvre dell(ivré) aud(ict) J(acques) Fourdin, à	LIII s.
25	Un ^{b)} vieux chapeau noire dellivré à Thomas de Vaux, porte-faix	VIII s.

a) *En interligne.* b) *Très belle lettre capitale calligraphique.*

me n'aygu' d'olle e de f'anne ouvece
Clem. e de la. J. royse m' d'abus
Cm' Coust' d'is ouve de Boustouax
Aff' d'is f' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is

all' Cm' Coust' d'is f' d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is
Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is

Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is
Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is

Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is
Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is

Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is
Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is

Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is
Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is

Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is
Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is

Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is
Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is

Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is
Cm' Coust' d'is d'is d'is d'is d'is d'is
d'is d'is d'is d'is d'is d'is d'is

	Une nappe toile de chanvre ouvrée dell(ivrée) à lad(ite) J(eanne) Rogier	III L. XVII s.
5	Une coustelier avec six cousteaux à manche d'hivoire dell(ivrée) au sieur de Louvergny , à	III L. VI s.
	Une au(tr)e coustelier pareille dellivrée aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	III L. VI s.
10	Une paire de draps de toile de chanvre blanche dell(ivrée) à [<i>en blanc</i>]. Une paire de grand hattiers de fer dellivrez aud(it) sieur de Louvergny , à	L s.
	Une montée de blanc bois à deux marches dell(ivrée) au sieur Jacq(ues) Dogny, à	XX s.
15	Une grande chaudière d'airain dell(ivrée) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	VII L.
	Un judier avec une pincette de fer dell(ivré) aud(ict) sieur Hamé ¹	XVIII s.
	Une couchette bois de chesne dell(ivrée) aud(ict) sieur de Louvergny , à	LII s.
20	Sept scabeau de bois dellivré à Claude Masson, pottier d'estain, à	XX s.
	Une ^{b)} tanture de tapisserie dellivrée à lad(icte) damoizelle Marye Delasalle , à L s(ols) l'aune dont s'en est trouvé	
25	[vingt]. Un oublon de pots de grez dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XL s.

a) *En marge*, à hauteur de cette ligne, aill(eurs). b) *En marge* : X.

	Un crochet de fer dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoine, à	X s.
	Six scaboux de bois de chesne dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle	XLVIII s.
5	Deux marmettes de cuivre dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine, à	VIII L.
	Un judier de fer dell(ivré) aud(ict) s(ieur) de la Salle, chanoine, à	XL s.
10	Un grand chaudron d'airain dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, à	V L.
	Un au(tre) chaudron d'airain dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine, à	III L.
	Un au(tre) chaudron d'airain dell(ivré) au(dict) sieur Delasalle, chanoine, à	III L.
15	Deux au(tre)s chaudrons d'airain dellivrez aud(ict) sieur Delasalle, chanoine, à	XL s.
	Une cage de fils de fer dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine, à	XXX s.
20	Deux reschaux d'airain dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine, à	XXXV s.
	Une tourtière et un poeslon d'airain dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine, à	LV s.
25	Une bassinoire, une escramoire, une fricquelle dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoine, à	III L.
	Une poesle d'airain à restandre dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine, à	L s.

Croix, par la p^{re}miere de la
elle auq^{ue} de la p^{re}miere de la

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

Croix par la p^{re}miere de la p^{re}miere
de la p^{re}miere de la p^{re}miere de la p^{re}miere

	Trois poeles à frire de fer dell(ivré) aud(ict) s(ieu)r Delasalle, ch(anoine) , à . . .	XXX s.
5	Un sceau, une corde à puit, la chesne, la casse d'airain, dell(ivré) aud(ict) s(ieur) de la Salle, chanoine , à	III L. X s.
	Un chaudron de fer dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, ch(anoine) , à	XL s.
	Une frazette et reschaux d'airain dell(ivré) aud(ict) s(ieu)r Delasalle, ch(anoine) , à	V L.
10	Un plat et trois couvreceaux d'airain dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, ch(anoine)	XL s.
	Un baheu couvert de cuivre dell(ivré) à lad(icte) dam(oise)lle Marye Delasalle	VI L.
15	Un arrousoir d'airain dell(ivré) avec une poesle de fer, un oublon de vieux chandeliers dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoine	XL s.
20	Une paire de chesnetz, palette et pincette garnies de pomme dell(ivré) aud(ict) sieur de La Salle, chanoine , à	L s.
	Une paire de chesnetz, une palette, et une pincette de fer dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	XX s.
25	Six tournerot, deux broches à poullie, un pied à rotz, une cuillé à pot	

	et les garderotz dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle avec une au(tre) ^{a)} pincette et les poidz du tournerotz, le tout de fer, à	XVIII L.
5	Deux ^{b)} nappes ouvrez dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle , pour Du ^{c)} vendredy, III [juin] 1672, 8 heures du mattin :	VI L. XV s.
10	[Premier] ^{d)} . Une douzaine de serviette ouvrez dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne , pour Un oriller de plume dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Marie Delasalle , à	VI L. XXXVI s.
15	Une chaise ^{e)} couverte de tapisserie dell(ivré) à lad(icte) damoizelle Arnoullet, à Un oublon ^{f)} de tasses de fayances cassez dell(ivré) aud(ict) sieur Simon Delasalle , à	XXXVI s. VI s.
20	Un oublon de manchettes à homme de fine toille dell(ivré) au s(ieur) Jean Lepoyvre, voisin, à Trois pots de fayance et deux petitz de grez dell(ivré) à la vefve Thoussaint Marcq,	XVI s.
25	à Un cussin ^{g)} à faire dantelle dell(ivré) à lad(icte) dam(ois)elle Brouillet , à Trois ^{h)} chemises à femme, telz et quelz	XIII s. VI s.
30	Une ⁱ⁾ au(tre) douzaine de serviettes ouvrée dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle , pour	III L.

a) autre), en interligne. b) En marge à hauteur de cette ligne : aill(eurs). Ces deux lignes et le prix estimatif, bâtonnés. c) Très belle capitale calligraphique ; mai pour juin. d) En marge : aill(eurs). Les trois lignes et l'estimation, bâtonné. e) En marge : Receu id. f) En marge : Receu. g) En marge : Receu id. h) En marge : ailleurs. i) En marge : aill(eurs).

Die ... in ...

Die ...

	Un rethelier de cuisine à chevilles dell(ivré) à lad(icte) damoizelle Brouillet , mère, à	VIII s.
	Un cuveau, le trépied et couvreceau dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	VIII L.
5	Un au(tre) cuveau bois de sapin dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , avec son couvreceau, à . . .	XXX s.
	Un au(tre) cuveau bois de chesne dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle , à	XX s.
10	Un froye de bois de chesne dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	L s.
	Un au(tre) froye de bois de chesne dell(ivré) aud(ict) Nicol(as) Chastelain, à	LIII s.
	Deux nappes ouvrez dellivrez aud(ict) s(ieur) Delasalle , à	VI L. X s.
15	Une douzaine de serviettes ouvrez dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	VI L.
	Une au(tre) douzaine de serviettes ouvrez dell(ivrée) aud(ict) sieur Delasalle, chanoine , à	III L.
20	Six ^{a)} chaises de tapisserie de roze dell(ivré) au s(ieur) Brochardel, chappelain du S(aint) Lect ¹ , à .	XXXVI L.
	Du lundy, XI ^e juillet 1672, de rellevée.	
	Un mousqueton monté dellivré à M ^r de Louvergnny	X L. VI s.
25	Une allebarde dellivrée à P(ierre) Gard, à	XV s.
	Un petit tableau rep(rése)ntant l' <i>Adora(tion) des roy</i> , de marbre avec sa molure dellivré	

a) En marge, à hauteur de cette ligne : Receu I(d)em.

En la fin mensure de la fable de Jeanne
xlv

En au tableau de la fable de Jeanne
Belle de Perme avec son mari
Alliance de la fable de la fable
xxiii

En au tableau de la fable de Jeanne
Cad. d'Amelle fable
mth x

En au tableau de la fable de Jeanne
Alliance de la fable de la fable
xlv

En au tableau de la fable de Jeanne
Alliance de la fable de la fable
xxv

En au tableau de la fable de Jeanne
nou alliance de la fable de la fable
xxviii

En au tableau de la fable de Jeanne
fin alliance de la fable de la fable
xxv

En au tableau de la fable de Jeanne
fin alliance de la fable de la fable
xlv

En au tableau de la fable de Jeanne
fin alliance de la fable de la fable
xlv

En au tableau de la fable de Jeanne
fin alliance de la fable de la fable
mth

	à ^{a)} monsieur Delasalle, chanoine,	
	à	XLI s.
	Un au(tre) tableau en destrempe rep(rése)ntant la ville de Reims avec sa molure	
5	dellivré aud(ict) sieur Delasalle, ch(anoine)	XXIII s.
	Un ^{b)} au(tre) tableau rep(rése)ntant Suzanne dellivré à lad(ite) dam(oise)lle Arnoulet	III L. X s. ^{c)}
	Un autre tableau rep(rése)ntant une chambrière dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Marie Delasalle	XVIII s.
10	Deux collier de mort d'estain sonnans dellivré au s(ieur) Regnard, voisin, pour	XXX s.
	Un calmart avec un canif ^{d)} de bois noir dellivré aud(ict) s(ieur) Desalle [sic]	XXXIII s.
15	Une boette d'un fuzil servant à battre feu dellivré aud(ict) s(ieur) Lepoivre	XX s.
	Un petit oreiller de plume dellivré à Jean Cresto	XVIII s.
	Deux tappy de sarge rouge dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoine	XLVI s.
20	Un ^{d)} sceau de cuivre rouge dellivré à lad(icte) v(euv)e Chevailler, à	III L.

a) A ; la sou, bâtonné. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : receu. c) XXXIII ss, bâtonné.
d) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.

20
Lyon
M. le
Général

Une de Bourbois au Roy En Foulons
de Bourbois et de Rouffainc et de

En de Bourbois de Bourbois et de Rouffainc
de Bourbois

Une de Bourbois de Bourbois et de Rouffainc
de Bourbois

Une de Bourbois de Bourbois et de Rouffainc
de Bourbois

Une de Bourbois de Bourbois et de Rouffainc
de Bourbois

Une de Bourbois de Bourbois et de Rouffainc
de Bourbois

Une de Bourbois de Bourbois et de Rouffainc
de Bourbois

Une de Bourbois de Bourbois et de Rouffainc
de Bourbois

Une de Bourbois de Bourbois et de Rouffainc
de Bourbois

	Une ^{a)} corbeille avecq un houblon de bouteille dell(ivré) à Toussainct Robin	XV s.
	Un chaudron d'arin dellivré aud(ict) s(ieur) Lepoivre	XLIII s.
5	Cinq foeuille de fer blanc dellivré à M. Frémin	XIII s.
	Une nappe ouvré de toile de chanvre dellivré aud(ict) s(ieur) Lepoivre pour	XXX s.
10	Une paire de draps à lict de toile de chanvre dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne	VI L. XII s.
	Une au(tre) paire de draps à lict de toile de chanvre dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne, pour	VIII L.
15	Un tappy de cuire dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne, à	XLIII s.
	Un grand panier avec une cassette de sapin dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne, à	XXVIII s.
20	Un chandellier de cuivre dellivré aud(ict) Cresto, pour	XIII s.

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* Receu (par) Mr le chanoisne.

En aut tablaru coputari cupio libent
De Episcopo Cameracensi et Boni etc

En Quarto aut Quinto tablarum
autem motus illius et
Sunt de la felle sanctorum a m. 11.

En ex tabularum illi aut. S. de la felle
et de felle

En unum hanc illi et illi
ad. Baugurone

En si omnino manent
ill c ad. S. de la felle sanctorum
et de felle

En quibus de felle sanctorum
et de felle ad. S. de la felle sanctorum
m. 11.

En modum felle ab illi
et illi.

En effluvia ab illi et felle
et felle ad. S. de la felle sanctorum
m. 11.

En omnino ab illi felle sanctorum
et illi ad. S. de la felle sanctorum
felle et felle

	Un au(tre) tableau rep(rése)ntant le Père éternel, de cuivre, la molure de bois dell(ivré) à [en blanc]	
5	Deux au(tr)es petits tableaux avec leur molure dellivré aud(ict) sieur Delasalle, chanoisne , à	III L.
	Deux rabonnettes dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, cha(noine)^{a)} , pour	V s.
10	Un vieux hattiers de fer dellivré aud(ict) Bacquenois	VI s.
	Une couverture mante rouge dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle , chanoisne, à	XVI L. X s.
15	Une paire de chesnetz, palette, pincette de fer dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne , à	III L. 1 s.
	Du mardy, XII juillet 1672 de rellevée.	
20	Un dessert de bois de chesne fermant à cereure dellivré à Marg(ueri)tte Lebrun, fille, à	IIII L. 1 s.
	Une ormoire de bois ferm(an)te à trois cereures, dellivré à lad(icte) Marg(ueri)tte Lebrun, fille, pour	VIII L.

a) En début de ligne : po, bâtonné.

By Virginia Emment finde the ...
of ... and ...

...
...
... of ...

By ...
...
... of ...

	Un baquet, une lanterne sou[r]de, une escritoire de fayance et une escuelle à sauce dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne , pour	III L. X s.
5	Une petite ormoire de bois peint en vert sans serrure dellivré aud(ict) sieur Delasalle, ch(anoine) , pour	XLI s.
	Une au(tre) ormoire de bois de chesne fermante à clef dellivré aud(ict) sieur de Lasalle , pour	III L.
10	Une table de bois de noyer dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, ch(anoine) , pour	III L.
	Deux table en ovale de blanc bois et un pied dellivré aud(ict) s(ieu)r Delasalle, chanoisne , à	III L.
15	Un bahu couvert de cuire avec le pied dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, ch(anoine) , pour	VII L.
	Deux ^{a)} tréteaux et une blaie, tels et quels, dellivré à mad(emoise)lle Frizon, pour	XV s.
20	Une ^{b)} au(tre) table de bois tels et quels dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Arnoullet, pour	XL s.
25	Une moyenne eschelle et une petite dellivré ^{c)} aud(ict) s(ieur) Delasalle, chan(oine) , pour	XX s.

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.

c) *En début de ligne* : es, bâtonné.

	Un ^{a)} garde-mangé couvert de toile dell(ivré) à M. Roland ¹ pour	XL s.
	Un ^{b)} salloir, la sallier, un caresme dell(ivré) à lad(icte) dam(oise)lle Frizon pour	XXXV s.
5	Un ^{c)} mesnage, un retellier à poesle, une boette à savon dellivré aud(ict) s(ieur) Roland pour ..	XXX s.
	Un ^{d)} dessert de boué de noyer fermant à deux cerrures dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Arnoulet pour	C s.
10	Du mercredy, XIII ^e juillet 1672, du matin.	
	Une tanture de tapisserie ^{e)} de Bergame tenante 16 a(ulnes) 1/2 dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, à III (livres) l'aul(ne), revenant	XLIX L. X s.
15	Une ^{f)} couchette de bois avec une pailliasse et un matelat, telz et quels, dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Frizon pour	VI L.
20	Un chaalict de bois de chesne avecq la pailliasse et les verges, un matelat et une couverture, un accoustrem(en)t de sarge verte dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne, à	XXXIII L.
	Un au(tr)e chaalict de bois de chesne avec les verges, un accoustrem(en)t de sarge	

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.
c) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu. d) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.
e) tapisserie ; ten(an)t, bâtonné. f) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.

Eventu Baron de Carrou Wij de quibus de Illu
aud. S. de la felle de pro xx

De Mandj au Juiller
de Illu

Eventu Deux deuz amir de sicutis de de de
aud. Suis Colard de de de

Eventu deuz affir de de
aud. Suis Colard de de

Eventu deuz de de de
de de de de
de de de de

Eventu deuz de de de
de de de de
de de de de

Eventu deuz de de de
de de de de
de de de de

Eventu deuz de de de
de de de de
de de de de

Eventu deuz de de de
de de de de
de de de de

	verte, le tout, telz et quels, dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, ch(anoine) , pour	XX L.
	Du mardy, XII juillet de relevées.	
5	Deux ^{a)} douzaines d'assiettes de fayence dell(ivré) sud(ict) sieur Roland, à	III L. XII s.
	Quinze au(tre)s assiettes de fayence dellivré aud(ict) sieur Roland pour	III L.
	Deux plats de fayence et six	
10	saladiers, trois potz et une aidière dellivré aud(ict) sieur Delasalle , à	III L.
	Cinq pots de chambre et six potz à confitures de fayence dellivré aud(ict) sieur Simon Delasalle , à	XLVIII s.
15	Trois ballances et les poids de fer dellivrés aud(ict) s(ieur) Delasalle, ch(anoine) , à	III L.
	Trois ^{b)} bouteilles à vinaigre et un houblon de pots de ver dellivré au(dict)	
20	s(ieur) Roland pour	XL s.
	Un ^{c)} houblon de pot de grez dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Arnoullet, à	XL s.

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : receu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.
c) *En marge, à hauteur de cette ligne* : receu.

32
- Une table de l'année & de nosse année
- En l'année l'appy l'année 1720 & l'ap
- qu'on a l'année aude s. & l'ap

l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année

l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année

l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année

l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année

l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année

l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année

l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année
l'année l'année l'année l'année l'année

	Une table de bois de noyer ouvré, un petit tappy vert, telz et quels, dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle	XLV s.
5	Une ^{a)} bultoire et une maie avec une planche à four et deux sacq(ues) dell(ivré) à Nicolas Pitta, à	CI s.
	Deux quartel, un pallon, une escuelle et un rouzeau dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne , à	IIII L.
10	Une ^{b)} table pliante carré avec une table à retendre dell(ivré) à lad(icte) dam(oise)lle Frizon, pour	III L.
	Deux ^{c)} morceaux décarrés dellivré à lad(icte) dem(oise)lle Arnoullet, pour	III L.
15	Deux marteaux, une tenaille, une lousse, une sie à main, une serpe, une petitte pince, deux compas, un pied- droict, une vrille ^{d)} et un forest dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, ch(anoine) , pour	CX s.
20	Cinq ^{e)} balletz de jon dellivré aud(ict) s(ieur) Roland , à	XII s.
	Douze cousteaux dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle , à	XXX s.

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : receu.
c) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu. d) *Après correction* : vrillet. e) Cinq, *en caractères allongés*. *En marge à hauteur de cette ligne* : receu.

Trouve. ~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga

~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga

~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga

~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga

~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga

~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga

~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga

~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga

~~Quand~~ de grande raga
de. ~~Quand~~ de grande raga

	Trois paires de gros draps de chanvre dellivré aud(ict) sieur Delasalle, chan(oine) , pour	XV s.
5	Quatres paires de petitz draps dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, à	XIII s.
	Une ^{a)} au(tr)e vieille paire de draps dellivré aud(ict) Roland, à	XX s.
10	Une ^{b)} corbellet avec un petit panier et une boette dellivré à Jean Thiérion pour	V s.
	Trois ^{c)} scabeaux à piedz tournés et une planche dell(ivré) à lad(icte) dam(oise)lle Arnoulet pour	XX s.
15	Deux vergettes de fer dell(ivré) avec trois mouchettes de fer dell(ivré) avec une aulne de bois aud(ict) s(ieur) Delasalle , à	XXVI s.
20	Une paire de bas noir dellivré à lad(icte) damoiselle Mary^{d)} Delasalle, à	XXII s.
	Deux chandellières de bois et six cardoires et une poesle à rot de fer dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle, ch(anoine) , à	XLVIII s.
	Une ^{e)} chaize perce couverte de sarge	

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.
c) *En marge, à hauteur de cette ligne* : receu. d) Marg^{re}, pour Marie. e) *En marge, à hauteur de
cette ligne* : receu.

Excellence de la D^{lle} Marquise
xxx

Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canon de la
ville de la Rochelle
xxxv

Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canon de la
ville de la Rochelle
xxxvi

Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canon de la
ville de la Rochelle
xxxvii

Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canon de la
ville de la Rochelle
xxxviii

Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canon de la
ville de la Rochelle
xxxix

Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canon de la
ville de la Rochelle
xl

Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canon de la
ville de la Rochelle
xli

Je vous prie de m'envoyer
de la poudre de canon de la
ville de la Rochelle
xlii

	verte dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Arnoulle(t), à	XX s.
	Trois au(tre)s paires de draps de chanvre de lict et demy dell(ivré)	
5	aud(ict) sieur Delasalle , à	XII L.
	Deux paires de vieil draps dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, ch(anoine)	CX s.
	Un mortier ^{a)} de met avec le pillon dellivré à Jean Blanchebarbe pour	XXXVI s.
10	Un pillon de buy, une boette, un rappe et un lavoir à pots dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle , à	XVII s.
	Six ^{b)} vieilles toies à travert aud(ict) s(ieur) Roland pour	XL s.
15	Cinq ^{c)} toilles à lict de toile de chanvre ^{d)} dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle , à	XX L.
	Un ^{e)} houblon de vieilles linges dell(ivré) à lad(icte) dam(oise)lle Frizon pour	XXX s.
20	Trois douzaines de vieilles serviettes de toilles dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle , pour	VI L.

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.
c) *En début de ligne* : Trois vieilles, bâtonné. d) chanvre ; estimé, bâtonné. e) *En début de ligne, à hauteur de ce mot* : receu.

Excmo

Moate de la p...
P... de...
Sulle' & ...

Excmo

Prove de...
By...
Robinson &...
Excmo

Excmo

Prove de...
and...
St. ...

	Une au(tre) douzaine ^{a)} de serviettes de toile dellivré à N(i)colas Guille, à	XXX s.
5	Trois ^{b)} vieux paniers, deux terinnes, un rozeaux, une grande poesle et un cobillon à verges dellivré aud(ict) s(ieur) Roland pour	XXV s.
10	Huict aulnes de ruban noir et deux onc(es) et demy de plus petit dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle , à	XLIII s.
	Deux nappes ouvrées de chanvre dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle , pour	III L.
15	Cinq ^{c)} au(tre)s vieilles nappes ouvrées dellivré aud(ict) Jean Blanchebarbe pour	III L.
	Six au(tre)s petites nappes ouvrées dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle , pour	IX L.
20	Deux ^{d)} fuzils à allumer feu avec deux serviettes dellivré aud(ict) s(ieur) Roland	XX s.
	Un ^{e)} vieux paniers et 3 descrotoires dell(ivré) à lad(icte) dam(oise)lle Arnoullet	XV s.
	Une douzaine d'autre nappe de toile dell(ivré) aud(ict) s(ieur) Delasalle , à	IX L.

a) Une au(tre) douzaine, *en caractères allongés. En marge, à hauteur de cette ligne* : receu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : receu. c) *En marge, à cette ligne* : Receu. d) *En marge, à hauteur de cette ligne*. e) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.

1700. D. Gio. Maria ...
D. ...
D. ...

1701. D. ...
D. ...
D. ...

1702. D. ...
D. ...

1703. D. ...
D. ...
D. ...

1704. D. ...
D. ...

1705. D. ...
D. ...
D. ...

1706. D. ...
D. ...
D. ...
D. ...

1707. D. ...
D. ...

	Dix-huict ^{a)} vieux torchons et un cendrier de grosses toilles dellivré aud(ict) Jean Blanchebarbe	LV s.
5	Douze ^{b)} toile à main de teilly et deux vieille de toile dellivré à lad(icte) dam(ois)elle Frizon, pour	XL s.
	Une pierre à razoire dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, à	XII s.
10	Deux ^{c)} hachoirs et deux couteaux, tels et quels, dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle vendu à Piérette Larcher	XV s.
	Une sonnette, deux rathiers dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, à	XV s.
15	Deux rayons et une ormoire de [toilette] dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle pour	XIII s.
20	Un ^{d)} bassin et une audière d'argent pezans treize marcs six onces trois gros dellivré à lad(icte) dam(oiselle) Roland, pour XXVIII (livres) XV s(ols) le marc, montant à	III ^c IIII ^{xx} XVI L. XII s. IX d.

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : reçu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.

c) *En marge, à hauteur de cette ligne* : reçu. d) *En marge, à hauteur de cette ligne* : reçu.

Sicut in quatuor curvibus ad dextram
 et dextram dextram dextram quatuor
 dextram dextram dextram dextram
 dextram dextram dextram dextram
 dextram dextram dextram dextram

Sicut in quatuor curvibus ad dextram
 et dextram dextram dextram quatuor
 dextram dextram dextram dextram
 dextram dextram dextram dextram
 dextram dextram dextram dextram

Sicut in quatuor curvibus $\frac{1}{4}$ ad dextram
 et dextram dextram dextram quatuor
 dextram dextram dextram dextram
 dextram dextram dextram dextram

Sicut in quatuor curvibus $\frac{1}{2}$ ad dextram
 et dextram dextram dextram quatuor
 dextram dextram dextram dextram
 dextram dextram dextram dextram

Sicut in quatuor curvibus ad dextram
 et dextram dextram dextram quatuor
 dextram dextram dextram dextram
 dextram dextram dextram dextram

Sicut in quatuor curvibus $\frac{1}{2}$ ad dextram
 et dextram dextram dextram quatuor
 dextram dextram dextram dextram
 dextram dextram dextram dextram

- Quarante-quatre livres et demy
d'estain commun dellivré au s(ieur) Thomas
Dessain, à raison de douze sols
la livre, montant à XXXVI L. VIII s.
- 5 Trente-quatre livres et demy d'estain
à la roze dellivré aud(ict) s(ieur) Thomas
Des[s]ain, à raison de XIII s(ols) la livre,
montant à XXII L. VIII s. VI d.
- Dix-neuf^{a)} livres 1/4 d'estain fin
10 de Paris dellivré à lad(icte) dam(oiselle) Arnoullet,
à XV s(ols) la livre, montant à XIII L. VIII s. VI d.
- Soixante-trois livres 1/2 d'estain
de Paris dellivré au(dict) Thomas Desain,
à XIII s(ols) la livre, montant XLIII L. IX s.
- 15 Cent trente-six livres d'estain
fin de Paris dellivré aud(ict) **s(ieur) Delasalle,**
à XIII s(ols) la livre, montant à III^{XX} L. III s.
- Cinq(uan)te-neuf livres trois quartz d'estain
fin dellivré à **mad(emoise)lle Brouillet,** la
20 mère, à raison de XIII s(ols) la livre,
montant à XLI L. XVI s. VI d.

a) *En marge, à hauteur de cette ligne : reçu.*

Procurator General de la Cour de Parlement
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université

Etienne de la Roche-Beaucourt à qu'on a écrit
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université

Guillaume de la Roche-Beaucourt
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université

Etienne de la Roche-Beaucourt
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université

de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université

de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université

de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université

de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université
de l'Université de Paris. Broullé de l'Université

- Trois livres et demy trois onces [d'estain]
dellivré aud(ict) **s(ieur) Brouillet**, le conseller,
à XIII s(ols) la livre, montant à LI s. VI d.
- Treize^{a)} widanges et quatre cacq(ues),
5 faisant quinze, dellivré à Nicolas
Mannesson¹, tonn(elier), à XV s(ols) pièce, montant .. VII L. X s.
- Quatre anneaux de bois de buches
dellivré aud(ict) **s(ieur) Delasalle**, à
raison de IIII (livres) XVIII s(ols) l'anneau, reven(an)t à XIX L. XII s.
- 10 Un demy poinsson de charbon
dellivré aud(ict) **s(ieur) Delasalle**, à XII s.
Du mercredy, XIII^e juille[t]
de rellevé.
- Au jardin s'est trouvé ce q(ui)
15 ensuict :
- Une^{b)} paire de chesnetz et une pincette
de fer dellivré aud(ict) s(ieur) Roland, à XX s.
- La natte de lad(icte) sallette dud(ict) jardin
dellivré au(ict) **s(ieur) Delasalle**, pour IX L.
- 20 Huict grandes chaizes de blanc
bois couvertes de paille dell(ivré)
aud(ict) **s(ieur) Delasalle**, pour IIII L. X s.

a) T, capitale en belle écriture calligraphique. En marge, à hauteur de cette ligne : Receu. b) En marge, à hauteur de cette ligne : Receu.

Item Jean Gergeton de la ville de ...
d'...

Item Jean de la ville de ...
d'...

	Deux ^{a)} vergettes dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Arnoullet, à	XII s.
	Une table de bois de chesne dellivré aud(ict) s(ieur) De[la]salle pour	VI L.
5	Deux ^{b)} petitz tappis de Bergame dellivré aud(ict) s(ieur) Roland, pour	XL s.
	Un ^{c)} godelier d'ozier dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Frizon, pour	X s.
10	Unze petits tableaux les molures doré dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, à	CX s.
	Une ormoire de chesne dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, pour	III L.
	Une ^{d)} petite table de bois dellivré à P(ier)re Jeunehomme, pour	X s.
15	Une carte rep(rése)ntant la ville de Reims ¹ dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, pour	XL s.
	Une a(utr)e table pliante carré de chesne dell(ivr)é aud(ict) s(ieur) Delasalle	L s.
20	Un ^{e)} rechault de fer dellivré aud(ict) P(ier)re Jeunehomme, à	X s.
	Un sceau de cuivre dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, à	VIII L.

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : receu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.

c) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu. d) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.

e) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.

En gregorius d'auin d'ellum
and f. d'casallo xiiii

En gregorius d'auin d'ellum
and f. d'casallo xv

En gregorius d'auin d'ellum
and f. d'casallo xvi

En gregorius d'auin d'ellum
and f. d'casallo xvii

En gregorius d'auin d'ellum
and f. d'casallo xviii

En gregorius d'auin d'ellum
and f. d'casallo xix

En gregorius d'auin d'ellum
and f. d'casallo xx

En gregorius d'auin d'ellum
and f. d'casallo xxi

En gregorius d'auin d'ellum
and f. d'casallo xxii

	Un arrouzoir d'arin dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle , pour	III L.
	Deux ^{a)} petites eschelles dell(ivré) à mons(ieur) Dorigny, à	XII s.
5	Deux chandelliures, trois assiettes, une tasse, un petit pot de fayence dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle , à	XXX s.
	Une besche, un reteau, un déplantoir, une ratissoir, un pallon, une cerpette,	
10	le tout avec un marteau et deux widanges aud(ict) s(ieur) Delasalle	III L.
	Un ^{b)} petit arrouzoir de fer blanc dellivré aud(ict) s(ieur) Rolland, à	X s.
	Une corde et la chesne à puict de fer	
15	dellivré aud(ict) sieur Delasalle , à	XXX s.
	Huict ^{c)} pots de terres dell(ivré) aud(ict) Jeuneho(mme), à	XXX s.
	Une eschelignoir ^{d)} dellivré aud(ict) s(ieur) Roland à	XV s.
20	Un chaalict de boas de noyer avec la pailliasse, les verges, le lict de plume, un matelat, un travert, l'accoustrem(en)t	

a) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu. b) *En marge, à hauteur de cette ligne* : Receu.
c) *En marge, à hauteur de cette ligne* : reçu. d) *Après correction* : eschelignoir.

	de sarge violet, un fauteuil, six grandes chaizes, six plians, deux petittes chaizes, le tout couverts de sarge violet, avec une table de	
5	bois de noyer et le tappy aussy de sarge violet ^{a)} dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne , à	C L.
	Un au(tre) petit chaalict de bois de chesne, la pailliasse et les verges de fer,	
10	l'accoustrement de lict, de sarge verte brune, deux matelatz, deux traversins, deux mantes blanches, six tabouretz couvertz de sarge brune, quatre chaizes souvertes de paille, un tappy de sarge verte, deux rideaux	
15	de sarge verte, deux verges de fer, un beneistier de fayence, une croix, deux petitz tableaux de terre, une table de chesne, un fauteuil avec un tappy, le tout de sarge verte, un petit tabourets	
20	couvert de tapisserie, le tout dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne , pour	C L.
	Six plians couvertz de tappisserie dellivré ^{b)} aud(ict) s(ieur) Delasalle ,	
	à	XXIII L.
25	Une table de bois de noyer dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle , pour	III L.

a) *En début de ligne* ; ch, bâtonné. b) *En début de ligne* ; Dix, bâtonné.

En une partie de la Blanche & de la blanche
de la Blanche de la Blanche

En une partie de la Blanche & de la blanche
de la Blanche de la Blanche

En une partie de la Blanche & de la blanche
de la Blanche de la Blanche

En une partie de la Blanche & de la blanche
de la Blanche de la Blanche

En une partie de la Blanche & de la blanche
de la Blanche de la Blanche

En une partie de la Blanche & de la blanche
de la Blanche de la Blanche

En une partie de la Blanche & de la blanche
de la Blanche de la Blanche

En une partie de la Blanche & de la blanche
de la Blanche de la Blanche

	Deux petitz tableaux dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, pour	XX s.
5	Un rideau de sarge verte avec la verge de fer dell(ivré) aud(ict) sieur Delasalle, à	XL s.
	Dix petitz tableaux dellivré aud(ict) sieur de La Salle, chanoisne, pour	C s.
10	Deux boules de diamans à oreille à ^{a)} pierre du temple et une bague d'or à p(ier)re verte dellivré à lad(icte) dam(oise)lle Marie Delasalle, à	X L.
	Un lict de camp à sangle dellivré aud(ict) sieur Delasalle, chanoisne, à	III L.
15	Une porte-habit avec la verge de fer dell(ivré) avec le rideau de toile dellivré aud(ict) s(ieur) Delasalle, chanoisne, à	III L.
20	Deux rideaux de bazin avec les verges de fer et un tappy de tapperie de Bergame dellivré aud(ict) sieur Delasalle, chanoisne, à	VI L.
	Un lict avec le travert de pleume dellivré aud(ict) Nicolas Sauler, à	XXX L.

a) *En début de ligne* : avec dellivré, bâtonné.

Douze cullières, douze fourchettes d'argent
 pezantes^{a)} cinq marcs deux onces six gros
 dell(ivré) aud(ict) **s(ieur) Delasalle, chanoisne**, à
 raison de XXVIII (livres) le marc, montant

5 à CXLIX L. XII s. VI d.

[*Signé*] Gillot [*paraphe*], J(ean) Chevalier [*paraphe*].

Je ^{b)}recognois q(ue) M^e Maurice Lepoivre,
 greffier du baillage de Reims,
 confesse qu'il m'a mis ès mains tous
 10 les billetz de la vente cy dessus
 mentionné et controollé montant
 à III^M V^C LXIII^L VIII s(ols) IX d(eniers)
 desquels je le descharge et promet
 descharger vers tous au(tre)s. Ce

15 XVI^e aoust 1672.

[*Signé : Jean-Baptiste*] Delasalle.

a) pezantes ; deus, bâtonné. b) *Sur une ligne au-dessus* ; Jay soubz(ig)né, non bâtonné ; Mre Jean baptis, non bâtonné.

TRANSCRIPTION MODERNE

Delasalle. — Vente des biens meubles provenant de la succession de défunt Maître Louis de La Salle, vivant, conseiller du roi au Siège royal et présidial de Reims, faite par nous, Maître Maurice Lepoivre, greffier du baillage de Reims, assisté de Nicolas Gillot et Jean Chevailler, sergents priseurs, estimateurs et crieurs jurés audit baillage, à la requête, poursuite et diligence de Maître Jean-Baptiste de La Salle, au nom et comme héritier tuteur des enfants mineurs dudit défunt et damoiselle Nicolle Moët, leur père et mère, et damoiselle Perrette Lespagnol, veuve de feu Jean Moët, vivant, écuyer, seigneur de Brouillet, conseiller du roi au Présidial de Reims, Nicolas Moët, Jacques Moët, Jean Moët, Simon de La Salle, et Maître Antoine Frémin, tous demeurant à Reims, exécuteurs dudit testament dudit défunt. Et cy... 323

¹Du lundi, 30 mai 1672, du matin. — Un houblon de paniers d'osier, délivré à Jean-Baptiste de La Salle, chanoine, à 20 sols. — Une lècheferite de fer, délivrée à Simon Moreau, barbier, à 35 sols. — ⁶Un brochet d'airain, délivré à la veuve Perrette, revendeuse, à 43 sols. — Une frazette avec un bassin, le tout d'airain, délivré à Jacques Leleg, chaudronnier, à 30 sols. — Deux chaudrons d'airain moyens, délivré à ¹⁰Nicolas Annotel de Cormontreuil, à 36 sols.

Une platine d'airain avec les pieds de fer, délivrée audit sieur Moreau, à 11 sols. — Un bassin d'airain, délivré à Rigobert Mahuet, à 30 sols. — Une crémaillère de fer délivrée à Jean Coraux, tailleur, proche [la rue de] la Grosse-Clé, 13 sols. — Un chaudron d'airain, délivré à Jean Cresto, cordonnier, à 21 sols 6 deniers. — Une autre crémaillère de fer délivrée audit Jean-Baptiste de La Salle, chanoine à 21 sols. — Une grande chaudière d'airain, délivrée à [en blanc]. — Un houblon de paniers d'osier, délivré à Aubry Henry, à 8 sols 5 deniers. — Un houblon de boîtes avec un panier sans anse d'osier, déllvré à Nicaise Godet, à Hautvillers, 10 sols. — ²⁰Une demi-douzaine de corbeilles d'osier, audit sieur de La Salle, chanoine, à 10 sols. — Un chaudron d'airain, délivré à ... — Une tablette de bois façonné noire, délivrée audit sieur de La Salle, chanoine à 32 sols. — ²⁰Une manne avec une hotte, le tout d'osier, 325

délivrée à Pierre Persinet, rue des Murs : 8 sols 5 deniers. — Un guéridon de bois au pied tourné, avec quelques écrous, délévéré à la veuve Petit, voisine : 26 sols. — ³⁰Une demi-aune de bois, délévérée à mademoiselle Brouillet, à 5 sols.

Une paire de chenets, un soufflet, avec deux pincettes de fer, délévérés audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres. — ⁴Quatre petites tables en ovale avec le pied de bois blanc, délévérées à ladite veuve Petit, à 30 sols. — Une mante blanche, délévérée audit sieur de La Salle, chanoine à 51 sols. — ⁹Une autre couverture verte, délévérée audit sieur de La Salle, chanoine, à 20 sols. — Une paillasse, délévérée à ladite veuve Perset, à 43 sols. — Un tapis de tapisserie, délévéré audit sieur chanoine, à 110 sols. — ¹⁵Une demi-douzaine de plaques de fer blanc, délévérée à ladite dame Petit, à 56 sols. — Un guéridon à bois, à mademoiselle de La Salle, la sœur, fille : 30 sols. — ¹⁹Deux réchauds d'airain, délévérés audit Jacques Leleg, chaudronnier : 12 sols. — Une grande nappe ouvrée, délévérée à ladite veuve G. Chevaillier, à 3 livres 5 sols. — Une autre nappe ouvrée, délévérée à M. le conseiller Amé, telle et quelle, à 9 sols. — ²⁵Une autre nappe [de] toile de chanvre ouvrée, délévérée à ladite damoiselle pour ledit sieur Amé, à 3 livres 12 sols.

Une boîte avec un houblon de rubans, délévérée à ladite damoiselle de La Salle, fille : 40 sols. — Un houblon de tapisserie avec laine en plusieurs pelotons, délévéré à ladite demoiselle de La Salle, fille : 3 livres. — ⁵Un petit « pessé » avec un panier à verre d'osier, audit sieur de La Salle, chanoine, à 6 sols. — Deux vieilles nappes de toile ouvrée, délévérées à ... — ¹⁰Une jupe de satin jaune avec passement, délévérée à mademoiselle Brouillet, mère : 52 sols. — Deux justeaucorps à femme, l'un de damas à fleurs, l'autre de velours noir, délévérés à Charles Bacquenois, à 4 livres. — ¹⁵Un justeaucorps dcublé avec une jupe de taffetas à fleurs, délévérés à mademoiselle Frémin, à 42 sols. — Une jupe de moire noire, délévérée à ladite veuve Gilles Chevailler, à 3 livres. — ²⁰Un justeaucorps d'étamine rayé, délévéré à ladite damoiselle de Brouillet, la mère : 105 sols. — Une paillasse, délévérée à M. de Louvergny, héritier, rendue audit sieur de La Salle, chanoine : 36 sols. — ²⁵Deux petits tapis rouges, délévérés à ... — Une grande nappe ouvrée, délévérée à Pierre Delaistre : 11 livres. — Un lange de cariset blanc, délévéré à Perrette Pista, voisine, à 50 sols.

Dudit jour de relevé. — Un chaufoir d'airain avec une cuillère et un couvre-sceau, délévéré à ... — Une nappe de toile ouvrée, délévérée à Jean Becquot, sergent royal : 22 sols. — ⁶Une autre nappe ouvrée, délévérée au sieur de La Salle, chanoine : 53 sols. — Un cotillon de serge rouge, délévéré à Poncette Godinot, servante domestique du défunt, à 4 livres 10 sols. — ¹¹Un cotillon de taffetas rayé, délévéré à ladite veuve Gilles Chevailler : 101 sols. — Deux autres jupes d'étamine grise, délévérées à ladite veuve Perset, revendeuse, à 3 livres 3 sols. — ¹⁶Un lange de satin blanc, délévéré audit sieur le conseiller Amé, à 53 sols. — Un pourpoint et un haut-de-chausse, délévérés audit sieur le chanoine de La Salle : 41 sols. — ²⁰Une jupe avec un justeaucorps à femme, de toile blanche, délévérée audit Becquot : 4 livres. — Une demi-douzaine d'escabeaux de bois de noyer, délévérés à François Guillaume, tonnelier, rue des Cordeliers, à 10 sols 6 deniers. — ²⁷Un sceau ferré, délévéré à [en blanc]

Une nappe de toile de chanvre ouvrée, délévérée à Oudard Sutaine, au Parvis-[Notre-Dame] : 3 livres. — Un manteau de drap de Hollande, délévéré à Gobert Tauxier, rue des Cordeliers : 4 livres 3 sols. — ⁵Une paire de chandeliers d'airain, délévérée audit Hubert Sutaine, à 23 sols. — Un manteau de camelot de Hollande noir, délévéré à ladite veuve Gilles Chevailler : 8 livres, 18 sols. — ¹⁰Une nappe [de] toile de chanvre ouvrée, délévérée à ... — Une douzaine de serviettes ouvrées, délévérée à Robert Clicquot, rue des Capucins : 4 livres 18 sols. — ¹⁵Une autre douzaine

de serviettes ouvrées, délivrée à Nicolas Saullé, tailleur de pierre : 6 livres 1 sol. — Six caques de fer blanc, délivrées à M. Guillemain majeure, à 4 livres 5 sols. — ²⁰Une douzaine de serviettes ouvrées, délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 6 livres 5 sols. — Une douzaine de serviettes ouvrées, délivrée à Nicolas Mimin, rue des Tapissiers : 3 livres 10 sols. — ²⁴Une casaque de chanvre avec un pourpoint et un haut-de-chausse, délivrés à ladite veuve Gilles Chevailler : 9 livres. — Une douzaine d'autres serviettes ouvrées, délivrée à Mathieu Ruynart, à 14 livres 7 sols.

Une demi-douzaine de chaises de tapisserie, délivrée à monsieur le conseiller Cocquebert, à 29 livres. — ⁴Une demi-douzaine d'autres chaises de tapisserie, délivrée audit sieur de La Salle, chanoine à 20 livres. — Quatre autres chaises de tapisserie, délivrées à ladite damoiselle de La Salle, fille, à 16 livres 12 sols. — ¹⁰Du 21 mai 1672, du matin. — Deux oreillers de plume, délivrés audit sieur de La Salle, chanoine à 35 sols. — ¹⁴ Deux lanternes de fer blanc, délivrées audit sieur de La Salle, chanoine à 6 sols. — Six camisoles de futaine usagées, d'homme, délivrées à ladite veuve Perset, à 3 livres. — ²⁰Un tableau sans moulure représentant la chasse, délivré à M. le conseiller de Brouillet, à 53 sols. — Un chauffoir d'airain, délivré à la veuve Lambert, proche les Cordeliers, à 16 sols 5 deniers. — ²⁸Six chemises de toile de chanvre, à homme, délivrées à ladite veuve

Perset, à 6 livres 6 sols. — Une culotte avec une paire de bas de toile rayée, délivrées audit sieur Amé, conseiller, à 18 sols. — ⁶Un justaucorps de droguet rayé, délivré à Jean Remy, menuisier à 4 livres. — Une cotte d'étamine grise à enfants avec un petit coupon de même étamine, audit G. Tauxiers : 40 sols. — ¹⁰Deux chandeliers d'airain délivrés à ... — Un chaudron d'airain, délivré à Henry dit Germain, à 46 sols. — ¹⁴Une broche-à-rôt avec une poêle à frire de fer, délivrées à Jean-Baptiste Cocqueteau, serrurier, à 11 sols. — Un autre chaudron d'airain, délivré audit sieur élu Frémin, à 3 livres 1 sol. — ¹⁹Un pourpoint, un haut-de-chausse, un manteau de drap de « soite », délivrés à la veuve Jacques Havart, à 8 livres 12 sols. — Une broche-à-rôt de fer, délivrée à la nourrice du logis, à 5 sols. — ²⁴Un long manteau avec une robe d'étamine noire, délivrés audit sieur de La Salle, chanoine : 41 livres

Une frise de serge blanche, délivrée audit sieur Tauxier, à 113 sols. — Un habit complet d'étamine noire, délivré audit Gobert Tauxier, à 10 livres. — ⁶Un manteau d'étamine, délivré audit Gobert Tauxier, à 100 sols. — Un justaucorps de droguet doublé, délivré à ladite veuve Gilles Chevailler : 7 livres. — ¹⁰Un justaucorps de drap de Hollande noir à homme, doublé, délivré à Gilles Douart, notaire : 6 livres 10 sols. — Un corps avec une robe de moire noire à femme garnie de dentelle, délivré à Guillaume Regnard, voisin : 16 livres 10 sols. — Deux corps avec une jupe de taffetas rayé de chanvre et de dentelle, audit sieur Frémin, à 7 livres 6 sols. — ²⁰Une douzaine de serviettes toile de chanvre ouvrées délivrée à Jeanne Rogier, fille, demeurant proche Saint-Pierre-[-le-Vieil], à 6 livres. — Onze coiffes de nuit garnies de dentelle, à homme, délivrées à mademoiselle la veuve Dorigny, avocat du roi : 6 livres 3 sols. — ²⁰Une garniture de jupe brodée délivrée [à] Simon Desain, à 35 sols.

Une douzaine de serviettes toile de chanvre ouvrée, délivrée à ladite veuve Petit, à 10 livres. — ⁴Une marmite de cuivre avec le couvre-seau, délivré au sieur Simon de La Salle, rendue audit sieur le conseiller Amé, à 7 livres 10 sols. — Deux bonnets à enfant, délivrés à Charles Devesle, marchand, à 21 sols. — ¹⁰Un bonnet rouge doublé, avec un houblon de pièces noires, délivrés audit Mathieu Ruynart, à 17 sols. — Un chaudron d'airain, délivré audit sieur de Louvergnay, à 52 sols. — ¹⁵Une presse de bois, délivrée à ladite damoiselle Brouillet, mère, à

10 sols. — Un châlit, la paillasse, les verges, le ciel et l'accoutrement, couvertures pendantes serge rouge, à Robert Clicquot, à 106 livres. — ²⁰Dudit jour, de relevée. — Une lumière de cuivre, délivrée audit G. Douart, à 50 sols. — Deux lèche-frites, délivrées à ladite veuve Perset, à 14 sols.

Une grande poêle à frirer, délivrée audit sieur de Louvergny, à 45 sols. — Une grille de fer, 349
délivrée à Hubert Lefranc, voisin, à 15 sols. — ⁵Un manteau de drap noir doublé, délivré à ladite veuve Gilles Chevallier : 7 livres 10 sols. — Une robe de chambre de serge noire doublée, délivrée à ... — ¹⁰Une douzaine de serviettes ouvrées, délivrée à ladite veuve Gilles Chevallier : 100 sols. — Une jupe de satin rouge, délivrée à Jean Cou : 24 sols. — Une nappe damassée, délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 4 livres 15 sols. — ¹⁶Une autre nappe ouvrée de toile de chanvre, délivrée à Oudard Quatresols, à 42 sols. — Un chaudron d'airain, délivré à Jean Morin, sergier, à 4 livres. — ²¹Une robe de chambre rose seiche, délivrée à Pierre Pita : 100 sols. — Une couverture rouge, délivré au sieur Gérard Cocquebert, à 11 livres 10 sols.

Un miroir avec sa moulure, délivré audit Oudard Quatresols, à 7 livres 1 sol. — Un tapis de 345
tapisserie, délivré à Jean Lebrun, prévôt, à 56 sols. — ⁵Un autre miroir avec sa moulure, délivré à mademoiselle Arnoulet, élu : 4 livres. — Un autre chaudron d'airain, délivré à Thomas Provanceau, derrière les Cordeliers, à 49 sols. — ¹¹Deux tableaux avec leur moulure représentant des pots de fleurs, délivrés à ladite Jeanne Rogier, à 7 livres. — ¹⁴Un autre miroir avec sa moulure, délivré audit Mathieu Ruynart, à 30 sols. — Une douzaine de serviettes ouvrées, délivrées audit sieur de La Salle, chanoine : 15 livres. — Une douzaine de serviettes ouvrées, en une pièce, délivrée audit Coulmar : 24 livres. — ²⁰Six chaises couvertes de moquettes, délivrées audit J. Lebrun, à 32 livres 10 sols. — Un fauteuil couvert de moquette, délivré à Pierre Chautreau, apothicaire, à 7 livres 15 sols.

Quatre pièces de tapisserie de haute lisse, délivrées audit sieur Frémin, à 380 livres. — Une 347
table de pièces rapportées, délivrée au sieur Du Pasquier, à 16 livres. — ⁵Une demi-douzaine d'autres chaises de moquettes, délivrée audit Lebrun, à 28 livres. — Six perroquets de tapisserie, délivrés à ladite damoiselle veuve Poulet, à la somme de 28 livres 6 sols. — ¹⁰Du mercredi, premier juin, audit an 1672, du matin. — [Premier]. Douze toises de tapisserie, délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, à 33 livres. — ¹⁵Une robe de palais de serge rose noire, délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 15 livres. — Un pupitre, un guéridon, avec un chandelier de bois noir, délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 40 sols. — ²⁰Un cabinet fermant à serrure garni de satin de Bruges vert, délivré à ladite damoiselle Marie de La Salle, fille, à 12 livres.

Un étui à peigne et un miroir, le carreau et la vergette garnie de velours rouge, délivrés à 349
Marie de La Salle, fille, à 8 livres. — ⁵Une mante blanche, tel que, délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 25 sols. — Un prie-Dieu, délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 25 sols. — ⁹Un guéridon de bois noir, délivré à ladite damoiselle Brouillet, mère, à 30 sols. — Six chemises tant à homme qu'à femme, délivrées audit Nicolas Gillot, sergent : 44 sols. — Un houblon de morceaux de pout-de-soie, délivré à ladite veuve Gilles Chevallier, à 30 sols. — ¹⁶Un seau de bois ferré, délivré à la veuve Louis Legros, voisine, à 20 sols. — Un petit tableau avec sa moulure, délivré audit Charles Desvesle, à 21 sols. — ²⁰Six serviettes ouvrées, délivrées audit Nicolas Gillot, sergent, à 35 sols. — Quatre livres de chanvre délivrées à ladite damoiselle Marie de La Salle, à neuf sols la livre, revenant à 36 sols. — ²⁵Une livre six onces de fil audit Hubert Lefranc, à 27 sols.

Une douzaine de bouteilles de verre, délivrée audit sieur Frémin, à 16 sols. — Une douzaine d'autres bouteilles, délivrée audit sieur Simon de La Salle, à 16 sols. — ⁶Un miroir avec sa moulure, délivré à ladite damoiselle Brouillet, mère, à 44 sols. — Un petit cabinet de bois garni de plusieurs tiroirs, délivré à ladite damoiselle de Brouillet, mère, à 35 sols. — ¹¹Une douzaine de petites duchesses à enfants, de toile blanche, délivrée audit Gilles Tauxier, à 20 sols. — Trois chemises à homme, délivrées à ladite veuve Petit, à 4 livres 18 sols. — Un poëlon d'airain à queue de fer, délivré à ladite damoiselle Brouillet, mère, à 8 sols. — Trois chemisettes à femme, délivrées à ... — ²⁰Trois camisoles à homme délivrées audit Charles Devesle, à 20 sols. — Sept caleçons à homme délivrés audit Gillot, sergent, à 21 sols. — Six vieux caleçons à homme délivrés à ladite veuve Perset, à 36 sols.

Une douzaine de serviettes ouvrées délivrée à ... — Un coquemar de cuivre délivré à ... — ⁵Une paire de chandelliers d'airain délivrée à Jacques Thierry, à 21 sols. — Un accoutrement de lit, de toile blanche, avec la couverture pendante, délivré à ladite veuve Gilles Chevailler : 13 livres 10 sols. — ¹⁰Deux figures de terre délivrées audit sieur Frémin, à 45 sols. — Deux autres figures de cuivre délivrées audit sieur Frémin, à 40 sols. — Deux couvre-seaux à pot, savoir : un d'airain et l'autre de fer délivrés à ladite veuve Louis Legros, à 8 sols. — ¹⁷Une fine nappe de toile de chanvre ouvrée délivrée au sieur Charles Moté, marchand, à 106 sols. — ²⁰Un calmart couvert de cuir doré délivré audit de La Salle, chanoine : 37 sols. — Une autre nappe [de] toile de chanvre ouvrée délivrée à Henry Oudinet, retendeur, à 4 livres 13 sols. — ²⁸Une épée avec le baudrier de cuir noir délivrée audit Nicolas Gillot, sergent, vendue audit sieur Frémin : 3 livres 13 sols.

Une poêle d'airain à retendre délivrée à Remy Augier, marchand, à 3 livres 2 sols. — Une robe de palais, de drap noir, délivrée à ladite damoiselle Brouillet, mère, à 6 livres 6 sols. Une armoire peinte en vert délivrée à ladite veuve Legros, à 8 livres 12 sols. — ⁸Un râtelier bois de chêne fermant à trois [huisselets] délivré à ladite Poncette Godinot, à 8 livres. — Un croc de fer à crochets délivré audit sieur Frémin, à 17 sols. — Dudit jour de relevé. — ¹⁴Un tapis de cuir délivré à ladite veuve Perset, à 45 sols. Trois plumiers rouges délivrés audit Jean Lefils, à 52 sols. — Deux douzaines de pots de confiture, de verre, délivrés audit sieur Simon de La Salle, à 23 sols. — ²¹Un tableau représentant la chasse délivré audit Nicolas Lallemand, à 3 livres. — Un chaudron d'airain délivré à la veuve Perset, à 27 sols. — ²⁸Deux rideaux de toile rouge délivrés

à Thomas Cabaret, à 3 livres 11 sols. — Un petit tapis de tapisserie délivré audit Mathieu Ruynart, à 30 sols. — ⁴Deux taies à oreiller de toile délivrées audit sieur Frémin, à 26 sols. — Un autre tableau avec sa moulure délivré audit Lebrun, prévôt, à 37 sols. — Une tablette de bois noir délivrée à Nicolas Chastelain, chirurgien, à 16 sols. — ¹⁰Dix autres [petites] taies de toile délivrées audit sieur Frémin, à 24 sols. — Deux petits tableaux avec leur moulure représentant deux empereurs romains délivrés à Pierre Husson, le jeune : 24 sols. — ¹⁵Deux autres [petites] taies délivrées à ladite damoiselle Amé, à 16 sols. — Une taie à lit de toile neuve, de chanvre, délivrée à ladite veuve G. Chevailler : 16 sols. — Une autre taie à lit de toile de chanvre délivrée à ladite veuve Perset, à 4 livres 18 sols. — ²¹Une douzaine de cornettes de toile jaune délivrée audit Thomas Cabaret, à 15 sols.

Une paire de bas bottés, blancs, délivrée audit Henry Oudinet, à 28 sols. — Une autre paire de bas bottés délivrée à Jean Labbé : 16 sols. — ⁵Un châlit, la paillasse et les verges avec l'accoutrement doublé de taffetas, avec la couverture pendante, le tout serge rouge garnie de

frange, avec deux fauteuils de même serge et six pliants délivrés audit sieur Frémin pour 220 livres. — ¹¹Un grand tapis de Turquie délivré au sieur Pierre de La Salle, à 62 livres. — Deux guéridons de bois à pied tourné délivrés audit sieur Du Pasquier, à 7 livres 15 sols. — ¹⁵Une table de bois de chêne tirant des deux bouts délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 9 livres. — Une armoire de bois de chêne fermant à quatre [huisselets] délivrée à ladite veuve Louis Legros, à 17 livres 10 sols. — ²¹Une table de bois de noyer tirant par les deux bouts délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, rendue au sieur de Louvergny, à 3 livres 12 sols. — Un matelas de bourre délivré audit sieur de Louvergny, à 20 livres 10 sols.

Un traversin de plumes délivré audit Robert Cliquot, à 7 livres 16 sols. — 361
Du jeudi 2 juin 1672, du matin. — ⁵Un soufflet de cuir délivré audit Bacquenois, à 14 sols 5 deniers. — Une platine d'airain avec les pieds de fer délivrée à Elisabeth Besseroyaux, servante de mademoiselle Brouillet, à 50 sols. — ¹⁰Un vieux tréteau, un gril et une cuillère à pot, de fer, délivrés à Jean Legrand, charpentier, à 5 sols. — Un tableau de [coute] avec sa moulure délivré à ladite Jeanne Rogier, à 20 sols. — Trois moulures de bois de noyer noir délivrées à Gérard Thibaron, apothicaire, à 40 sols. — ²⁰Une chaise de bois de chêne à bras couverte de serge bleue délivrée à Guillaume Jeunehomme, à 6 sols 5 deniers. — Une douzaine de serviettes de toile de chanvre délivrée audit Nicolas Mimin, à 4 livres 5 sols. — ²⁰Une autre douzaine de serviettes ouvrées délivrée à ladite Jeanne Rogier : 6 livres 11 sols.

Une taie à lit de toile de chanvre délivrée à ladite Jeanne Rogier, à 114 sols. — ⁴Un houblon 363
de rabats de toile fine délivré audit Nicolas Gillot, sergent, à 40 sols. — Une nappe de toile de chanvre délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 32 sols. — Une paire de draps de lit de toile de chanvre délivrée à la nommée Elisabeth Besseroyaux, servante de mademoiselle Brouillet, à 6 livres 1 sol. — ¹²Une taie à lit de toile délivrée audit Pierre Lefils, le jeune, à 5 sols. — Une autre paire de draps à lit de toile délivrée à ladite Poncette Godinot, servante, à 102 sols. — ¹⁷Une autre paire de draps de toile délivrée à Guillaume Jossier, tonnelier, à 4 livres 8 sols. — ²⁰Un fauteuil couvert de serge rouge délivré à Jean Marlot, bourgeois de Reims, à 3 livres 8 sols. — Deux demi-chemises de toile fine délivrées audit Jean Bazin, l'aîné, à 4 livres 12 sols. — ²⁰Une nappe ouvrée délivrée à ... — Un judier avec un chenet de fer délivré audit Jean Marlot à 9 sols 5 deniers.

Une paire de pistolets avec les fourreaux délivrée audit Jean Lefils, le jeune, à 9 livres 365
10 sols. — Un porte-manteau de bois avec une verge de fer délivré audit Hubert Lefranc, à 3 livres. — ⁶Une table de bois de noyer à quatre pliants ferrés délivrée à Nicolas Esmond, tailleur, au Parvis- [Notre-Dame], à 14 livres 1 sol.

Dudit jour, de relevé. — ¹⁰Un vieux chapeau de castor délivré à Etienne au B., à 20 sols. — Une douzaine de serviettes jaunes délivrée audit Lebrun : 8 livres 2 sols. — ¹⁴Une doublure de manteau de panne et quatre parements de robe de palais délivrés au sieur Adam Rogier, à 22 livres. — Neuf serviettes ouvrées de toile de chanvre délivrées à Jacques Hachette, tondeur, demeurant à Sainte-Claire : 3 livres 1 sol. — ²⁰Une paire de draps de toile de chanvre délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 7 livres. — Une nappe ouvrée [de] toile de chanvre délivrée à ladite veuve Perset, à 3 livres 3 sols. — ²⁰Une paire de draps, toile neuve, délivrée à Jacques Fourdin, à 101 sols.

Un demi-drap de toile de chanvre blanche délivré audit Nicolas Gillot, sergent, à 55 sols. — 367
Deux fines chemises de toile fine à homme délivrées audit Nicolas Mimin, à 4 livres 12 sols. — ⁷Deux autres chemises à homme délivrées audit Jacques Fourdin, 52 sols. — Huit serviettes

coton ouvrées délivrées audit Charles Motte, à 3 livres 10 sols. — ¹¹Deux autres fines chemisettes à homme délivrées audit J. Lebrun, prévôt, à 6 livres 8 sols. — ¹⁴Un drap [de] toile de chanvre, neuf, délivré au sieur Abraham Rogier, à 3 livres 12 sols. — Une robe de chambre de serge noire à homme délivrée audit Charles Bacquenois, à 8 livres. — ²⁰Une paire de draps de toile de chanvre délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 6 livres 10 sols. — Un autre drap de toile de chanvre délivré audit Jacques Fourdin, à 54 sols. — ²⁶Un vieux chapeau noir délivré à Thomas de Vaux, porte-faix : 8 sols.

Une nappe [de] toile de chanvre ouvrée délivrée à ladite Jeanne Rogier : 3 livres 17 sols. — 369
 Un coutelier avec six couteaux à manches d'ivoire délivré au sieur de Louvergny, à 4 livres 6 sols. — ⁶Un autre coutelier pareil délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 4 livres 6 sols. — Une paire de draps de toile de chanvre blanche délivrée à ... — ¹⁰Une paire de grand hâtier de fer délivrée audit sieur de Louvergny, à 50 sols. — Une montée de blanc bois à deux marches délivrée au sieur Jacques Dorigny : 20 sols. — ¹⁴Une grande chaudière d'airain délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 7 livres. — Un judier avec une pincette de fer délivré audit sieur Hamé : 18 sols. — Une couchette de bois de chêne délivré audit sieur de Louvergny, à 52 sols. — ²⁰Sept escabeaux de bois délivrés à Claude Masson, potier d'étain, à 20 sols. — Une tenture de tapisserie délivrée à ladite damoiselle Marie de La Salle, à 50 sols l'aune dont s'en est trouvé ... — ²⁸Un houblon de pots de grès délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 40 sols.

Un crochet de fer délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 10 sols. — Six escabeaux de bois 371
 de chêne délivré audit sieur de La Salle : 48 sols. — ⁵Deux marmites de cuivre délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, à 8 livres. — Un judier de fer délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 40 sols. — Un grand chaudron d'airain délivré audit sieur de La Salle, à 5 livres. — ¹¹Un autre chaudron d'airain délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 4 livres. — Un autre chaudron d'airain délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres. — ¹⁵Deux autres chaudrons d'airain délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 40 sols. — Une cage de fils de fer délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 30 sols. — ²⁰Deux réchauds d'airain délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 35 sols. — Une tourtière et un poëlon d'airain délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 55 sols. — Une bassinoire, un écrémoir, une frique délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres. — ²⁷Une poêle d'airain à retendre délivrée audit sieur de La Salle, chanoine à 50 sols.

Trois poêles à frir de fer délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, à 30 sols. — Un seau, 373
 une corde à puits, la chène, la casse d'airain délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres 10 sols. — ⁶Un chaudron de fer délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 40 sols. — Une frasette et réchaud d'airain délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 5 livres. — ¹⁰Un plat et trois couvre-seaux d'airain délivrés audit sieur de La Salle, chanoine : 40 sols. — ¹⁴Un bahut couvert de cuir délivré à ladite damoiselle Marie de La Salle : 6 livres. — Un arrosoir d'airain délivré avec une poêle de fer, un houblon de vieux chandeliers délivrés audit sieur de La Salle, chanoine : 40 sols. — Une paire de chenets, palette et pincette garnies de pomme délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, à 50 sols. — ²¹Une paire de chenets, une palette et une pincette de fer délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, à 20 sols. — Six tournebroches, deux broches à poulië, un pied à rôti, une cuiller à pot

et les garde-rôts délivrés audit sieur de La Salle avec une autre pincette et les pieds du 375
 tournerot, le tout de fer, à 18 livres. — ⁵Deux nappes ouvrées délivrées audit sieur de La Salle pour 6 livres 15 sols.

Du vendredi, 3 juin 1672, à 8 heures du matin. — Remise. ¹⁰Une douzaine de serviettes ouvrées délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, pour 6 livres. — Un oreiller de plumes délivré à ladite damoiselle Marie de La Salle, à 36 sols. — ¹⁵Une chaise couverte de tapisserie délivrée à ladite damoiselle Arnoullet, à 36 sols. — Un houblon de tasses de faïence cassées délivré audit sieur Simon de La Salle, à 6 sols. — ²⁰Un houblon de manchettes à homme de fine toile délivré au sieur Jean Lepoivre, voisin, à 16 sols. — Trois pots de faïence et deux petits de grès délivrés à la veuve Toussaint Marcq, à 14 sols. — ²⁵Un coussin à faire dentelle délivré à ladite damoiselle Brouillet, à 6 sols. — Trois chemises à femme, tel et quel. — Une autre douzaine de serviettes ouvrées délivrée audit sieur de La Salle pour 3 livres.

Un râtelier de cuisine à chevilles délivré à ladite damoiselle Brouillet, mère, à 8 sols. — Un cuveau, le trépied et couvre-seau délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 8 livres. — ⁵Un autre cuveau bois de sapin délivré audit sieur de La Salle, chanoine, avec son couvre-seau, à 30 sols. — Un autre cuveau bois de chêne, délivré audit sieur de La Salle, à 20 sols. — Un broie ? de bois de chêne délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 50 sols. — ¹¹Un autre broie ? de bois de chêne délivré audit Nicolas Chastelain, à 53 sols. — Deux nappes ouvrées délivrées audit sieur de La Salle, à 6 livres 10 sols. — ¹⁶Une douzaine de serviettes ouvrées délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 6 livres. — Une autre douzaine de serviettes ouvrées délivrée audit sieur de La Salle, à 3 livres. — ¹⁹Six chaises de tapisserie rose délivrées au sieur Brochardel, chapelain du Saint-Lait, à 36 livres. 377

Du lundi, 11 juillet 1672, de relevé. — Un mousqueton monté délivré à M. de Louvergnay : 46 sols. — ²⁶Une hallebarde délivrée à Pierre Gard : 15 sols. — Un petit tableau représentant l'Adoration des rois, de marbre, avec sa moulure, délivré

à monsieur de La Salle, chanoine, à 41 sols. — Un autre tableau à détrempe représentant la ville de Reims avec sa moulure délivré audit sieur de La Salle, chanoine : 24 sols. — ⁹Un autre tableau représentant Suzanne délivré à ladite damoiselle Arnoullet : 3 livres 10 sols. — Un autre tableau représentant une chambrière délivré à ladite damoiselle Marie de La Salle : 18 sols. — ¹⁰Deux collets à mort d'étain sonnans délivrés au sieur Regnard, voisin, pour 30 sols. — Un calmar avec un canif de bois noir délivré audit sieur de La Salle : 33 sols. — Une boîte d'un fusil servant à battre feu délivré audit sieur Lepoivre : 20 sols. — Un petit oreiller de plumes délivré à Jean Cresto : 18 sols. — Deux tapis de serge rouge délivrés audit sieur de La Salle, chanoine : 46 sols. — ²⁰Un seau de cuivre rouge délivré à ladite veuve Chevailler, à 3 livres. 379

Une corbeille avec un houblon de bouteilles délivrée à Toussaint Robin : 15 sols. — Un chaudron d'airain délivré audit sieur Lepoivre : 43 sols. — ⁶Cinq feuilles de fer blanc délivrées à M. Frémin : 14 sols. — Une nappe ouvrée de toile de chanvre délivrée audit sieur Lepoivre pour 30 sols. — ⁹Une paire de draps de lit de toile de chanvre délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, 6 livres 12 sols. — Une autre paire de draps de lit de toile de chanvre délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, pour 8 livres. — ¹⁶Un tapis de cuir délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 43 sols. — Un grand panier avec une cassette de satin délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 28 sols. — ²⁰Un chandelier de cuivre délivré audit Cresto pour 14 sols. — 381

Un autre tableau représentant le Père éternel, de cuivre, la moulure de bois, délivré à .. — Deux autres petits tableaux avec leur moulure délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres. — ⁶Deux rabonnettes délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, pour 5 sols. — Un vieux hâtier de fer délivré audit Bacquenois : 6 sols. — ¹⁰Une couverture mante rouge délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, à 16 livres 10 sols. — Une paire de chenets et palette et pincette de fer délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres 1 sol. 383

¹⁶Du mardi, 12 juillet 1672, de relevé. — Une desserte de bois de chêne fermant à serrure délivrée à Marguerite Lebrun, fille, à 4 livres 1 sol. — ²¹Une armoire de bois fermant à trois serrures délivrée à ladite Marguerite Lebrun, fille, pour 8 livres.

Un baquet, une lanterne sourde, une écritoire de faïence et une écuelle à sauce délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, pour 3 livres 10 sols. — ⁴Une petite armoire de bois peint en vert, sans serrure, délivré audit sieur de La Salle, chanoine, pour 41 sols. — Une autre armoire de bois de chêne fermant à clef délivrée audit sieur de La Salle, pour 4 livres. — ¹⁶Une table de bois de noyer délivrée audit sieur de La Salle, chanoine, pour 4 livres. — Deux tables en ovale de blanc bois et un pied délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres. — ¹⁶Un bahut couvert de cuir avec le pied délivré audit sieur de La Salle, chanoine, pour 7 livres. — Deux tréteaux et une baille ?, tels quels, délivrés à mademoiselle Frizon, pour 15 sols. — ²¹Une autre table de bois, telle et quelle, délivrée à ladite damoiselle Arnoullet, pour 40 sols. — Une échelle moyenne et une petite délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, pour 20 sols.

Un garde-manger couvert de toile délivré à M. Roland, pour 40 sols. — Un saloir, la sallière, un « caresme » délivrés à ladite mademoiselle Frizon, pour 35 sols. — ⁵Un ménage complet, un râtelier à poêle, une boîte à savon délivrés audit sieur Roland, pour 30 sols. — Une desserte de bois de noyer fermant à deux serrures délivrée à ladite damoiselle Arnoullet, pour 100 sols.

¹⁰Du mercredi, 13 juillet 1672, du matin. — Une tenture de tapisserie de Bergame tenant 16 aunes et demie délivrée audit sieur de la Salle, à 3 livres l'aune, revenant 49 livres 10 sols. — Une couchette de bois avec une paillasse et un matelas, tels quels, délivrés à ladite damoiselle Frizon, pour 6 livres. — ¹⁷Un châlit de bois de chêne avec la paillasse et les verges, un matelas et une couverture, un accoutrement de serge ²⁰verte délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 34 livres. — Un autre châlit de bois de chêne, avec les verges, un accoutrement de serge

verte, le tout tel et quel, délivré audit sieur de La Salle, chanoine, pour 20 livres.

Du mardi, 12 juillet, de relevé. — ⁵Deux douzaines d'assiettes de faïence délivrées audit sieur Roland, à 3 livres 12 sols. — Quinze autres assiettes de faïence délivrées audit sieur Roland, pour 3 livres. — Deux plats de faïence et six saladiers, trois pots et une aiguère délivrés audit sieur de La Salle, à 3 livres. — Cinq pots de chambre et six pots à confiture de faïence délivrés audit sieur Simon de La Salle, à 48 sols. — ¹⁵Trois balances et les poids de fer délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres. — Trois bouteilles à vinaigre et un houblon de pots de verre délivrés audit sieur Roland, pour 40 sols. — ²¹Un houblon de pots de grès délivré à ladite damoiselle Arnoullet, à 40 sols.

Une table de bois de noyer ouvrée, un petit tapis vert, tels quels, délivrés audit sieur de La Salle : 45 sols. — ⁴Un blutoir et une maie avec une planche à four et deux sacs délivrés à Nicolas Pinta, à 101 sols. — Deux quartels, un palon, une écuelle et un roseau délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 4 livres. — ¹⁰Une table pliante carrée avec une table à retendre délivrées à ladite damoiselle Frizon, pour 3 livres. — Deux morceaux décarrés délivrés à ladite damoiselle Arnoullet, pour 3 livres. — ¹⁵Deux marteaux, une tenaille, une lousse, une scie à main, une serpe, une petite pince, deux compas, un pied-droit, une vrille et un forêt délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, pour 110 sols. — ²⁰Cinq balais de jonc délivrés audit sieur Roland, à 12 sols. — Douze couteaux délivrés audit sieur de La Salle, à 30 sols.

Trois paires de gros draps de chanvre délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, pour 15 sols. — ⁴Quatorze paires de petits draps délivrées audit sieur de La Salle, à 14 sols. — Une autre vieille paire de draps délivrée audit Roland, à 20 sols. — Une corbeille avec un petit

panier et une boîte délévrés à Jean Thiérion, pour 5 sols. — Trois escabeaux à pied tourné et une planche délévrés à ladite damoiselle Arnoulet, pour 20 sols. — ¹⁶Deux vergettes de fer, délévrées avec trois mouchettes de fer, délévrées avec une aune de bois audit sieur de La Salle, à 26 sols. — Une paire de bas noirs délévrée à ladite damoiselle Marie de La Salle, à 22 sols. — ²¹Deux chandeliers de bois et six cardoires et une poêle à rô de fer délévrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 48 sols. — Une chaise percée couverte de serge

verte délévrée à ladite damoiselle Arnoulet, à 20 sols. — Trois autres paires de draps de chanvre de lit et demi-[drap] délévrées audit sieur de La Salle, à 12 livres. — ⁹Deux paires de vieux draps délévrés audit sieur de La Salle, chanoine : 110 sols. — Un mortier de mets avec le pilon délévéré à Jean Blanchebarbe, pour 36 sols. — ¹⁰Un pilon de buis, une boîte, une rappe et un lavoir à pots délévrés audit sieur de La Salle, à 17 sols. — Six vieilles taises à traversin audit sieur Roland, pour 40 sols. — ¹⁵Cinq toiles à lit de toile de chanvre délévrées audit sieur de La Salle, pour 20 livres. — Un houblon de vieux linges délévéré à ladite damoiselle Frizon, pour 30 sols. — ²⁰Trois douzaines de vieilles serviettes de toile délévrées audit sieur de La Salle, pour 6 livres.

Une autre douzaine de serviettes de toile délévrées à Nicolas Guille, à 30 sols. — ⁴Trois vieux 397 paniers, deux terrines, un roseau, une grande perche et un cobillon à verges délévrés audit sieur Roland, pour 25 sols. — Huit aunes de ruban noir et deux onces et demie de plus petit délévéré audit sieur de La Salle, à 44 sols. — ¹¹Deux nappes ouvrées de chanvre délévrées audit sieur de La Salle, pour 4 livres. — Cinq autres vieilles nappes ouvrées délévrées audit Jean Blanchebarbe pour 3 livres. — ¹⁶Six autres petites nappes ouvrées délévrées audit sieur de La Salle, pour 9 livres. — Deux fusils à allumer [le] feu avec deux serviettes délévrés audit sieur Roland : 20 sols. — ²⁰Un vieux panier et trois décrottoirs délévrés à ladite damoiselle Arnoulet : 15 sols. — Un douzaine d'autres nappes de toile délévrée audit sieur de La Salle, à 9 livres.

Dix-huit vieux torchons et un cendrier de grosse toile délévrés audit Jean Blanchebarbe : 399 55 sols. — ⁴Deux toiles à main de teilly et deux vieilles de toile délévrées à ladite damoiselle Frizon, pour 40 sols. — Une pierre à rasoir délévrée audit sieur de La Salle, à 12 sols. — ⁹Deux hachoirs et deux couteaux, tels quels, délévrés audit sieur de La Salle, rendus à Pierrette Larcher : 15 sols. — Une sonnette, deux rathiers délévrés audit sieur de La Salle, à 15 sols. — ¹⁴Deux rayons et une armoire de [toilette] délévrés audit sieur de La Salle, pour 14 sols. — Un bassin et une aiguère d'argent pesant treize marcs six onces trois gros délévrés à ladite damoiselle Roland, pour 28 livres 15 sols le marc, montant à 396 livres 12 sols 9 deniers.

Quarante-quatre livres et demie d'étain commun délévéré audit Thomas Dessain, à raison de 401 douze sols la livre, montant à 36 livres 8 sols. — ⁶Trente-quatre livres et demie d'étain à la rose délévrées audit sieur Thomas Dessain, à raison de 13 sols la livre, montant à 22 livres 8 sols 6 deniers. — ⁹Dix-neuf livres un quart d'étain fin de Paris délévrées à ladite damoiselle Arnoulet, à 15 sols la livre, montant à 14 livres 8 sols 6 deniers. — Soixante-trois livres et demie d'étain de Paris délévrées audit Thomas Dessain, à 14 sols la livre, montant à 43 livres 9 sols. — ¹⁵Cent trente-six livres d'étain fin de Paris délévrées audit sieur de La Salle, à 14 sols la livre, montant à 95 livres 4 sols. — Cinquante-neuf livres trois quarts d'étain fin délévrées à mademoiselle Brouillet, la mère, à raison de 14 sols la livre, montant à 41 livres 16 sols 6 deniers.

Trois livres et demie trois onces délévrées audit sieur Brouillet, le conseiller, à 14 sols la livre, 403 montant à 51 sols 6 deniers. — ⁴Treize vendangères et quatre caques, faisant quinze [...]

délivrées à Nicolas Mannesson, tonnelier, à 15 sols pièce, montant [à] 7 livres 10 sols. — Quatre anneaux de bois de bûches délivrés audit sieur de La Salle, à raison de 4 livres 18 sols l'anneau, revenant à 19 livres 12 sols. — ¹⁰Un demi-poinçon de charbon délivré audit sieur de La Salle, à 12 sols.

Du mercredi, 13 juillet, de relevé. — Au jardin s'est trouvé ce qui ensuit : ¹⁶Une paire de chenets et une pincette de fer délivrée audit sieur Roland, à 20 sols. — La natte de ladite sallette audit jardin délivrée audit sieur de La Salle, pour 9 livres. — ²⁰Huit grandes chaises de blanc bois couvertes de paille délivrées audit sieur de La Salle, pour 4 livres 10 sols.

Deux vergettes délivrées à ladite damoiselle Arnoullet, à 21 sols. — Une table de bois de chêne délivrée audit sieur de La Salle, pour 6 livres. — ⁵Deux petits tapis de Bergame délivrés audit sieur Roland, pour 40 sols. — Un godelier d'osier délivré à ladite damoiselle, pour 10 sols. — Onze petits tableaux, les moulures dorées, délivré audit sieur de La Salle, à 110 sols. — Une armoire de chêne délivrée audit sieur de La Salle, pour 4 livres. — Une petite table de bois délivrée à Pierre Jeunehomme, pour 10 sols. — Une carte représentant la ville de Reims délivrée audit sieur de La Salle, pour 40 sols. — Une autre table pliante carrée de chêne délivrée audit sieur de La Salle : 50 sols. — ¹⁹Un réchaud de fer délivré audit Pierre Jeunehomme, à 10 sols. — Un seau de cuivre délivré audit sieur de La Salle, à 8 livres.

Un arrosoir d'airain délivré audit sieur de La Salle, pour 4 livres. — Deux petites échelles 407
délivrées à monsieur Dorigny, à 12 sols. — ⁵Deux chandeliers, trois assiettes, une tasse, un petit pot de faïence délivrés audit sieur de La Salle, à 30 sols. — Une bêche, un râteau, un déplantoir, une ratissoire, un palon, une serpette, le tout avec un marteau et deux vendangères audit sieur de La Salle : 3 livres. — Un petit arrosoir de fer blanc délivré audit sieur Rolland, à 10 sols. — ¹⁴Une corde et la chène à puits de fer délivrée audit sieur de La Salle, à 30 sols. — Huit pots de terre délivrés audit Jeunehomme, à 30 sols. — Un échenilloir délivré audit sieur Roland, à 15 sols. — ²⁰Un châlit de bois de noyer avec la paillasse, les verges, le lit de plumes, un matelas, un traversin, l'accoutrement

de serge violette, un fauteuil, six grandes chaises, six pliants, deux petites chaises, le tout 409
couvert de serge violette, avec une table de bois de noyer et le tapis aussi de serge violette délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 100 livres. — ⁸Un autre petit châlit de bois de chêne, la paillasse et les verges de fer, l'accoutrement de lit de serge verte brune, deux matelas, deux traversins, deux mantes blanches, six tabourets couverts de serge brune, quatre chaises couvertes de paille, un tapis de serge verte, deux rideaux de serge verte, deux verges de fer, un bénitier de faïence, une croix, deux petits tableaux de terre, une table de chêne, un fauteuil avec un tapis, le tout de serge verte, un petit tabouret couvert de tapisserie, le tout délivré audit sieur de La Salle, chanoine, pour 100 livres. — Six pliants couverts de tapisserie délivrés audit sieur de La Salle, à 24 livres. — ²⁵Une table de bois de noyer délivré audit sieur de La Salle, pour 3 livres.

Deux petits tableaux délivrés audit sieur de La Salle, pour 20 sols. — Un rideau de serge verte 411
avec la verge de fer délivré audit sieur de La Salle, à 40 sols. — ⁶Dix petits tableaux délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, pour 100 sols. — Deux boules de diamant à oreille, à pierre du temple, et une bague d'or à pierre verte délivrées à ladite damoiselle Marie de La Salle, à 10 livres. — Un lit de camp à sangle délivré audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres. — ¹⁵Un porte-habit avec la verge de fer délivré avec le rideau de toile audit sieur de La Salle, chanoine, à 3 livres. — Deux rideaux de basin avec les verges de fer et un tapis de tapisserie de Bergame

délivrés audit sieur de La Salle, chanoine, à 6 livres. — ²¹Un lit avec le traversin de plumes délivré audit Nicolas Sauler, à 30 livres.

Douze cuillers, douze fourchettes d'argent pesant cinq marcs deux onces six gros délivrées audit sieur de La Salle, chanoine, à raison de 28 livres le marc, montant à 149 livres 12 sols six deniers. 413

[Signé] Gillot (paragraphe), J(ean) Chevalier (paragraphe)

Je reconnais que Maître Maurice Lepoivre, greffier du baillage de Reims, confesse qu'il m'a mis ès mains tous les billets de vente ci-dessus mentionnés et contrôlés montant à trois mille cinq cent soixante-trois livres huit sols neuf deniers desquels je le décharge et promets décharger [envers] tous autres. Ce 16 août 1672.

[Signé] Delasalle

NOTES

¹ Ce sont : Marie de La Salle (° 1654), émancipée sous la curatelle de Simon de La Salle (1618-1680), son oncle ; Rose-Marie de La Salle (° 1656) et ses frères : Jacques-Joseph (° 1656), Jean-Louis (° 1664), Pierre (° 1666) et Jean-Remy (° 1670), ces derniers pupilles de Jean-Baptiste, leur frère aîné et tuteur légal.

² *Compte de Tutelle*, 1976, f° 7. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 7]. — *Ibid.*, f° 3v.

³ Voir plus haut, pp. 35-121.

⁴ Cité d'après l'intitulé de la succession de Marie de La Salle (° 1615), épouse (v. 1643) de Claude AUDRY. Succession ouverte le 5 décembre 1662. *Arch. dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, 18 B 253.

⁵ *Arch. dép. Marne*, 4 E 16873, f° 2. [*Cahiers lasalliens* 26, p. 196]. — Voir plus haut, p. 323 [1].

⁶ D'autres formulaires de cette période : Vente des meubles « subhastez, vendus et enfin dellivrés par le sergent priseur » (Succession d'Eustache de LA SALLE : 29 avril 1630. *Arch. dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, 18 B 228). — Biens « vendus, criez, subhastéz, vendus et délivrez au plus offrant et derniers enchérisseurs après avoir été préalablement sonnez par Pierre Ernault, sonneur ordinaire du baillage ». (Succession de Nicolas Clicquot : 14 mars 1702. *Arch. Dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, 18 B 279).

⁷ Outre le « procès-verbal de clôture », manquent également au dossier : « le contrôle des billets de vente », le « Mémoire des frais et honoraires dus à MM. les officiers du chapitre

de Reims » pour les actes de la succession, aux « procureurs de la succession ». On peut consulter *pro memoria* : 18 B 396 [Procès-verbal de clôture d'inventaire. Succession de Nicolas de LA SALLE : 9 mars 1676] ; 18 B 234 [« Contrôle des billetz de la vendue des meubles délaissés après le décès de feu » Pierre Rainssant : 11 décembre 1638] ...

⁸ Voir plus haut, p. 413. Furent-ils égarés à une date indéterminée, entre 1672 et 1674 ? Comme avoue Jean-Baptiste de La Salle, « il aurait fait faire la recherche des billets de la vente des meubles dudit défunt sieur de La Salle, par Gillot, sergent, auquel il aurait donné vingt-une livres ». *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 87. 57. [*Cahiers lasalliens* 29, p. 87, 57].

⁹ Voir plus haut, p. 311, 337, note 2 et p. 431, note 6.

¹⁰ Voir plus haut, p. 359, note 1 et p. 437, note 1.

¹¹ Voir plus haut, p. 310, 323, note 3. et p. 431, note 3.

¹² Outre Jean-Baptiste de La Salle et sa sœur, Marie, furent acheteurs ses oncles, sa grand-mère et d'autres parents : le conseiller AMÉ ; Mlle ARNOULET et son époux Gérard COCQUEBERT, Jacques DORIGNY et la veuve DORIGNY, Abraham et Adam ROGIER, Jeanne ROGIER, le sieur et damoiselle ROLAND.

Parmi les autres Rémois qui s'intéressèrent aux effets de défunt Louis de La Salle, citons, par ordre alphabétique de professions, à défaut de leur patronyme : deux apothicaires, un chapelain du Saint-Lait (autel Notre-Dame, à la cathédrale), un charpentier, deux chaudronniers, un chirurgien, un marchand, un menuisier, deux notaires, un portefaix, un potier d'étain, un prévôt, un retendeur, deux sergents au baillage, un tailleur d'habits et un tailleur de pierre, un tondeur, trois tonneliers et six autres anonymes désignés par la rue qu'ils habitent : « rue des Capucins », « derrière les Cordeliers », « à Sainte-Claire », « au Parvy », « rue des Tapissiers ».

¹³ Voir plus haut, p. 345, note 1 et p. 436, note 1.

¹⁴ De son côté, Marie de LA SALLE acheta : « Un estuy à peigne et un miroir, le carreau et la vergette garnie de velours rouge » (1 juin ; 8 livres) ; « une paire de bas noir » (12 juillet ; 22 sols).

¹⁵ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 142. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 49]. Jacques-Joseph de La Salle est novice clerc à l'abbaye Sainte-Geneviève à Paris, en 1678. Cf. *Bibl. Sainte-Geneviève*, ms 1898, p. 53. — Pierre sera, lui, soustrait à l'affection de son frère, en 1682, et placé chez son beau-frère, Jean MAILLEFER. — Cf. ms BERNARD, pp. 38, 42. — BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 182.

¹⁶ Voir plus bas, p. 359, 5. — Le 3 juin, Marie de La Salle avait acheté « un oreiller de plume », valant trente-deux sols.

^{16¹} Voir plus haut, p. 347. De son côté, Marie de La Salle s'est rendue propriétaire de « quatre autres chaises de tapisserie » (16 livres 12 sols), le matin du 30 ; et d'un « cabinet fermant à serrure garni de satin de Burge » (12 livres), le matin suivant.

¹⁷ Marie de La Salle, pour sa part, a acheté : « Un oublon de tapisserie avec laine en

plusieurs pelotons » (3 livres : 30 mai, au matin), « une tenture de tapisserie » (50 sols : 2 juin, après-midi).

¹⁸ Voir plus haut, p. 411, 12. — Outre ces instruments de travail qui nous sont connus par le procès-verbal de vente, il y a d'autres articles que l'inventaire n'a pas mentionnés, par exemple : un châlit avec son accoutrement et serge violette, valant 100 livres (pp. 407, lin. 20 - 409, lin. 1) ; « un bassin et une audière d'argent pesant 13 marcs, 6 onces 3 gros (p. 399, lin. 17) ; 331 livres et demi d'étain fin de Paris (p. 401, lin. 1-20) dont Jean-Baptiste retiendra 44 livres et demie (p. 401, lin. 1) ; une armoire de toilette (p. 401, lin. 15), une boîte à savon (p. 387, lin. 6), 14 couteaux (pp. 391, lin. 22 ; 399, lin. 9), un porte-habit avec la verge de fer et le rideau de toile (p. 411, lin. 15), un mortier à mets avec le pilon (p. 395, lin. 8), « un coussin à faire dantelle » (p. 375, lin. 26) qui fera le bonheur de Perrette Lespagnol ; cinq balais (p. 391, lin. 20), cinq pots de chambre (p. 389, lin. 12), deux ratières (p. 399, lin. 12), trois décrotoirs (p. 397, lin. 20), un demi-poinçon de charbon, « un corbellet » ou petite corbeille (p. 393, lin. 9), « une pierre à rasoir » (p. 399, lin. 7). — Certaines précisions données par le procès-verbal de vente ont été de grande utilité. Il y avait au jardin, « une sallette » (p. 403, lin. 18) ; « une monte » et « un petit tabouret » (p. 409, lin. 19), « un tableau en détrempe représentant la ville de Reims » (p. 379, lin. 3). — Louis de La Salle possédait trente-sept tableaux, chez lui et au jardin. Nous connaissons leur nombre par le procès-verbal de vente et quelques-unes de leurs représentations : l'*Adoration des rois* (p. 377, lin. 26), *chasse* (pp. 335, lin. 20 ; 355, lin. 21), deux empereurs romains (p. 357, lin. 12), le *Père éternel* (p. 383, lin. 1), une chambrière (p. 379, lin. 8), *Suzanne délivrée* (p. 379, lin. 6).

¹⁹ BLAIN, *op. cit.*, t. I, p. 182.

²⁰ Voici les « divers » payés par Marie de La Salle : un guéridon de bois (30 mai : 30 sols), quatre livres de chanvre (1^{er} juin : 36 sols), un bahut couvert de cuir (2 juin : 6 livres), un tableau représentant une chambrière (11 juin : 18 sols).

²¹ Marie de La Salle racheta « deux boules de diamants à oreille à pierre du temple et une bague d'or à pierre verte » (p. 411, lin. 8), valant dix livres. Ces deux bijoux avaient appartenu à Madame de La Salle. Quel inoubliable souvenir pour sa fille qui l'aimait tendrement !

²² Testament du 8 avril 1672. *Arch. dép. Marne*, 4 E 16873, f^o 2. [*Cahiers lasalliens* 26, p. 196].

²³ Voir plus haut, pp. 323, 325, 327 *et passim*.

²⁴ Voir plus haut, pp. 327 [3], 331 [5], 333 [6], 335 [7], 343 [11], 347 [13], 349 [14], 353 [16], 359 [19], 363 [21], 365 [22], 367 [23], 369 [24], 371 [25], 373 [26], 377 [28], 379 [29].

²⁵ Voir plus haut, pp. 345 [12], 375 [27], 381 [30], 383 [31], 385 [32], 387 [33], 409 [44], 411 [45], 413 [46].

²⁶ Voir plus bas, pp. 371 [25], 375 [27], 377 [28], 385 [32], 387 [33], 389 [34], 391 [35], 393 [36], 395 [37], 397 [38], 399 [39], 401 [40], 403 [41], 405 [42], 407 [43], 411 [45].

²⁷ Elle était portée au changeur de la Monnaie — Jean-Remy de LA SALLE (1670-1732), on s'en souvient, était Procureur du roi à la Monnaie de Reims — qui donnait décharge du poids en marcs, onces et gros. — *Ad casum*: « Mémoire des espèces d'or et d'argent et monnoye qui se sont trouvés chez monsieur Thierry — apparenté aux de La Salle — avocat, lors de son décès ». Cf. Succession de Lancelot THIERRY († 13 avril 1708). *Arch. dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, 18 B 283.

²⁸ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 225. [*Cahiers lasalliens* 31, p. 225]. L'adjudicataire fut Etienne COCQUEBERT († 1681).

²⁹ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 8v, 3. [*Cahiers lasalliens* 28, ff. 8v, 3; 10v, [7]. Ceci certifié par le greffier qui a paraphé ledit compte.

³⁰ *Compte de Tutelle*, 1676, ff. 11v [9], 140v, 39. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 11v; *id.*, 30, p. 140v].

³¹ Voir plus haut, p. 345, note 1 et p. 436, note 1.

³² Elles furent par la suite revendues à d'autres acheteurs non spécifiés. Cf. plus haut, p. 335 [7]. — *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 225, 56.

³³ Voir plus haut, p. 359, note 2 et p. 438, note 2.

³⁴ *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 225, 57. [*Cahiers lasalliens* 31, p. 225]. Ni les « conclusions de la Fabrique et la Paroisse de Saint-Symphorien », ni les « Comptes de la Paroisse » pour les années 1672-1675, ne font mention de cette donation.

³⁵ *Compte de Tutelle*, ff. 11v, 140v. [*Cahiers lasalliens* 28, p. 11v; *ibid.*, 30, p. 140v].

³⁶ *Compte de Tutelle*, f^o 140v. [*Cahiers lasalliens* 30, 140 v, 38].

³⁷ *Compte de Tutelle*, f^o 8 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 8].

³⁸ Le montant n'a pas été calculé par les sergents priseurs. C'est le résultat de notre calcul.

³⁹ Voir plus haut, p. 413 [46]. — *Compte de Tutelle*, 1676, f^o 7 [*Cahiers lasalliens* 28, p. 7]. — Après avoir fait le calcul de la recette, celle-ci s'éleverait à 3 505 livres 16 sols 5 deniers, soit 57 livres 12 sols 4 deniers de moins que le chiffre consigné dans le procès-verbal.

D'autre part, Jean-Baptiste de La Salle ayant acheté pour une valeur de 1 127 livres 10 sols 6 deniers, [cf. p. 309], il ne resterait à la succession que 2 441 livres 18 sols 3 deniers au lieu de 2 969 livres 10 sols 2 deniers [*Compte de Tutelle*, f^o 7v (*Cahiers lasalliens* 28, p. 7v)], soit 527 livres 3 deniers en moins.

⁴⁰ L'inventaire de ce que Louis de La Salle possédait et de ce qu'on a vendu peut, par exemple, donner une idée de l'art et de l'industrie à son époque : pièces de tapisserie, soieries — drap de soie, pouts-de soie, satin, moire, étoffes moirées — portés par les

riches, velours aux couleurs chatoyantes, lainages, ratines, courtines et leurs teintures. On pourrait s'attarder au mobilier, porter son attention, entre autres, sur la garde-robe. La mode changeait peu et le vêtement durait aussi longtemps que celui qui l'avait fait faire, servant ensuite à ses successeurs. Et pourquoi ne pas étudier les prix des grains ou des objets divers ? Nous avons beaucoup laissé à faire à nos lecteurs éventuels. Puissent-ils s'y intéresser.

⁴¹ Sont paraphés les ff. 1 à 23 ; un simple trait irrégulier arrondi, ascendant, figure au bas des folios 24-27 et 43, tandis que les ff. 28 à 42 ne portent aucune signature.

⁴² Le document est déposé aux Archives de la Marne, 18 B 257 (2).

P. 323 [1] :

¹ Jean-Baptiste de LA SALLE. Respectant la graphie originale et la signature autographe, en fin de document, nous transcrivons invariablement : Delasalle.

² Louis de LA SALLE (1625-1672) et Nicolle MOËT de BROUILLET (1633-1671).

³ Fille de Nicolas LESPAGNOL (1566-1628) et de Jeanne Cocquebert (° 1573), née le 29 juillet 1615. Le 16 décembre 1629, par contrat devant Viscot, notaire royal au baillage de Vermandois, elle épousait Jean MOËT de BROUILLET (1599-1670), écuyer, seigneur de Brouillet, conseiller au Siège royal et présidial de Reims. De leurs dix enfants, cinq moururent en bas âge, les autres atteignant l'âge adulte. Parmi ceux-ci : trois garçons et une fille qui fondèrent un foyer, et une fille décédée sans avoir contracté alliance. Il s'agit de Marie Moët (1647-1680). Ses frères et sœur ayant charge de famille s'appellent : NICOLAS (1631-1706), écuyer, seigneur de Brouillet, conseiller au Présidial de Reims, époux (contrat du 23 mai 1659) de Marie Cocquebert (1641-1731) ; JACQUES (1635-1716), écuyer, seigneur de Dugny, lieutenant particulier assesseur au Siège royal et présidial de Reims, qui convole en justes noces avec Anne Moët (1630-1695), sa cousine ; JEAN (1642-1700), écuyer, seigneur de Louvergnny, écuyer de son Altesse Royale Madame, lieutenant au régiment du Dauphin ; NICOLE (30 novembre 1633-19 juillet 1671), devenue, par contrat du 20 août 1650 et le 25, devant l'Église, l'épouse de Louis de LA SALLE (1625-1672), conseiller du roi au Siège royal et présidial de Reims. — Cf. « Mariage entre Jean Moët de Brouillet et Perrette Lespagnol (Reims, 16 décembre 1621) », dans *Cahiers lasalliens* 26, p. 101, 3.

⁴ Voir note précédente. Dans le procès-verbal de la vente des biens : le conseiller MOËT, le sieur de Dugny, le sieur de Louvergnny.

⁵ Fils de Lancelot de La Salle (1583-1651 ?) et de Barbe Cocquebert (1595-1653). Seigneur de l'Étang et du Vieuxmoulin, fourrier de la grande fauconnerie, honorable homme, bourgeois de Reims, Simon de La Salle (1618-1680), époux en premières noces, de Simonne Drouin, et en secondes noces, de Rose Mallefer (1623-1683). — Cf. *Cahiers lasalliens*, 26, p. 43, n. 1.

⁶ Seigneur de Sapicourt, de Branscourt, de Monchéry et de l'Étang, conseiller du roi, contrôleur et élu en l'Élection de Reims, Antoine FRÉMIN ou FRÉMYN (1614-1701) était fils

de Jacques FRÉMYN (1583-1636) et d'Elisabeth LESPAGNOL (° 1590). Par contrat du 20 février 1637, Antoine convola en justes noces avec Marie de LA SALLE (1620-1674), fille de Lancelot de LA SALLE (1583-1651 ?) et de Barbe Cocquebert (1595-1653), et donc tante paternelle de Jean-Baptiste de LA SALLE. Antoine FRÉMYN et Marie de LA SALLE eurent une nombreuse postérité : quatorze enfants, huit garçons et six filles dont voici les prénoms : Jeanne (° 1640), Barbe (1645-1713), Antoine (° 1647), Simon (° 1648) ; Louis (1649-1720), époux : 1° 1677, d'Elisabeth de Montgeot († 1681) ; 2° 1682, de Jeanne Blanchon d'Arzillières ; Jacques (° 1650) ; Marie (1651-1684), religieuse au couvent Sainte-Claire de Reims ; Anselme (1652-1662), Nicolle (° 1654) ; Pierre (1655-1727), doyen des conseillers au Présidial de Reims, époux (23 janvier 1708) de Marie-Jeanne Robin de La Barre (+ 1744) ; Elisabeth (1656-1724), religieuse au prieuré de Longueau, à Reims ; Philippe-Joseph (1657-Sapicourt, 1715), époux (4 juin 1708) de Marie-Magdeleine de Clèves de Cerny ; Nicolas (1660-1746) et Clère (1663-1686), devenue madame Roland par son mariage avec Jean ROLAND (1654-1746), seigneur de Feuquières, fils de Pierre ROLAND (1611-1680) et de Madeleine Maillefer (1623-1704).

Les époux Marie et Antoine FRÉMYN habitaient probablement l'hôtel de LA SALLE, rue de la Chanvrerie, en 1652.

Toutes les fois que dans le procès-verbal de la vente des biens de la succession, on cite « l'esleu Frémin », c'est d'Antoine FRÉMYN qu'il s'agit.

⁷ Cormontreuil, commune de l'arrondissement de Reims (Marne).

Page 325 [2] :

¹ Ses noms ont changé avec les enseignes qui l'ont décoré : *rue du Cygne*, *rue de la Grosse-Clef*, *rue de la Clef*. Aujourd'hui, une partie du *Cours Jean-Baptiste Langlet*. Cf. Camille SCHWINGROUBER, *Reims, Rues et Places publiques*. Reims, 1904, p. 42, art. *Rue de la Clef*. — Paul SELTZER, *Les Rues de Reims...*, Reims, 1975, p. 139.

² Hautvillers, commune de l'arrondissement de Reims (Marne).

³ Ancienne *rue des Sacqs*, elle s'est appelé successivement *rue des Femmes-Sauvages* et *rue des Filles-Sauvages*. Elle date du XIV^e siècle et son nom actuel, *rue des Murs*, rappelle le tracé des murailles de la primitive enceinte de Reims.

⁴ Serait-ce la « dame PETT » qui avait « fait la barbe » à défunt Louis de LA SALLE et les « cheveux aux oyans compte », les frères cadets de J.-B. de LA SALLE ?

⁵ Serait-ce Marie MOËT de BROUILLET (1647-1680), fille de Jean MOËT de BROUILLET (1599-1670) et de Perrette Lespagnol (1615-1691), tante maternelle de J.-B. de LA SALLE et marraine de baptême de ses frères : Jean-Louis (° 25 décembre 1664) et Jean-Remy (° 12 juillet 1670) ? Le procès-verbal de vente des biens de la succession distingue : damoiselle Moët et damoiselle Moët, mère [la grand-mère, Perrette Lespagnol].

Page 327 [3] :

¹ Elle a acheté dix articles pp. 327 [5, 12], 331 [5, 14], 333 [7, 19], 337 [8, 1], 341 [10, 24], 351 [25], 355 [15, 24], 357 [18, 20], 365 [22, 24]. C'était une revendeuse.

² Marie de LA SALLE (1654-1711), sœur de Jean-Baptiste, épouse (1679) de Jean MAILLEFER (1651-1718).

³ Jean AMÉ (1631-1706), conseiller au Présidial de Reims, fils de Nicolas AMÉ (1602-1661) et de Claude Roland († 1689 ; 85 ans, ayant fait testament à Reims, rue de Tambour ; Regnard, notaire, présent le 17 décembre 1687). Le 16 avril 1657, vraisemblablement, Jean AMÉ et Jacqueline Hachette (1638-1707), s'unissaient en mariage en l'église Saint-Hilaire. De leur union sont issus : Jeanne (° 1658) ; Nicolas (° 1659), chanoine régulier de Saint-Augustin (1697) ; Barbe (° 1664) ; Perrette (° 1665), religieuse professe au prieuré de Longueau, à Reims ; Antoine (° 1666) ; Henry (° 1668) ; Henry (1674-1701), époux (9 mai 1701) avec dispense du 3^e au 3^e, de Marie-Anne Hachette, dont huit enfants : le dernier, Nicolas (1713-1753), « très vertueuse personne » ; Marie (1669-1719), unie en mariage, avec dispense de consanguinité du 3^e, le 28 avril 1687, à Jacques ROGIER (1662-1741), lieutenant des habitants de Reims (1722-1723) ; Anne (1670-1681), Adam (° 1671), Jeanne-Françoise (1672-1690) et Claude, fille (1677-1690).

Jean Amé, « conseiller » de « Dlle Amé » se portent acquéreurs de sept lots valant 14 livres 9 sols, dont une marmite de cuivre avec le couvercle qu'il a payé 7 livres 10 sols.

Page 329 [4] :

¹ Marie de LA SALLE (1654-1711).

² *Ibid.*

³ Pérette Lespagnol (1615-1691), épouse Jean MOËT de BROUILLET (1599-1691), grand-mère de Jean-Baptiste de LA SALLE.

⁴ Marie de LA SALLE (1620-1674), épouse d'Antoine FRÉMIN (1614-1701).

⁵ Pérette Lespagnol. Cf. plus haut, p. 323, note 3.

⁶ *Le compte de Tutelle*, 1676, précise : « laquelle incontinent s'en seroit allé et l'on n'auroit peu estre payé d'icelle somme [f^o 225v]. »

Page 331 [5] :

¹ *Le Compte de Tutelle*, 1676, [f^o 97v] la nomme simplement : « Ponceste, servante domestique ». Ailleurs : Ponceste de Nantes.

² En souvenir du couvent des Cordeliers édifié au XIII^e siècle. Cette rue fut baptisée *rue de la Foi-Conjugale* à la Révolution. C'est en ce couvent que furent installés à cette époque les bureaux pour la vente des biens nationaux. Après avoir servi de grange, l'église fut démolie. Les grandes familles rémoises s'y faisaient enterrer ; les Maillefer, Roland, Frémyn, de LA SALLE. En la chapelle Sainte-Barbe, embellie par Pierre-Antoine de LA SALLE, furent inhumés entr'autres : Marie de LA SALLE (+ 1674) et Antoine FRÉMYN (+ 1701), son mari ; plus tard, Pierre-Antoine de LA SALLE (1692-15 mars 1756), capitaine de bourgeoisie, époux de Nicolle-Thérèse Lallement, et syndic apostolique du couvent des

Cordeliers. Le *square des Cordeliers* a été aménagé à l'emplacement de l'ancien couvent dont il reste une partie du cloître.

Page 333 [6] :

¹ Le *Parvis-Notre-Dame*, à côté de la cathédrale. Ce nom remonte à la plus haute antiquité. Aux xv^e et xvii^e siècles, ce nom s'appliquait surtout, sous le nom de *rue du Parvy*, à l'angle de la Place où se situait l'hôtel de la *Maison-Rouge*. Baptisée *Place du Temple de l'Être-Suprême* à la Révolution, elle porte aujourd'hui le nom de *Place du Cardinal Luçon* pour perpétuer l'action patriotique du cardinal Louis-Henri-Joseph LUÇON (1842-1930), archevêque de Reims (1906-1930), pendant la guerre mondiale, 1914-1918.

² Il pourrait s'agir de Robert CLICQUOT (Reims, v. 1644-Paris, 1719), maître facteur d'orgues, époux (Reims, Saint-Denis, 9 mai 1672) de Marie Colbert (1652-p. 1734), dont : Catherine (1673-1750), Henriette (° 1675), Marie (° 1677), Jean-Baptiste (1678-1744), nés à Reims ; Louis-Alexandre, François, Jacques, Madeleine et André, nés à Paris.

³ Elle doit son origine au couvent des Capucins qui s'étendait sur l'îlot compris entre les rues actuelles *rue Hincmar*, *rue Clovis*, *rue Boulard* et *rue des Capucins*. Le tronçon primitif portait le nom de *rue du Jard-Notre-Dame*, changé en *rue des Capucins*, au xvii^e siècle, supplanté par celui de *rue Guillaume Tell* à la Révolution. Cf. C. SCHWINGROUBER, *op. cit.*, p. 30, art. *Rue des Capucins*. — P. SELTZER, *op. cit.*, p. 30.

⁴ Elle a porté successivement les noms de : *rue de la Fourberie* ou de la *Fourbisserie*, *rue des Écoles Notre-Dame* (xv^e siècle), *rue du Chapitre* (xvi^e siècle), *rue de l'Ormerie*, *rue des Hermines*, rappelant les fourrures blanches qui relevaient le costume cérémonial des chanoines ; *rue des Tapissiers* en l'honneur de Pepersack et ses habiles ouvriers. Elle fut nommée *rue Carnot*, en 1894, après l'assassinat de Sadi Carnot (1837-1894), président de la République, à Lyon.

⁵ Voisin des LA SALLE, rue Sainte-Marguerite. Marchand rouleur et retenteur de serges et étamine, fils d'Antoine et de Symonne Harmonville. Il avait épousé Catherine Bernard († 1685). Il habite, rue Sainte-Marguerite, lorsqu'il marie sa fille Marie à Claude DUVAL. Enrichi par les affaires, il acquiert une maison au centre de la ville et agrandit ses propriétés à Beine et à Vaudesincourt (Marne). Il mourut, rue du Barbâtre, dans la maison appelée la *Ville d'Amboise*, vaste immeuble s'étendant jusqu'à la rue Ponsardin. C'était le 30 mars 1702, âgé de 85 ans. Le cimetière Saint-Martin reçut sa dépouille mortelle. Cf. *Arch. mun. Reims, Saint-Martin*, registre, 1701-1715 [an. 1702, f^o 5]. Cf. Adrien DUCHENOY, *Les Enseignes de Reims du xiv^e au xviii^e siècle...*, 1904, p. 329.

Page 335 [7] :

¹ Nicolas MOËT de BROUILLET (1631-1706), écuyer, conseiller au Présidial de Reims, fils aîné de Jean MOËT de BROUILLET (1599-1670) et de Pérette Lespagnol (1615-1691), oncle

maternel de Jean-Baptiste de LA SALLE. Par contrat du 23 mai 1659, Nicolas Moët épousa Marie Cocquebert (1641-1731), fille de Claude (1612-1700), seigneur d'Agny, lieutenant des habitants de la ville de Reims (1678-1681), et de Nicolle Cocquebert († Reims, 17 avril 1677). Du mariage de Nicolas Moët de Brouillet sont issus : Claude (° 1660) ; Marie (° 1661) ; Magdeleine (1662-1745) ; Jean-Baptiste (° 1664), major au régiment de Provence, époux (Reims, 30 décembre 1684 de Marie de Malval († 10 avril 1748) ; Jacques († 1748 ; 8 ans), Jean-Joseph (1671, 22 novembre- 1672, 1 août) ; Thomas (1673-1764), uni en mariage (Reims, Saint-Denis, 6 mars 1727) à Marie-Magdeleine de Montigny († 17 mai 1743), fille de défunt messire Roland de MONTIGNY, chevalier, seigneur de Violaine, et Marie-Magdeleine Petit.

Page 337 [8] :

¹ Voir plus haut, p. 327, note 3.

² Voir plus haut, p. 323, note 6.

Page 339 [9] :

¹ Notaire à Reims (1671-1701), successeur médiat d'Antoine LEVERME. Leurs minutes sont déposées en l'Étude GAIN, Paul-Henry - FANDRE, B., à Reims, 9, Boulevard de la Paix. — Contrat de constitution de rente par J.-B. de LA SALLE à Gilles DOUART, de vingt livres de rente annuelle moyennant quatre cents livres au principal. Cf. *Compte de Tutelle*, 1676, f° 53, 62.

² Voir plus haut, p. 323, note 6.

³ On ne connaît que cinq Jeanne Rogier, restées filles, vivant en 1672. Ce sont : Jeanne (° 1640), fille de Claude ROGIER et de Marie Petit ; Jeanne (1635-1707), fille de François ROGIER et d'Étienne Hachette (1608-1694) ; Jeanne (° 1617), fille d'Abraham ROGIER et de Marie Callou (1596-1675) ; Jeanne (° 1608), fille de Jacques ROGIER, notaire, et d'Élisabeth Colbert ; Jeanne (1626-1707 ?), fille de Poncelet ROGIER (° 1588) et de Marie Desmolins. Quelle qu'elle soit, elle est parente de Jean-Baptiste de LA SALLE. Elle s'est portée acquéreur de sept lots valant 24 livres 10 sols, dont deux tableaux avec leur moulure représentant des pots de fleurs, au prix de sept livres.

Page 341 [10] :

¹ Voir plus haut, p. 325, note 4.

² Voir plus haut, p. 323, note 2.

³ Voir plus haut, p. 327, note 3.

⁴ Voir plus haut, p. 333, note 5.

⁵ Voir plus haut, p. 333, note 4.

⁶ Voir plus haut, p. 323, note 3.

⁷ Voir plus haut, p. 333, note 2.

⁸ Voir plus haut, p. 339, note 1.

Page 343 [11] :

¹ Voir plus haut, p. 323, note 4.

² Fils de Jean COCQUEBERT (1596-1650) et d'Elisabeth de La Salle (1604-1670), Gérard COCQUEBERT (1642-1728), surnommé « le petit chapeau », était secrétaire du roi, conseiller de la ville de Reims, et avait été juge des marchands. Il épousa à Reims, le 21 février 1666, Barbe Roland (1646-1726), fille de Pierre ROLAND (1611-1680) et de Madeleine Maillefer (1623-1704), dont : Pierre (°1666), Marie (°1667) ; Elisabeth (1668-1733), épouse de Jean-Baptiste MAILLEFER (†1697) ; Simon-Joseph (1670-1745), Pierre-Joseph (1671-1706) ; Jean-Baptiste (1674-1738), époux de Catherine-Françoise Lepoyvre (†1746) ; Louis-Remi (°1676), Marie-Madeleine (°1678), Marie-Anne (1679-1716), femme (5 juin 1703) de Jean LEVÊQUE, seigneur de Bussy et de Bois-le-Doux.

Page 345 [12] :

¹ Fille de Jean Arnoulet, seigneur de Lochefontaine et de Barbe Cocquebert, Marie épousa par contrat du 1^{er} janvier 1632, par-devant Rogier et Lecointre, notaires, André COCQUEBERT (1606-1671), seigneur de Montfort, conseiller, lieutenant particulier au Siège royal et présidial de Reims, dont : Étienne (†1681), époux (14 août 1665) d'Antoinette Leclerc. Cf. *Arch. dép. Marne*, 4 E 1665. Homme de grand esprit, André COCQUEBERT, lieutenant des habitants de Reims, ès années 1660, 1665, décéda le 6 mai 1671 et fut inhumé aux Cordeliers. Son portrait peint par Hellard, en 1644, fut gravé par J. Colin, en 1668. — Cf. Jacques LELONG, *Bibliothèque historique de la France...*, t. IV, p. 173.

Parmi les apparentés aux de La Salle présents à la vente des biens de la succession de Louis de LA SALLE, Marie Arnoulet figure au premier plan. Elle s'est portée acquéreur de onze lots pour une valeur de 36 livres 1 sol 6 deniers, environ 2 550,00 F. Les lots les plus importants : « 19 livres un quart d'étain fin de Paris » (14 livres 8 sols 6 deniers) et « un miroir avec sa moulure » (4 livres), « un dessert de bois de noyer fermant à deux serrures » (5 livres 10 sols), « un tableau représentant *Suzanne* (3 livres 10 sols).

² Voir plus haut, p. 339, note 3.

³ Voir plus haut, p. 333, note 5.

Page 347 [13] :

¹ Voir plus haut, p. 323, note 6.

Page 349 [14] :

¹ Voir plus haut, p. 323, note 3.

² Sergent priseur-estimeur au baillage de Reims, il assiste Maurice Lepoyvre, greffier, dans l'« Inventaire des biens meubles », l'« Inventaire des titres et papiers » et dans la « Vente des biens meubles de la succession de défunt M^e Louis de La Salle ». Il fut chargé par J.-B. de La Salle de « faire la recherche des billets de la vente des meubles ». Cf. *Compte de Tutelle*, 1676, ff. 87, 229.

Page 351 [15] :

¹ Voir plus haut, p. 323, note 6.

² Voir plus haut, p. 323, note 5.

³ Voir plus haut, p. 323, note 3.

⁴ Voir plus haut, p. 320, note 4.

⁵ Voir plus haut, p. 349, note 2.

Page 355 [17] :

¹ Voir plus haut, p. 331, note 1.

Page 357 [18] :

¹ Jacqueline Hachette (1638-1707), épouse de Jean AMÉ (1631-1706). — Voir plus haut, p. 327, note 3.

Page 359 [19] :

¹ Marchand bourgeois, conseiller échevin de la ville de Reims et ancien juge consul de la justice consulaire, Pierre de LA SALLE (1639-1702), fils d'Antoine de LA SALLE (° 1593) et de Charlotte Roland (1601-1683), né le 9 juillet 1639 et baptisé ce même jour en l'église Saint-Symphorien, décéda sur la paroisse de ce nom, le 23 février 1702 et fut inhumé, ce même jour, en l'église des Cordeliers. Il avait été uni en mariage à Claude Monache (1640-1729) qui lui donna dix-neuf enfants, neuf filles et dix garçons. Ce sont, Marguerite (° 1661), Charlotte (° 1663) ; Jean (1664-1717), époux (28 août 1691) de Nicolle Nouvelet (+ 13 mars 1732) ; Marie (° 1665) ; Guillaume (° 1666), chanoine de l'église collégiale de Saint-Symphorien de Reims ; Robert (° 1667), curé de Blesmes (Aisne ; 1740-1747) ; Elisabeth (° 1668), Evrard-Pierre (° 1669), Marie-Claude (° 1671) ; Pierre-Joseph (° 1672), mari de Jeanne Morel ; Claude (1673-1711), épouse (20 juin 1702) de Pierre RÉAL ; Louis (1674-1676), Antoine (° 1675), Elisabeth (1677-1735), Jeanne (° 1678), Raoul

(1679-1734), Eustache (° 1680), époux de Geneviève Godquin ; Henry (° 1682) et Marie-Thérèse (° 27 octobre 1683).

² Voir plus haut, p. 323, note 3.

Page 361 [20] :

¹ Voir plus haut, p. 333, note 3.

² Fils de Nicolas, Gérard THIBARON, maître apothicaire, époux : 1° de Marie Charlot ; 2° 1673, en l'église Saint-Michel de Reims, d'Adrienne Cocquebert (° v. 1641). — « Reims est une des grandes villes du royaume. On y a compté autrefois jusqu'à vingt-deux apothicaires vivant dans une parfaite union avec messieurs les médecins et chirurgiers tant que le bon ordre a esté gardé ». *Bibl. mun. Reims*. Carton 680. Dossier : Diverses matières, liasse 7, suppl. IX Apothicaires.

³ Conseiller échevin de la ville de Reims, administrateur civil de l'Hôpital général (30 août 1712) en remplacement de Jean-Baptiste AMÉ (1709-1712). Il était chargé de la distribution des « étoffes, toilles, linges » et de l'examen du compte des sœurs « conduisant les ouvrages des femmes et des filles ». *Arch. mun. Reims*, Hôpital général, E⁶, pp. 266, 315.

C'est Gérard THIBARON, marchand apothicaire, qui fournit les médicaments pour Louis de LA SALLE durant la maladie dont il mourut et les « torches et luminaire » pour son enterrement et service. Sa quittance de 67 livres 10 sols, datée du 17 mai 1672, fut donnée à Jean-Baptiste de LA SALLE. Cf. *Compte de Tutelle*, 1676, f° 110v [*Cahiers lasalliens* 29, f° 110v].

Page 363 [21] :

¹ Voir plus haut, p. 331, note 1.

² Il pourrait s'agir de Jean MARLOT (1616-1685), époux de Marie Oudinet (1633-1682). En dernier ressort, de Jean MARLOT (1638-1693), couteur garde de la Monnaie de Reims (1692), mari de : 1° 1667, Pérette Bazin ; 2° 1672, Marie de Laval († 7 novembre 1726 ; 72 ans).

Page 365 [22] :

¹ Voir plus haut, p. 333, note 1.

² Fils de Jacques ROGIER (v. 1614-1671), capitaine de la ville de Reims, et de Marie Maillefer (1617-1663), Adam ROGIER (1646-1686), capitaine de l'Arquebuse de Reims, épousa, en l'église Saint-Hilaire de cette ville, le 3 décembre 1668, Catherine Hachette (1650-1734), fille de Nicolas HACHETTE († 14 mars 1673 ; 73 ans) et de sa seconde épouse, Jacqueline Frizon († 8 avril 1672). Décédé sur la paroisse Saint-Symphorien, le 22 janvier 1686, Adam ROGIER fut inhumé, le lendemain, en l'église des Cordeliers.

³ Lecture douteuse, mais le patronyme FOURDIN est connu à Reims au XVII^e siècle. Voir plus bas, p. 367, lin. 7, 23.

Page 367 [23] :

¹ Voir plus haut, p. 361, note 3.

² Bourgeois de Reims et ancien conseiller échevin de ladite ville, Abraham ROGIER (1638-1713) était fils de Jacques ROGIER (v. 1614-1671) et de Marie Maillefer (1617-1663). Il convola en justes noces, vers 1660-1661, avec Pérette Hachette (1640-1641) qui lui donna seize enfants : 8 garçons et 8 filles dont voici les prénoms et alliances : Abraham (° 1661) ; Philippe (1662-1724) qui contracte mariage (Reims, Saint-Jacques, 14 janvier 1687), avec Jeanne Mopinot (° 1670) ; Marie (° 1664), Jacqueline (° 1665), Marie (° 1666), Nicolas (° 1667) ; Marie-Salomé (1668-1696) qui, avec dispense de consanguinité du 2^o au 3^o, s'unit en mariage (Reims, Saint-Symphorien, 4 juillet 1695) à Jean-Baptiste ROGIER (1669-1718) ; Catherine (1669, 5-8 mars), Pérette (° 1670), Nicolas (° 1671), Adam (° 1672) ; Catherine (1674-1704), devenue l'épouse (Reims, Saint-Symphorien, 7 mai 1697) de Henry AMÉ (1672-1732), conseiller du roi, juge garde en la Monnaie de Reims ; Madeleine (1675-1747) qui, le même jour, en la même église que Catherine, sa sœur, prend pour époux son futur beau-frère, Jean-Baptiste AMÉ (1674-1705) ; Abraham (° 1673), Abraham (° 1677) et Nicolas (1679-1685).

Page 369 [24] :

¹ Voir plus haut, p. 327, note 3.

Page 377 [28] :

¹ Vraisemblablement la chapelle du Saint-Laict à la cathédrale de Reims. Sur la relique du Saint-Laict, cf. Ch. CERF, *Histoire et description de Notre-Dame de Reims ...*, t. I, Reims, 1861, pp. 127, 480.

Page 387 [33] :

¹ Le prénom nous aurait permis d'identifier le personnage. Même si nous avons la présomption fondée qu'il s'agit de François ROLAND († 25 juin 1707 ; 76 ans), époux de Pérette Barré († 21 mars 1696), nous n'osons l'affirmer.

Page 403 [41] :

¹ Maître tonnelier, demeurant à Reims, rue Sainte-Marguerite, il était locataire depuis vingt ans, en 1677, d'une maison achetée par Jean-Baptiste de La Salle, en 1675. Il fut le principal témoin à charge dans « la cause et instance mue » par J.-B. de LA SALLE et Marie Jobart, veuve de Gérard BIDAULT, contre André MALOT, tonnelier-vinaigrier, pour modifi-

cation clandestine de la gouttière servant à l'écoulement des eaux de pluie sans consentement préalable des voisins. Nicolas MANNESSON, âgé de 43 ans, en 1677, était le mari d'Elisabeth Oudin, parents de Jeanne et Louise Mannesson citées, elles aussi comme témoins, par le greffier du baillage, Nicolas HOURLIER. — Cf. *Arch. dép. Marne, Dépôt annexe de Reims*, 18 B 1960. — Fac-similé et transcription, dans *Cahiers lasalliens* 32, p. 142 et sv.

Cette maison, achetée par J.-B. de La Salle, le 10 juin 1675, fut vendue après le 16 août 1684. — A son sujet, cf. *Cahiers lasalliens* 42, p. 213, 81.

Page 405 [42] :

¹ C'est vraisemblablement le plan au lavis du « Plan de la Ville et Université de Reims [sur un cartouche] A Messieurs les lieutenant, Gents du Conseil et Eschevins de Reims, 1665 [sur un autre cartouche] Par leur très-humble, très-obéissant J. Colin. Les planches sont au Cartulaire de la Ville ». [Sans échelle], longueur : 122 mm par 81,6 mm. — Cf. Henri MENT, *Le Second Plan de Reims*. Jean Colin, graveur (1665). Paris, A. Claudin, 1906, in-9, 11 p.

INDEX

DES LOTS LIVRÉS AUX ENCHÈRES ET ADJUGÉS

En italique : les noms dans leur graphie d'origine.

En caractères gras : Enchérisseurs de La Salle, dont Jean-Baptiste de La Salle et proches apparentés.

Les numéros renvoient à la page et à la ligne du texte.

Accoutrement. — Un a. violet, à Jean-Baptiste de La Salle, 407, 22. — Id. de serge verte, à J.-B. de La Salle, 387, 19, 23. — Id. de serge verte brune, à J.-B. de La Salle, 387, 19. — Un a. doublé de taffetas de serge rouge, au sieur Frémin, 359, 6. — Un a. de lit de toile blanche, 353, 7.

Aiguière, aidière, audière. — Une a. à J.-B. de La Salle, 389, 10. — Une a. d'argent, à Dlle Roland, 399, 17.

Allebarde. — V. Hallebarde.

Armoire, ormoire. — Une a. peinte en vert, 355, 7. — Une petite a. peinte en vert sans serrure, à J.-B. de La Salle, 385, 4.

— Une a. de bois fermant à trois serrures, 383, 21. — Id. de bois de chêne fermant à quatre wisselets, 359, 18. — Id. de bois de chêne à J.-B. de La Salle, 405, 11. — Id. de bois de chêne fermant à clé, à J.-B. de La Salle, 385, 7.

— A. à toilette : une a. et deux rayons à J.-B. de La Salle, 399, 14.

Arrosoir, *arrousoir*, *arrouzoir*. —

— Un a. d'airain, à J.-B. de La Salle, 373, 14 ; 407, 1.

— Un a. de fer blanc, au sieur Roland, 407, 12.

Assiette(s). — Trois a., à J.-B. de La Salle, 407, 5. — Quinze a., au sieur Roland, 389, 7.

— A. de faïence : deux douzaines au sieur Roland, 389, 5.

Audière. — V. Aiguière.

Aune, *aulne*. — Une a. de bois, à J.-B. de La Salle, 393, 16. — A. de tapisserie : prix, 369, 24 ; 387, 12.

Bague. — Une b. d'or à pierre verte, à Marie de La Salle, 411, 10.

Bahut, *bahu*. — Un b. couvert de cuir noir avec le pied, à J.-B. de La Salle, 385, 15. — Id. couvert de cuir, à Marie de La Salle, 373, 12.

Balais, *balletz*. — Cinq b. de jonc, au sieur Roland, 391, 20.

Balances. — Trois b. et les poids de fer, à J.-B. de La Salle, 389, 15.

Baquet. — Un b. à J.-B. de La Salle, 385, 1.

Banne (= cuve de bois qu'on suspend au bât des bêtes de somme en guise de panier). — Une b. d'osier, 325, 25.

Baresme, *caresme* ?, 387, 3.

Bas. — Une paire de b. blancs bottés, 359, 1, 3. — Id. de b. noirs, à Marie de La Salle, 393, 18. — Une paire de b. de toile, au conseiller Amé, 337, 2.

Bassin.

— Un b. d'airain, 323, 7 ; 325, 3.

— Un b. d'argent, à Dlle Roland, 399, 17.

Bassinoire, *bassinair*. — Une b., 371, 24. — Une b., à J.-B. de La Salle, 371, 24.

Baudrier, *baudier*. — Un b. de cuir noir, 353, 24.

Bêche, *besche*. — Une b., à J.-B. de La Salle, 407, 8.

Bénitier, *béneistier*. — Un b. de faïence, à J.-B. de La Salle, 409, 16.

Billets de vente. — Décharge par J.-B. de La Salle, 413, 10.

Blaie (= moitié de tonneau en forme de baquet). — Une bl., 385, 18.

Blutoir, *bultoire*. — Un bl., 391, 4.

Bois. — Une demi-aune de b., à Dlle Brouillet, 325, 30. — Une aune de b., à J.-B. de La Salle, 393, 16. — Quatre anneaux de bûches, à J.-B. de La Salle, 403, 7.

Boîte, boette, boete, boitte. — Une b., 393, 10. — Une b. d'un fusil, 379, 14. — Un houblon de b., 325, 15. — Une b. à Marie de La Salle, 329, 1. — Une b. à J.-B. de La Salle, 395, 10. — Un boîte à savon, 387, 6.

Bonnet. — Un b. rouge doublé, 341, 10.
— B. à enfant : deux b. à enfant, 341, 8.

Bourre. — Un matelas de b., 359, 24.

Bout-de-soye. — V. Pou-de-soie.

Bouteille. — Trois b. à vinaigre, 389, 18. — Un oublon de b., 381, 1. — Une douzaine de b. de verre, au sieur Frémin, 351, 1. — Id. à Simon de La Salle, 351, 3.

Broche :

— Broche à rôt : une b., 337, 14, 22.
— Broche à poulie : deux b., 373, 24.

Brochet. — Un b. d'airain, 323, 5.

Broie. — V. Froye.

Bultoire. — V. Blutoir.

Cabinet. — Un petit c. de bois garni de plusieurs tiroirs, à Dlle Brouillet, mère, 351, 8.

Cacque. — V. Caque.

Cage. — Une c. de fil de fer, à J.-B. de La Salle, 371, 18.

Caleçon(s), cannesson(s). — Six vieux c. à homme, 351, 21. — Sept c. à homme, 351, 23.

Calmart, callemar, callemart. — Un c. couvert de cuir doré, à J.-B. de La Salle, 353, 20. — Un c. avec un canif de bois noir, à J.-B. de La Salle, 379, 12.

Camisoles, camizoles. — Trois c. à homme, 351, 19. — Six c. usées tant d'homme que de femme, 335, 17.

Canif. — Un c., à J.-B. de La Salle, 379, 12.

Caque (à Reims = 1 hectolitre 3 litres ou 126 pintes). — Quatre c., 403, 4. — Six c. de fer blanc, 333, 18.

Cardoirs, cardoires. — Six c., à J.-B. de La Salle, 393, 21.

Caresme, baresme ? Un c., à Dlle Frizon, 387, 3.

Carte (= Plan, vue). — Une c. représentant la ville de Reims, à J.-B. de La Salle, 405, 15.

Casaque, casacque (= 1. Manteau à manches très larges ; 2. Vêtement de dessus de femme). — Une c. de chanvre, 333, 24.

Casse. — Une c. d'airain, à J.-B. de La Salle, 373, 4.

Cassette. — Une c. de sapin, à J.-B. de La Salle, 381, 17.

Cendrier. — Un c. de grosse toile, 399, 2.

Cerpette. — V. Serpette.

Cerrure. — V. Serrure.

Chaîne, Chesne. — Un c. (à puits), à J.-B. de La Salle, 373, 3 ; 407, 14.

Chaise(s), chaize(s).

— Chaise à bras couverte de serge bleue, 361, 20.

— Une chaise perse couverte de serge verte, à Dlle Arnoullet, 393, 24. — Deux petites c. couvertes de serge violette, à J.-B. de La Salle, 409, 3.

— Chaises de tapisserie : Une c. couverte de tapisserie, 375, 15. — Une demi-douzaine de c. de t., au conseiller Cocquebert, 335, 1 ; id. à J.-B. de La Salle, 335, 4. — Quatre c. de t., à Marie de La Salle, 335, 7. — Six c. de t., 377, 19.

— Quatre c. couvertes de paille, à J.-B. de La Salle, 409, 13. — Six c. couvertes de moquette, 345, 20. — Une demi-douzaine de c. de moquette, 347, 5. — Six grandes c. couvertes de serge violette, à J.-B. de La Salle, 409, 1. — Huit grandes c. couvertes de paille, à J.-B. de La Salle, 403, 20.

Chaalict. — V. Châlit.

Châlit. — Un c., au sieur Frémin, 359, 5.

— Châlit de bois de chêne : un ch., à J.-B. de La Salle, 387, 17, 22 ; 409, 8.

— Châlit de bois de noyer : un ch., à J.-B. de La Salle, 407, 20.

Chandelier, chandellier. — Deux ch., à J.-B. de La Salle, 407, 5. — Un oublon de vieux ch., à J.-B. de La Salle, 373, 16.

— Chandeliers d'airain : Deux ch., 337, 10 ; une paire de ch., 333, 5 ; 353, 5.

— chandeliers de bois : Deux ch., à J.-B. de La Salle, 393, 21. — Un ch. de bois noir, à J.-B. de La Salle, 347, 17.

— chandelier de cuivre : Un ch., 381, 20.

Chapeau, chappeau. — Un vieux ch. de castor, 365, 10. — Un vieux ch. noir, 367, 24.

Charbon. — Un demi-poinson de ch., à J.-B. de La Salle, 403, 10.

Chaudière. — Une grande ch. d'airain, 325, 13. — Id. à J.-B. de La Salle, 369, 14.

Chaudron. — Un ch. d'airain, 325, 22 ; 341, 12 ; 345, 8 ; 371, 11, 19 ; 381, 3, 15. — Un ch. d'airain, au sieur Frémin, élu ; Id., au sieur de Louvergny, 341, 13. — Un grand ch. d'airain, à J.-B. de La Salle, 371, 9. — Deux ch. d'airain, 371, 15. — Deux moyens ch. d'airain, 323, 9.

— Un ch. de fer, à J.-B. de La Salle, 373, 6.

Chauffoir. — Un ch. d'airain, 331, 1 ; 335, 23.

Chemise(s), chemize(s) :

— Chemises de toile : Deux demi-ch. de toile fine, 363, 23 ; deux fines ch. de toile fine à homme, 367, 4, 7 ; six ch. de toile de chanvre, 335, 26.

— Chemises à femme : trois ch., 375, 28.

— Chemises à homme : trois ch., 351, 13. — Six ch. tant à homme qu'à femme, 349, 11.

Chemisettes (= camisoles). — Trois ch. à femme, 351, 18. — Deux fines ch. à homme, 367, 11.

Chenêt, chesnet. — Une paire de ch., à J.-B. de La Salle, 327, 1 ; 373, 18, 21 ; 383, 14. — Une paire de ch., au sieur Roland, 403, 16.

Chesnet. — V. Chenêt.

Ciel [de lit]. — Le c., 341, 18.

Cobillon. — Un c. à verges, au sieur Roland, 397, 6.

Coiffe, coeiffe(s). — Onze c. de nuit garnies de dentelle à homme, à la veuve Dorigny, 339, 23.

Collier. — Un c. de mort d'étain sonnante, 379, 10.

Compas. — Deux c., à J.-B. de La Salle, 391, 17.

Coquemar, cocquemart, — Un c. de cuivre, 353, 3.

Corbeille. — Une c., 381, 1. — Une demi-douzaine de c. d'osier, à J.-B. de La Salle, 325, 20.

Corbeillet, corbeillette. — Un c., 393, 9.

Corde à puits. — Une c., à J.-B. de La Salle, 373, 3 ; 407, 14.

Cornettes. — Une douzaine de c. de toile jaune, 357, 21.

Corps (= partie de vêtement qui habille le corps du cou aux hanches). — Deux c. avec une jupe de taffetas rayé, 339, 17.

Cotillon, cottillon. — Un c. de serge rouge, 331, 8. — Un c. de taffetas rayé, 331, 11.

Cotte. — Une c. d'étamine grise à enfant, 337, 7.

Couchette. — Une c. de bois, à Dlle Frizon, 387, 14. — Une c. de bois de chêne, au sieur de Louvergnny, 369, 18.

Coupon, couppon. — Un petit c. d'étamine grise, 337, 8.

Coussin, cussin. — Un c. à faire dentelle, à Dlle Brouillet, 375, 26.

Couteau(x). — Deux c., à J.-B. de La Salle, 399, 9. — Six c. à manche d'ivoire, au sieur de Louvergnny, 369, 3. — Douze c., à J.-B. de La Salle, 391, 22.

Coutelière, coustellier. — Une c. avec six couteaux à manche d'ivoire, au sieur de Louvergnny, 369, 3. — Id. à J.-B. de La Salle, 369, 6.

Couverte. — Une c. à Gérard Cocquebert, 343, 23.

Couverture. — Une c., 387, 19. — Une c. mante rouge, à J.-B. de La Salle, 383, 11. — Une c. verte, à J.-B. de La Salle, 327, 9. — Une c. pendante, 353, 8 ; id. de serge rouge, 341, 18 ; id., au sieur Frémin, 359, 7.

Couvre-seau, couvreseau. — Un couvre-seau, 331, 2. — Une marmite de cuivre avec le c., 341, 5.

— Un c. à pot, d'airain, 353, 14.

— Un c. à pot, de fer, 353, 15.

— Trois c. d'airain, à J.-B. de La Salle, 373, 10.

Crémaillère, cramatte. — Une c. de fer, 325, 5. — Une c. de fer, à J.-B. de La Salle, 325, 10.

Croc. — Un c. de fer à crochet, au sieur Frémin, 355, 11.

Crochet. — Un c. de fer, à J.-B. de La Salle, 371, 1.

Croix. — Une c., à J.-B. de La Salle, 409, 16.

Cuiller, cuillié, cuillier, cuillers. — Un c., 331, 3.

— Cuiller à pot : une c., 373, 25 ; id., à pot de fer, 361, 10.

— Cuiller d'argent : Douze c., à J.-B. de La Salle, 413, 1.

Culotte, cullotte. — Une c., au conseiller Amé, 337, 2.

Cussin. — V. Coussin.

Cuveau. — Un c. de bois de chêne, à J.-B. de La Salle, 377, 7 ; un c. de bois de noyer avec son couvre-seau, à J.-B. de La Salle, 377, 5. — Un c., trépied et couvre-seau, à J.-B. de La Salle, 377, 3.

Damas. — Un justaucorps à femme de d. à fleurs, 329, 12.

Déplantoir. — Un d., à J.-B. de La Salle, 407, 8.

Décrottoir, descrotoire(s). — Trois d., à Dlle Arnoullet, 397, 20.

Desserte, dessert. — Une d. de bois de noyer fermant à deux serrures, à Dlle Arnoullet, 383, 19 ; 387, 7.

Doublure. — Une d. de manteau de panne, à Adam Rogier, 365, 14.

Drap.

— Drap de toile : Une paire de d. de toile neuve, 365, 25 ; un d. de toile de chanvre, 367, 22. — Une paire de d. de toile de chanvre, à J.-B. de La Salle, 365, 20 ; 367, 19. — Un d. neuf de toile de chanvre, à Abraham Rogier.

— Drap de lit : Une paire de d. de toile, 363, 14, 17. — Une paire de d. de toile de chanvre, 363, 8 ; 381, 9, 12. — Deux paires de vieux d., à J.-B. de La Salle, 395, 6. — Trois paires de d. de chanvre, à J.-B. de La Salle, 395, 3. — Trois paires de gros d. de chanvre, à J.-B.

de La Salle, 393, 1. — Quatre paires de petits d., à J.-B. de La Salle, 393, 4. — Une vieille paire de d., au sieur Roland, 393, 7. — Un demi-d. de toile de chanvre blanche, 367, 1 ; 369, 8.

Droguet. — Un justaucorps de d., 337, 5.

Duchesse(s), (= Lit de repos à dossier). — Une douzaine de petites d. à enfant de toile blanche, 351, 11.

Echelle. — Une moyenne é., à J.-B. de La Salle, 385, 24. — Une petite é., à J.-B. de La Salle, 385, 24. — Deux petites é., à monsieur Dorigny, 407, 3.

Echenilloir, eschelignoir. — Un é., au sieur Roland, 407, 18.

Ecrémoir, escratoire. — Un é., à J.-B. de La Salle, 371, 24.

Escritoire, escritorio. — Une é. de faïence, à J.-B. de La Salle, 385, 1.

Ecrou, escrou(s), 325, 28.

Ecuelle, escuelle. — Une é., à J.-B. de La Salle, 391, 8. — Une é. à sauce, à J.-B. de La Salle, 385, 2.

Epée, espée. — Une é. avec le baudrier de cuir noir, au sieur Frémin, 353, 24.

Escabeau(x), scabeau(x). Trois e. à pied tourné, à Dlle Arnoullet, 393, 12.

— Escabeaux de bois : Sept e. de bois, 369, 20. — Six e. de bois de chêne, à J.-B. de La Salle, 371, 3. — Une demi-douzaine d'e. de bois de noyer, 331, 23.

Eschelle. — V. Echelle.

Eschelignoir. — V. Echenilloir.

Escritoire. — Escritoire.

Escrous. — V. Ecrou.

Escuelle. — Voir Ecuelle.

Etain. — V. Etain.

Estamine. — V. Etamine.

Etain, estain. — Trois livres et demie d'é., au sieur Brouillet, 403, 1.

— Etain commun : Quarante-quatre livres d'é., 401, 1.

— Etain fin : Cinquante-neuf livres trois quarts d'é., à Dlle Brouillet, 401, 18.

— Etain fin de Paris : Dix-neuf livres un quart d'é., à Dlle Arnoullet, 401, 9. — Soixante-trois livres et demie, 401, 12. — Cent trente-six livres d'é., à J.-B. de La Salle, 401, 15.

— Etain à la rose : Trente-quatre livres et demie, 401, 5.

Etamine. — Un coupon d'é. grise, 337, 8.

Etui, estuy. — Un é. à peigne, à Marie de La Salle, 349, 1.

Fauteuil. — Un f. couvert de moquette, 345, 22. — Un f. couvert de serge rouge, 363, 20. — Un f., à J.-B. de La Salle, 409, 18. — Un f. couvert de serge violette, à J.-B. de La Salle, 409, 1. — Deux f. de serge rouge, au sieur Frémin, 359, 8.

Feuille, foeuille. — Cinq f. de fer blanc, à M. Frémin, 381, 5.

Fer. — Un f. à repasser, à Jeanne Rogier, 361, 15.

Figures :

— Figures de cuivre : Deux f., au sieur Frémin, 353, 12.

— Figures de terre : Deux f., au sieur Frémin, 353, 10.

Fil. — Une livre six onces de f., 349, 25.

Foeuille. V. Feuille.

Forêt, forest. — Un f., à J.-B. de La Salle, 391, 18.

Fourchettes. — Douze f. d'argent, à J.-B. de La Salle, 413, 1.

Fourreau(x). — Une paire de pistolets avec les f., 365, 2.

Frasette, frazette. — Une f. d'airain, 323, 7. — Un f. d'airain, à J.-B. de La Salle, 373, 8.

Fricquelle. — Une f., à J.-B. de La Salle, 371, 25.

Frise, frize. — Une f. de serge blanche, 339, 1.

Froye (= Instrument pour broyer le chanvre). — Un f. de bois de chêne, 377, 9.

Fusil, fuzil. — Un f. à battre [feu, briquet], tube de fer pour souffler le feu, 379, 14. — Deux f. à allumer feu, au sieur Roland, 397, 18.

Futaine. — Six camisoles de f., 335, 17.

Garniture. — Une g. de jupe brodée, 339, 26.

Godelier. — Un g. d'osier, à Dlle Frizon, 405, 7.

Grille, greille. — Une g. de fer, 343, 3 ; 361, 10.

Guéridon. — Un g. à pied tourné, 325, 27. — Un g. de bois, à Marie de La Salle, 327, 17. — Un g. de bois noir, à Dlle Brouillet, 349, 9. — Un g. avec un chandelier de bois noir, à J.-B. de La Salle, 347, 17. — Un g. à pied tourné, 359, 13.

Hâchoir(s). — Deux h., à J.-B. de La Salle, 399, 9.

Hallebarde. — Une h., 377, 25.

Hâtier, hastier, hattier(s). — Un vieux h. de fer, 369, 10. — Une paire de grands h. de fer, au sieur de Louvergny, 369, 10.

Haut-de-chausse, hault-de-chausse, 333, 25 ; 337, 19. — Un h., à J.-B. de La Salle, 331, 18.

Hotte. — Une h. d'osier, 325, 25.

Houblon. — V. Oublon.

Jonc. — Cinq balais de j., 391, 20.

Judier. — Un j., 363, 27 ; 369, 16. — Un j. de fer, à J.-B. de La Salle, 371, 7.

Jupe, juppe. — Une j., 331, 20.

— Jupe d'étamine : Deux j. d'étamine grise, 331, 13

— Jupe de moire : une j. noire, 329, 18.

— Jupe de satin : Une j. jaune avec **passement**, 329, 10. — Une j. rouge, 343, 12.

— Jupe de taffetas : Une j. à fleurs, à Dlle Frémin, 329, 16. — Une j. rayée de chanvre et de dentelle, au sieur Frémin, 339, 17.

Justaucorps, justeaucorps. — Un j., à Dlle Frémin, 329, 15.

— Justaucorps de drap de Hollande, 339, 10.

— Justaucorps de droguet : Un j. doublé, 339, 8 ; Id. rayé, 337, 5.

— Justaucorps d'étamine : Un j. rayé, à Dlle Brouillet, 329, 20.

— Justaucorps à femme : Un j. de damas à fleurs, 329, 12. — Id. de velours noir, 329, 12. — Un j. de toile blanche, 331, 20.

Laine. — L. en plusieurs pelotons, à Marie de La Salle, 329, 4.

Lange. — Un l. de carizet blanc, 329, 29. — Un l. de satin blanc, au conseiller Amé, 331, 16.

Lavoir. — Un l. à pots, à J.-B. de La Salle, 395, 11.

Lèchefrite, lechefritte. — Un l. de fer, 323, 3. — Deux l., 341, 23.

Lanterne, lanterne(s). — Une l. sourde, à J.-B. de La Salle, 385, 1. — Deux l., à J.-B. de La Salle, 335, 14.

Linge(s). — Un oublon de vieux l., à Dlle Frizon, 395, 18.

Lit, lict. — Un l. avec le traversin de plumes, 411, 21.

— Lit de camp : Un l. à sangle, à J.-B. de La Salle, 411, 12.

— Lit de plumes : Un l., à J.-B. de La Salle, 411, 21.

Lousse. — Un l., à J.-B. de La Salle, 391, 16.

Lumière. — Une l. de cuivre, 341, 21.

Mademoiselle, *Madamoizelle, magdamoiselle, damoiselle*.

Maie. — Une m., 391, 4.

Manchette(s). — Un oublon de m. à homme de fine toile, 375, 20.

Mante. — Une m. blanche, à J.-B. de La Salle, 327, 7 ; 349, 5. — Deux m. blanches, à J.-B. de La Salle, 409, 11.

Manteau. — Un long m., à J.-B. de La Salle, 337, 24.

— Manteau de camelot : Un m. de Hollande, 333, 7.

— Manteau d'étamine : Un m., 339, 6.

— Manteau de drap : Un m. de Hollande, 333, 3 ; Id. de soite ?, 337, 20 ; Id. noir, 343, 5.

Marmite, *marmitte*. — Une m. de cuivre à Simon de La Salle, 341, 4. — Une m. de cuivre avec le couvre-seau, au conseiller Amé, 341, 7. — Deux m. de cuivre, à J.-B. de La Salle, 371, 5.

Marteau. — Un m., à J.-B. de La Salle, 407, 10. — Deux m., à J.-B. de La Salle, 391, 15.

Matelas, *matelat*. — Un m., à Dlle Frizon, 387, 15. — Un m., à J.-B. de La Salle, 387, 18 ; 407, 22. — Deux m., à J.-B. de La Salle, 409, 11. — Un matelas de bourre, au sieur de Louvergnny, 359, 24.

Ménage, *mesnage*. — Un m. complet, 387, 5.

Mets, *met*. — Un mortier de m. avec le pilon, 395, 8.

Miroir. — Un m. avec sa moulure, 345, 14 ; Id. à Dlle Arnoullet, 345, 6 ; Id. à Dlle Brouillet, 351, 6. — Un m., le carreau et la vergette garnie de velours rouge, à Marie de La Salle, 349, 1.

Moire. — Une jupe de m. noire, 329, 18.

Molure. — V. Moulure.

Montée. — Une m. de bois blanc, 369, 12.

Mortier. — Un m. de mets avec le pilon, 395, 8.

Mouchettes. — Trois m. de fer, à J.-B. de La Salle, 393, 15.

Moulures, *molures*. — Trois m. de bois de noyer, 361, 17.

Mousqueton. — Un m. monté, au sieur de Louvergnny, 377, 23.

Nappe. — Une n., à J.-B. de La Salle, 363, 6.

— Nappe damassée : Une n., à J.-B. de La Salle, 343, 14.

— Nappes ouvrées : Une grande n. o., 327, 21 ; 329, 27. — Deux n. o., à J.-B. de La Salle, 375, 5 ; 377, 13 ; id. de chanvre, à J.-B. de La Salle, 397, 11. — Deux vieilles n. de toile o., 329, 8. — Cinq vieilles n. o., 397, 13. — Six petites n. o., à J.-B. de La Salle, 397, 16.

- Nappes de toile : Une douzaine de n. de t., à J.-B. de La Salle, 397, 22.
- Nappes de toile de chanvre : Une n. de ch. ouvrée, 343, 16 ; 353, 22 ; 365, 23 ; Id. au conseiller Amé, 327, 25 ; Id. à J.-B. de La Salle, 363, 6 ; Id. à Jeanne Rogier, 369, 1. — Une fine n. de t. de chanvre, 353, 16.

Natte. — La n. de la salette du jardin, à J.-B. de La Salle, 403, 18.

Oreiller, oreller, oriller. — Un o. de plumes, à Marie de La Salle, 375, 13. — Un petit o. de plumes, 379, 16. — Deux o. de plumes, à J.-B. de La Salle, 335, 12.

Ormoire. — V. Armoire.

Oublon, houblon, oublon. — Un o. de boîtes, 325, 15 ; id. de bouteilles, 381, 1 ; id. de vieux chandeliers, 373, 15 ; id. de vieux linges, 399, 18 ; id. de manchettes à homme, 375, 20 ; id. de papiers, 325, 18 ; id. de pièces, 341, 10 ; id. de morceaux de pou-de-soie, 349, 13 ; id. de rabats de toile fine, 363, 4 ; id. de tasses de faïence, 375, 17.

Paillasse, paillasse, pailliasse. — Une p., 327, 11 ; id. au sieur Frémin, 359, 5 ; id. à Dlle Frizon, 387, 15 ; id. à J.-B. de La Salle, 329, 18 ; 387, 18 ; 407, 21 ; 409, 9.

Palette. — Une p., à J.-B. de La Salle, 373, 18, 21. — Une p. de fer, à J.-B. de La Salle, 383, 14.

Palon, pallon (= petite pelle). — Un p., à J.-B. de La Salle, 391, 7 ; 407, 9.

Pannier, pagnier. — Un p. sans anse d'osier, 325, 15. — Un grand p., à J.-B. de La Salle, 381, 17. — Un petit p., 393, 10. — Un vieux p., à Dlle Arnoullet, 397, 20. — Trois vieux p., au sieur Roland, 397, 4. — Un houblon de p. d'osier, 325, 18. — Un p. de verre, à J.-B. de La Salle, 329, 6.

Parement(s). — Quatre p. de robe de palais, à Adam Rogier, 365, 15.

Passement, passemen. — Une jupe de satin jaune avec p., à Dlle Brouillet, 329, 10.

Pelotons, pletons. — Laine en plusieurs p., à Dlle Marie de La Salle, 329, 4.

Perroquet(s), perocquet(z). — Six p. de tapisserie, 347, 7.

Pessé. — Un petit p., à J.-B. de La Salle, 329, 6.

Pied :

- Pied-droit : Un p., à J.-B. de La Salle, 391, 17.
- Pied à rô : un p. à r., 373, 25.

Pierre :

- Pierre à rasoir : Une p. à r., à J.-B. de La Salle, 399, 7.
- Pierre verte : Une bague d'or à p. v., à Marie de La Salle, 411, 10.

- Pilon**, *pillon*. — Un p., 395, 8. — Un p. de buis, à J.-B. de La Salle, 395, 10.
- Pince**. — Une petite p., à J.-B. de La Salle, 391, 17.
- Pincette**. — Une p. de fer, 369, 16. — Id., à J.-B. de La Salle, 373, 22 ; 375, 2 ; 383, 14. — Id., au sieur Roland, 403, 16. — Une p. garnie de pomme, à J.-B. de La Salle, 373, 18. — Deux p. de fer, à J.-B. de La Salle, 327, 2.
- Pistolet(s)**, *pistollet(z)*. — Une paire de p. avec les fourreaux, 365, 1.
- Planche**. — Une p., à Dlle Arnoullet, 393, 13.
— Une planche à four, 391, 5.
- Plaque(s)**, *placque(s)*. — Une demi-douzaine de p. de fer blanc, 327, 15.
- Plat**. — Un p., à J.-B. de La Salle, 373, 10.
— Plat de faïence : Deux p. de f., à J.-B. de La Salle, 389, 9.
- Platine**. — Une p. d'airain avec les pieds de fer, 325, 1.
- Pleton(s)**. — V. Peloton.
- Pliant(s)**. — Six p., au sieur Frémin, 359, 9.
— Pliants couverts de serge : Six p. de s. violette, à J.-B. de La Salle, 409, 2.
— Pliants couverts de tapisserie : six p. c. de tapisserie, à J.-B. de La Salle, 409, 22.
- Pleume*. — V. Plume.
- Plume**. — Un petit oreiller de pl., 379, 16.
- Plumier**. — Trois pl. rouges, 371, 16.
- Poêle**, *poesle*. — Une grande p., au sieur Roland, 397, 5.
— Poêles d'airain : Une p. d'a. à retendre, 355, 1 ; id., à J.-B. de La Salle, 371, 27.
— Poêle de fer : Une p. de f., à J.-B. de La Salle, 373, 15.
— Poêles à frire : une p. à f. de fer, 337, 14. — Trois p. à f. de fer, à J.-B. de La Salle, 373, 1. — Une grande p. à frire, au sieur de Louvergny, 343, 1.
— Poêle à rôt. — Une p. à r., à J.-B. de La Salle, 393, 22.
- Poêlon**, *poeslon*. — Un p. d'airain, à J.-B. de La Salle, 371, 22. — Un p. d'airain à queue de fer, à Dlle Brouillet, 315, 15.
- Pomme**. — Une pincette garnie de p., 373, 19.
- Porte-habit**. — Un p. avec la verge de fer, à J.-B. de La Salle, 411, 14.
- Porte-manteau**. — Un p. de bois avec une verge de fer, 365, 4.
- Pot(s)**. — Trois p., à J.-B. de La Salle, 389, 10.
— Pots de chambre : Cinq p. de ch., à Simon de La Salle, 389, 12.
— Pots de confiture : Six p. à c. de faïence, à J.-B. de La Salle, 389, 12. — Deux douzaines de p. à c. de verre, à Simon de La Salle, 355, 18.
— Pots de faïence : Un petit p. de f., à J.-B. de La Salle, 407, 6. — Trois p. de f., 375, 23.

- Pots de grès : Deux petits p. de g., 375, 23. — Un oublon de p. de g., à Dlle Arnoullet, 389, 21 ; id. à J.-B. de La Salle, 369, 26.
- Pots de terre : Huit p. de t., 407, 16.
- Pots de verre : Un houblon de p. de v., au sieur Roland, 389, 19.
- Poullie, poullie.** — Deux broches à p., 373, 24.
- Pourpoint.** — Un p., 333, 25 ; 337, 19 ; id. à J.-B. de La Salle, 331, 18.
- Presse.** — Une p. de bois, à Dlle Brouillet, 341, 15.
- Prie-Dieu.** — Un p., à J.-B. de La Salle, 349, 7.
- Pupitre, pupittre.** — Un p., à J.-B. de La Salle, 347, 17.
- Quartel.** — Deux q., à J.-B. de La Salle, 391, 7.
- Rabat(s), rabas.** — Un oublon de r. de toile fine, 363, 4.
- Rabonnettes** (savonnettes ?). — Deux r., à J.-B. de La Salle, 383, 7.
- Râpe, rappe.** — Une r., 395, 11.
- Râteau, reteau.** — Un r., à J.-B. de La Salle, 407, 8.
- Râthelier, rethelier.** — Un r. de bois de chêne, 355, 8.
- Râthelier de cuisine : Un r. de c. à chevilles, à Dlle Brouillet, 377, 1.
- Râthelier à poêle. — Un r. à p., au sieur Roland, 387, 5.
- Râtière, rathiers, ratiens.** — Deux r., à J.-B. de La Salle, 399, 12.
- Ratissoire, ratissoir.** — Une r., à J.-B. de La Salle, 407, 9.
- Réchaud(s), reschau(x) :**
- Réchauds d'airain : Un r. d'a, à J.-B. de La Salle, 373, 8. — Deux r. d'a., 327, 19 ; id., à J.-B. de La Salle, 371, 20.
- Réchaud de fer. — Un r. de f., 405, 19.
- Rideau :**
- Rideaux de basin : Deux r. de b., 411, 17 ; id., avec les verges de fer, à J.-B. de La Salle, 411, 17.
- Rideaux de serge : Deux r. de s. verte, à J.-B. de La Salle, 409, 14 ; id. avec la verge de fer, à J.-B. de La Salle, 411, 3.
- Rideau de toile : Un r. de t., à J.-B. de La Salle, 411, 15. — Deux r. de t. rouge, 355, 25.
- Robe, robbe :**
- Robe de chambre : Une r. de chambre rose seiche, 343, 21 ; id. de serge noire doublée, 343, 7 ; id. non doublée, 367, 16.

- Robe d'étamine : Une r. d'é. noire, à J.-B. de La Salle, 337, 24.
 - Robe de moire : Une r. de m. noire à femme garnie de dentelle, 339, 13.
 - Robe de palais : Une r. de p. de serge rose-noir, à J.-B. de La Salle, 347, 15 ; id. de drap noir, à Dlle Brouillet, 355, 4 ; id. de serge rose, 347, 15.
- Rouzeau** (Rozeau ? = ciseau pour tondre le drap). — Un r., à J.-B. de La Salle, 391, 8. — Un r. au sieur Roland, 397, 5.
- Ruban(s)**. — Une demi-aune de petit r., à J.-B. de La Salle, 397, 8. — Un houblon de r., à Marie de La Salle, 329, 1. — Huit aunes de r. noir, à J.-B. de La Salle, 397, 8.
- Sac, sacque**. — Deux s., 391, 5.
- Saladier(s)**. — Six s., à J.-B. de La Salle, 389, 10.
- Salière, sallier**. — La s., à Dlle Frizon, 387, 3.
- Saloir, salloir**. — Un s., à Dlle Frizon, 387, 3.
- Scie, sie**. — Une s. à main, à J.-B. de La Salle, 391, 16.
- Seau, sceau**. — Un s., à J.-B. de La Salle, 373, 3.
- Seau de bois : un s. de bois ferré, 349, 16.
 - Seau de cuivre : un s. de cuivre, à J.-B. de La Salle, 405, 21 ; id. de cuivre rouge, 379, 20.
 - Seau ferré : un seau f., 331, 27.
- Serpe**. — Une s., à J.-B. de La Salle, 391, 16.
- Serpette, cerpette**. — Une s., à J.-B. de La Salle, 407, 9.
- Serrure(s), cerrure(s)**. — Trois s., 383, 21.
- Serviettes**. — Deux s., au sieur Roland, 397, 19. — Une douzaine de s. jaunes, 365, 12.
- Serviettes de coton : Huit s. ouvrées de c., 367, 8.
 - Serviettes ouvrées : S. o. brodées, 333, 12. — Une douzaine de s. o., 333, 12, 15, 22, 27 ; 343, 10 ; 345, 18 ; 353, 1 ; id., à J.-B. de La Salle, 333, 30 ; 375, 10, 27 ; 377, 15, 17 ; id., à Jeanne Rogier, 361, 26.
 - Serviettes de toile : Une douzaine de s. de t., 397, 1. — Trois douzaines de vieilles s. de t., à J.-B. de La Salle, 395, 20.
 - Serviettes de toile de chanvre : Une douzaine de s. de t. de ch., à Jeanne Rogier, 339, 20. — Une douzaine de s. de t. de chanvre ouvrées, 341, 1 ; 361, 23. — Neuf s. de toile de ch. ouvrées, 365, 17.
- Soite**. — Un manteau de drap de s., 337, 20.
- Sonnette**. — Une s., à J.-B. de La Salle, 399, 12.
- Soufflet**. — Un s., à J.-B. de La Salle, 327, 1. — Un s. de cuir, 361, 5.

Table :

- Table de bois : Une t. de b., à Dlle Arnoullet, 385, 20 ; une petite t. de b., 405, 13.
- Table de chêne : Une t. de ch., à J.-B. de La Salle, 405, 3 ; 409, 17 ; id. tirant des deux bouts, à J.-B. de La Salle, 359, 15.
- Table de noyer : une t. de b. de noyer tirant par les deux bouts, à J.-B. de La Salle, 359, 21 ; id. à quatre pliants ferrés, 365, 6. — Une t. de b. de noyer à J.-B. de La Salle, 385, 10 ; 409, 4, 25. — Une t. de b. de noyer ouverte, à J.-B. de La Salle, 391, 1.
- Table à retendre : Une t. à r., à Dlle Frizon, 391, 11.
- Table pliante : Une t. p. carrée, à Dlle Frizon, 391, 10 ; id. à J.-B. de La Salle, 409, 17.
- Table ovale : Deux t. en ovale de bois blanc et un pied, à J.-B. de La Salle, 385, 12 ; quatre petites t. en ovale avec le pied de bois blanc, 327, 5.

Tableaux(x) :

- Deux petits t., à J.-B. de La Salle, 411, 1. — Dix petits t., à J.-B. de La Salle, 411, 6.
- Tableau en détrempe : Un t. en d. représentant la ville de Reims, 379, 3.
- Tableaux avec moulure : Un t. avec sa m., 357, 6 ; 361, 13. — Deux petits t. avec leur m. représentant deux empereurs romains, 357, 12. — Deux petits t. avec leur m., à J.-B. de La Salle, 383, 4. — Onze petits t., leurs moulures dorées, à J.-B. de La Salle, 405, 9.
- Tableau sans moulure : Un t. sans m., représentant « la chasse », au conseiller de Brouillet, 335, 20.
- Tableaux de terre : Deux petits t. de t., à J.-B. de La Salle, 409, 16.
- Tableaux-représentations : Un petit t. représentant l'« Adoration des Rois », à J.-B. de La Salle, 377, 26. — Un t. représentant « une chambrière », à Marie de La Salle, 379, 8. — Un t. représentant « la chasse », 335, 20. — Un t. représentant « le Père éternel », 383, 1. — Deux t. avec leur moulure représentant « des pots de fleurs », à Jeanne Rogier, 345, 13. — Un t. représentant « Suzanne délivrée », 379, 6.

Tablette. — Une t. de bois noir, 357, 8 ; id. façonnée, à J.-B. de La Salle, 325, 23.

Tabouret(s). — Un petit t. couvert de tapisserie, à J.-B. de La Salle, 409, 19. — Six t. couverts de serge brune, à J.-B. de La Salle, 409, 12.

Taie, toie, toyœ(s) :

- Taie à lit : Une t. à l. de toile de chanvre, 363, 1 ; id. à Jeanne Rogier, 363, 1. — Une t. à l. de toile, 363, 12 ; id. de toile neuve de chanvre, 357, 17, 19 ; id., à Jeanne Rogier, 363, 1.
- Taies à oreiller : Deux t. à o. de toile, au sieur Frémin, 357, 4.
- Taies à traversin : Six vieilles t. à t., au sieur Roland, 395, 13.

Taïettes, tayettes (= petites taies). — Deux t., à Dlle Amé, 357, 15. — Deux t. de toile, au sieur Frémin, 357, 10.

Tenture, tanture. — Une t. de tapisserie, à Marie de La Salle, 369, 22.

Tapis, tabict, tapict, tapit, tappy : Deux petits t. rouges, 329, 26. — Un petit t. vert, à J.-B. de La Salle, 391, 2.

- Tapis de cuir : Un t. de cuir, 355, 14 ; id., à J.-B. de La Salle, 381, 15.
- Tapis de serge : Deux t. de s. rouge, à J.-B. de La Salle, 379, 18 ; id. de serge verte, à J.-B. de La Salle, 409, 14, 18 ; id. de s. violette, à J.-B. de La Salle, 409, 5.
- Tapis de Bergame : petit t. de B., à J.-B. de La Salle, 411, 18. — Deux petits t. de B., au sieur Roland, 405, 5.
- Tapis de tapisserie : Un petit t. de t., 357, 2. — Un t. de t., 345, 2 ; id. à J.-B. de La Salle, 327, 13.
- Tapis de Turquie : Un grand t. de T., à Pierre de La Salle, 359, 11.
- Tapissiererie, tappissiererie.** — Un houblon de t., à Marie de La Salle, 329, 3. — Douze toises (12,38 m) de t., à J.-B. de La Salle, 347, 13.
- Tapissiererie de Bergame : Une t. de B., à J.-B. de La Salle, 387, 11.
- Tapissiererie de haute lice : Quatre pièces de t. de h. l., au sieur Frémin, 347, 1.
- Tasse.** — Une t., à J.-B. de La Salle, 407, 6. — Un oublon de t. de faïence, à Simon de La Salle, 375, 17.
- Tenaille.** — Une t., à J.-B. de La Salle, 391, 15.
- Terrines, térinnes.** — Deux t., au sieur Roland, 397, 4.
- Toie, toyettes, toyoes.** — V. Taie, Taïettes.
- Toile(s) :**
 - Toiles à lit : Cinq t. à l., à J.-B. de La Salle, 395, 15.
 - Toiles à main : Douze vieilles t. à m. de toile, à Dlle Frizon, 399, 4. — Douze t. à m. de teilly, à Dlle Frizon, 399, 4.
- Torchons.** — Dix-huit vieux t., 399, 1.
- Tourne-rôt, tournerot.** — Six t., à J.-B. de La Salle, 373, 24.
- Tourtère, tourtier.** — Une t., à J.-B. de La Salle, 371, 22.
- Toye, toyettes, toyoes.** — V. Taie, Taïettes.
- Traversin, travers, travert :** Un t., à J.-B. de La Salle, 407, 22. — Un t. de plumes, 361, 1. — Deux t., à J.-B. de La Salle, 409, 11.
- Tréteau, trêthaux.** — Un vieux t., 361, 10. — Deux t., à Dlle Frizon, 385, 18.
- Velours, velour.** — V. rouge, 349, 3.
- Verges.** — Les v., 341, 17 ; id. au sieur Frémin, 359, 5 ; Id. à J.-B. de La Salle, 387, 18, 23 ; 407, 21 ; 409, 9.
 - Verges de fer : Deux v. de f., à J.-B. de La Salle, 409, 15.
- Vergette(s).** — La v. garnie de velours rouge à Marie de La Salle, 349, 2. — Deux v., à Dlle Arnoullet, 405, 1.

Vergettes de fer : Deux v. de f., à J.-B. de La Salle, 393, 15.

Verre, ver, vere. — Une douzaine de bouteilles de v., au sieur Frémin, 351, 1. — Un panier à v., 329, 6.

Vrille. — Une v., à J.-B. de La Salle, 391, 18.

Widanges. — Deux w., à J.-B. de La Salle, 407, 10. — Treize w. et quatre caques, 403, 4.

Wisselet(s). — Un râtelier fermant à trois w., 355, 9.

INDEX

DES NOMS PROPRES DE LIEUX ET DE PERSONNES

AMÉ, conseiller [Jean AMÉ], conseiller au Présidial de Reims (1631-1706), 327, 24, 27 ; 331, 17 ; 337, 4 ; 435, n. 1 ; 341, 7.

AMÉ, damoiselle, 357, 16.

ANNOTEL, Nicolas, demeurant à Cormontreuil (Marne), 323, 10.

ARNOULLET, Marie ; épouse d'André COCQUEBERT (1606-1671), 345, 6 ; 375, 16 ; 385, 22 ; 387, 9 ; 389, 22 ; 391, 14 ; 393, 13 ; 395, 1 ; 397, 21 ; 401, 10 ; 405, 2.

AUGIER, Remy, marchand, 355, 2.

AUVILLERS, 325, 19. — V. HAUTVILLERS.

BACQUENOIS, Charles, 329, 14 ; 361, 5 ; 367, 18 ; 383, 10.

BAZIN, Jean, l'aîné, 363, 24.

BECQUET, Jean, sergent royal, 331, 22.

BECQUOT, 331, 22.

BESSEROYAUX, Élisabeth, servante de Mme de Brouillet, 361, 8 ; 363, 10.

- BLANCHEBARBE, Jean, 395, 9 ; 397, 14 ; 399, 3.
- BROCHARDEL, chapelain du Saint-Lait (cathédrale de Reims), 377, 20.
- BROUILLET (Perrette Lespagnol), épouse de Jean MoËT DE BROUILLET (1599-1670), 323, n. 3.
— Conseiller Br., 335, 22 ; 403, 2.
— Damoiselle Br., 375, 27.
— Damoiselle Br., mère, 341, 16 ; 349, 10 ; 351, 7, 9, 16 ; 355, 4 ; 377, 2.
— Mademoiselle Br., mère, 329, 11. — Mademoiselle Br., la mère, 329, 21 ; 401, 19. — Mademoiselle Br., 363, 10. — Magdemoiselle Br., 325, 30.
- BRUN, I. — V. LEBRUN, Jacques.
- CABARET, Thomas, 357, 1, 22.
- CHASTELAIN, Nicolas, chirurgien, 357, 9 ; 377, 12.
- CHAUTREAU, Pierre, apothicaire, 345, 23.
- CHEVAILLER (Chevailler), Gilles, veuve, 327, 22 ; 331, 12 ; 333, 9, 26 ; 339, 9 ; 343, 6, 11 ; 349, 14 ; 353, 9 ; 357, 18 ; 379, 21.
- CLICQUOT, Robert, 333, 13 ; 341, 19 ; 361, 2.
- COCQUEBERT, Gérard, époux de Barbe ROLAND (1646-1726), 343, n. 2.
— Conseiller C., 335, 3.
— Sieur C., 343, 24.
- COCQUETEAU, Jean-Baptiste, serrurier, 337, 15.
- CORAUX, Jean, tailleur, 325, 6.
- CORMONTREUIL, *Cormonstrueil*, commune, arrondissement de Reims (Marne), 323, 10.
- COU, Jean, 343, 12. V. Coulmart
- COULMART, 345, 19.
- CRESTO, Jean, cordonnier, 325, 8 ; 379, 17 ; 381, 21.
- DELAISTRE, Pierre, 329, 27.
- DESAIN, Simon, 339, 27.
- DESAIN, Thomas, 401, 13.
- DESSAIN, Th., 401, 2, 6.
- DEVESLE, Charles, marchand, 341, 9 ; 349, 19 ; 351, 21.

- DOGNY, Jacques, sieur, 369, 13.
 DORIGNY, monsieur, 407, 4.
 DORIGNY, Jacques, 369, 13.
 DORIGNY, veuve, 339, 25.
 DOUART, Gilles, notaire, 339, 11 ; 341, 22.

Enchérisseurs. Professions :

- Apothicaires. — V. CHAUTREAU, Pierre. THIBARON, Gérard.
 Avocat du roi. — V. DORIGNY, veuve.
 Barbier. — V. MOREAU, Simon.
 Bourgeois de Reims. — V. MARLOT, Jean.
 Chanoine. — V. LA SALLE, Jean-Baptiste.
 Chapelain de Notre-Dame. — V. BROCHARDEL.
 Charpentier. — V. LEGRAND, Jean.
 Chaudronnier. — V. LELEG, Jacques.
 Chirurgien. — V. CHASTELAIN, Nicolas.
 Conseillers au Présidial. — V. AMÉ, BROUILLET, COCQUEBERT.
 Écuyer. — LOUVERGNY.
 Élu en l'Élection. — V. FRÉMIN, sieur.
 Marchands. — V. AUGIER, Remy ; DEVESLE, Charles ; MOYE, Charles.
 Menuisier. — V. REMY, Jean.
 Notaire. — V. DOUART, Gilles.
 Nourrice du logis, 337, 23.
 Portefaix. — V. VAUX, Thomas de.
 Prévôt. — V. LEBRUN, Jean.
 Retendeur. — OUDINET, Henry.
 Revendeuses. — V. PERRETTE, veuve. PERSET, veuve.
 Sergent — V. GILLOT, Nicolas.
 Sergent royal. — V. BECQUET, Jean.
 Sergier. — V. MORIN, Jean.
 Serrurier. — V. COCQUETEAU, Jean-Baptiste.
 Servantes domestiques. — V. BESSEROYAUX, Élisabeth. GODINOT, Poncette.
 Tailleurs. — V. CORAUX, Jean. ESMOND, Nicolas.
 Tailleur de pierre. — V. SAULLÉ, Nicolas.
 Tondeur. — V. HACHETTE, Jacques.
 Tonneliers. — V. GUILLAUME, François. JOSSIER, Guillaume.
- ESMOND, Nicolas, tailleur au Parvis Notre-Dame, 365, 7.
 ESTIENNE, demeurant à Reims, 365, 11.

FOURDIN, Jacques, 365, 26 ; 367, 8, 24.

FRÉMIN, Antoine (1614-1701), époux de Marie de LA SALLE (1620-1674), contrôleur et élu en l'Élection de Reims, 431, n. 6.

— Élu, 337, 18 ; 339, 19.

— Mademoiselle Fr. [Marie de LA SALLE], sœur de Louis de LA SALLE (1625-1672) et tante de Jean-Baptiste de LA SALLE (1651-1719), 329, 17.

— Monsieur Fr., 381, 6.

— Sieur Fr., 347, 2 ; 351, 2 ; 353, 11, 13, 26 ; 353, 11 ; 357, 5, 11 ; 359, 10.

FRIZON, mademoiselle, 385, 19 ; 387, 4, 16 ; 391, 12 ; 395, 2 ; 399, 6 ; 405, 8.

GARD, Pierre, 377, 25.

GESSEROYAUX. — V. BESSEROYAUX, Élisabeth.

GILLOT, Nicolas, sergent, 349, 12, 21 ; 351, 23 ; 353, 25 ; 363, 5 ; 367, 2.

GODET, Nicaise, demeurant à Hautvillers, 325, 19.

GODINOT, Poncette, servante domestique de défunt Louis de LA SALLE, 331, 9 ; 355, 9 ; 363, 15.

GUILLAUME, François, tonnelier, rue des Cordeliers, 331, 24.

GUILLE, Nicolas, 397, 2.

HACHETTE, Jacques, tondeur, 365, 18.

HAME, 369, 17. — V. AMÉ.

HAUTVILLERS, commune, arrondissement de Reims (Marne), 325, 19.

HAVARY, Jacques, veuve, 337, 21.

HENRY, Aubry, 325, 16.

HENRY, Jean, dit *Germain*, 337, 13.

HUSSON, Pierre, le jeune, 357, 14.

JEUNEHOMME, Guillaume, 361, 21.

JEUNEHOMME, Pierre, 405, 14, 20 ; 407, 17.

JOSSIER, Guillaume, tonnelier, 363, 18.

LABBÉ, Jean, 359, 4.

LALLEMAND, Nicolas, 355, 22.

LAMBERT, veuve, proche les Cordeliers, 335, 24.

LARCHER, Piérette, 399, 11.

LA SALLE, Jean-Baptiste :

— Chanoine, 323, 1 ; 325, 11.

— Sieur de LA SALLE, 375, 1, 6, 31 ; 377, 8, 13 ; 385, 8 ; 387, 13 ; 389, 11 ; 391, 3, 23 ; 393, 5, 17 ; 395, 5, 12, 17, 22 ; 397, 10, 17, 23 ; 399, 8, 13, 15 ; 401, 16 ; 403, 8, 11, 19, 22 ; 405, 4, 10, 12, 16, 18, 22 ; 407, 2, 7, 11, 15 ; 411, 2, 4.

— Sieur chanoine, 327, 13.

— Sieur chanoine de LA SALLE, 329, 24.

— Sieur de LA SALLE, chanoine, 325, 21, 24 ; 327, 2, 7, 10 ; 329, 7, 24 ; 331, 7 ; 335, 5, 13, 15 ; 337, 25 ; 343, 14 ; 345, 17 ; 347, 16, 18 ; 349, 6, 8 ; 353, 21 ; 359, 16 ; 363, 7 ; 365, 21 ; 369, 7, 15, 26 ; 371, 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 19, 21, 23, 25, 28 ; 373, 2, 4, 7, 9, 11, 16, 19, 23 ; 375, 11 ; 377, 4, 6, 10, 16, 18 ; 383, 6, 7, 12, 15 ; 385, 3, 5, 11, 13, 16, 25 ; 387, 20 ; 389, 2, 16 ; 391, 9, 19 ; 393, 2, 23 ; 395, 7 ; 409, 6, 21 ; 411, 7, 16, 19 ; 413, 3.

— Signature, 413, 16.

LA SALLE, Marie de (1654-1711), fille de Louis (1625-1672) et de Nicolle MoËT (1633-1671).

— Damoiselle Marie de LA SALLE, 349, 23 ; 375, 14 ; 411, 12.

— Damoiselle Mary de LA SALLE, 393, 19.

— Damoiselle Marie de LA SALLE, fille, 329, 2, 5 ; 335, 8 ; 347, 22 ; 369, 23 ; 373, 13.

— Mademoiselle de LA SALLE, sa sœur, fille, 325, 17.

LA SALLE, Pierre de, 359, 12.

LA SALLE, Simon de (1618-1680), honorable homme, époux de : 1° Simonne Drouin ;
2° Rose Maillefer (1623-1683), 431, n. 5 ; 341, 5 ; 351, 4 ; 355, 19 ; 375, 18 ; 389, 14.

LEBRUN, Jean, prévôt, 345, 4, 21 ; 347, 6 ; 357, 7 ; 365, 13 ; 367, 12.

LEBRUN, Marguerite, 383, 20, 23.

LEFILS, Pierre, le jeune, 363, 13 ; 365, 2.

LEFRANC, Hubert, voisin, 343, 3 ; 349, 25 ; 365, 5.

LE GRAND, Jean, charpentier, 361, 11.

LEGROS, Louis, veuve, voisine, 349, 17 ; 353, 16 ; 359, 20.

LELEG, Jacques, chaudronnier, 323, 8.

LEPOYVRE (Lepoivre), Jean, voisin, 375, 21 ; 379, 15 ; 381, 4, 8.

LOUVERGNY, de

- Monsieur de L., 377, 23.
- M. de LOUVERGNY, héritier [Jean Moët de LOUVERGNY (1642-1700)], 431 n. 3 ; 329, 24.
- Sieur de L., 359, 25 ; 369, 4, 11, 19 ; 377, 24.

MAHUET, Rigobert, 325, 4.

MANNESON, Nicolas, tonnelier, 403, 5.

MARCQ, Toussaint, veuve, 375, 24.

MARLOT, Jean, bourgeois de Reims, 363, 21, 27.

MIMIN, Nicolas, rue des Tapissiers, 361, 24 ; 367, 5.

MOREAU, Simon, barbier, 323, 3 ; 325, 2.

MORIN, Jean, sergier, 343, 19.

MOTE, MOTTE, Charles, marchand, 353, 18 ; 367, 10.

N., nourrice au logis [de Jean-Remy de La Salle], 337, 23.

LOUDINET, Henry, retendeur, 353, 23 ; 359, 2.

PASQUIER (Du), 347, 4 ; 359, 14.

PERRETTE, veuve, revendeuse, 323, 5.

PERSET, veuve, revendeuse, 327, 11 ; 331, 14 ; 335, 18 ; 337, 1 ; 341, 24 ; 351, 25 ; 357, 20 ; 365, 24.

PERSINET, Pierre, rue des Murs, 325, 26.

PETIT, veuve, voisine, 325, 28 ; 327, 5, 16 ; 341, 3 ; 351, 14.

PISTA, Perrette, voisine, 329, 30.

PITA, Pierre, 343, 21.

PITTA, Nicolas, 391, 6.

POULET, veuve, 347, 8.

PROVANCEAU, Thomas, derrière les Cordeliers, 345, 9.

QUATRESOLS, Oudart, 343, 18 ; 345, 2.

REGNARD, Guillaume, 339, 15 ; 379, 11.

REIMS (Marne). Rues :

R. des Capucins, 333, 14.

R. des Cordeliers, 331, 25 ; 333, 4.

Derrière les Cordeliers, 345, 9.

Proche la Grosse-Clef, 325, 6.

R. des Murs, 325, 26.

Parvis-Notre-Dame, 333, 2 ; 365, 8.

A Sainte-Claire, 365, 19.

Chapelle du Saint-Lait, 377, 20.

Proche Saint-Pierre-le-Vieil, 339, 22.

R. des Tapissiers, 333, 23.

REMY, Jean, menuisier, 337, 6.

ROBIN, Toussaint, 381, 2.

ROGIER, Abraham, 367, 15.

ROGIER, Adam, capitaine de l'arquebuse de Reims, époux de Catherine Hachette (1650-1734), 365 n. 2 ; 365, 16.

ROGIER, Jeanne, 361, 14, 15 ; 363, 2 ; 369, 2.

ROGIER, Jeanne, fille, demeurant proche Saint-Pierre, 339, 21 ; 345, 13 ; 361, 14, 15, 27 ; 363, 2 ; 369, 2.

ROLAND, damoiselle, 399, 20.

ROLAND, 387, n. 1.

— Monsieur, 387, 2.

— Sieur R., 387, 6 ; 389, 6, 8, 20 ; 391, 21 ; 393, 8 ; 395, 14 ; 397, 6, 19 ; 403, 17 ; 405, 6 ; 407, 18.

ROLLAND, sieur, 407, 13. — V. ROLAND.

RUYNART, Mathieu, 333, 28 ; 341, 11 ; 345, 15 ; 357, 3.

SAULER, Nicolas, 411, 22.

SUTAINÉ, Hubert, 333, 6.

SUTAINÉ, Oudart, au Parvis Notre-Dame, 333, 2.

TAUXIER, Gobert, rue des Cordeliers, 333, 4 ; 337, 9 ; 339, 2, 4, 6 ; 351, 12.

THIBARON, Gérard, apothicaire, 438 n. 2 ; 361, 18.

THIÉRION, Jacques, 393, 10.

THIERRY, Jacques, 353, 6.

VAUX, Thomas de, 367, 25.

INDEX GÉNÉRAL

Les patronymes et les noms propres vont en majuscules.
Les noms de matières, en bas de casse romaine.

- ABELLY, Louis, évêque de Rodez, 180.
Abbesse. Couvent de Saint-Étienne (Reims), 257.
Abus de la bulle d'offices, 180.
Acquempis, 180.
Actes, 283.
AIZELLES (Aisne), 237, n. 49.
AMBROISE, saint, 180.
AMÉ. Barbe, 237. Conseiller A. 237, n. 46. — Damoiselle, 357.
Ancienne rédaction des Psaumes, 180.
ANET, seigneur, 251, n. 77.
ANGIER, notaire royal à Reims, 283.
ANGLEBERMER DE LAIGNY, Guillemette, 283.
ANGLETAIRE, 107, 115. — V. Angleterre.
ANNE (de Bretagne), 180.

- ANNEUS ROBERTUS, 180.
ANNOTEL, Nicolas, 459.
ARGENTRÉ, Bertrand d', 180.
ARLAULT, notaire à Cormicy (Marne), 225.
Armes, Armées, Armures (controverses des belles a.), 103, 22.
Armonia evangelica, 180.
ARNAULD, Antoine, 180.
ARNOULLET (Arnoullet). Damoiselle, 284, 459. Famille : Marie, 459.
Arrêts (Arrests) de : Bouguier, 184 ; Louette, 198 ; Montaulong, 199 ; Papon, 201 ; Louis de La Salle, 181.
AUBOUX DES VERGNES, Jean, 181.
AUGIER, Remy, marchand, 459.
AUGUSTIN, saint, 181.
AUMÉNAUCOURT (Marne), 284.
AUVILLERS, 459. V. Hautvillers.
AY (Marne), 284.
- BACQUENOIS, Charles, 459.
BAIL, Louis, 181.
Baillages royaux, 133, n. 4.
BAILLART, 181. V. Bayard.
BALZAC, Jean-Louis Guez de, 181.
BARBAIZE (Ardennes), 284.
BARBIER, Simon, 182.
BARCLAIE, 182. V. Barclay, John.
BARCLAY, John, 182.
BAROT, notaire royal à Fismes (Marne), 284.
BARROIS, Jacques, 284. — Famille : Simon, 284.
BARTHÉLEMY, Frère, 26, n. 174.
BARY, René, 182.

- BASILE, saint, 182.
- BAUDIER, Michel, 182.
- BAUDRY, Marcelle, 284.
- BAYARD, Pierre du Téral, seigneur de, 182.
- BAZIN, Jean, 459.
- BEAUSPORT, Benjamin, 182.
- Becam, 183. V. Becanus.
- BECANUS, Martinus, 183.
- BECQUET, Jean, sergent royal, 459.
- BÉGUIN. Famille : Louis-Charles, 284. Remi-François, 284.
- BELLARMIN, Robert, 183.
- Belle arme, 183. V. Bellarmin, Robert.
- BELVAL, 284.
- BERGER, sieur de, 284.
- BERNARD, Charles, 183.
- BERNARD, manuscrit, 141 n. 75.
- BERNARD, saint, 183.
- BERRIEUX (Aisne), 284.
- BERTAULT, abbé Bertin, 183.
- BESSEROYAUX, Élisabeth, 459.
- BÉTHENIVILLE (Marne), 284.
- BEUVELET, Mathieu, 183.
- Bible, 183.
- Biblia sacra vulgatae editionis, 183.
- Bibliatura tigurina Gaverniet, 183.
- Bibliothecque de Bouchelle, 184.
- Billets, 284.
- BLAIN, 137, n. 147.
- BLANCHEBARBE, Jean, 460.
- BOËCE, 184.
- Boesse, 184. V. Boèce.

- BONAVENTURE, saint, 184.
- BONGARDS, 184.
- Bonnaventure, 184. V. Bonaventure, saint.
- BONNESTRAYNE, notaire royal à Reims (Marne), 284.
- BONNETTE, notaire royal à Soissons (Aisne), 284.
- BORCHOLTEN (Johann), 184.
- Borcoltein, 184. V. Borcholten, Johann.
- BORDOIS, Gérard, 284.
- BOSSET, 284.
- BOUCHEL, Laurent, 184.
- Bouchelle, 184. V. Bouchel, Laurent.
- BOUGUIER, Jean, sieur Descharon, 184.
- BOULEUSE (Marne), 285.
- BOURDELLE (Pierre de), 184.
- BOURGOGNE, 107.
- BOURON. Famille : Henri, 285 ; Jeanne, 285.
- BOURSAULT, Edme, 185.
- BRACQUEMART, 285.
- BRANCHE. Famille : Marie, 285 ; Nicolas, 285.
- BRANTOME, Pierre de, 185.
- BRETAGNE (Histoire de), 107, 13.
- BRETAGNE, notaire royal à Reims, 285.
- Bréviaire, 185. Bréviaire romain, 186.
- BRISSET, notaire royal à Reims (Marne), 285.
- BROCHARDEL, chapelain, 460.
- BROUILLET. Famille : conseiller B., 285, 460 ; damoiselle (Perrette Lespagnol), 460 ; madame de B., 275, n. 3.
- BRUN, J., 460.
- BRUYÈRES (Aisne), 285.
- Bulle d'offices, 185.
- BURIDAN, Jean-Baptiste, 185.

- CANESIUS, Pierre, 185.
CANISIUS, Pierre, 185.
Capucins de Reims, 139, n. 167.
CARPIN, 185.
CARTIER, Jeanne, 285.
Cathéchesse de : Canesius, 185 ; de Chaalons, 185 ; de Grenade, 185.
CATHERINE DE MÉDICIS, 186.
CAUDIN (Coudin, Gaudin, Goudin), 186.
CAUMARTIN, 285.
CERNAY-lès-REIMS (Marne), 285.
CHAALAN, boulanger, 15, n. 25.
CHACON, Alfonso, 186.
CHALCONDYLE, Laonicus, 186.
CHALONS-sur-VESLE (Marne), 285.
CHAMPIGNY (Marne), 285.
CHASSENEUZ, Barthélemy, 186.
Chassonné, 186.
CHASTELAIN, Nicolas, chirurgien, 460.
CHASTRIS, 285.
CHÂTEAU-PORCIEN (Ardennes), 285.
CHATILLON, Madeleine, 285.
CHAUSINS, 186.
CHAUTREAU, Pierre, apothicaire, 460.
CHENU, Jean, 186.
CHERMIZY (-AILLES), (Aisne), 285.
CHERTEMPS, Simon, 285.
CHESNE (Le), (Ardennes), 285.
Chevailler Baillart, 187. V. Bayard, Pierre du Téraïl.
CHEVALLIER, Chevailler, Gilles, veuve, 460.
CHEVALIER, 286.
Chevalier de Malte, 286.

- Cheveau-légers, 286.
- CHEVILLET, notaire royal à Reims (Marne), 286.
- CHESNU, 187. V. Chenu, Jean.
- Chirurgie, 187, 201.
- Chirurgie de Guillemo, 187.
- CHRESTIEN, Suzanne, 286.
- Chrestienne intérieure, 119.
- Chronologie générale, 109.
- CICÉRON, 77, 187.
- Cicéronne, 117. V. Cicéron, Marcus T. C.
- Clef (la) des philosophes, 119, 1.
- Clément alexandrin, 187.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE, saint, 187.
- CLICQUOT, Robert, 460.
- CLOIZET, Poncelet, 286.
- COCQUEBERT. Famille : André, 286 ; Anne, 286 ; Antoinette, 286 ; Barbe, 286 ; Charlotte, 286 ; conseiller, 460 ; Étienne, 286 ; François, 286 ; Gérard, 460 ; Jean, 286 ; Louis, 286 ; Louise-Marguerite, 286 ; Marguerite, 286 ; Marguerite-Angélique, 286 ; Marie, 286 ; Marie-Anne, 287 ; Pérette, 287 ; Pierre, 287 ; Remi-Joseph, 287 ; Simon, 287 ; Thomas, 287.
- COCQUETEAU, Jean-Baptiste, serrurier, 460.
- COËGNY, fief (Marne), 287.
- COCQUILLE, 187.
- COEFFETEAU, 187.
- COIN, Marguerite, 287.
- COLBERT. Famille : Élisabeth, 287 ; Guillaume, 287 ; Nicolas, 276, n. 17.
- COLOBDERART. 188. V. Colombet.
- COLOMBET, 188.
- Comédies, 121, 10.
- COMINE. V. Comines, Philippe de.
- COMINES, Philippe de, 188.
- Commanderie Saint-Antoine (Reims), 287.

- Comédie de Terrance, 188.
Communion fréquente, 113, 9.
Compte de tutelle, 134, n. 25.
Concile (Conseil), 109, 12.
Conférence d'automne, 188.
Confessions de saint Augustin, 181.
CONFLANS. Famille : Christophe de, 287 ; Louise-Césarine de, 287 ; Marie-Thérèse de, 287.
Conseil d'État, 263.
Contracts, 263.
CONTREUVE (Ardennes), 288.
Controverses (Les) des belles armes, armées, armures, 103, 22.
COPILLON, notaire royal à Reims (Marne), 288.
COQUEBERT, 288. V. Cocquebert.
COQUILLE, Guy, 188.
CORAUX, Jean, tailleur, 460.
Corcoltein, 188. V. BORCHOLTEN, Johann.
CORDONNET, Pierre-Georges, 288.
CORMICY (Marne), 288.
CORMONSTREUIL, Cormontreuil (Marne), 460.
CORNEIL TACT, 188.
CORNEILLE, Pierre, 188.
Corps du Droit Canon, 188.
Corpus Iuris canonici, 188.
CORVISART, Gérarde, 288.
COU, Jean, 460.
COUCHOT, 188.
COULMAR, 460.
Cour de Parlement, 288.
Coustumes, 107, 109, 111, 121. Prévosté et Vicomté de Paris, 189 ; de Reims, 189 ; de Vermandois, 189 ; de Vitry-le-François, 189.
CRESTEL, Pierre, notaire, 288.

- CRESTO, Jean, cordonnier, 460.
CRISOLOGUE, 189. V. Pierre Chrysologue.
Cronnologia (Chronologia) gene..., 189.
CUGNON, Nicolle de, 288.
Cura clericalis, 189.
- Dame illustre, 189.
DAMERY (Marne), 288.
DAUVET, comte, 288.
Décision de Menard, 189. V. Maynard, Géraud de.
De Iure et Iustitia, 189.
DELAISTRE, Pierre, 460.
DELASALLE, 426. V. La Salle (de) et famille.
DENIS LE CHARTREUX, 190.
DESAIN, Simon, 460.
DESPORTES, Philippes, 190.
DESSAIN, Desain, Thomas, 460.
DEVESLE, Charles, marchand, 460.
DEY, Robert, 288.
Dictionnaire pratique, 190.
Diornot (Diurnaux), 121, 13.
Directeur de Bertault, 190.
DORIGNY. Famille : Adam, 288 ; Claude, 288 ; Henriette, 288 ; Jacques, 461 ; Madeleine, 288 ; Marie, 288 ; Michel, 288 ; Monsieur D., 288, 461 ; Nicolas, 289 ; Nicolas-François, 289 ; Philippe, 289 ; veuve D., 461.
DOUART, Gilles, notaire, 461.
DOZET. Famille : François, capucin, 139 n. 167 ; Pierre, chanoine, petit archidiacre de Champagne, 289.
DROINET. Famille : Barthélemy, 289 ; Claude, 289.
Droit, 119, 4. Droit canon, 107, 9.
DROMESNIL (Somme ?), 289.

DU BRUN, 190.
Duché d'Angletaire, 190.
DUCHESNE, 190.
DU CHESNE, demoiselle, 289.
DU FOSSÉ, 190.
DUFRESNE, 190.
DU MOLIN, 190.
DUMOULIN, 190.
DUPLEIX, Scipion, 191.
DUPRÉ, Martin, 289.
D'y, Robert, 289. V. Dey de Séraucourt, Robert.

Eaux et forêts, 289.
ELBÈNE, Marguerite d', 289.
EMBROISE, saint, 191. V. Ambroise, saint.
En Choyelle (Marne), 289.
En Nesle (Marne), 289.
En Poisson (Marne), 289.
Entretiens (de saint Augustin), 191. De saint François de Sales, 192.
ÉPERNAY (Marne), 289.
ERNAULT *alias* ERNOULT, 191.
ESMOND, Nicolas, tailleur, 461.
ESOBBS, 191. V. Esope.
ÉSOPE. V. Boursault, Edme.
Esoppe, 191. V. Esope.
ESPILLY, 191.
Estat et Empire, 191.
ESTIENNE, demeurant à Reims (Marne), 461.
ESTRÉE, 289.

- Fables, 119, 1. V. La Fontaine : Esope.
- Fables (Les) d'Esobbes, 191.
- Fassigulus desp..., 191.
- FAUCONNERIE (La), 289.
- FEUILLET, notaire royal à Fismes(Marne), 221.
- FISMES (Marne), 290.
- FISMETTE, 290.
- FIXMES (Marne), 290. V. Fismes.
- FIXMETTE (Marne), 290. V. Fismette.
- FLOART, 191. V. Flodoard.
- FLODOARD, 191.
- FONTANON, Henri, 192.
- Fornium F. ..., 192.
- FOURAN, notaire royal à Soissons (Aisne), 290.
- FOURDIN, Jacques, 462.
- FRANCE. Famille : Antoinette de, 290 ; N., 290 ; Nicolas de, 290.
- FRANÇOIS (d'Assise), 139 n. 167.
- François de Psalme, 192. V. François de Sales.
- FRANÇOIS DE SALES, 192.
- FRÉMYN. Famille : Antoinette, 290, 462 ; mademoiselle F., 462.
- Fréquente communion, 180.
- FRIZON. Famille : Jean, 290 ; Jeanne, 290 ; mademoiselle F., 462 ; Nicolas, 290 ; Nicolas-Louis, 290 ; Nicolle, 290 ; Pierre, 191, 290 ; Renée, 290.
- GALOIS, notaire à Bétheniville (Marne), 290.
- GARAS, 193. V. Garasse.
- GARASSE, le P. François, 193.
- GARD, Pierre, 462.
- GAULTIER, René, 193.
- GAVENIER ?, 193.

- GELOT, 290.
- GILLOT, Nicolas, sergent, 462.
- GODET, Nicaise, 462.
- GODINOT, Poncette, 462.
- GONTIER, Jean, 290.
- GONDELANCOURT-lès-BERRIEUX (Aisne), 290.
- GRANDREMY, Barthélemy, 291.
- GRARIA, 193.
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE, saint, 193.
- GRÉGOIRE DE TOURS, 113, 15.
- GRÉGOIRE LE GRAND, saint, 193.
- GRÉGOIRE NASIA, 194. V. Grégoire de Nazianze.
- GRENADE, Fr. Louis de, 194.
- GRENAILLE, 194.
- GRIZOLET. Famille : Antoinette, 291 ; Catherine, 291 ; Geneviève, 291 ; Jean, 291 ; Marie, 291 ; Pierre, 291.
- GUEUX (Marne), 291.
- GUIBERT, 194.
- GUIGNICOURT (Marne), 291.
- GUILLAUME, François, tonnelier, 462.
- GUILLE, Nicolas, 462.
- GUILLEMEAU, Jacques, 194.
- GUILLEMIN, majeur, 462.
- GUILLEMO, 194. V. Guillemeau, Jacques.
- GUYENCOURT (Aisne), 291.
- HACHETTE. Famille : Anne-Jacqueline, 291 ; Jacques, 365 ; Nicolas, 291 ; Pérette, 291.
- HALLENCOURT, Emmanuel-Joseph, 291.
- HAMÉ, 462.
- HAUTVILLERS (Marne), 291, 462.

HAVARY, Jacques, 462.

HELLART, Jean, 139 n. 167.

HENRI IV, 291.

HENRIET, le P. Protais, 194.

HENRI, Aubry, 462.

HENRI, Jean, *dit* Germain, 462.

HÉRAUCOURT, 291.

HIÉROSME, saint, 194. V. Jérôme, saint.

Histoire : d'Angleterre, 194 ; de Louis XIII, 194 ; des Turcs, 194 ; romaine, 195. — V. Baudier, Michel ; Coeffeteau, Dupleix, Scipion ; Malingre, Claude ; Pasquier, Estienne ; Tite-Live.

HOMO. Famille : Gérard, 291 ; Pérette, 291.

HUSSON, Pierre, le Jeune, 462.

Incognitus insalvos ?, 195.

Institutions : d'Abelly, 195 ; de Cocquille, 195.

Instruction de Richellieux, 195. V. Richelieu, cardinal de.

Intendant de Champagne, 291.

Intérêt des Princes, 195.

Inventaire de Serre, 195. V. Serres, Jean de.

JALLET, Jean, 292.

Jardinage, 121, 16.

Jean, saint, 141, n. 172.

JEAN CHRYSOSTOME, saint, 195.

Jean Crisostome, 113, 6. V. Jean Chrysostome, saint.

JEAN-FRANÇOIS DE REIMS (François Dozet), 139, n. 167.

JÉRÔME, saint, 195.

JEUNEHOMME, Guillaume, 462.

JOBBE, 121, 3. V. Job.

JOHN, notaire à Cormicy (Marne), 292.

Joseph (Histoire de), 117, 12.

JOSSIER, Guillaume, tonnelier, 462.

Journal, 292. J. Dufresne, 196. V. Dufresne, Jean. Livre Journal.

JUSTIN, 196.

JUSTIN, saint, 196.

JUSTINIEN, 196.

KEMPIS, Thomas a, 196.

LABBÉ, Jean, 463.

LA CASSINE, 292.

LA CAPELLE (-en-Thiérache), (Aisne), 292.

LA CHAISE, Jérôme, 292.

LA CHÈZE, Hiérosme de, 292. V. La Chaise, Jérôme de.

La Croisée, 292.

LA FONTAINE, Jean de, 197.

LAGILLE, Antoine, 292.

LALLEMAND, Nicolas, 463.

LAMBERT, veuve, 463.

LAON (Aisne), 292.

Laonnois, 292.

LARCHER, Piérette, 463.

LA SALLE. Famille, 134 n. 25 : François, 259 ; Jean, 276 ; Jean-Baptiste de, 20, 21, 22, 23, 24, 255, 292, 463 ; Jean, 276 ; Jean-Louis de, 138 n. 147, 276 ; Lancelot de, 276 ; Louis de, 292 ; Madame de (Nicolle Moët), 136 n. 104 ; Marie de, 11, 327, 17 ; 329, 2, 5 ; 335, 8 ; 347, 22 ; 349, 23 ; 369, 23 ; 373, 13 ; 375, 14 ; 393, 19 ; 411, 11 ; 463 ; Marie de, 278 ; Pierre, 138 n. 147, 463 ; Simon, 133 n. 3, 293, 463.

LA SIMONNE, Henriette, 293.

LA TESME, Élisabeth, 293.

- LEBRUN, Jean, 463.
- LECLERC. Famille : Antoinette, 293 ; Pierre, 293.
- LE CLOQUE, Cristine, 293.
- LE DANOIS, Jeanne, 293.
- LEFEBVRE, 293.
- LEFILS, Pierre, le Jeune, 463.
- LEFRANC, Hubert, 463.
- LE FRICQUE, 463.
- LEGRAND, Jean, charpentier, 463.
- LEGROS, Louise, veuve, 463.
- LE JEUNE, 293.
- LELEG, Jacques, chaudronnier, 463.
- LELEU, Antoine, notaire royal à Reims (Marne), 293.
- LEMAISTRE, Gilles, 197.
- LEMAISTRE, Rodolphe, 197.
- LEMAISTRE DE SACY, I.-L., 197.
- LEPOYVRE, Lepoivre, 463.
- Leranus ou la gloire ordinaire, 197.
- LESPAGNOL. Famille : Jeanne, 293 ; Perrette, 293.
- LESTOFFÉ. Famille : Barbe, 293 ; Nicolas, 293.
- LE TELLIER, Maurice, 293.
- Lettres de saint François de Sal, 197. V. François de Sales, saint : Les Épistres.
- Lexciconne, 197. V. Scapula, Iohannes.
- LIERVAL (Aisne), 293.
- Ligue, 115. V. Trouble de la Ligue.
- Lettres patentes, 293.
- Livre Journal, 294.
- Livres : Un houblon de l. de comédies, 121, 9. Trois l. de jardinage, 198.
- LONGET, 294.
- Lots livrés aux enchères, 441-457.
- LOUET, Georges, 198.

LOUETTE, 198, V. Louet.

LOUIS XIII, 194.

LOUIS XIV, 294.

LOUVERGNY (Jean Moët de L.), 464.

LUC, saint, évangéliste, 141 n. 172.

MAHUET, Rigobert, 464.

MAILLEFER, Jeanne, 294.

Maître (Le) des sentences, 198.

Maîtresses d'école, communauté, 137 n. 147.

MALINGRE, Claude, 198.

MALJOUY, 294.

MANNESON, Nicolas, tonnelier, 464.

MARC, évangéliste, 141 n. 172.

Marchand, Pierre, 294.

MARCQ, Toussaint, veuve, 464.

MAREUIL-sur-AY (Marne), 294.

MARFONTAINE (Aisne), 294.

MARICOTEL, Jean, 294.

MARLONAT, Marlouat, 198. V. Marlorat, Augustin.

MARILLAC, Michel de, 198.

MARLORAT, Augustin, 198.

MARLOT, Jean, 464.

MAROLLES, Michel de, 198.

Marques du Droict, 198.

MASSON, Claude, potier d'étain, 369.

MATHÉ, Magdelaine, 294.

MATTHIEU, évangéliste, 141 n. 172.

MAUNOURY, notaire royal à Reims (Marne), 294.

MAYNARD, Géraud de, 199.

- Méditations, 141 n. 172.
- Mémoires : de Comine, 199 ; d'Etat, 199 ; de Sully, 199.
- MÉNARD, 199. V. Maynard, Géraud de.
- MÉNART, Claude, laboureur, 294.
- MERLAN, Merlaut (Marne), 294.
- Messieurs du Chapitre, 139 n. 166.
- Métamorphoses d'Ovide, 199.
- MÉTREAU, Guillemette, veuve, 294.
- MEUSNIER, Jacques, 294.
- MICHAUT, 294.
- MICHAUX, Nicolas, charron, 294.
- MICHELET, greffier, 294.
- MIMIN, Nicolas, 464.
- MIMY. Famille : Claude, 294 ; Marguerite, 294.
- MINART, 294.
- MIREMONT. Famille : Alphonse de, 295 ; Charles-François, 295 ; David de, 295 ; Élisabeth-Apolline, 295 ; François de, 295 ; Isabelle de, 295 ; Isabelle-Apolline, 295 ; Joseph de, 295 ; Louise-Élisabeth de, 295 ; Madeleine de, 295 ; Marguerite de, 295 ; Marie-Thérèse de, 295 ; Philippe de, 295 ; Philippe-Alexandre-François de, 295 ; Pierre-César de, 295.
- MOËT DE BROUILLET. Famille : Jean, 295 ; Nicolle, 295.
- Monastères, 295. V. Reims, monastères.
- MONBETON. Famille : François de, 296 ; Jacques de, 296.
- MONTAIGU (Aisne). 296.
- MONTAULONG, 199. V. Montholong, Jacques de.
- MONTHOLONG, Jacques de, 199.
- MOREAU, Simon, barbier, 464.
- MORIN, Jean, sergier, 464.
- MOTÉ, Charles, marchand, 464.
- MUIRE, fief (Marne), 296.
- MURENDE, 199.

- N., nourrice, 464.
- Nantissements, 296.
- NEUVILLE, 296. V. Neuville-en-Tourne-à-Fuy (Aisne).
- NEUVILLE (-BOISMONT), (La), 296.
- NEUVILLE-en-TOURNE-a-FUY (Ardennes), 296.
- NEUVILLE-en-TOURNE-en-FUY (Ardennes), 296.
- NEUVILLE (Ardennes), 296.
- NEVEUX, Pierre, 296.
- Niceforcaris ?, Josephus 199.
- NICEPHORE, saint, 199.
- NICOLAS V, pape, 139 n. 167.
- NOLIN, Jean, 296.
- Notaires. V. Cormicy, Fismes, Reims, Soissons.
- Nouveau Testament (Le), 199.
- NOUVION-sur-MEUSE, 296.
- NYEL, Adrien, 137 n. 147.
-
- Obligations, 296.
- Œuvres : de Saint-Amand, 200. De saint Clément, 200.
- Office (L') du Saint-Sacrement, 200.
- Ordonnances : Dix, 200. De Louis XIII, 200.
- ORIGÈNE, 200.
- ORIGENNE, 200. V. Origène.
- ORIGNY (-Sainte-Benoite), près Saint-Quentin (Aisne), 296.
- OUDINET, Henry, 464.
- OULCHES, 296.
- OVIDE, 200.
-
- Papes, 115, 12.
- PAPON, Jean, 201.

Paraphrases sur Job, 201.

PARÉ, Ambroise, 201. — Paré, chirurgien, 201.

Paris, 107, 296.

Parlement, 296.

PASQUIER, Estienne, 201.

PAUL, saint, 141, 172.

Pédagogue chrestien, 201.

PEPHILIPPONAT, 297. V. Philipponat.

Pères, Vies des, 113, 5.

Perfection du chrestien, 202. V. Richelieu, cardinal de.

PERRETTE, veuve, 464.

PERSET, veuve, revenderesse, 464.

PERSINET, Pierre, 464.

PETIT, veuve, 464.

PÉTRARQUE, 202.

PÉTREARQUE, 202. V. Pétrarque.

PHILIPPONAT. Famille : Anne, 297 ; Charles, 297 ; Claude-Jean, 297 ; François, 297 ; Jean, 297 ; Madeleine, 297 ; Robert, 297.

Philosophes, 119, 1.

PIERRE CHRYSOLOGUE, saint, 202.

PINTEVILLE, Adrienne, 297.

PISTA, Perrette, 464.

PITA, Pierre, 464.

PITTA, Nicolas, 464.

Plaidoyers : d'Espilly, 202 ; de Servin, 202.

PLINE l'ANCIEN, 202.

PLUSTARQUE, 202. V. Plutarque.

PLUTARQUE, 202.

POILLY, seigneurie, 297.

PORTELOT, procureur, 297.

POULET, veuve, 464.

Praticien françois, 202. V. Couchot.

PRELAINE, Quantin, 297.

Présidial de Reims, Messieurs, 297.

PRESTOT, 297. V. Pretot, Pierre.

Prêt, 297.

PRETOT, Pierre, 297.

Primoté de saint Pierre, 202.

Prince, M. le, 297.

Procès civil, 111, 10.

Procuration, 297.

Procureur fiscal, 133, n. 3.

PROISY. Famille : Emmanuel de, 297 ; Jean, 297 ; Madeleine-Françoise-Anne-Louise de, 297.

Promesse de remboursement, 257.

PROVANCEAU, Thomas, 464.

Psaume : de Becam, 203 ; de Garas, 202 ; de saint Thomas, 203. V. Becanus, Garasse, le P. François, Thomas d'Aquin, saint.

Psaumes, 105, 1 ; 111, 1 ; 117, 11.

QUAFTO, 203. V. Coeffeteau.

QUATRESOLS, Oudart, 465.

Question de Cocquille, 203.

Quittance, 297. V. Billet.

RABUTIN. Famille : Charlotte, 298 ; Gabriel, 298 ; Jean, 298 ; Joseph-Charles, 298 ; Jules, 298 ; Louis, 298 ; Louis-François, 298.

RAMUS, Petrus, 203.

RAVINEAU, Marie, 298.

Recueil (des registres concernant les troubles de la Ligue), 203.

Régiments, 298.

- REIMS (Marne), 298, 299.
- Remarcq ou le marque du Droict, 203.
- Remarques de Vaugelasse, 203. V. Vaugelas, Claude-Favre, baron de Pérogés.
- REMY, Jean, menuisier, 465.
- REMY, saint, 203.
- RENOUARD, P., 203.
- Rentes, 225, 227...
- RETHEL (Ardennes), 299.
- Rhétorique, 117, 12.
- RIBADENEIRA, le R. P. de, 203.
- RICHART, 299.
- RICHELIEU, cardinal de, 203.
- RICHET, greffier, 299.
- Rituel romain, 204.
- ROBIN, Toussaint, 465.
- ROGIER. Famille : Abraham, 465 ; Adam, 465 ; Élisabeth, 465 ; Guillaume, 299 ; Jeanne, 465 ; Marie, 299 ; Raoul, 299.
- Roi, chambre du, 299.
- Rois de France, 299. V. Henri IV, Louis XIII, Louis XIV.
- ROLAND. Famille : Demoiselle, 465 ; monsieur, 465 ; sieur, 465.
- ROLLAND, sieur, 465. V. Roland, sieur.
- Rosié de France, 204.
- Rosier historial de France..., 204.
- ROSNAY (Marne), 299.
- ROZOY, seigneurie, 299.
- RUYNART, Mathieu, 465.
- Sainte (La) bible française, 204.
- SAINT-AMAND, Marc-Antoine Girard, sieur de, 204.
- Saint-Étienne. Couvent à Reims (Marne), 299.

- SAINT-ÉTIENNE-SUR-SUIPPE (Marne), 299.
- SAINT GRÉGOIRE NASIA, 194. V. Grégoire de Nazianze, saint.
- Saint Hiérosme, 121, 1. V. Jérôme, saint.
- Saint-Jean-Baptiste (La), 138, n. 147.
- SAINT PAUL, 204.
- SAINT-PAUL, Renée, 299.
- Saint Pierre (Primauté), 202.
- Saint-Sacrement, 195.
- SAINT-SOUPLET, comte de, 299.
- Sainte-Claire. Monastère à Reims (Marne), 138, n. 147.
- Sainte Écriture, 109, 19.
- SAINTE-MARIE (Ardennes), 299.
- SAINTE-MARIE-sous-BOURCQ (Ardennes), 299.
- Saints. Vies des, 208.
- SALNOVE, Philippes de, 299.
- SALVIAN. Œuvres de, 204. V. Salvien.
- SALVIEN, 204.
- SAPICOURT (Marne), 299.
- Satire et Argenius de Barclay, 182. V. Barclay, John.
- Santo, Sauto ?, 205.
- SAULER, Saullé, Nicolas, tailleur de pierres, 465.
- SCAPULA, Iohannes, 205.
- SELLES, seigneurie (Marne), 299.
- SENECA, 205. V. Senèque.
- SENÈQUE, 205.
- SENOT, 205.
- Sentence, 300.
- Sept montagnes (Les), 109, 9.
- Sermons : de Chrysologue, 205 ; de saint Jean Chrysostome, 113.
- SERRES, Jean de, 205.
- SERVIN, Louis, 205.

Siceronne François, 205. V. Cicéron.

SIMON, Jean, laboureur, 300.

Socrate crestien de Balzacque, 205. V. Balzac, J.-L. Guez de.

SOISSONS (Aisne), 300.

Somme des Conseil, 205. V. Bail, Louis.

SUGNY (Ardennes), seigneurie, 300.

SUGNY. Famille : Charles de, 300 ; Charlotte de, 300 ; Louis de, 300 ; Philbert de, 300 ;
Valentin de, 300.

SULLY, Maximilien de Béthune, duc de, 206.

SUTAINÉ. Famille : Hubert, 465 ; Oudart, 465.

TACITE, 206.

Tacite en François, 206. V. Tacite.

TAILLET, notaire royal à Reims (Marne), 300.

TAUXIERS, Gobert, 466.

Téastre de Corneil, 206. V. Corneille, Pierre.

TERENCE, 206.

Terrance, 206. V. Térance.

Tertilianus (Tertulianus) ridivivus, 206.

Tertulliani redidivi..., 206.

THIBARON, Gérard, apothicaire, 466.

THIERION, Jean, 466.

THIERRY, Jacques, 466.

THOMAS, Edmond, 300.

THOMAS D'AQUIN, saint, 207.

THOU, Christofle de, 207.

TIERCELET. Famille : Claude, 300 ; Remy, 300.

TITE LIVE, 207.

Titte Live, 207. V. Tite Live.

Transports de rente, 300.

TRENLAY, seigneur de, 300.

TRESLON (Marne), 300.

Trouble de la Ligue, 207.

Tusquelanes, 187. V. Cicéron, Marcus T. C.

URFÉ, marquis, 300.

VALET, Guillemette, 301.

VALLET, Gillette, 301.

VARY. Famille : Anne, 301 ; Claude, 301.

VASSOGNE, seigneurie, 301.

VAUGELAS, Claude-Favre de, baron de Pérogés, 207.

Vauldre (La), vigne, 301.

VAUX, Thomas, porte-faix, 466.

VENTELAY (Marne), 301.

VERLET, Cosme, 301.

Vermandois, 109, 1.

VÉZILLY, baronie, 301.

VERZY (Marne), 301.

VIALART, Félix, évêque, 207.

Vie dévote (Introduction à la), 113, 18. V. François de Sales, saint.

Vies : de D. Barthélemy, 111 ; de Foligny, 119 ; des Papes, 115 ; des Saints, 109, 113 ; des saints Pères, 191.

VIÉVILLE, sieur de, 301.

VIGENERE, Blaise de, 207.

VILLELONGUE, Pierre de, 301.

VILLERS. Famille : Antoine de, 301 ; Magdelaine de, 301.

VILLIER (de), 301. V. Villers, Antoine de.

Virgille d'Abreamus, 207. V. Ramus, Petrus.

VIRGILE, Publius Virgilius, 208.

Virgille, 115, 8. V. Virgile, Publius Virgilius.

VISCOT, notaire royal à Reims (Marne), 301.

VITRY (Marne), Coutumes, 111.

WASIGNY (Ardennes), 301.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
--------------------	---

L'INVENTAIRE APRÈS DÉCÈS DE MAITRE LOUIS DE LA SALLE (28 avril - 3 mai 1672)

GENÈSE ET CONTENU	11
§ 1. — La cuisine et annexes	13
§ 2. — Les chambres à coucher	15
§ 3. — Le grand salon et le cabinet de musique	15
§ 4. — La partie haute de la maison	16
§ 5. — Du grenier au cellier	19
§ 6. — Le magasin de la maison	19
1. Articles de lingerie et de toilette	19
2. Literie	20
3. Linge de table et couverts	20
4. Articles divers	20
5. Les bijoux	20
§ 7. — Le jardin des La Salle	21
§ 8. — La bibliothèque de M. de La Salle	22
1. Livres profanes	23
2. Culture religieuse	24
ABRÉVIATIONS COURANTES	28

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE	29
INVENTAIRE DES BIENS :	
Inventaire du 28 avril 1672 :	
Séance du matin	35
Séance de l'après-midi	43
Inventaire du 2 mai 1672 :	
Séance du matin	65
Séance de l'après-midi	79
Inventaire du 3 mai 1672 :	
Séance de l'après-midi	103
TRANSCRIPTION MODERNE	123
NOTES	133
LEXIQUE	143
INDEX DES BIENS MEUBLES ET EFFETS	163
CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE	179

II

INVENTAIRE DES TITRES ET PAPIERS
PROCÉDANT DE LA SUCCESSION
DE FEU M. LOUIS DE LA SALLE
(10 mai 1672)

Introduction	210
INVENTAIRE	213
TRANSCRIPTION MODERNE	265
NOTES	275
INDEX DES NOMS DE LIEUX	283

III

VENTE PUBLIQUE DES MEUBLES
PROVENANT DE LA SUCCESSION
DE DÉFUNT M. LOUIS DE LA SALLE
(30 mai - 3 juin ; 11-13 juillet 1672)

Introduction	305
§ 1. — Préliminaires. Déroulement	305
§ 2. — Lots rachetés par J.-B. de La Salle	307
1. Effets personnels : habillement, toilette	310

2. Matériel et ustensile de cuisine	311
3. Literie : draps, oreillers, couvertures	312
4. Service de table	313
5. Mobilier : armoires, tables, chaises	314
6. Tapisserie	314
7. Outils de jardinage, menuiserie, mécanique	315
8. Divers	316
9. Effets non livrés aux enchères	318
VENTE :	
Lundi, 30 mai 1672 :	
Matin	323
Après-midi	331
Mardi, 31 mai 1672 :	
Matin	335
Après-midi	341
Mercredi, 1 juin 1672 :	
Matin	347
Après-midi	355
Jeudi, 2 juin 1672 :	
Matin	361
Après-midi	365
Vendredi, 3 mai 1672 :	
Matin	375
Lundi, 11 juillet 1672 :	
Après-midi	377
Mardi, 12 juillet 1672 :	
Après-midi	383
Mercredi, 13 juillet 1672 :	
Matin	387
Mardi, 12 juillet 1672 :	
Après-midi	389
Mercredi, 13 juillet 1672 :	
Après-midi	403
TRANSCRIPTION MODERNE	415
NOTES	427
INDEX DES LOTS LIVRÉS AUX ENCHÈRES	441
INDEX DES NOMS PROPRES DE LIEUX ET DE PERSONNES	459
INDEX GÉNÉRAL	467
TABLE DES MATIÈRES	491

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite et les origines
de la Congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes; préparant la publication de deux
ouvrages définitifs : une biographie critique du saint et le corpus de ses œuvres.

Ont paru :

- 1 — F. FLAVIEN MARIE (Michel Sauvage, F. S. C.), *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le Temps de la Retraite*.
Présentation, examen critique, introduction et notes; XLVIII-106 pp.
- 2 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, F. S. C.), *Les vœux des Frères des Ecoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII*.
Première Partie : Les faits et les textes. 141 pp. (épuisé)
- 3 — *Idem*. Deuxième partie : les documents. 93 pp. (épuisé).
- 4 — F. BERNARD, *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable Serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle...*
Edition du manuscrit de 1721. XXV-105pp.
- 5 — *F. Maurice-Auguste et les origines de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes* (en préparation).
- 6 — F. E. MAILLEFER, *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*.
Edition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740. 313 pp.
- 7 — JEAN-BAPTISTE BLAIN, *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes*.
Reproduction photomécanique de l'édition originale : 1733. Tome I. 444 pp.
- 8 — *Idem*. Tome II. 502 pp. Suivi de :
Abrégé de la vie de quelques Frères de l'Institut des Ecoles chrétiennes morts en odeur de sainteté.
- 9 — BERNARD, MAILLEFER et BLAIN, *Index cumulatifs des noms de lieux et des noms de personnes*. 288 pp.
- 10 — BERNARD, MAILLEFER et BLAIN, I. *Index analytique cumulatif*; II. *Relevé des dits et des écrits attribués à Jean-Baptiste de La Salle*. 215 pp.
- 11 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, F. S. C.), *L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*.
VI-414 pp. (épuisé).
- 12 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Méditations pour tous les Dimanches de l'année avec les Evangiles de tous les Dimanches*. Première partie. 236 pp.
Méditations sur les principales Festes de l'année.
Seconde partie. 274-X pp.
Reproduction anastatique de l'édition originale : [1731].
- 13 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Méditations pour le Temps de la Retraite à l'usage de toutes les Personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse; et particulièrement pour la Retraite que font les Frères des Ecoles chrétiennes pendant les Vacances*.
Reproduction anastatique de l'édition originale :
[1730]. 84 pp. (épuisé).
- 14 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Explication de la Méthode d'oraison*.
Reproduction anastatique de l'édition originale : 1739. 130 pp. (épuisé).

- 15 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Recueil de differents petits traités a l'usage des Freres des Ecoles Chrétiennes*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1711.
Introduction, notes et tables. XVI-132 pp.
- 16 — FF. MAURICE-AUGUSTE et JOSÉ ARTURO, F. S. C., *Contribution à l'étude des sources du « Recueil de differents petits traités »*. 105 pp.
- 17 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Instructions et Prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction Méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV pp.
- 18 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Ecoles chrétiennes*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XIII-140 pp.
- 19 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Les règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne à l'usage des Ecoles chrétiennes*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XII-252-258 pp. (épuisé).
- 20 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquiter*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I. XVIII-504 pp. (exposé en discours suivi).
- 21 — *Idem*. Tome II. 312 pp. (par demandes et réponses).
- 22 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Du culte extérieur et public, que les Chrétiens sont obligés de rendre à Dieu, et des moyens de le lui rendre. Troisième partie des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. VI-308 pp. suivi de : *Cantiques spirituels*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1705. 124 pp.
- 23 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Grand Abrégé des Devoirs du Chrétien envers Dieu. Petit abrégé des Devoirs du Chrétien envers Dieu*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1727. IV-172 pp.
- 24 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Conduite des Ecoles chrétiennes*.
Edition comparée du manuscrit dit de 1706 et du texte imprimé de 1720. VII-230-292 pp.
- 25 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Pratique du Règlement journalier. Règles communes des Frères des Ecoles chrétiennes. Règle du Frère Directeur d'une Maison de l'Institut*.
D'après les manuscrits de 1705, 1713, 1718 et l'édition princeps de 1726. 164 pp.
- 26 — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle*.
Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent. Tome I. 523 pp.
- 27 — *Idem*, Tome II, 281 pp.
- 28 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, *Compte de Tutelle de Marie, Rose-Marie, Jacques-Joseph, Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy, ses sœurs et frères, fils mineurs de Louis de La Salle (1625-1672) et de Nicolle Moët de Brouillet (1633-1671)*.
Transcrit, annoté et présenté par F. Léon de Marie Aroz, F. S. C. Première partie, Volume I. LXX-[236] pp.
- 29 — *Idem*. Première partie. Volume II. [296] pp.
- 30 — *Idem*. Deuxième partie. Volume III. [264] pp.
- 31 — *Idem*. Deuxième partie. Volume IV. [194] pp. (épuisé).
- 32 — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Gestion et administration des biens de Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy de La Salle, frères cadets de Jean-Baptiste de La Salle d'après le compte de tutelle de Maître Nicolas Lespagnol, leur tuteur, 1687*. L-[358] pp.

- 33 — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Les titres de propriété de Jean-Baptiste de La Salle conseiller au Présidial de Reims (1625-1672)*.
Volume I. 337 pp.
- 34 — *Idem*. Volume II. [262] pp.
- 35 — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Les Biens-fonds des Ecoles chrétiennes et gratuites pour les garçons pauvres de la ville de Reims au XVIII^e siècle. Biens acquis par Jean-Baptiste de La Salle et ses successeurs immédiats*.
Volume I : Titres de propriété. Répertoire numérique détaillé. XXXIX-286 pp.
- 36 — *Idem*. Volume II : Documents. 409 pp.
- 37 — *Idem*. Volume III : Aux Sources de la Vie et de l'Esprit. Rue Neuve — Rue-de-Contraï (1682-1972). 195 pp.
- 37¹ — *Idem*. Volume IV : Titres de propriété. Documents. 338 pp.
- 38 — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Nicolas Roland, Jean-Baptiste de La Salle et les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims*. 388 pp.
- 39 — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Etude de M^e Claude Thiénot. Inventaire numérique détaillé des minutes notariales se rapportant à la famille de La Salle et ses proches apparentés (1593-1792). Une lettre inédite de saint Jean-Baptiste de La Salle*. 195 pp.
- 40¹ — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bio-bibliographiques (1583-1950)*.
Volume I : Inventaire analytique. 324 pp.
- 40² — *Idem*. Volume II : *Archives centrales de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes. Inventaire des Séries A, B, C, D, M, R, T, et V*. 332 pp.
- 41¹ — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bio-bibliographiques (1625-1758)*.
Volume I : Parmi les siens. 571 pp.
- 41² — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bio-bibliographiques*.
Volume II : Les années d'imprégnation (1661-1683). 669 pp.
- 42 — F. LÉON DE MARIE AROZ, F. S. C., *Jean-Baptiste de La Salle. Documents bio-bibliographiques (1670-1715)*.
Volume I : L'administrateur comptable. 579 pp.
- 45 — F. MIGUEL-ADOLFO CAMPOS MARINO, F. S. C., *L'Itinéraire évangélique de saint Jean-Baptiste de La Salle et le recours à l'écriture dans ses « Méditations pour le Temps de la Retraite »*.
Contribution à l'étude sur les fondements évangéliques de la vie religieuse.
Volume I. XII-392 pp.
- 46 — *Idem*. Volume II. 392 pp.
- 47 — F. JEAN-GUY RODRIGUE, F. S. C., *Contribution à l'étude des sources des « Méditations sur les principales fêtes de l'année »*. XI-587 pp.
- 48 — F. YVES POUTET, F. S. C., *Jean-Baptiste de La Salle aux prises avec son temps. Recueil d'études lasalliennes*. XI-362 pp.
- 51 — F. LOUIS AROZ, F. S. C., *Jean-Baptiste de La Salle, exécuteur testamentaire de M. Louis de La Salle, son père*.

En préparation :

- 49 — FF. JOSEPH CORNET et EMILE ROUSSET, F. S. C., *L'iconographie de saint Jean-Baptiste de La Salle*.
(texte et illustrations)
- 50 — FF. MIGUEL CAMPOS et MICHEL SAUVAGE, F. S. C., *L'« Explication de la Méthode d'oraison » de saint Jean-Baptiste de La Salle*.
Texte et guide de travail.